



**HAL**  
open science

# La consommation vestimentaire d'une favorite royale dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle : Madame du Barry, maîtresse de Louis XV (1768-1793)

Hermeline Gils

► **To cite this version:**

Hermeline Gils. La consommation vestimentaire d'une favorite royale dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle : Madame du Barry, maîtresse de Louis XV (1768-1793). Histoire. 2021. dumas-03355010

**HAL Id: dumas-03355010**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03355010>**

Submitted on 27 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Rennes 2/ Haute-Bretagne  
Unité de Recherches TEMPORA

**La consommation vestimentaire d'une favorite royale dans la  
deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Madame du Barry, maîtresse de  
Louis XV (1768-1793)**



Mémoire en vue de l'obtention du Master 2 Histoire, civilisations, patrimoine, parcours Histoire,  
sciences sociales

Par Hermeline GILS

Sous la direction de Aurélie CHATENET-CALYSTE, maîtresse de conférences en histoire moderne

Année universitaire 2020-2021

Illustration de couverture :

DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 70,5 x 58 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon.



Université Rennes 2/ Haute-Bretagne

Unité de Recherches TEMPORA

**La consommation vestimentaire d'une favorite royale dans la  
deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : Madame du Barry, maîtresse de  
Louis XV (1768-1793)**

Mémoire en vue de l'obtention du Master 2 Histoire, civilisations, patrimoine, parcours Histoire,  
sciences sociales

Par Hermeline GILS

Sous la direction de Aurélie CHATENET-CALYSTE, maîtresse de conférences en histoire moderne

Année universitaire 2020-2021

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance envers Mme Chatenet-Clayste, pour ses conseils et corrections qui m'ont permis d'avancer. Je remercie également ma famille pour son soutien et la relecture de ce mémoire.

Les définitions du vocabulaire inhérent aux apparences se trouvent dans le glossaire de la page 203 à la page 213.

## INTRODUCTION

De fille naturelle en bas de l'échelle sociale à favorite royale, la vie de la comtesse du Barry ressemble à un roman. Dernière favorite du roi Louis XV, elle est plus contestée encore que Jeanne Poisson, marquise de Pompadour<sup>1</sup> à qui elle succède. Celle-ci a eu une grande influence dans le domaine des arts<sup>2</sup> et de la mode à tel point que l'on parle du « style pompadour ». L'on considère que Madame du Barry n'a pas eu autant d'importance que la marquise. Cependant, il semble intéressant d'étudier la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry comme symbole et élément constitutif de ce qu'était le statut de favorite et ses implications matérielles. Etre favorite induit une position sociale, des moyens financiers et un devoir de représentation très importants. Par son origine sociale obscure, bien loin de la noblesse, Madame du Barry représente par sa réussite un cas unique dans l'histoire des favorites royales. Elle ne doit d'être à la cour qu'au bon vouloir du roi. Elle n'a aucune position sociale par elle-même. Ses humbles origines sociales permettent-elles à la comtesse du Barry de connaître et respecter les usages de la cour en matière vestimentaire ainsi que de garder une certaine liberté lui donnant un rôle de prescriptrice de mode. L'impact de ces éléments sur la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry est à étudier tout comme l'ampleur de ses dépenses.

---

1 Jeanne-Antoinette Poisson (Le Normand d'Étioles par son mariage en 1741), marquise puis duchesse de Pompadour (1721-1764).

2 JONES Colin et SALMON Xavier (sous la dir. de), *Madame de Pompadour et les arts*, [exposition], Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et du Trianon, 14 février-19 mai 2002, Munich, Kunsthalle der Hypo-Kulturstiftung, 14 juin-15 septembre 2002, Londres, National Gallery, 16 octobre 2002- 12 janvier 2003, Paris, 2002, 543 p.

## **I. Le destin hors norme d'une fille de domestique devenue la dernière favorite de Louis XV et comtesse.**

La rencontre de Madame du Barry et de Louis XV est un secret bien gardé. Encore aujourd'hui, l'on ignore les conditions exactes de cette rencontre. Venue plusieurs fois à Versailles, elle a attiré le regard du roi ou bien peut-être le duc de Richelieu, son ancien amant, l'a-t-il présentée au roi. Toujours est-il qu'à partir de 1768, Madame du Barry est la maîtresse de Louis XV. Devenue favorite, comment se matérialise son statut, est-il visible par son apparence ? Mais tout d'abord présentons la comtesse.

Jeanne Bécu est née le 19 août 1743 à Vaucouleurs. Elle est la fille naturelle d'Anne Bécu dite Cantigny, couturière et de père inconnu. La légende veut que Jean Baptiste Gomard de Vaubernier, dit frère l'Ange en religion dans un couvent de Vaucouleurs soit le père de la jeune fille<sup>3</sup>. Cependant, il est plus probable que son père soit l'amant et employeur de sa mère, Claude Roch Billard du Monceau, payeur des rentes à l'hôtel de ville de Paris<sup>4</sup>. Il l'aurait alors envoyée faire ses couches à Vaucouleurs avant de regagner Paris avec sa fille en 1747 où elle reprend son travail de domestique. Elle épouse le 18 Juillet 1749 Nicolas Rançon, domestique lui aussi. Jeanne est élevée au couvent de Sainte-Aure où elle reçoit une bonne instruction. En 1758, Jeanne apprend la coiffure. Elle devient ensuite femme de chambre au service de Madame Dedelay de la Garde, veuve d'un fermier général. Il est dit que Jeanne aurait eu une liaison avec au moins un des fils de cette dame, et que c'est la raison de son renvoi à la fin de l'année 1760 mais rien ne permet de corroborer cette information. Elle travaille ensuite comme demoiselle de magasin à partir de 1761, rue Neuve-des-Petits-Champs, à l'enseigne « À la toilette », chez Labille. Elle entre ensuite chez Madame Buffault, marchande de mode rue Saint-Honoré. Ainsi très jeune fait-elle la connaissance du monde de la mode et du vêtement.

Jeanne rencontre en 1764 Jean-Baptiste du Barry<sup>5</sup>, dit « le roué » car il a une réputation de débauché. Il fait d'elle sa maîtresse et la prostitue dès le fin de l'année 1764. Elle rencontre le roi en 1768<sup>6</sup>. Celui-ci s'éprend de la jeune femme de 25 ans. Il veut faire d'elle sa maîtresse officielle et pour cela la marie le 1<sup>er</sup> Septembre 1768 à Guillaume du Barry<sup>7</sup>, frère de Jean-Baptiste. Elle peut alors être présentée à la cour mais personne ne veut introduire cette femme de basse extraction à la

3 D'ailleurs, dans le contrat de mariage de Madame du Barry, on lui donne pour père le frère du frère l'Ange, décédé quelques années plus tôt, Jean-Jacques Gomard de Vaubernier. Archives Nationales, MC/XCIX/MC/RS//1555, contrat de mariage de Jeanne Bécu, dite Gomard de Vaubernier et de Guillaume du Barry, 23 Juillet 1768.

4 BLANC, Olivier, *L'amour à Paris au temps de Louis XVI*, Paris, Perrin, 2002, 360 p., p. 121.

5 Jean-Baptiste du Barry, comte du Barry-Cérès (1723-1794).

6 BERLY, Cécile, *Les femmes de Louis XV*, Paris, Perrin, 2018, 350 p., p. 205.

7 Guillaume du Barry, comte du Barry (1732-1811).



mauvaise réputation. L'on finit par convaincre la comtesse de Galard de Béarn<sup>8</sup> de présenter Madame du Barry contre le paiement de ses dettes. La cérémonie a lieu le 22 avril 1769. A partir de ce moment, la comtesse a un appartement à Versailles et est comblée de cadeaux par le roi. La comtesse est mal acceptée par la cour qui aurait préféré voir une femme de bonne noblesse devenir la maîtresse du roi comme par exemple la duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul. Ses relations avec les filles du roi sont médiocres et celles avec la dauphine Marie-Antoinette difficiles.

A la mort du roi le 10 mai 1774, la comtesse est chassée de la cour. Elle est d'abord enfermée dans l'abbaye du Pont-aux-Dames avant d'être exilée loin de la cour. Elle obtient le droit de vivre à Louveciennes qui lui a été offert par le roi en 1776. C'est là qu'elle vit une vie relativement paisible avec son amant le duc de Cossé-Brissac jusqu'à la révolution<sup>9</sup>. Son mode de vie ne semble guère affecté par les événements révolutionnaires jusqu'au vol, en 1791 de ses bijoux. Ceux-ci lui sont dérobés à Louveciennes. Ses voleurs ayant essayé de vendre des bijoux à Londres et s'étant faits prendre, la comtesse fait de fréquents séjours en Angleterre pour recouvrer ses biens. Cela attire l'attention du tribunal révolutionnaire qui voyait déjà en elle le symbole de la décadence et de la corruption de la monarchie. Elle est arrêtée et emprisonnée à Sainte-Pélagie le 22 septembre 1793. Son procès s'ouvre le 6 décembre 1793 et elle est guillotinée le 8 décembre.

Madame du Barry vit durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le moment de l'épanouissement des Lumières. C'est aussi la fin du long règne de Louis XV entamé dès 1715. La popularité du « Bien aimé » a beaucoup diminué et une large partie de l'opinion souhaite des changements.

Les dernières années du règne de Louis XV, après l'arrivée de Madame du Barry sont marquées par un retour à la paix. La guerre de Sept Ans, qui a beaucoup affaibli la France en lui enlevant une grande partie de son empire colonial s'est terminée en 1763 avec le traité de Paris<sup>10</sup>. Malgré cet événement positif, la situation de Louis XV est mauvaise. Il se trouve assez isolé à la cour après une série de deuils (celui de la marquise de Pompadour en 1764, du dauphin en 1765 et de la reine en 1768). De plus, il fait face à l'opposition de la noblesse à des réformes fiscales qui pourraient la priver de certains de ses privilèges et des parlements qui ne cessent de s'opposer aux décisions royales<sup>11</sup>. Louis XV parvient tout de même à s'imposer après le renvoi de Choiseul en

---

8 Angélique-Gabrielle de Sufferte-Jouard des Achards (1716-1782), comtesse de Galard de Béarn par son mariage en 1738 avec François-Alexandre de Galard de Béarn (vers 1708-1768).

9 DENIS, Marie-Amynthe, *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes*, [exposition], Musée Promenade Marly-Le-Roy, 21 Mars-29 Juin 1992, Paris, flammation, 1992, 191 p., p.14.

10 ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989, 1049 p., p. 808.

11 MEYER, Jean, *La France moderne*, Paris, Fayard, collection Histoire de France, 1985, 536 p., p. 437-451.

1770. Il nomme Maupeou, Terray et d'Aiguillon qui mènent à bien des réformes. Le parlement de Paris est supprimé en 1771<sup>12</sup>.

Le 10 mai 1774, Louis XV meurt et Louis XVI monte sur le trône. Il hérite d'une situation difficile. Il tente de se rendre populaire en rétablissant les droits anciens du parlement de Paris et lance des réformes fiscales qui échouent face à l'opposition des privilégiés. Pour Madame du Barry le changement de règne signifie brutalement la fin de sa position à la cour. Elle en est chassée au grand contentement de la nouvelle reine avec qui les relations avaient toujours été médiocres. La relative bienveillance de Louis XVI à son endroit lui permet de vivre discrètement une vie aristocratique. Mais cette vie paisible est bientôt bouleversée par la tourmente révolutionnaire. A partir de l'ouverture des Etats généraux le 5 mai 1789, la situation se dégrade rapidement. Le 17 juin 1789, l'Assemblée nationale est proclamée. Bientôt, l'abolition des privilèges (le 4 août) et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (le 26) jettent les bases d'une nouvelle société<sup>13</sup>. C'est la fin de la monarchie absolue. Madame du Barry assiste de loin aux évènements depuis son château de Louveciennes mais n'en comprend pas la gravité. La France devient brièvement une monarchie constitutionnelle avant de devenir une République en 1792<sup>14</sup>. Le 15 janvier 1793, le roi est reconnu coupable de haute trahison, il est guillotiné le 21 janvier 1793<sup>15</sup>. La reine l'est à son tour quelques mois plus tard, le 16 octobre 1793<sup>16</sup>. Ces exécutions rendent tout retour en arrière impossible et exacerbent les passions politiques qui tournent à la guerre civile. Pour se sauver la Révolution emploie les instruments politiques, militaires et judiciaires les plus extrêmes, c'est la « Terreur ». Dans ces conditions, où s'exacerbe la haine contre la monarchie et la cour, la position de l'ancienne favorite devient intenable. Elle ne peut être que considérée comme un symbole détestable d'un régime honni et d'un genre de vie insupportable.

## II. Un sujet à la croisée de plusieurs champs historiographiques

L'étude de la comtesse du Barry réunit plusieurs champs historiographiques : la cour, le corps et les apparences ainsi que les femmes et en particulier les favorites.

---

12 *Ibid.*, p. 452.

13 BIARD, Michel, DUPUY, Pascal, *La Révolution française. Dynamique et ruptures. 1787-1804*, Armand Colin, 2016, 360 p., p. 43., [consulté le 12 octobre 2020], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revolution-francaise-1787-1804--9782200248833.htm>

14 PETITFILS, Jean-Christian, *Louis XVI*, éditions Perrin, 2015, 1120 p., [consulté le 08 mars 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/louis-xvi--9782262064044.htm>

15 PETITFILS, Jean-Christian, *Louis XVI...*, *op. cit.*, p. 935.

16 BERLY, Cécile, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012, 208 p., p.175, [consulté le 20 mai 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/la-reine-scandaleuse--9782846703970.htm>

L'on considère souvent que l'historiographie de la cour en France démarre vraiment avec l'ouvrage de Norbert Elias, *La société de cour*<sup>17</sup>, traduit pour la première fois en français en 1974. En réalité, l'on étudiait déjà la cour au XIX<sup>e</sup> siècle, avec trois types de travaux. Tout d'abord, l'édition de documents historiques tels que des textes normatifs, des mémoires, des inventaires... Ce sont des documents très importants pour la recherche. Ensuite, les études biographiques et les monographies permettent de comprendre la vie d'un prince, d'un ministre ou même d'un bâtiment. L'histoire des institutions s'intéresse à certains aspects de la cour comme le conseil royal<sup>18</sup>. C'est surtout la période médiévale qui était interrogée car il semblait probablement délicat d'étudier l'Ancien Régime alors que les royalistes jouaient encore un rôle important. En outre, la cour était perçue uniquement comme lieu politique rassemblant un groupe social très réduit dont les interactions avaient peu de sens. Les historiens s'intéressaient aux plaisirs du roi car la cour ne pouvait constituer un sujet d'étude que dans la sphère privée, pas politique.

Après-guerre, l'école des Annales prend de l'importance et renouvelle les sujets d'étude ainsi que les sources. Il s'agit surtout d'établir des séquences, des séries en particulier économiques car contrairement aux sources traditionnelles de l'histoire, les chiffres sont objectifs. La cour n'est pas totalement absente. L'on peut penser surtout à l'ouvrage de Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*<sup>19</sup> (1924). Mais la cour n'est pas un objet d'étude de l'école des Annales car elle fait partie de l'histoire telle qu'on la concevait au XIX<sup>e</sup> siècle, une histoire bataille qui raconte mais explique peu. Malgré cela, elle permet à la cour de devenir l'objet de travaux historiques en insistant sur l'importance de l'interdisciplinarité. En effet, la sociologie, avec Norbert Elias mais aussi l'anthropologie ont eu beaucoup d'importance pour l'étude de la cour.

*La société de Cour* de Norbert Elias<sup>20</sup> a eu un impact très important en France. En effet, dans les années 1970, la dimension sociale prend de l'importance dans les études historiques (avec par exemple Michel Foucault et son étude sur la folie et les prisons<sup>21</sup>). Norbert Elias fait des courtisans un modèle de la société moderne en général. L'auto-contrainte, la maîtrise de soi deviennent des composants constitutifs du courtisan. Il considère la cour comme un élément en soi ayant contribué à faire de la France un Etat centralisé. Ainsi, la cour devient un objet d'étude politique à part entière.

---

17 ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 2008, Champs Essais, 330 p.

18 ZUM KOLK, Caroline, LEROUX, Nicolas, « L'historiographie de la cour en France » dans FANTONI, Marcello, *The Court in Europe*, Bulzoni Editore, p.89-106, 2012, p 89-90.

19 BLOCH, Marc, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983, 608 p.

20 ELIAS Norbert, *La société de cour*, op. cit.

21 FOUCAULT, Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, 688 p. ; *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p.

Emmanuel Leroy-Ladurie a initié la recherche historique sur la cour<sup>22</sup>. Ensuite, dans les années 1980, Jacqueline Boucher et Jean-François Solnon ont mené les premières études françaises sur la cour<sup>23</sup>. Ils considèrent la cour non pas comme un lieu rempli de contraintes dénuées de sens mais comme un endroit de rencontres autour du prince où une culture originale est créée. La société curiale n'est pas figée mais ne cesse d'évoluer, partagée entre tradition et modernité, avec parfois même des ruptures. A partir des années 1980, l'histoire politique s'intéresse à la cour et en particulier aux relations entre le roi et ses sujets. L'historiographie française a des doutes au sujet du courant américain initié par Ernst Kantorowicz<sup>24</sup> sous l'influence de l'anthropologie et de l'ethnologie. Les historiens français préfèrent s'interroger sur le lien entre cérémonies et construction de l'Etat. La vie à la cour, les fêtes et les cérémonies sont devenues des sujets d'étude comme pour Marie-Christine Moine<sup>25</sup> et plus tard Frédérique Leferme-Falguière<sup>26</sup> tout comme la ritualisation des journées du roi avec les travaux de Monique Chatenet<sup>27</sup>. L'image du roi lui-même devient un sujet d'étude comme celle de Louis XIV<sup>28</sup> par exemple. L'on s'intéresse également à la vision qu'ont les contemporains de la cour en particulier avant la révolution, quand la foi en ce système n'existe plus<sup>29</sup>.

Les études sur la noblesse, ses codes, sa vision d'elle-même et ses relations avec les autres groupes sociaux<sup>30</sup> se multiplient. Des travaux ont aussi mis en évidence un autre élément du fonctionnement de la cour, la faveur royale. Elle montre le pouvoir du roi qui peut élever quelqu'un à une haute position et ensuite l'y maintenir ou non selon son bon vouloir. Et peut importe si cela engendre des querelles parmi la noblesse comme ça peut être le cas avec les maîtresses ou les favoris royaux<sup>31</sup>. La question des finances<sup>32</sup> de la cour est moins étudiée ainsi que celle des maisons royales, qui sont pourtant des éléments centraux de l'organisation de la cour. Cette dernière question

22 LEROY LADURIE, Emmanuel, «Système de la Cour (Versailles vers 1709)» dans *Le Territoire de l'historien*, t. II, Paris, Gallimard, 1978, p. 275-299.

23 BOUCHER, Jacqueline, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Honoré Champion, 2007, 1273 p. ; SOLNON, Jean-François, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987, 650 p.

24 KANTOROWICZ, Ernst, *The King's Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1957, 584 p.

25 MOINE, Marie-Christine, *Les Fêtes à la cour du Roi Soleil, 1653-1715*, Paris, Lanore, 1984, 256 p.

26 LEFERME FALGUIÈRES, Frédérique, *Les courtisanes: une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, Presses Universitaires de France (désormais PUF), 2007, 316p.

27 CHATENET, Monique, *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002, 387 p.

28 BURKE, Peter, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire* [1992], trad. fr., Paris, éditions du Seuil, 1995, 272 p.

29 RUSSO, Elena, *La Cour et la ville de la littérature classique aux Lumières. L'invention de soi*, Paris, PUF, 2002, 240 p.

30 BLUCHE, François, *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle édition revue et Corrigée, Paris, Hachette, 1973, 270 p. ; CONTAMINE, Philippe (dir.), *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse) XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'ENS, 1989, 396 p. ; CONSTANT, Jean-Marie, *La Noblesse en liberté, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (désormais PUR), 2004, 295 p.

31 LE ROUX, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisanes au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, 805 p.

32 DA VINHA, Mathieu, «Faire vivre Versailles: "budget de fonctionnement" d'une résidence royale au XVII<sup>e</sup> siècle» dans MASSON, Raphaël (dir.), *Mélanges offerts à Pierre Arizzoli-Clémentel*, Paris, ArtLys, 2009, p. 106-111.

a donné lieu à plusieurs études dont la première est celle de Jacqueline Boucher<sup>33</sup>. Les relations internationales entre les cours européennes ont longtemps été étudiées de manière bilatérales, par exemple France/Suède<sup>34</sup> et sont maintenant étudiées de manière plus globales, à travers plus de cours différentes<sup>35</sup>. En dernier lieu, dans le cadre de la mondialisation des recherches, l'on hésite pas à comparer le rôle et le fonctionnement des cours royales de différentes parties du monde<sup>36</sup>. Ce qui permet de sortir d'une certaine forme d'eurocentrisme. Les chercheurs en histoire de l'art ont contribué à mener des études sur les arts à la cour, de la décoration<sup>37</sup> à l'architecture<sup>38</sup>, comme moyens d'expression du pouvoir royal.

Les sujets d'étude concernant la cour ne manquent pas et sont de plus en plus investis par les chercheurs. Dans les années 2000, des centres de recherche comme le centre de recherche du château de Versailles ont été créés pour soutenir la recherche sur les cours européennes. C'est le but aussi du site « la cour de France ».

Le règne et la cour de Louis XV ne sont pas les sujets de prédilection des chercheurs. Ils ne jouissent pas de l'aura du bâtisseur de Versailles, Louis XIV. L'on considère qu'il n'y a pas eu d'innovations dans le monde curial au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il est très mal vu, l'on cherche dans son règne la base de la Révolution dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est sous son règne que la cour est devenu un endroit dénué de sens, animé par des règles que de plus en plus de monde trouvaient absurdes. Aussi, de nombreux récits apocryphes noircissent son règne. Bien que ce ne soit pas des sources fiables, de nombreux historiens en font la base de leur étude comme Charles Lacroix<sup>39</sup> ou encore Henri Martin<sup>40</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est dans les années 1930 avec la publication de l'ouvrage de Pierre Gaxotte<sup>41</sup> que l'historiographie commence à inverser la tendance. Gaxotte entreprend une certaine réhabilitation de Louis XV. Son ouvrage a un grand succès et est réédité de nombreuses fois. Le Louis XV de

---

33 BOUCHER, Jacqueline, «L'Évolution de la maison du roi des derniers Valois aux premiers Bourbons», *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 137, oct-déc. 1982, p. 359-379.

34 SAULE, Béatrix (ed), *Le soleil et l'Etoile du Nord, La France et la Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle*, [exposition], Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 15 Mars-13 Juin 1994, Réunion des musées nationaux, 1994, 467 p.

35 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, Pierre et GORGUET-BALLESTEROS, Pascale, *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800*, [exposition], Château de Versailles, 31 mars-28 juin 2009, Paris, 2009, 279 p.

36 BATTAGGION Victor et SARMANT Thierry (dir), *Histoire mondiale des cours*, Paris, Perrin, 2019, 480 p.

37 SAULE, Béatrix, «Le premier goût du roi à Versailles: décoration et ameublement», *Gazette des beaux-arts*, octobre 1992, p. 137-147.

38 PANOFSKY, Dora et Erwin, *Étude iconographique de la galerie François Ier à Fontainebleau* [1958], Brionne, Gérard Monfort, 1992, 96 p.

39 LACROIX, Charles, *Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle*, Paris, Delaunay, 1819, 5 Tomes.

40 MARTIN, Henri, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, Paris, Furne, Jouvet et cie, 1883, 17 Volumes.

41 GAXOTTE, Pierre, *Le Siècle de Louis XV*, Paris, Fayard, 1933, 500 p.

Michel Antoine<sup>42</sup> paru en 1989 suit cette lignée. C'est un ouvrage très complet qui offre un panorama du règne de Louis XV, d'un point de vue personnel et politique. Mais malgré ces tentatives, une partie de l'historiographie continue à avoir une vision très négative de Louis XV et de son règne comme celle de Maurice Lever<sup>43</sup> qui, de façon très exagérée, dépeint Louis XV comme un débauché de la pire espèce. Bernard Hours<sup>44</sup> revisite cette image si négative à travers les mécanismes de la cour et des courtisans du règne de Louis XV.

Madame du Barry s'insère donc dans l'historiographie de la cour car elle y a vécu mais en tant que personnage féminin, elle s'inscrit également dans celle des femmes et du genre. Depuis les années 1970, l'histoire des femmes est devenue un sujet d'étude. C'est un sujet qui est lié à la politique et au féminisme<sup>45</sup>. C'est une histoire en parallèle, voire en opposition avec celle des hommes. En effet, l'histoire a été faite par des hommes privilégiant une histoire politique qui est donc masculine. Les femmes sont uniquement étudiées lorsqu'elles sont connues : pour leurs talents, position sociale... Et seulement pour une histoire mineure. Ensuite, l'histoire des mentalités, s'est intéressée non plus aux individus mais à l'Homme en tant qu'espèce. Les sources écrites par des femmes sont aussi moins nombreuses que celles écrites par des hommes et sont toujours dans les mêmes catégories : correspondances<sup>46</sup>, mémoires<sup>47</sup>, ouvrages d'économie domestique<sup>48</sup>... Ce sont les Anglo-saxons qui s'intéressent aux *gender studies* et *women's studies* bien avant la France. Ils s'intéressent en particulier au travail des femmes<sup>49</sup>. L'ouvrage de Léonore Davidoff et Catherine Hall<sup>50</sup> est fondateur car il entraîne des études sur la sphère féminine, privée, en opposition à la sphère masculine, publique. Il permet de s'intéresser à la classe moyenne anglaise et le rôle des femmes dans cette classe sociale. Cela a ouvert la voie à des études qui permettent une visibilité des femmes à toutes les époques<sup>51</sup>. Cet ouvrage est aujourd'hui très contesté et des travaux mettent en

---

42 ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris : Fayard, 1989, 1049 p.

43 LEVER, Maurice, *Louis XV, libertin malgré lui*, Paris, Payot, 2001, 260 p.

44 HOURS, Bernard, *Louis XV et sa Cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan*, Paris, PUF, 2002, Le Noeud Gordien, 304 p.

45 PERROT, Michelle, « Histoire des femmes et féminisme », *Journal français de psychiatrie*, 2011/1 (n° 40), p. 6-9.

46 Par exemple : SEVIGNE, Madame de, *Correspondance*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1978, 3 Tomes.

47 Par exemple : BOIGNE, Louise-Éléonore-Charlotte-Adélaïde d'Osmond, comtesse de, *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, Mercure de France, 1971, t. 1.

48 Par exemple : GENLIS, Stéphanie Félicité du Crest, *Manuel de la jeune femme, guide complet de la maîtresse de maison*, Paris, Ch. Béchét, 1829, 356 p ; LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie, *L'encyclopédie des jeunes demoiselles ou choix de conversations instructives sur différents sujets*, 2e édition avec les changements nécessités par les révolutions survenues dans les différents gouvernements depuis la première publication de cet ouvrage, Paris, 1822, 340 p.

49 Par exemple : CLARK, Alice, *Working Life of Women in the Seventeenth Century*, London, G. Routledge, 1919, 400 p.

50 DAVIDOFF, Leonore et HALL, Catherine, *Family fortunes : men and women of the English middle class, 1780-1850*, London, Hutchinson, 1987, 576 p.

51 GERMANN GRANT Jennifer et STROBEL Heidi Anne, *Materializing gender in eighteenth-century Europe*. Farnham Burlington, London New York, Ashgate, Routledge, 2016, *The histories of material culture and collecting*,

évidence le rôle des femmes dans la vie publique et politique. C'est le cas d'Arlette Farge et de Michelle Perrot<sup>52</sup> qui questionnent l'histoire des femmes à travers le silence de l'histoire à leur sujet et qui permet de saisir leur place à l'intérieur de celle-ci. Ou encore de Geneviève Fraisse qui fait une histoire des femmes<sup>53</sup> insérée dans l'Histoire et qui donc, parle de leur rôle, par exemple dans les révolutions.

Ainsi, l'on étudie les femmes comme actrices de l'histoire. C'est le cas également des femmes à la cour. En effet, depuis que la cour est devenue un sujet d'études, l'on a pu se rendre compte de l'importance des femmes dans la société curiale. Par exemple, la place des femmes dans un réseau de relations s'avère importante. Leur rôle avait d'abord été minimisé avant d'être reconnu<sup>54</sup> et les études à leur sujet se multiplient. Le rôle des femmes dans l'ascension sociale n'est pas à négliger comme nous le montre Sharon Kettering<sup>55</sup>. La place des femmes dans le système politique de la cour est étudié depuis les années 1990. D'abord, c'est en travaillant sur les membres féminins de la famille royale et en particulier les régentes que l'on s'est intéressé à ce sujet. La France a connu un assez grand nombre de régences qui permettent des études assez complètes : Catherine de Médicis<sup>56</sup>, Marie de Médicis<sup>57</sup>, Anne d'Autriche<sup>58</sup>. C'est aussi à travers la question de l'accession au trône que la position politique des femmes apparaît avec la loi salique<sup>59</sup> qui ne leur permet pas de prendre le pouvoir.

Il n'est pas facile de mesurer le pouvoir d'une femme à la cour car il est plus discret, moins direct que celui d'un homme. Fanny Cosandey lance avec sa thèse<sup>60</sup> dans les années 2000 les études sur la place institutionnelle de la reine, son degré d'autorité alors que c'est le roi qui exerce le pouvoir. Un indicateur de ce pouvoir est son influence dans les arts. Elle s'interroge également la place à la cour de la reine, elle qui est le pendant féminin du roi : le cérémonial qui lui associé,

---

1700-1950, 217 p.

52 PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2020, 1543 p. ; DUBY George et PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident* (5 Tomes, de l'Antiquité au XXe siècle), Paris, Perrin ; DAUPHIN, Cécile, FARGE, Arlette (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997, 207 p.

53 FRAISSE, Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, folio histoire, 1998, 614 p.

54 KETTERING, Sharon, «Strategies of power : Favorites and Women Household Clients at LouisXIII's court», *French Historical Studies*, vol. 33, n° 2, 2010, p. 177-200.

55 KETTERING, Sharon, «The patronage power of early modern french noblewoman», *The Historical Journal*, vol. 32, n° 4, 1989, p. 817-84.

56 CROUZET, Denis, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005, 640 p.

57 DUBOST, Jean-François, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot, 2009, 1039 p.

58 GRELL, Chantal (dir.), *Anne d'Autriche infante d'Espagne et reine de France*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2009, 445 p.

59 BARNAVI, Elie, «Mythes et réalité historique. Le cas de la loi salique», *Histoire, économie et société*, n° 3, 1984, p. 323-337.

60 COSANDEY, Fanny, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, Collection « Bibliothèque des histoires », 2000, 414 p.

l'organisation de sa maison<sup>61</sup>... Clarissa Campbell Orr étudie dans son ouvrage<sup>62</sup> ces mêmes sujets pour les reines et princesses anglaises. Elle interroge ainsi l'influence qu'elles avaient à la cour et de quelle façon elles l'utilisaient dans les questions politiques. Le statut des femmes à la cour, et leur rôle en dehors de la famille royale reste peu étudié. Des études commencent à voir le jour comme celle de Caroline Zum Kolk et Kathleen Wilson-Chevalier<sup>63</sup> en 2018.

La cour est aussi un lieu qui concentre l'activité culturelle et artistique. Cela met au jour un autre domaine d'étude : le mécénat. Or, les femmes n'en sont pas absentes. En effet, il n'est pas rare qu'une femme encourage et protège la carrière d'artistes. C'est le cas des reines et des femmes de la famille royale comme par exemple Marie de Médicis<sup>64</sup>. Mais les autres femmes de la cour et en particulier les favorites sont parfois des protectrices des arts comme par exemple Madame de Pompadour<sup>65</sup> qui a une grande réputation de lettrée et de mécène. Ce genre d'études a donné lieu à des expositions.

Parmi les sujets d'études de l'histoire des femmes, les maîtresses et favorites, royales ou princières sont un peu à part. En effet, leur statut est un peu difficile à étudier pour une histoire féministe. Aussi, elles ont longtemps été étudiées par la petite histoire, l'on fait d'elles des biographies, plus ou moins fidèles. C'est le cas des frères de Goncourt<sup>66</sup> qui brodent parfois pour rendre leur personnage plus émouvant ou plus scandaleux.

Les favorites ont pourtant parfois eu un rôle très important et depuis quelques années, des études voient le jour à leur sujet comme par exemple celle de Benedetta Craveri<sup>67</sup>. Ainsi, le colloque organisé par le réseau Femmes Enseignement Recherche (FERULiège) et *Transitions* et par la Société internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime (Siefar) (rattachés à l'Université de Liège) en Décembre 2012 a étudié les favorites royales d'un point de vue politique et culturel, laissant de côté l'histoire anecdotique où elles sont souvent cantonnées. Ce colloque a donné lieu à la publication d'un recueil<sup>68</sup> d'articles de spécialistes qui renouvelle l'approche du sujet

61 ZUM KOLK, Caroline, «The household of the Queen of France in the Sixteenth Century », *The Court Historian*, vol. 14, n° 1, 2009, p.3-22.

62 CAMPBELL ORR, Clarissa, *Queenship in Britain 1660-1837: Royal Patronage, Court Culture and Dynastic Politics*, Manchester, Manchester University Press, 2009, 312p.

63 ZUM KOLK Caroline et WILSON-CHEVALIER Kathleen, *Femmes à la cour de France: charges et fonctions, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve D'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, 404 p.

64 BAUDOIN-MATUSZEK, Marie-Noëlle, *Marie de Médicis et le Palais du Luxembourg*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1991, 285p.

65 SALMON, Xavier (dir.), *Madame de Pompadour et les arts*, Paris, RMN, 2002, 543 p.

66 GONCOURT, Edmond de, *La Du Barry*, Paris, Payot et Rivages, 2018, 467 p. ; *Madame de Pompadour*, Paris, France-Empire, 2012, 349 p.

67 CRAVERI, Benedetta, *Reines et favorites : le pouvoir des femmes*, Paris, Gallimard, 2009, 484 p.

68 DOR Juliette, HENNEAU, Marie-Elisabeth et MARCHANDISSE, Alain, *Femmes enseignement recherche de l'Université de Liège et Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien régime, Maîtresses et favorites dans les coulisses du pouvoir du Moyen Âge à l'Époque moderne*. Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2019, L'école du genre Nouvelles recherches n° 13, 360 p.



par un espace élargi et le recourt à plusieurs disciplines. L'étude des favorites royales donne aussi lieu à des thèses comme celle de Flavie Leroux<sup>69</sup> sur les favorites des Bourbons.

Les favorites du XVIII<sup>e</sup> siècle sont moins étudiées. Il est vrai que seul Louis XV a eu des maîtresses. Parmi elles, la seule qui soit réellement étudiée est Madame de Pompadour. En effet, son rôle de mécène des arts a donné lieu à des études<sup>70</sup> tout comme son rôle politique<sup>71</sup> qui a été important. Elle est parfois très présente dans les études et biographies de Louis XV<sup>72</sup> car elle a eu une grande influence sur sa vie et son règne. Elle est la femme qui l'a accompagné à l'apogée de son règne. Les premières maîtresse de Louis XV n'ont eu que peu d'impact sur son règne, ce qui explique ce manque d'études. Là encore, l'on peut les trouver assez brièvement dans les biographies de Louis XV, ou dans l'ouvrage des Goncourt<sup>73</sup> sur les maîtresses de Louis XV<sup>74</sup>. C'est le cas également de la comtesse du Barry. Elle n'a pas joué de rôle politique important et elle n'est restée la maîtresse du roi que cinq ans. Outre les biographies<sup>75</sup> qui ont été faites, de qualité inégale, il existe peu d'études à son sujet. Une exposition<sup>76</sup> lui a été consacrée en 1992 qui traitait en particulier de ses collections. Mélissa Hyde<sup>77</sup> a étudié son image, en parallèle de celle de la reine Marie-Antoinette. Les portraits de la comtesse ont donné lieu à des articles<sup>78</sup> les recensant.

L'étude de la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry s'inscrit dans l'historiographie des apparences. Jusque dans les années 1970, les apparences ne sont pas un sujet d'études pour les historiens. Ou alors, l'histoire du vêtement était chronologique, séparée par les dates des règnes des rois comme chez Quicherat<sup>79</sup>. Mais cela ne permettait pas de dégager de vraies problématiques autour du vêtement. L'histoire du vêtement est alors faite par des conservateurs qui ont accès aux vêtements et tissus conservés. Les historiens ayant, de plus, tendance à négliger ce

---

69 LEROUX, Flavie, *Les maîtresses du roi, de Henri IV à Louis XIV*, Seyssel, Champ Vallon, 2020, 424 p.

70 SALMON, Xavier (dir.), *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*

71 GALLET, Danielle, *Madame de Pompadour ou le pouvoir féminin*, Paris, Fayard, coll. « Histoire », 1985 (réimpr. Juin 2002), 306 p.

72 Par exemple : MEYER, Jean, *Louis XV ou le scepticisme politique*, Paris, Éditions Sicre, 2003, 176 p.

73 GONCOURT, Jules et Edmond, *Les Maîtresses de Louis XV et Autres Portraits de femmes*, Paris, Laffont, 2003, 1110 p.

74 ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989, 1049 p.

75 HUAS, Jeanine, *Madame du Barry*, Paris, Taillandier, 2011, 340 p. ; GONCOURT, Edmond de, *La Du Barry...*, *op. cit.* ; SAINT VICTOR, Jacques de, *Madame du Barry*, Paris, Perrin, 2013, 424p.

76 DENIS, Marie-Amynthe, *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes*, [exposition], Musée Promenade Marly-Le-Roy, 21 Mars-29 Juin 1992, Paris, Flammarion, 1992, 191p.

77 HYDE, Mélissa, « Beautés rivales, les portraits de Mme du Barry et de la reine Marie-Antoinette » dans LAURIOUX, Bruno, DA VINHA, Mathieu et LANOË, Catherine, *Cultures de cour, cultures du corps: XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2011, p. 185-205.

78 TREY, Juliette, « Un portrait de Madame du Barry pour Versailles », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n°16, 2013, p. 187-196. ; DEZARROIS, A., « les portraits de Madame du Barry », *Revue d'art ancien et moderne*, mars 1932, p. 149-152.

79 QUICHERAT, Jules, *Histoire du costume en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1875, 680 p.

type de sources. C'est ainsi qu'une histoire du costume<sup>80</sup> a été écrite par François Boucher, conservateur de musées en 1965. Les conservateurs continuent ensuite à produire ce genre de travaux avec par exemple Madeleine Delpierre, conservatrice du musée de la mode qui écrit une histoire du vêtement au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>81</sup> assez complète.

Dans les années 1980, les historiens commencent à s'intéresser aux apparences avec l'ouvrage fondateur de Daniel Roche, *La culture des apparences, une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*<sup>82</sup>, publié en 1989. Daniel Roche fait du vêtement un fait matériel et économique (dans le même esprit que Braudel qui a initié cette recherche, Barthes<sup>83</sup> en tant que sémiologue ou que certains chercheurs anglo-saxons<sup>84</sup>). Il examine donc la façon dont les vêtements sont produits, les professionnels de cette production ainsi que la vente de ces articles. Il s'interroge également sur le vêtement comme fait social et culturel. Les normes vestimentaires instituées par une société qui cloisonne les différents milieux sociaux et qui poussent chaque classe sociale ou professionnelle à se vêtir d'une certaine façon. Il ouvre la voie à une histoire des apparences qui développe de nombreux domaines d'étude. Philippe Perrot, dans ses différents ouvrages<sup>85</sup> sur le corps, partage les idées de Daniel Roche. En parallèle se crée une histoire culturelle qui a comme base l'étude du corps, ses ornements dont fait partie Georges Vigarello<sup>86</sup>. Mais le vêtement n'y occupe pas une place centrale, l'on en parle encore de façon détournée.

Etudier le vêtement comme vecteur de normes sociales permet d'étudier un groupe très particulier : la cour et la noblesse. En effet, c'est dans ce milieu que se manifeste le plus de préoccupation pour les apparences, très liées à leur identité. Natacha Coquery et Isabelle Paresys étudient les apparences à la cour pour une période très large qui va du Moyen Age à la fin de la période moderne. Certains chercheurs s'intéressent à la consommation d'une seule personne ou d'un groupe de personnes, à travers ses comptes : les Guise<sup>87</sup>, la duchesse de Lorraine<sup>88</sup>, la princesse

---

80 BOUCHER François, *Histoire du costume en occident de l'antiquité à nos jours*. Paris, Flammarion, 1965, 447 p.

81 DELPIERRE, Madeleine, *Se vêtir au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Abiro, 1996, 206 p.

82 ROCHE, Daniel, *La culture des apparences : une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990, 576 p.

83 BARTHES, Roland, *Système de la mode*, Paris, éditions du Seuil, 1967, 384 p. ; BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1967, 3 Volumes.

84 MCKENDRICK, Neil, BREWER, John et PLUMB J.-H., *The Birth of a consumer society : the commercialization of eighteenth-century England*, London, Hutchinson, 1983, 345 p.

85 PERROT, Philippe, *Le Corps Féminin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> Siècle*, [Nouvelle édition], Paris, Seuil, 1991, Points Histoire, 280 p. ; PERROT, Philippe, *Le Luxe Une Richesse Entre Fastes Et Confort, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> Siècle*, Paris, Seuil, 1995 ; PERROT, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, Une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1985, 346 p.

86 Par exemple : VIGARELLO, Georges, *La robe: une histoire culturelle du Moyen Âge à aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2017, 214 p. ; VIGARELLO, Georges, *La silhouette: naissance d'un défi du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, éditions Points, 2017, 180 p.

87 EVEN MEISS, Marjorie, *Les Guise et leur paraître*. Tours Rennes, Presses universitaires François Rabelais de Tours, PUR, 2013, 348 p.

88 LEBASCH, Sarah et dir. MARTIN Philippe et SESMAT Pierre, *Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1676-1744), une femme à la mode ?* Université Nancy II, 2010.

de Conti<sup>89</sup>, Marie-Antoinette<sup>90</sup> ou même Louis XV<sup>91</sup>. C'est le cas également de l'ouvrage de Philip Mansel<sup>92</sup> qui étudie la façon dont les rois ont construit leur image, de Louis XIV à nos jours. Pascale Guorguet-Ballesteros a étudié la consommation de la comtesse d'Artois<sup>93</sup>. Elle a également dirigé les recherches ayant donné lieu à l'exposition du château de Versailles *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800*<sup>94</sup>. Cette exposition a notamment permis de mieux définir ce qu'est un habit de cour et ses matériaux. Dans le monde anglo-saxon aussi, l'on étudie ces questions. C'est le cas par exemple de Kimberly Chrisman Campbell<sup>95</sup> et de Caroline Weber<sup>96</sup> qui travaillent sur la période du règne de Louis XVI et Marie-Antoinette. L'étude des vêtements implique les cultures visuelles et donc l'iconographie et l'histoire de l'art. En effet, étudier les représentations iconographiques peut donner des indications sur les vêtements eux-mêmes, la façon dont ils sont portés mais aussi avec quelles intentions et dans quel but. Les travaux de Jennifer Germann sur les portraits de la reine Marie-Leszczyńska<sup>97</sup> montrent l'évolution de son image, d'épouse royale à mère comblée puis dévote. La mise en scène de ces portraits permet de faire évoluer son image, tout comme les vêtements qu'elle porte.

D'autres chercheurs replacent la mode dans son contexte, historique, de création et étudient la vente comme Michelle Saporì avec Rose Bertin<sup>98</sup>. C'est le cas également de l'exposition *Les atours de la reine. Art et commerce au service de Marie-Antoinette*<sup>99</sup> qui permet de mettre en relation les vêtements avec leurs fabricants et l'économie. Certains historiens font une histoire plus

- 
- 89 CHATENET CALYSTE, Aurélie, *Une consommation aristocratique, fin de siècle: Marie-Fortunée d'Este, princesse de Conti 1731-180*,. Limoges , Pulim, 2013, 335 p.
- 90 DA VINHA, Mathieu, ÖRMEN, Catherine, *Dans la garde-robe de Marie-Antoinette*, 2018, Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais Château de Versailles, 127 p.
- 91 CHIOZZOTTO, Marie, « Les apparences vestimentaires de Louis XV : la composition de la garde-robe du souverain pour l'année 1772 », *Apparence(s)*, IRHiS-Septentrion, Février 2012, n° 4. [Consulté le 21 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/apparences/1179>
- 92 MANSEL, Philip, *Dressed to rule : royal and court costume from Louis XIV to Elizabeth II* , 2005, Yale University Press, (Londres) New Haven and London, 256 p.
- 93 GUORGUET-BALLESTEROS, Pascale, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)*, août 2015, n° 6. [Consulté le 12 décembre 2019]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/apparences/1325>
- 94 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, Pierre et GORGUET-BALLESTEROS, Pascale, *Fastes de cour...*, *op. cit.* Cette exposition est le pendant du colloque : COQUERY, Natacha et PARESYS, Isabelle, *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Villeneuve-d'Ascq : Université Lille 3-Charles-de-Gaulle IRHIS, Institut de recherches historiques du Septentrion CEGES, Centre de gestion de l'édition scientifique etc, 2011. Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest 48, 347p.
- 95 CHRISMAN CAMPBELL, Kimberly, *Fashion victims: dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven [Connecticut] London : Yale University Press, 2015, 352 p.
- 96 WEBER, Caroline, *Queen of fashion: what Marie Antoinette wore to the Revolution* , 2007, Picador USA (Etats Unis) , Picador, 412 p.
- 97 GERMANN GRANT, Jennifer, *Picturing Marie-Leszczyńska (1703-1768), Representing Queenship in Eighteenth-Century France*, Farnham, Surrey Burlington, VT: Ashgate, 2015, 248 p.
- 98 SAPORI, Michelle, *Rose Bertin : Ministre des modes de Marie-Antoinette*, Paris, Regard / Institut Français de la Mode, 2004, 416 p.
- 99 BIMBENET-PRIVAT, Michèle (dir), *Les atours de la reine. Art et commerce au service de Marie-Antoinette*, [exposition], Musée de l'Histoire de France, Archives nationales, Hotel de Soubise, 26 février-14 Mai 2001, Paris, Archives Nationales, 2001, 80p.

technique avec des sources variées comme Catherine Lanoë qui travaille sur l'histoire des cosmétiques<sup>100</sup>. L'approche de l'histoire des apparences évolue vers plus de sources, plus d'interdisciplinarité comme l'explique Lou Taylor dans son ouvrage, *The study of dress history*<sup>101</sup>.

### III. La consommation vestimentaire de la comtesse du Barry vue par ses comptes

#### 1) Des sources majoritairement parisiennes et versaillaises

Pour mener à bien l'étude de la consommation vestimentaire de la favorite, ses comptes ont été principalement analysés. Nous nous trouvons à Rennes et les sources se trouvent majoritairement à Paris ou à Versailles<sup>102</sup>. De plus, l'épidémie de covid 19 survenue en 2020 a empêché les déplacements et rendu les recherches plus difficiles. Mais grâce à la numérisation et au Centre de Recherche du Château de Versailles, il est possible de travailler à distance.

Plusieurs documents se trouvent à la bibliothèque municipale de Versailles. Il s'agit de documents de la comtesse du Barry<sup>103</sup>. N'étant pas numérisés, il est difficile d'y avoir accès.

Certains papiers de la comtesse du Barry se trouvent aux archives départementales des Yvelines. Il s'agit de mémoires et factures de fournisseurs de la parure, de bijoux et objets d'art ainsi que d'ouvriers et artisans pour Louveciennes<sup>104</sup>. Des catalogues des bijoux et de la bibliothèque de la comtesse<sup>105</sup> ainsi que d'autres documents<sup>106</sup> la concernant s'y trouvent. Là aussi, les sources ne sont pas numérisées cependant le catalogue de ses bijoux a été reproduit dans une source imprimée numérisée<sup>107</sup>.

D'autres sources se trouvent à Paris. Des mémoires et factures de fournisseurs pour Louveciennes et pour elle-même (par exemple de coiffeur) sont conservés à l'Institut National d'Histoire de l'Art, bibliothèque Doucet<sup>108</sup>. Ces sources ne sont pas numérisées.

Le dossier du tribunal révolutionnaire concernant la comtesse du Barry ainsi que tous les documents concernant son arrestation sont conservés aux Archives Nationales<sup>109</sup>. Une partie de

---

100 LANOË, Catherine, *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Champ Vallon, 2008, Seyssel, 371 p. ; LANOË, Catherine, « Images, masques et visages », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1/2008 (n° 55-1), p. 7-27.

101 TAYLOR, Lou, *The study of dress history*. Manchester New York, Manchester University Press, 2002, Studies in design, 284 p.

102 Par exemple, Archives Nationales, 01/416, 1774, acte de vente ou Bibliothèque municipale de Versailles, 367 (219F).

103 Bibliothèque municipale de Versailles, 367 (219F) à 505 (357F) ; panthéon versaillais F232.

104 Archives Départementales des Yvelines (désormais ADY), E 74 à E 85.

105 ADY, J91 ; 1Q515.

106 ADY, E2548 ; 1F87 ; 1F90, J2421 ; 1LT710 ; 4Q36-39 ; 5Q219 ; 5Q305.

107 WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry / documents inédits publiés par H. Welschinger*, 1881.

[Consulté le 25 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62860920>

108 Institut National d'Histoire de l'Art, bibliothèque Doucet, Ms (I-VII) , Autographe 48,3.

109 Archives Nationales (désormais AN), O1 1463 ; O1 1496 ; W16 ; W300.

ceux-ci ont été reproduit dans une source imprimée<sup>110</sup>. C'est aussi aux Archives Nationales que se trouve le contrat de mariage de la comtesse avec Guillaume du Barry<sup>111</sup>. Celui-ci a été numérisé et est disponible sur la salle des inventaires virtuelles<sup>112</sup>. Les Archives Nationales renferment également des papiers relatifs aux transactions effectuées par la comtesse du Barry pour la vente de certains de ses biens<sup>113</sup> (il existe une description sur le site des Archives Nationales mais ils ne sont pas numérisés).

Très peu de documents ne se trouvent pas à Paris ou à Versailles. C'est le cas des papiers relatifs aux loges de Nantes dont la comtesse du Barry a la jouissance qui se trouvent à la bibliothèque municipale de Nantes<sup>114</sup>.

D'autres papiers de la comtesse du Barry se trouvent maintenant dans des collections privées. Ils sont parfois vendus en salle des ventes, ce qui nous permet de savoir de quels papiers il s'agit. Par exemple, il y a quelques années a été vendu un ensemble de 150 pièces comprenant des mémoires de divers fournisseurs, des inventaires (il existe une description de ces papiers sur le site de la salle des ventes<sup>115</sup>).

## 2) La source principale : les comptes de la comtesse numérisés et les sources iconographiques

Les papiers de madame du Barry, surtout de nature comptable, étaient renfermés aux archives du district de Versailles. Le 19 octobre 1824, le ministre des finances a pris la décision de remettre tous les documents ayant appartenu à la comtesse du Barry à ses héritiers. Le 15 septembre 1825, ils reçurent donc dix liasses de pièces<sup>116</sup>. Certains papiers sont à présent aux Archives départementales des Yvelines (voir plus haut) ou dans des collections privées.

Quatre manuscrits sont maintenant conservés à la Bibliothèque Nationale de France<sup>117</sup>. Ils constituent le corpus de sources majeur de ce travail (en particulier le premier manuscrit). Le premier contient des mémoires et factures des fournisseurs de la parure de 1768 à 1793. Il contient

---

110 WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry...*, op. cit.

111 AN, MN/XCIX/MC/RS//1555, Contrat de mariage de Jeanne Bécu, dite Gomard de Vaubernier et Guillaume du Barry, 23 Juillet 1768.

112 Disponible à cette adresse: [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action;jsessionid=3CEBAADDE0DD112FDBC813DE32C98428?irId=FRAN\\_IR\\_043055&udId=c-9vttdztvr--12lch63280mlw&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action;jsessionid=3CEBAADDE0DD112FDBC813DE32C98428?irId=FRAN_IR_043055&udId=c-9vttdztvr--12lch63280mlw&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true)

113AN, 01/416, 1774, acte de vente ; A.N. MC/ET/LIII/520, 23 Octobre 1776, acte de vente.

114 Bibliothèque municipale de Nantes désormais BMN), DD14, jouissance des loges de Nantes accordée à Madame du Barry, 23 décembre 1769.

115 Site disponible via cet adresse : <http://www.pescheteau-badin.com/html/fiche.jsp?id=2687486&np=1&lng=fr&npp=10000&ordre=&aff=&r=&sold=>

116 DESJARDINS, G., *Archives départementales des Yvelines, Inventaire de la série E*, op. cit.,t. 1, p. 13.

117 Bibliothèque nationale de France (BNF), Ms 8157 ; 8158, 8159 ; 8160 (380 × 240 mm), comptes de la comtesse du Barry, 1768-1793.

231 feuillets. Le second contient des mémoires et factures de fournisseurs d'objets d'art, d'artistes et de fabricants et également des compte-rendus des sommes payées par Madame du Barry à ses différents fournisseurs pendant sa faveur (1769-1774). Celui-ci fait 157 feuillets. Enfin les troisième (316 feuillets) et quatrième (252 feuillets) manuscrits contiennent les factures et mémoires des artisans ayant travaillé au pavillon de Louveciennes. Ces quatre manuscrits ont été numérisés par les soins du Centre de Recherche du Château de Versailles via Gallica et sont disponibles sur son site internet<sup>118</sup>.

Ces sources, en grande partie comptables ou juridiques ne permettent pas de connaître les raisons des choix vestimentaires de la comtesse du Barry. Nous pouvons faire des hypothèses à partir de ses achats mais nous n'avons pas de documents, de lettres par exemple où elle s'exprime à ce sujet. De plus, ces sources sont lacunaires, certains documents ayant été perdus. Il est donc difficile d'avoir une vue d'ensemble. Cependant, ces sources offrent déjà de nombreuses informations.

A ces sources écrites nous pouvons ajouter des sources iconographiques<sup>119</sup>. En articulant sources comptables et sources iconographiques, nous avons une vision plus nette de l'habillement de Madame du Barry. En effet, cela permet de mettre en images la consommation vestimentaire de la favorite. La comtesse du Barry a été représentée de nombreuses fois. Nous pouvons remarquer 15 tableaux de la comtesse du Barry utiles pour notre étude. Dix la représentent pendant sa faveur et ont été peints par six artistes différents. Quatre portraits ont été peints pendant sa disgrâce par deux artistes différents. Une seule œuvre du temps de sa faveur n'est pas un portrait mais une gravure représentant une scène de fête à Louveciennes en présence du roi<sup>120</sup>. Nous pouvons aussi compter deux bustes réalisés du temps de sa faveur, par un seul artiste. La plupart de ces œuvres étant conservées dans des musées, elles sont faciles d'accès. Cependant, plusieurs se trouvant actuellement dans des collections privées ont été plus difficiles à trouver, il a fallu pour cela rechercher dans les catalogues de ventes aux enchères les portraits de la comtesse<sup>121</sup>.

Madame du Barry a été portraiturée de nombreuses fois tout au long de sa vie. Ces tableaux nous donnent un aperçu de son apparence. Son peintre préféré du temps de sa faveur est François-

---

118 Disponible à cette adresse: <http://chateauversailles-recherche.fr/francais/ressources-documentaires/corpus-electroniques/sources-manuscrites/comptes-de-la-comtesse-du-barry>

119 Voir sources et bibliographie.

120 MOREAU le jeune, Jean-Michel, *Fête donnée à Louveciennes, le 2 Septembre 1771*, , 31,6 x 26,4 cm, dessin, Paris, musée du Louvres, D.A.G.

121 Par exemple celui-ci, VIGEE LEBRUN, Elisabeth, Suiveur, *Portrait présumé de la comtesse du Barry, huile sur toile, 68,5 x 57 cm* a été vendu par Christie's le 26-27 Octobre 2010 ou celui-ci, DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de femme*, huile sur toile, 81 x 64,5 cm a été vendu par Sotheby's le 24 Mars 2014.

Hubert Drouais (1727-1775), l'un des portraitistes les plus connus du règne de Louis XV. C'est lui qui représente la favorite du roi, il fait d'elle de nombreux portraits. Il commence même à la prendre pour modèle avant qu'elle ne devienne favorite. Il réalise entre 1768 et 1774 une quinzaine<sup>122</sup> de portraits de la comtesse du Barry en Flore (avec des variantes de poses et de tenues) dont plusieurs ont été conservés<sup>123</sup>. Le choix de Flore s'explique par la volonté de la comtesse du Barry d'incarner la jeunesse et la beauté. Ils sont des témoins importants de l'apparence de Madame du Barry au temps de sa faveur. La favorite se fait aussi représenter par Jean-Baptiste Greuze (1725-1805), peintre célèbre apprécié de la cour. Des sculpteurs ont représenté la comtesse du Barry et en particulier Augustin Pajou (1730-1809) qui était son sculpteur préféré (elle a d'ailleurs contribué à sa renommée). Il fait d'elle 5 bustes entre 1770 et 1773. La première version de 1770 est en terre cuite. Il fait ensuite un moulage afin de permettre à la manufacture de Sèvres de réaliser des bustes en biscuit<sup>124</sup>. Il réalise ensuite en 1773 une version en marbre<sup>125</sup>. La principale différence entre ces bustes est l'évolution de la coiffure. Avec la disgrâce et l'exil de la comtesse du Barry, il y a une rupture dans ses représentations. Le nombre d'artistes qui la prennent pour modèle diminue et ce sont les portraits de Madame Vigée Lebrun (1755-1842) qui symbolisent cette partie de la vie de Madame du Barry.

Les sources iconographiques sont précieuses. Elles permettent d'avoir une idée de l'apparence de la comtesse et de ses vêtements mais il ne faut pas oublier que ce sont des réalisations artistiques qui ne représentent pas la réalité mais sont une construction.

### 3) L'apport des sources imprimées

Plusieurs types de sources imprimées peuvent être associées à ces sources manuscrites et iconographiques et les compléter.

---

122 BLANC, Olivier, « La comtesse du Barry » dans BLANC Olivier, *Portraits de femmes, Artistes et modèles à l'époque de Marie-Antoinette*, Paris, éditions Didier Carpentier, 2006, 348 p., p.227-243.

123 DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 70,5 x 58 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon ; DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 71 x 59 cm, Washington D.C., Washington National Gallery ; DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1770, huile sur toile, 62 x 52 cm, Madrid, musée du Prado ; DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1773-1774, huile sur toile, 73 x 60 cm Versailles, château de Versailles et de Trianon ; DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1774, huile sur toile, 73 x 59 cm, Agen, musée des Beaux Arts d'Agen.

124 PAJOU, Augustin, d'après, *Buste de Madame du Barry*, 1771, 34 x 22 x 13 cm, biscuit de porcelaine tendre, manufacture de Sèvres, Sèvres, Cité de la céramique.

125 PAJOU, Augustin, *Buste de Madame du Barry*, 1773, 71 x 56 x 26 cm, marbre, sculpture, Paris, musée du Louvre.

Tout d'abord, les mémoires et journaux tenus par des contemporains de la comtesse du Barry sont des sources complémentaires importantes. Elles permettent d'apporter des témoignages de personnes ayant rencontré la comtesse, même brièvement ou qui, ayant vécu à la même époque peuvent apporter un éclairage sur les pratiques et la consommation de Madame du Barry.

Des membres de la noblesse française ayant vécu à la cour ont tenu des mémoires ou journaux. Des hommes comme le duc de Croÿ<sup>126</sup>, qui relate des événements contemporains, le comte Dufort de Cheverny<sup>127</sup> ou le comte d'Espinchal<sup>128</sup> qui eux ont un regard rétrospectif. Des femmes ont également écrit leurs mémoires à posteriori comme Madame de Genlis<sup>129</sup> ou la marquise de la Tour du Pin<sup>130</sup> qui relate des événements contemporains. Des étrangers, hommes et femmes, en visite en France ont raconté leur séjour dans leurs mémoires. La duchesse de Northumberland<sup>131</sup> a fait un séjour à Versailles à la fin du règne de Louis XV, ce qui lui permet de donner ses impressions sur la cour et de relater ses rencontres. L'ambassadeur d'Autriche Mercy d'Argenteau à travers sa correspondance avec l'impératrice Marie Thérèse<sup>132</sup> puis avec l'empereur Joseph II<sup>133</sup> nous donne des indications sur les événements prenant place à la cour de France. C'est le cas également du duc de Bedford<sup>134</sup> qui en faisant le grand tour s'est arrêté en France. John Adams<sup>135</sup> a été envoyé en mission à Paris et raconte ses impressions. Ils racontent ces événements au moment ils voyagent. Des personnes étrangères à la cour, témoins de leur époque décrivent la vie au XVIII<sup>e</sup> siècle avec un regard rétrospectif comme François Cognel<sup>136</sup>. La base de données des

---

126 CROÿ-SOLRE, Emmanuel de, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784). T. 1 / publié, d'après le ms. autographe conservé à la bibliothèque de l'Institut, avec introd., notes et index par le Vte de Grouchy et Paul Cottin*, 1921-1906, 590 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206380q>.

127 DUFORT DE CHEVERNY, Jean-Nicolas, comte de, *Mémoires. 1, La Cour de Louis XV / Dufort de Cheverny ; texte établi, présenté et annoté par Jean-Pierre Guicciardi*, 546 p., [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48122343.texteImage>.

128 ESPINCHAL, comte de, *Journal d'émigration publié d'après les manuscrits originaux*, Paris, Perrin, 1912, 559 p.

129 GENLIS Stéphanie Félicité du Crest, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 2007, 438 p.

130 LA TOUR DU PIN, Lucy de, *Journal d'une femme de cinquante ans : 1778-1815 ([Reprod.]) / Marquise de La Tour du Pin ; publ. par son arrière petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort*, 1913, 405 p. [Consulté le 12 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k467930>.

131 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND, *The Diaries of a Duchess. Extracts from the Diaries of the First Duchess of Northumberland (1716-1776)*. J. Greig, Londres, Hodder and Stoughton limited, 1926, 229 p.

132 MARIE-THERESE, MARIE-ANTOINETTE et MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau : avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. T. 2 / publiée avec une introduction et des notes par M. le chevalier Alfred d'Arneth,... et M. A. Geffroy,...*, 615 p. 1874. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200372g>.

133 MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, MARIE-ANTOINETTE, JOSEPH II, et al. *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz. 2. - 1891 / publ. par M. le chevalier Alfred d'Arneth,... et M. Jules Flammermont,...* 1891 1889, 566 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6219616p>.

134 BEDFORD, Francis Russell, duc de, *A Descriptive Journey through the Interior Parts of Germany and France, Including Paris, with Interesting and Amusing Anecdotes*. Londres : printed for G. Kearsley, 1786, p. 97-98

135 ADAMS, John, *The Adams Papers, Diary and Autobiography of John Adams*, L. H. Butterfield, Cambridge, Harvard University Press, 1961, 2 Volumes.

136 COGNEL, François , *La vie parisienne sous Louis XVI*, 1882, 146 p. [Consulté le 15 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6429180w>.



visiteurs de Versailles<sup>137</sup> créée par le Centre de Recherche du Château de Versailles a permis de trouver nombre de ces mémorialistes étrangers. Celle-ci recense tous les écrits de personnes ayant visité le château et les jardins entre le règne de Louis XIV et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Des sources imprimées sur la mode peuvent être intéressantes. Des professionnels ont tenu des journaux concernant leur travail. C'est le cas du marchand bijoutier Lazare Duvaux<sup>138</sup> et de la marchande de mode Madame Elofffe<sup>139</sup> qui a relaté par exemple les achats que lui a faits Marie-Antoinette. Certains racontent leurs souvenirs de personnages célèbres comme la peintre Madame Vigée Lebrun<sup>140</sup>, qui a portraituré la plupart des personnages importants de l'époque.

Certains professionnels ont écrit des ouvrages utiles pour notre étude en rapport avec leur métier. Par exemple Saint Aubin<sup>141</sup> a écrit un ouvrage sur l'art de broder et le tailleur Garsault<sup>142</sup> a fait de même. Le coiffeur de la comtesse du Barry Legros<sup>143</sup> a écrit un livre sur la meilleure façon de réaliser les coiffures à la mode. Certains ouvrages et dictionnaires écrient au XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent nous aider à définir et illustrer certains termes et concepts comme le dictionnaire de Furetière<sup>144</sup>.

Des sources éditées par des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle peuvent s'avérer utiles. C'est le cas de l'ouvrage de Welschinger<sup>145</sup> qui reproduit dans son ouvrage la liste des bijoux de la comtesse et plusieurs autres sources (dont des pièces du tribunal révolutionnaire).

Ces sources imprimées sont importantes car elles permettent d'apporter des témoignages utiles à notre étude. Mais ce ne sont pas des sources objectives, il s'agit du point de vue d'une

---

137 Base de données des visiteurs de Versailles disponible à l'adresse :

<http://chateauversailles-recherche.fr/francais/ressources-documentaires/bases-de-donnees-en-ligne/les-visiteurs-de-versailles>

138 DUVAUX, Lazare, *Livre-journal de Lazare Duvaux, marchand bijoutier ordinaire du roy, 1748-1758 : précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle... Tome 1* / [publié par M. Louis Courajod], 1873424 p. [Consulté le 12 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64389596>.

139 REISET, Gustave-Armand-Henri de et Madame ELOFFE, *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette / par le comte de Reiset,.... Livre-journal de madame Élofffe,....*, 1885, 1158 p., [Consulté le 30 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5038569>.

140 VIGÉE LEBRUN, Louise Elisabeth, *Souvenirs*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015, 516p.

141 SAINT-AUBIN, Charles-Germain de, *L'art du brodeur, par M. de Saint-Aubin*, 1770, [Consulté le 17 Mars 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1065586m>.

142 GARSULT, François-Alexandre-Pierre de, *Art du tailleur : contenant le tailleur d'habits d'hommes, les culottes de peau, le tailleur de corps de femmes & enfants, la couturière & la marchande de modes / par M. de Garsault*, 1769, 80 p. [Consulté le 14 Mars 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108876j>.

143 LEGROS, *L'art de la coëffure des dames françoises , avec des estampes, où sont représentées les têtes coëffées... Par le sieur Legros,....*, 1767, 226 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055806b>.

144 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts... ([Reprod.]) / par feu Messire Antoine Furetière,....*, 1690, 1070 p. [Consulté le 17 Mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.

145 WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry / documents inédits publiés par H. Welschinger*, 1881, 150 p. [Consulté le 25 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62860920>

personne. De plus, l'éloignement temporel avec lequel sont parfois rédigés ces témoignages ne permet pas de rapporter les faits avec exactitude.

Notre étude se trouve à la croisée de l'histoire de la cour, des femmes et en particulier des favorites et des apparences. Ainsi, ce travail a pour objectif d'étudier de quelle manière la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry est conforme aux normes curiales, répond à ses goûts personnels et dit son statut particulier. Tous les aspects de la consommation vestimentaire de la comtesse ont été étudiés, des sommes dépensées aux types de robes, couleurs ou tissus. Il convient d'étudier ces éléments en prenant en compte les spécificités de Madame du Barry : c'est une maîtresse royale, sa faveur dépend donc entièrement du roi et son statut fait d'elle un cas à part à la cour tout comme sa naissance très modeste fait d'elle un cas unique parmi les favorites royales. Même après la mort du roi, la comtesse reste à part. Elle ne fait plus partie de la cour mais elle a quitté son milieu d'origine. Il ne faut pas non plus oublier que la société curiale dans laquelle s'inscrit la consommation vestimentaire de la comtesse est extrêmement codifiée. La comtesse du Barry doit montrer son statut et les apparences sont un moyen très important d'y parvenir. La comtesse adopte-t-elle une consommation vestimentaire conforme aux critères de la cour ou développe-t-elle un style particulier reflétant sa position originale ? Comment cette consommation évolue-t-elle après la mort du roi ?

Deux temps peuvent être dégagés. D'abord, de 1768 à 1774, la comtesse du Barry est la favorite de Louis XV où elle fait partie de la cour. Il y a ensuite un deuxième temps, de 1774 à sa mort en 1793 où la comtesse du Barry mène la vie d'une aristocrate tout en étant exclue de la cour.

Ainsi, ce travail est construit autour de trois parties. La première est consacrée à l'étude des structures de la consommation. Le premier chapitre interroge le mode de vie de la comtesse du Barry : le fonctionnement de sa maison, qu'elle a du créer de toutes pièces en arrivant à la cour, ses dépenses et leur répartition ainsi que la place des dépenses vestimentaires. Le deuxième chapitre s'intéresse aux fournisseurs de la parure de la comtesse. Il s'agit de les identifier et d'identifier les métiers qu'ils exercent afin de comprendre quels types de fournisseurs la comtesse emploie et si il existe des traits communs.

La seconde partie s'attache à étudier la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry pendant sa faveur. Dans le chapitre 3 sont étudiés les différents habits portés à la cour. Les habits propres au cérémonial aulique portés lors des événements importants ainsi que toutes les autres tenues portées par la comtesse. Celles-ci méritent un examen afin de mettre en évidence l'habillement propre à la cour ainsi que les modes et goûts de la comtesse. Le chapitre 4 quant à lui

interroge la complexité de l'apparence d'une maîtresse royale à travers la parure de son visage et de ses cheveux, de ses accessoires ainsi que des tissus et couleurs qu'elle choisit. Le chapitre 5 est consacré aux cadeaux vestimentaires faits par la comtesse au roi mais également à d'autres personnes. Il convient d'étudier cette pratique qui éclaire sa position et son rôle de favorite.

La troisième partie se concentre sur la période qui suit la mort du roi. Madame du Barry a quitté la cour et mène une vie plus simple. Le chapitre 6 s'applique à montrer les changements de vie de la comtesse qui ont un impact sur sa consommation vestimentaire. Enfin, le chapitre 7 s'intéresse à la consommation vestimentaire de la comtesse à travers les différentes modes et les choix de la comtesse, qui permettent de l'éclairer.

## **PREMIERE PARTIE**

### **LES STRUCTURES DE LA CONSOMMATION**

## PREMIERE PARTIE

### LES STRUCTURES DE LA CONSOMMATION

Lorsque l'on étudie une consommation à travers des comptes, il convient de s'intéresser aux structures de cette consommation afin de mieux la comprendre. Les cadres aristocratiques : la maison, le besoin de magnificence qui clament l'appartenance d'une personne à la noblesse peuvent expliquer sa consommation. De plus, il s'agit ici d'un cas particulier car une favorite royale a un statut et des revenus spécifiques au sein de la noblesse qui influent sur sa consommation car elle doit l'afficher. En effet, c'est le roi qui lui fournit des revenus bien plus importants qu'elle ne pourrait avoir sans lui. Il lui permet de dépenser beaucoup dans tous les domaines, ce qui marque aux yeux des contemporains la faveur de la maîtresse. De plus, la favorite représente le roi. Elle illustre la capacité du souverain à imposer sa volonté à son entourage et donc elle incarne son pouvoir absolu<sup>146</sup>. La comtesse du Barry ne possède pas de revenus avant de devenir la maîtresse du roi. Les sommes qu'il lui accordent ne s'ajoutent donc pas à une fortune déjà existante, comme c'est le plus souvent le cas chez les maîtresses royales<sup>147</sup>. Le train de vie de la favorite est soutenu uniquement par le roi. Les dépenses de la comtesse n'en paraissent que plus extraordinaires et sa faveur plus éclatante. Cela lui permet de mener la vie d'une dame de la noblesse : constitution d'une maison et dépenses ostentatoires. La répartition des dépenses de la comtesse dans les différents domaines est intéressant tout comme la proportion importante des dépenses vestimentaires.

Les revenus de la favorite permettent de comprendre ses dépenses. C'est le cas également des professionnels qui vendent à la comtesse les éléments de son habillement. Les marchands et fournisseurs jouent un rôle important dans la consommation en procurant toujours de nouveaux objets à la noblesse et en cultivant son besoin de luxe et d'ostentation. Le choix de ses fournisseurs permet à la comtesse du Barry d'accentuer le prestige de sa consommation vestimentaire. En effet, certains marchands sont très connus et onéreux. Ainsi, Madame du Barry montre sa richesse qui l'autorise à dépenser des sommes extrêmement importantes. De plus, s'ils fournissent le roi, la famille royale et la haute noblesse, ils contribuent à insérer la favorite dans la noblesse et le monde curial. En choisissant ce type de fournisseurs, la comtesse est sûre d'acheter les plus beaux tissus et les dernières modes.

---

146 ZUM KOLK Caroline et WILSON- CHEVALIER Kathleen, *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 19.

147 LEROUX, Flavie, *Les maîtresses du roi...*, op. cit., p. 7.

# Chapitre 1

## Le poids des dépenses

La comtesse du Barry, en devenant la favorite du roi doit tenir son rang. Elle arrive à la cour, lieu de pouvoir extrêmement codifié et hiérarchisé autour d'un homme, le roi. Madame du Barry s'insère dans un milieu social qui lui est étranger, la noblesse dont elle adopte le mode de vie. Mais la place de maîtresse royale est tout à fait à part dans le monde curial. Comme le dit Flavie Leroux<sup>148</sup>, la maîtresse royale occupe une place à la fois centrale et socialement marginale. Elle n'a aucun titre légitime. Toute l'ambivalence de la position se pose entre son pouvoir apparent mais fictif et son pouvoir réel mais officieux. Ancienne modiste et prostituée, la position de Madame du Barry est encore plus délicate, car elle ne possède aucun rang par elle-même. Tous les éléments de son statut de dame de la noblesse doivent être mis en place au moment où Madame du Barry devient maîtresse royale. Sur injonction royale, elle est mariée par l'intermédiaire de Jean-Baptiste du Barry et obtient les fonds nécessaires pour se constituer une maison. Cela implique un grand nombre de dépenses. La comtesse semble avoir reçu entre 1768 et 1774 plus de 15 millions de Livres. Nous pouvons nous demander d'où la comtesse du Barry tire des revenus aussi importants et quelle est la part des libéralités du roi dans ceux-ci. De plus, étant donné le milieu social d'origine de la favorite et la position qu'elle occupe, en quoi ses dépenses reflètent-elles son statut ?

Nous nous intéresserons d'abord à la maison de Madame du Barry, ses modèles et sa composition. Ensuite, nous étudierons l'organisation financière de la comtesse à travers ses revenus et l'implication du souverain dans ceux-ci. Enfin, nous examinerons la répartition des dépenses de la favorite et le poids des apparences.

### **I. La maison d'une favorite**

La maison d'une dame de la cour doit correspondre aux critères nobiliaires, c'est-à-dire un train de vie ostentatoire constitué par une nombreuse domesticité organisée selon un modèle commun à l'ensemble de la société aristocratique. Nous pouvons nous demander en quoi consiste ce modèle, si la maison de la comtesse y correspond et si son statut de favorite rend sa maison originale parmi les maisons aristocratiques.

---

148 *Ibid.*

## A. Idéal et réalités de la maison aristocratique

La maison aristocratique répond à des normes, selon le modèle royal. En effet, la noblesse prend exemple sur le roi dans tous les domaines. Quelle est l'organisation de la maison du roi, de celle des membres de la noblesse et en particulier des dames seules ?

### 1) La maison du roi et de la haute noblesse

Comme l'expliquent Victor Battagion et Thierry Sarmant<sup>149</sup>, l'origine de la cour est la famille. Une famille politique puisque c'est en son sein que se transmet et s'exerce le pouvoir. Le cœur de la vie de cour est donc autour du souverain, son conjoint, ses enfants, ses parents proches ou éloignés. Ensuite vient la maison du roi. Une domesticité dont l'effectif croît avec la puissance du maître et qui tend à se subdiviser en services spécialisés ou à évoluer d'un rôle proprement curial vers des attributions politiques ou administratives<sup>150</sup>. Ainsi, le premier modèle des maisons aristocratiques est celle du roi. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il y a une première division en trois grands domaines : la maison civile, militaire et ecclésiastique<sup>151</sup>. La maison civile, qui sert de modèle aux maisons aristocratiques est elle-même divisée en trois grands domaines: la bouche, la chambre et l'écurie. Il y a ensuite des sous-catégories qui prennent en charge tous les aspects de la vie du roi et de la cour. Par exemple le service de la bouche du roi est divisé en sept départements (gobelet, cuisine-bouche, fruiterie...). Le nombre de domestiques attachés à la maison du roi varie au cours du temps mais il dépasse fréquemment 1000 personnes. Les sous-catégories de la maison du roi sont très nombreuses car elles prennent en charge tous les aspects de la vie du roi et de la cour. Par exemple, le service de la chambre et du cabinet du roi est chargé des appartements et de la sécurité du roi. Les menus plaisirs du roi quant-à-eux organisent les divertissements de la cour. Le garde-meuble royal a lui la charge de meubler et décorer les résidences royales<sup>152</sup>.

Les nobles organisent leur maison sur le modèle de celle du roi. Cela commence dès la famille royale. La maison de la reine, celle des enfants de France en sont des versions moins imposantes. Le comte de Provence, par exemple dispose de soixante-dix personnes à son service en 1772<sup>153</sup>. Plus un membre de la noblesse est riche et important, plus il a une maison imposante. Par exemple le duc de Choiseul a le plus souvent une cinquantaine de domestiques à son service. Dufort

149 BATTAGGION, Victor et SARMANT, Thierry (dir), *Histoire mondiale...*, op. cit., p. 11.

150 *Ibid.*

151 GUYOT, Joseph-Nicolas, *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité...*: ouvrage de plusieurs jurisconsultes et gens de lettres. 1788-1788, 4 vol. [Consulté le 25 mai 2020], Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k83103n>.

152 SOLNON, Jean-François, *La Cour de France...*, op. cit., p. 316.

153 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, Pierre et GORGUET-BALLESTEROS, Pascale, *Fastes de cour...*, op. cit., p.34.

de Cheverny<sup>154</sup>, lors de son mariage en 1755 compte douze domestiques<sup>155</sup>. Les maisons aristocratiques féminines sont généralement modestes car annexes de celles de leurs époux. Elles disposent d'une quinzaine de domestiques<sup>156</sup>. Il n'y a que lorsqu'elles sont séparées de leurs maris que les femmes disposent d'une maison à part entière. C'est le cas de la princesse de Conti<sup>157</sup> qui, à partir de 1776 a une quarantaine de domestiques dans son hôtel parisien. C'est le cas également de la duchesse de Bourbon<sup>158</sup> séparée depuis 1781 et qui a cinquante-cinq domestiques<sup>159</sup>. Elles ont alors une maison de la même ampleur que les hommes de la même qualité qu'elles. En effet, une femme doit avoir un nombre de domestiques proportionné à son rang (et donc en avoir davantage que des hommes de moindre noblesse). Les domestiques sont répartis dans les résidences de leur maître, autour d'un lieu principal. Par exemple la princesse de Conti a, en plus des domestiques de sa résidence parisienne six personnes dans son château de Triel et quatre à Versailles. Nous arrivons alors à une soixantaine de domestiques<sup>160</sup>.

## 2) La maison idéale

Plusieurs personnes ont écrit des ouvrages sur la composition idéale d'une maison aristocratique. C'est le cas de Nicolas Audiger, ancien chef d'office de maisons illustres comme celle d'Olympe Mancini<sup>161</sup>. Il a écrit un livre en 1692 intitulé *la maison réglée et l'art de diriger la maison*. Dans ce manuel d'économie domestique, il définit comment doit être idéalement composée la maison d'un membre de la noblesse en fonction de son rang, de sa fortune et de son sexe. Pour lui, un noble doit avoir une cinquantaine de domestiques « un intendant, un aumônier, un secrétaire, un écuyer, deux valets, un concierge ou tapissier, un maître d'hôtel, un officier d'office, un cuisinier, un garçon d'office, deux garçons de cuisine, deux pages, six ou quatre laquais, deux cochers, deux postillons, deux garçons de carrosse, quatre palefreniers et un suisse ou portier. »<sup>162</sup>. A ces domestiques, Audiger ajoute ceux qui restent spécifiquement attachés à un domaine et y restent toute l'année. Ce sont les recommandations pour un homme noble. Sa femme n'a qu'une extension réduite de cette maison. D'autres personnes comme des membres de la famille royale ont écrit sur

---

154 Jean-Nicolas Dufort de Saint-Leu, comte de Cheverny (1731-1802).

155 PETITFRÈRE, Claude, *L'Œil du maître: maîtres et serviteurs de l'époque classique au romantisme*, Paris, éditions Complexe, 2006, 278 p.

156 AUDIGER, Nicolas, *La Maison réglée, et l'art de diriger la maison*, 1692, 305 p.

157 Marie-Fortunée d'Este, princesse de Modène, comtesse de la Marche puis princesse de Conti (1731-1803).

158 Louise-Maire-Thérèse-Batilde d'Orléans, duchesse de Bourbon (1750-1822).

159 CHATENET CALYSTE Aurélie, *Une consommation aristocratique...*, op. cit., p. 41.

160 CHATENET CALYSTE A., *Une consommation aristocratique...*, op. cit. p. 42.

161 PETITFRÈRE, C., *L'Œil du maître...*, op. cit.

162 AUDIGER, Nicolas, *La Maison réglée...*, op. cit.



ce sujet. C'est le cas du duc d'Orléans qui a écrit un mémoire pour la conduite de sa maison<sup>163</sup>. L'organisation de la maison des membres de la noblesse est plus simple que celle du roi et de la famille royale. Ceux-ci sont servis par des commensaux qui ont un statut particulier à la cour. Toute leur maison est régie par un protocole très strict. Ce n'est pas le cas pour la plupart des nobles qui peuvent être servis par qui bon leur semblent et leur donner les gages appropriés. La noblesse a besoin d'une nombreuse domesticité car cela fait partie des dépenses somptuaires qui marquent leur rang et leur richesse. Plus une maison se rapproche de celle du roi et plus elle est prestigieuse. De plus, il est nécessaire d'avoir une nombreuse domesticité afin d'être en mesure de recevoir somptueusement ses invités. Les Bourbon-Penthièvre par exemple, qui deviennent la deuxième fortune du royaume au XVIII<sup>e</sup> siècle ont cent soixante-quatre domestiques en 1793<sup>164</sup>. C'est beaucoup plus que les recommandations d'Audiger et la plupart des maisons nobiliaires n'atteignent pas ce chiffre.

Ainsi, la maison est un élément important de l'identité aristocratique. Sur le modèle de celle du roi, elle permet de montrer son rang et sa richesse, que l'on soit un homme ou une femme.

## **B. La composition de la maison de la comtesse du Barry**

Madame du Barry intègre la noblesse. Elle doit ainsi se conformer aux usages de cette catégorie sociale afin d'être acceptée à la cour. Elle a besoin de former une maison qui lui permette de tenir son rang de favorite royale. L'on peut se demander si la maison de la comtesse suit les normes de l'aristocratie ou bien si elle traduit l'ambiguïté de son statut à la cour.

### **1) La maison d'une femme seule**

Madame du Barry est une femme seule. Elle est mariée mais n'a jamais vécu avec son époux. En effet, celui-ci vit en Gascogne, sa région natale<sup>165</sup>. Elle n'a donc jamais eu de maison en temps que femme mariée. Tout de suite, elle a eu besoin d'une domesticité pour elle seule. Son statut de favorite la place dans une situation délicate. Avant sa venue à la cour, la comtesse était une roturière. Elle avait quelques domestiques lorsqu'elle vivait avec Jean-Baptiste du Barry mais ce

---

163 *Ordre et règlements qui s'observent dans la maison de Monseigneur le duc d'Orléans pour la conduite de la Bouche donnés par M. de M\*\*\* premier maître d'hôtel et approuvés par S.A.S.*, Paris, S. G. Le Mercier, 1764.

164 MORIN, Christophe, « Habitation et abri » dans *Au service du château : L'architecture des communs en Île-de-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2008 [consulté le 03 mai 2021], disponible à l'adresse <<http://books.openedition.org/psorbonne/550>>

165 HUAS, Jeannine, *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 62.

n'est pas comparable à une maison aristocratique. En tant que maîtresse royale, elle se trouve au centre du pouvoir. N'ayant donc aucun statut social par elle-même, elle se trouve, par sa relation avec le roi être l'une des personnes les plus importantes de la cour. Ainsi, elle a besoin d'une maison digne des dames de la plus haute noblesse.

Tableau 1 : Les domestiques de la comtesse du Barry

Type de domestiques	Nombre
Valet de Chambre	8
Valet de pieds	8
Femme de chambre	2
cocher	2
postillon	3
pikeur	3
Porteur de chaise	2
laquais	5
Maître d'hôtel	1
cuisinier	1
Aide aux cuisines	1
Valet de garde-robe	2
Suisse	1
jardinier	2
Intendant	1

Nous pouvons observer sur le tableau n°1 les domestiques que la comtesse du Barry a au début de sa faveur (vers 1770). Elle a au total quarante-trois domestiques. Elle a en plus Zamor, son jeune serviteur indien et parfois un secrétaire, Monsieur Lafontaine<sup>166</sup>. La pratique d'avoir un serviteur non européen se développe au XVIII<sup>e</sup> siècle, en parallèle de la mode de l'exotisme<sup>167</sup>. Les dames de qualité comme Madame du Barry apprécient de se faire représenter avec un tel serviteur car par contraste, il accentue la blancheur de sa peau<sup>168</sup>. Cela correspond assez bien aux recommandations de Audiger qui affirme que l'idéal est d'avoir une cinquantaine de domestiques à

166 BNF, Ms 8157, 1772.

167 KOUFINKANA, Marcel, « Les esclaves noirs en France et la Révolution (1700-1794) » dans *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, N°18-19, 1992, Les idéaux de la Révolution Française chez les Maghrébins, p. 144-161., [consulté le 05 mai 2021], disponible à l'adresse : [www.persee.fr/doc/horma\\_0984-2616\\_1992\\_num\\_18\\_1\\_1129](http://www.persee.fr/doc/horma_0984-2616_1992_num_18_1_1129)

168 Voir image n°3.

son service. Cela montre son statut de favorite à la cour. De plus, cela correspond au nombre de serviteurs de la marquise de Pompadour qui en a cinquante-cinq à son hôtel des Réservoirs, à Versailles<sup>169</sup>. Cela est également conforme au nombre de domestiques de la princesse de Conti ou de la duchesse de Bourbon. Madame du Barry a donc une maison qui correspond à celles de dames de la haute noblesse séparées de leurs maris.

La plupart des domestiques de la comtesse du Barry se trouvent à Versailles. Dans les mémoires du tailleur Carlier, c'est là que les habits faits pour les domestiques de Madame du Barry sont envoyés<sup>170</sup>. Il y en a certains qui sont pour « le jardinier de Lucienne » ou « le suisse de Lucienne »<sup>171</sup>. Ce sont les deux seuls endroits dont il est fait mention : les domestiques de la maison de la favorite, qu'elle voit chaque jour sont logés à Versailles, non pas au château mais dans un hôtel particulier qu'elle possède rue de Paris<sup>172</sup>. Les domestiques restant à Louveciennes sont là pour l'entretenir. Il est en effet d'usage dans la noblesse d'avoir du personnel à demeure dans leurs différents domaines même si ils n'y résident pas afin de l'entretenir et le tenir prêt pour d'éventuels séjours. Toute la maison est dirigée par un intendant. Celui-ci est la personne la plus importante dans la maison. Il a un certain pouvoir car il administre les biens de son maître. Depuis 1772, l'intendant de la favorite est Montvallier. En 1777, Madame du Barry découvre que Montvallier l'a abondamment volée. Elle le renvoie après l'avoir traduit en justice et le remplace par Denis Morin, dont la fidélité lui vaut de finir guillotiné, le 4 Nivôse an II<sup>173</sup>.

## 2) La répartition

La maison aristocratique est organisée autour de trois secteurs toujours présents inspirés de ceux de la maison du roi. Le secteur de la bouche regroupe tous les domestiques attachés à la cuisine : cuisiniers, commis... Le deuxième secteur est celui de la chambre. Il regroupe les domestiques chargés de servir leur maître, dans la maison. Il y a ensuite le secteur de l'écurie qui regroupe les serviteurs chargés de prendre soin des chevaux et des équipages de la maison ainsi que les cochers. Il y a une hiérarchie stricte : chaque secteur est dirigé par un domestique qui commande tous les autres, dans un ordre bien défini.

---

169 BERLY, Cécile, *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p. 209.

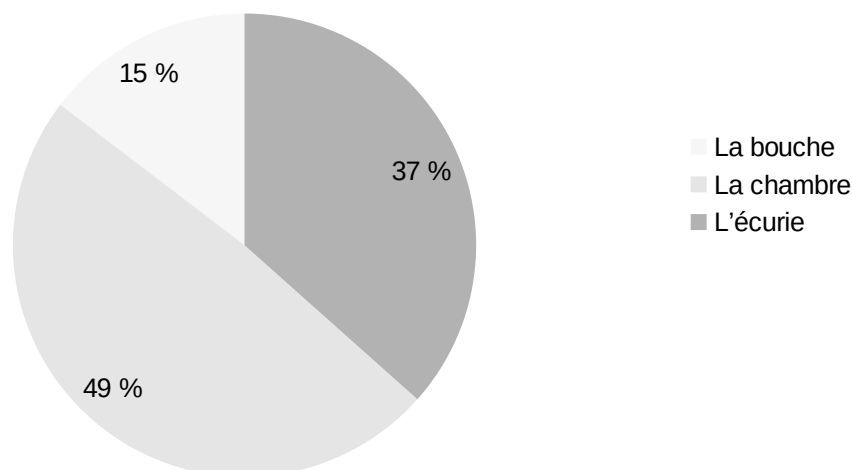
170 BNF, Ms 8157, 1773-1776.

171 BNF, Ms 8157, 1773.

172 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p. 207.

173 HUAS, J., *Madame du Barry...*, op. cit., p. 194 et 230.

Diagramme 1: Répartition des domestiques de la comtesse du Barry dans les différents secteurs de la maison



Comme nous pouvons le voir sur le diagramme n°1, les différents domaines ne sont pas équilibrés dans la maison de la favorite. Le moins bien représenté est la bouche. Celle-ci ne correspond qu'à 15 % des serviteurs de Madame du Barry. Cela est assez logique car elle prend la plupart de ses repas en compagnie du roi et c'est donc le service de la bouche du roi qui s'occupe de la cuisine. Pour ses seuls besoins elle n'a pas besoin d'un secteur de la bouche très important. De plus, s'ils ne suffisent pas lors d'invitations, la comtesse peut engager des serviteurs en plus. Les deux autres secteurs sont beaucoup plus importants. L'écurie compose 37 % des serviteurs de la comtesse. C'est un chiffre important qui s'explique par l'importance de moyens de transports luxueux en terme de représentation. En effet, il est très important d'être reconnu lorsque l'on passe dans son équipage et d'être entouré par de nombreux domestiques. C'est un élément très important qui montre le rang et la richesse d'une personne. Le dernier secteur, celui de la chambre est le plus important. Il correspond à 49 % des domestiques de la comtesse du Barry. Il s'agit des serviteurs qui servent la comtesse dans son hôtel particulier et reçoivent les visiteurs. De plus, ce sont eux qui prennent soin de la résidence de la comtesse et l'aident à se préparer. Ils sont donc d'une importance capitale. Les proportions des domestiques de Madame du Barry sont assez communes parmi les maisons aristocratiques<sup>174</sup>.

Ainsi, la comtesse du Barry a une maison importante, dans la lignée de celles des membres de la noblesse. La maison de la favorite est caractérisée par le fait qu'il s'agit d'une domesticité pour une femme seule, qui correspond à celles des grandes dames de la cour séparées de leurs maris.

174 MORIN, C., « Habitation et abri »..., *op. cit.*

La comtesse du Barry se constitue une maison, signe d'appartenance à la noblesse. Elle la constitue sur le modèle de celles du roi et des Grands ainsi que des grandes dames seules. La maison de la favorite correspond tout à fait à la description de la maison idéale d'Audiger. En effet, elle emploie près d'une cinquantaine de personnes répartis dans les différents secteurs.

## **II. Organisation financière**

L'organisation financière de la comtesse du Barry est particulière. En effet, elle ne possède ni statut social ni fortune par elle-même, ce qui n'est pas courant chez une maîtresse royale. Le roi prend alors une grande part dans les revenus de la comtesse afin de lui permettre de soutenir son nouveau rang à la cour. Nous pouvons nous demander quels sont les revenus de la comtesse du Barry, à quel point le roi y est impliqué et en quoi ils changent à sa mort.

### **A. Les revenus**

Madame du Barry, en devenant la maîtresse du roi a besoin de revenus conséquents. Elle dispose de différentes ressources qui lui sont assurées à partir de son mariage. Quels sont ses revenus aux différentes périodes de sa vie et comment évoluent-ils ?

#### **1) Les sources de revenus lors du contrat de mariage**

Les premiers revenus de la favorite lui sont assurés par son mariage. Le contrat de mariage<sup>175</sup>, signé le 23 Juillet 1768 stipule que Madame du Barry possède la somme de 30 000 Livres composée de biens meubles. Plus précisément, la comtesse dispose d'« un collier de diamants fins, une aigrette et une paire de boucles d'oreilles en girandoles, trente robes et jupons en soie, des dentelles, six douzaines de chemises fines en toile de Hollande, douze déshabillés en soie, deux dizaines de corsets, huit chaises, quatre fauteuils, deux rideaux et un lit complet ». Ils sont probablement offerts par le roi, en guise de dot car il est impossible qu'elle ait possédé tant de biens avant de devenir maîtresse royale. En cela, sa situation est très différente de celle de Madame de Pompadour. En effet, celle-ci vient d'une famille bourgeoise possédant une certaine fortune. La

---

175 AN, MC/XCIX/MC/RS//1555, Acte de mariage de Jeanne Gomard de Vaubernier et de Guillaume du Barry, 23 Juillet 1768.

marquise reçoit une dot de 120 000 Livres lors de son mariage<sup>176</sup>. Guillaume du Barry<sup>177</sup>, le marié assure à son épouse « 1000 Livres de rente en douaire préfixe dont le fond au denier demeurera propre aux enfants à naître dudit mariage »<sup>178</sup>. Madame du Barry est chargée seule de toute la gestion de la maisonnée, comme il est stipulé très clairement dans le contrat de mariage. Son époux doit lui payer la « somme de 6000 Livres de pension pour tenir lieu de sa moitié dans les dépenses et entretien du ménage, par chaque année de six en six mois et toujours d'avance, en sorte que les six premiers mois seront exigibles le lendemain de la célébration dudit mariage »<sup>179</sup>. Le mariage est célébré le 1<sup>er</sup> septembre 1768. Même si le roi n'apparaît pas dans le contrat de mariage, c'est lui qui assure à Madame du Barry ses premiers revenus. Il lui offre sa dot et fait en sorte que le contrat de mariage lui soit avantageux. C'est probablement lui qui paye tout, y compris la pension que Guillaume du Barry doit à sa femme. En effet, les du Barry acceptent de s'allier à la favorite car ils espèrent en retirer des avantages financiers et de carrière. Le roi les a probablement récompensés à ce moment-là tout comme la comtesse qui les entretient ensuite toute sa vie.

## 2) Les revenus d'une favorite

Lorsque après sa présentation à la cour le 22 avril 1769, Madame du Barry devient la favorite officielle du roi, il lui assure certains revenus. En juillet 1769, le roi offre à la comtesse la jouissance d'un domaine de la couronne, le château de Lucienne, maintenant appelé Louvecienne, proche de la machine de Marly. Cela permet à la favorite de posséder, comme tous les membres de la cour, un domaine où séjourner et organiser des fêtes. A la fin de l'année, le roi lui offre en guise d'étrennes la jouissance des « loges de Nantes », c'est à dire les « revenus fournis par les boutiques, baraques, celliers, apprentis et jardins » établis tout au long du rempart sud-ouest de la ville et montant annuellement à plusieurs milliers de livres (environ 15 000 Livres par an)<sup>180</sup>. Il lui octroie également 150 000 Livres de rentes viagères sur la Ville de Paris<sup>181</sup>. Le roi consent à sa maîtresse une rente dont le montant a varié suivant les années. Grâce aux livres de comptes de la comtesse du Barry<sup>182</sup>, nous savons que les libéralités que lui a accordées Louis XV se sont élevées de 1768 à mars 1771 à 200 000 Livres par mois ; elles sont passées à 250 000 Livres pendant deux mois pour atteindre 300 000 Livres, de juillet 1771 jusqu'à la mort du roi en 1774. Le total des revenus de la comtesse sur les cinq ans pendant lesquels elle fut favorite semble avoir dépassé les 15 millions de

176 GALLET, Danielle, *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*, 302p.

177 Guillaume du Barry, comte du Barry (1732-1811).

178 AN, XCIX/MC/RS//1555, 23 Juillet 1768.

179 AN, XCIX/MC/RS//1555, 23 Juillet 1768.

180 AMN, DD14, Jouissance des loges de Nantes accordée à Madame du Barry, 23 décembre 1769.

181 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 194.

182 BNF, Ms 8158, 1768-1771.

livres. C'est une somme extraordinaire. Peu de personnes, même parmi la haute noblesse avaient des revenus aussi énormes. En effet, d'après Guy Chausinand-Nogaret, la noblesse peut être répartie en cinq groupes de revenus. 250 familles ont un revenu annuel supérieur ou égal à 50 000 Livres seulement. 3 500 familles ont un revenu compris entre 10 000 et 50 000 Livres. 7000 familles ont un revenu compris entre 4000 et 10 000 Livres. 11 000 familles ont un revenu entre 1000 et 4000 Livres. Et enfin, 5000 familles ont des revenus inférieurs à 1000 Livres<sup>183</sup>. Donc la comtesse du Barry reçoit plus en un mois que la plupart des familles nobles. Même si l'on compare Madame du Barry à la précédente maîtresse de Louis XV, ses revenus sont énormes. Contrairement à Madame du Barry, la marquise de Pompadour reçoit peu du roi. Il est beaucoup moins généreux avec elle. Il lui consent une rente de 2400 Livres par mois en 1745, en 1746, cette rente passe à 7200 Livres. A cela, il faut ajouter les étrennes de 50 000 Livres qui au bout de quelques années, passent à 24 000 Livres. Dès 1750, la pension accordée à la marquise passe à 4000 Livres par mois et certaines années, seulement à 3000 Livres. 1748 est l'année où elle touche le plus d'argent : 205 600 Livres<sup>184</sup>. Ces sommes paraissent plus raisonnables que celles touchées par Madame du Barry. Elles sont plus proches des revenus d'une famille noble. Peut-être le roi consent-il des sommes plus importantes à la comtesse car la situation de la France s'est améliorée en comparaison du temps de Madame de Pompadour ? La France est en paix, les dépenses liées à la guerre ont diminué. En plus de ses revenus, la comtesse du Barry se constitue un capitale de précaution composé de bijoux et d'objets d'art qu'elle peut vendre si elle se trouve dans la gêne. C'est ce que fait la marquise de Pompadour. A partir de 1751, elle commence à vendre ses bijoux (donnés par le roi ou achetés par elle) pour maintenir son train de vie<sup>185</sup>.

### 3) Les revenus après la mort du roi

Le roi meurt à Versailles le 10 mai 1774. La comtesse est alors dans une fâcheuse posture financière. Elle a de nombreuses dettes et ne peut pas les payer car ses revenus ont été suspendus. Elle est enfermée au couvent sans pouvoir faire face à ses dépenses. Elle doit alors se résoudre à vendre des œuvres d'art et à emprunter de l'argent. La comtesse vend certains de ses biens afin de régler ses dépenses sur le conseil de Buffault (son homme d'affaire), de Maître Le Pot d'Auteuil (son notaire) et de Montvallier (son intendant). Le 22 septembre 1774, par l'intermédiaire du joaillier Auber, elle vend pour 450 000 Livres payables à raison de 50 000 Livres tous les six mois,

---

183 CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle, de la féodalité aux Lumières*, Paris, Hachette, 1976, 239p.

184 GALLET, D., *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*

185 JONES Colin et SALMON Xavier (sous la dir. de), *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*, p.121.

sa grande parure de diamants « composée de la pièce de corps, des épauettes, des quatre tailles et du nœud appelé troussequeue ». Elle vend également une autre parure de rubis et de diamants pour la somme de 150 000 Livres<sup>186</sup>. C'est courant à l'époque de vendre ses bijoux lorsque l'on se retrouve dans la gêne. Ils sont même achetés en prévision de ces moments. De plus, elle vend son hôtel particulier de Versailles au comte de Provence, pour 220 000 Livres le 23 octobre 1776<sup>187</sup>. Elle emprunte également de l'argent. Par exemple, le duc d'Aiguillon lui prête 200 000 Livres pour l'acquisition du château de Saint-Vrain<sup>188</sup>. Mais Madame du Barry ne perd ses sources de revenus que temporairement. Elles lui sont rendues ultérieurement par Louis XVI. Il lui laisse les revenus des loges de Nantes et les 150 000 Livres de rente sur l'hôtel de ville de Paris. De plus, la pension de 50 000 Livres qu'elle recevait depuis 1770 est transformée en capital d'un million deux cent cinquante mille livres. La comtesse cède son revenu sur les loges de Nantes à cette ville en 1784 pour 200 000 Livres<sup>189</sup>, « remboursable à raison de 15 000 livres par an, à commencer de la fin de 1785, le dernier paiement sera de 20 000 Livres avec les intérêts de ce prix sur le pied de 6 % ». Cette vente est due au fait que Louis XVI souhaite que la ville se développe et lui fait don des baraques et boutiques. La comtesse doit donc renoncer à ce revenu. La comtesse perd donc une partie de ses revenus. Après une période financièrement difficile, les revenus de la comtesse se stabilisent. Ils ne sont plus aussi impressionnants que du temps de sa faveur mais ils restent très confortables. De plus, le duc de Brissac<sup>190</sup>, amant de la comtesse dans les années 1780 contribue à ses revenus. Sa fortune considérable lui permet de couvrir Madame du Barry de cadeaux. Il lui laisse également un important legs testamentaire. Il lui laisse le choix entre entre 3 legs : 24 000 Livres de rentes viagères, la jouissance de certaines de ses terres ou encore 300 000 Livres<sup>191</sup>. C'est une somme très importante qui permet à l'ancienne favorite de considérer sereinement l'avenir. La mort du roi ne change rien à la situation matrimoniale de la comtesse. Elle est toujours séparée de son mari. Elle lui verse parfois de l'argent, comme elle le fait avec toute sa famille<sup>192</sup>. En revanche, elle ne le revoit pas et il n'a aucune part dans l'administration de ses biens.

Ainsi, la comtesse du Barry peut compter sur d'importants revenus assurés par le roi Louis XV. Pendant sa faveur, elle reçoit des sommes absolument considérables qui lui permettent un train

---

186 AN, 01/416, Acte de vente, 1774.

187 AN, MC/ET/LIII/520, Acte de vente, 23 octobre 1776.

188 Le château de Saint-Vrain se situe entre Arpajon et la Ferté-Alais, à 34 km au Sud de Paris.

189 AMN, DD14, 23 décembre 1769.

190 Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac, duc de Brissac (1734-1792).

191 JOUBERT, Jean-Claude, « Testament et Codiciles de Louis-Hercule-Thimoléon de Cossé duc de Brissac (1734-1792) », *Anjou Historique*, 1921, Tome 1.

192 AN, MC/ET/XLVIII/336, Obligation de Jeanne Gomard de Vaubernier, épouse séparée de corps et d'habitation, de haut et puissant seigneur Guillaume comte du Barry, à Luciennes, à Mrs Vandenyver père et fils, banquiers, rue Vivienne, paroisse Saint-Eustache, 23 décembre 1789.



de vie très luxueux. Après la mort du roi et un moment difficile, les finances de la comtesse se stabilisent grâce à la mansuétude de Louis XVI. Madame du Barry jouit alors d'une fortune importante qui lui permet de mener une vie agréable dans ses différentes résidences.

## **B. Des finances indépendantes mais sous la protection du roi**

La comtesse du Barry a des revenus considérables qui lui permettent un train de vie aristocratique. L'on peut remarquer la présence du roi dans les finances de la comtesse. De plus, elle a la charge de ses finances bien qu'elle soit mariée. C'est le banquier Beaujon, son homme d'affaires Buffault et son notaire Maître le Pot d'Auteuil qui gèrent ses finances. Quelle est la situation matrimoniale de la comtesse, comment influence-t-elle ses finances et de quelle manière le roi intervient-il ?

### **1) Une épouse séparée**

Madame du Barry et son époux Guillaume sont séparés de biens dès le début de leur mariage. Cela est mentionné dans leur contrat de mariage, dans l'article 1<sup>193</sup>. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette pratique se développe, en particulier dans les milieux aristocratiques afin de protéger les biens de l'épouse. Cela aboutit, au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'élaboration d'un droit matrimonial diffusé dans de nombreux traités et répertoires de jurisprudence<sup>194</sup>. Madame du Barry n'a jamais vécu avec son époux. Juste après le mariage, il est retourné à Toulouse et ne fait que de brefs séjours à Paris sans rencontrer la comtesse. Même après la mort du roi, il ne revoit pas son épouse, la situation n'a en rien changé. Ainsi, il est décidé avant même que le mariage ait lieu que les époux n'ont pas de communauté de biens. Il est d'ailleurs spécifié dans le contrat de mariage que cela va à l'encontre de la coutume de la ville de Paris<sup>195</sup>. Elle peut administrer seule ses biens, sans que son mari prenne aucune part à la gestion de ses affaires. La séparation de biens n'entraîne pas nécessairement la séparation de corps. Cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est assez courant que les époux prennent des résidences séparées et ne vivent plus ensemble<sup>196</sup>. Le mariage de Guillaume et Jeanne du Barry est un mariage blanc, uniquement célébré pour permettre au roi de présenter la comtesse à la cour et de

---

193 AN, XCIX/MC/RS//1555, 23 Juillet 1768.

194 GUYOT, Joseph-Nicolas (ed). *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale*. T39 / , ouvrage de plusieurs jurisconsultes, publié... par M. G\*\*\*\*, ... 1775, 558p., p.169-253. [Consulté le 9 juin 2021]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k426203p>.

195 AN, XCIX/MC/RS//1555, 23 Juillet 1768.

196 LANDELLE, Marie, *La séparation de biens dans la haute société parisienne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1730-1761)*, position de thèse, [consulté le 20 juin 2020], disponible à l'adresse: <http://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/separation-biens-haute-societe-parisienne-au-milieu-du-xviiiie-siecle-1730-1761>

faire d'elle sa favorite officielle. Un tel arrangement a pour but de permettre que tout ce que le roi peut donner à sa maîtresse reste sa seule propriété. Tout l'argent, les bijoux, les objets que Madame du Barry peut accumuler pendant sa faveur restent à son seul usage. Son époux n'a aucun droit dessus. La contrepartie est que Madame du Barry est seule chargée de sa maison. Elle doit gérer ses finances et donc ses dépenses et l'entretien de sa maison seule. Ainsi, la séparation n'est pas ce qui dérange les contemporains dans la situation de la favorite. Le fait que les époux soient séparés n'a rien d'inhabituel. C'est le cas de nombreux couples de la noblesse qui mènent leur vie chacun de leur côté et ont des amants. C'est une situation acceptée et assez fréquente à la cour au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>197</sup>. Madame du Barry s'inscrit ainsi dans les mœurs et pratiques de la cour.

## 2) Des finances sous la protection du roi

La comtesse du Barry doit toute sa fortune au roi. En effet, la pension qu'elle perçoit est une grâce royale, elle est considérée comme une marque de la libéralité et de la puissance du prince<sup>198</sup>. C'est le banquier Beaujon<sup>199</sup> qui est chargé de la pension de 200 000 à 300 000 Livres que Madame du Barry perçoit chaque mois pendant sa faveur. Malgré ces revenus très importants, la comtesse dépense souvent plus qu'elle ne peut. Lorsque c'est le cas, les mémoires sont transmis, comme nous pouvons le voir dans les comptes<sup>200</sup> au banquier Beaujon. Jean Nicolas Beaujon, financier bordelais passe pour avoir été l'un des hommes les plus riches de son temps (il lègue près de 4 millions de Livres à sa mort)<sup>201</sup>. C'est un homme en vue à la cour qui a épousé la fille de Bontemps, premier valet de chambre de Louis XV. Il est banquier de la cour, directeur de la caisse d'escompte en 1767 (banque des financiers du roi) et conseiller d'État à partir de 1769 (homme de confiance du roi)<sup>202</sup>. Le rôle du banquier de la cour, membre de droit du conseil des Finances est de remettre leurs appointements aux ambassadeurs et princes étrangers. En réalité, il négocie les assignations délivrées à l'avance sur les différentes recettes du royaume. Comme il n'existe pas de banque d'État, c'est un particulier qui gère cet argent sur son compte personnel (il avance au Trésor Royal de l'argent)<sup>203</sup>. Ainsi, non seulement la favorite perçoit des revenus que lui assure le roi mais si ce n'est pas suffisant, le banquier qui gère les finances du royaume règle directement ses factures. Il

---

197 BLANC, Olivier, *L'amour à Paris au temps de Louis XVI*, Paris, Perrin, 2002, 360p.

198 CARRE, Benoît, « Femmes, pensions et autres grâces royales à la cour de Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans ZUM KOLK Caroline et WILSON-CHEVALIER Kathleen, *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 163-182., p. 168.

199 Jean-Nicolas Beaujon (1718-1786).

200 BNF, Ms 8157, 1770.

201 MARZAGALLI, Silvia et BONIN, Hubert, *Négoce, ports et océans, XVIe-XXe siècles*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2000, 456 p., p. 26.

202 *Ibid.*, p. 25.

203 *Ibid.*, p. 25.

est alors stipulé dans les comptes que le fournisseur a reçu la somme « par les mains de M<sup>r</sup> de Beaujon »<sup>204</sup>. Les finances accordées à la maîtresse sont une façon de manifester sa relation privilégiée avec le souverain et donc sa place à la cour. Les dépenses et le train de vie somptueux de la favorite sont une stratégie qui permet de ne pas heurter de front l'ordre curial mais de suggérer, par le rythme de la consommation et l'excès des pièces arborées, que la maîtresse se place, au moins par l'apparat au dessus de son rang : sa consommation somptuaire dépasse le train que sa fortune lui permet ordinairement d'entretenir<sup>205</sup>. Dans le cas de Madame du Barry, sa faveur est d'autant plus éclatante qu'elle ne possède ni rang ni fortune.

### 3) Une favorite endettée

En devenant maîtresse royale, Madame du Barry s'insère dans le monde curial et donc dans le système économique de la noblesse. Or, tout le système financier de la noblesse repose sur les dettes. Pour Jonathan Powis<sup>206</sup>, l'endettement est moins un signe de déclin qu'un signe de vitalité. Dans le pire des cas, le noble se défait d'une terre ou d'un hôtel. Et en dernier ressort, il peut compter sur l'aide royale. Dans le cas de Madame du Barry, elle ne possède pas de patrimoine qui lui permette de payer ses dettes. En revanche, elle peut compter sur sa faveur : le banquier Beaujon paye les factures si la comtesse ne peut le faire. Il faut concevoir l'endettement, lié à la facilité du crédit, comme un mode particulier de circulation de l'argent, dans un pays où, en l'absence de véritables institutions de crédit et de marché financier spécialisé, le rassemblement de capitaux reste compliqué. L'argent circule non seulement entre l'aristocratie, consommatrice, et la bourgeoisie, épargnante, via les notaires et les gros marchands parisiens, mais aussi à l'intérieur de la noblesse<sup>207</sup>. De plus, la noblesse n'est pas la seule à avoir recours au crédit. Les marchands eux-mêmes paient à crédit leurs fournisseurs en attendant que leurs clients règlent leurs dettes. Il s'agit donc d'un endettement à plusieurs échelles. Il résulte de cette situation des relations conflictuelles entre la noblesse et les marchands. Le marchand n'est pas la victime du courtisan, le courtisan lui-même est la victime de la mode. Ils se livrent une guerre d'usure pour payer ou non. Le courtisan discute le montant du mémoire, ou même le nie. Le fournisseur réplique par la revendication, la supplication, l'attaque judiciaire<sup>208</sup>. Par exemple, Madame du Barry a commandé plusieurs bustes la représentant<sup>209</sup> à la manufacture royale de Sèvres, sur le modèle du buste présenté par Pajou au

204 BNF, Ms 8157, 1771.

205 LEROUX, Flavie, « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK, C. et WILSON-CHEVALIER, K., *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 303-319., p. 303.

206 POWIS, Jonathan, *Aristocracy*, Oxford, UK, New York, USA, Blackwell Publishers, 1984, 110 p.

207 *Ibid.*

208 *Ibid.*

209 BNF, Ms 8158, 1772.

salon. La comtesse refuse de payer le prix demandé (plusieurs centaines de Livres) et ne souhaite payer qu'une dizaine de Livres car c'est le prix demandé pour un biscuit fait en série. Hors, il s'agit ici d'une commande spéciale. Mais c'est la comtesse qui a le dernier mot. De ce fait, les marchands pour éviter le déficit majorent leurs prix. Les achats sont réglés avec des retards considérables, ce qui explique les sommes<sup>210</sup>. Les dettes de la comtesse du Barry sont importantes malgré ses revenus exceptionnels. Lors de la mort du roi, elle avait plus d'un million de Livres de dettes. En comparaison, la marquise de Pompadour avait 1 700 000 Livres de dettes à sa mort<sup>211</sup>. Seulement, la comtesse n'est restée à la cour que cinq ans alors que la marquise y a vécu pendant dix-neuf ans. Proportionnellement, la comtesse du Barry a plus de dettes. L'on peut voir dans les comptes de la favorite les « bordereau[x] de l'emploi » des 200 000 puis 300 000 Livres que reçoit la comtesse chaque mois. Il s'agit de relevés énumérant les sommes payées aux marchands et artistes employés par la favorite. Madame du Barry ne perçoit quasiment rien de cet argent chaque mois car il est déjà dû à des fournisseurs. Par exemple sur les 300 000 Livres du mois de Janvier 1772<sup>212</sup>, la comtesse du Barry n'a reçu que 4 107 Livres et 18 Sous. Le reste a été employé par Beaujon pour payer les dettes de la favorite. Elle prie le banquier de « faire remettre à Maître Le Pot d'Auteuil [s]on notaire »<sup>213</sup> ce qu'il reste de la somme. Comme tous les membres de la noblesse, Madame du Barry honore ses dettes avec beaucoup de retard. Nous avons l'exemple de monsieur Berline, coiffeur de la comtesse qui envoie une lettre à la favorite car après plusieurs mois, il n'a toujours pas été payé<sup>214</sup>. Certaines dettes sont même payées seulement après sa mort, lors de sa succession.

Ainsi, les finances de la comtesse du Barry sont caractérisées par plusieurs éléments. L'indépendance de la favorite vis-à-vis de son mari, la protection du roi qui lui permet d'avoir un train de vie somptueux et un fort endettement, caractéristique de la noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Madame du Barry a des revenus extrêmement importants à l'époque de sa faveur, grâce au souverain. Elle perçoit plus que la précédente favorite du roi et que la plupart des membres de la noblesse. Cependant, elle est endettée et se trouve à court d'argent à la mort du roi. La vente de bijoux et objets d'art lui permet de payer ses créanciers. Elle retrouve ensuite une partie de ses revenus, ce qui fait d'elle une femme riche libre d'avoir un train de vie agréable et luxueux.

---

210 COQUERY, N., *L'hôtel aristocratique: le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 445 p., p. 149.

211 GALLET, Danielle, *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*, p. 280.

212 BNF, Ms 8158, 1770.

213 BNF, Ms 8158, 1770.

214 INHA, Bibliothèque Doucet, Autographe 48,3, Papiers de la comtesse du Barry, 1769.

### **III. Le système des dépenses : le poids des apparences**

Les revenus de Madame du Barry sont très importants mais ses dépenses le sont tout autant voire même plus. En effet, elle doit entretenir sa maison et faire des dépenses somptuaires afin de montrer son statut de favorite royale et entretenir l'image qu'elle s'est créée. La place des dépenses liées aux apparences est donc capitale. Nous pouvons nous demander comment les dépenses de la favorite sont réparties et quel est le poids des dépenses vestimentaires dans celles-ci.

#### **A. Répartition des dépenses**

Madame du Barry, en tant que membre de la cour et maîtresse royale doit avoir un train de vie luxueux. Tout ce qu'elle possède doit montrer la faveur éclatante dont elle est l'objet. De plus, son statut particulier de favorite la met dans la position de faire bénéficier sa famille de sa faveur. De quelle façon ces différentes dépenses se répartissent-elles ?

##### **1) Les dépenses de la comtesse du Barry**

Madame du Barry fait beaucoup de dépenses. Il y a des documents qui détaillent la façon dont elle dispose de sa rente mensuelle<sup>215</sup>. Sur les 300 000 Livres de janvier 1772 Madame du Barry paye 80 000 Livres à ses fournisseurs pour son habillement<sup>216</sup>. Elle règle 105 000 Livres à ses joailliers et bijoutiers et règle 11 883 Livres à des artistes<sup>217</sup>. 20 000 Livres sont payées pour des travaux faits à Louveciennes<sup>218</sup>. Cependant, ces documents ne mentionnent pas les dépenses quotidiennes. Un document daté de 1773, l'« Etat des payments par Maître Le Pot d'Auteuil en l'acquit de Madame la comtesse du Barry »<sup>219</sup> permet de mieux comprendre les dépenses de la comtesse. Il y est indiqué tous les règlements effectués à diverses personnes, de la bouchère veuve Lemoine au peintre Drouais<sup>220</sup> pour l'année 1773. Comme nous pouvons le voir sur le diagramme n°2, les dépenses les plus importantes effectuées par la comtesse sont liées à la parure. Les bijoux et vêtements représentent à eux deux plus de 40 % des règlements effectués par la favorite. Nous pouvons ensuite trouver les dépenses pour les œuvres d'art représentant 11 % des règlements. Madame du Barry paye alors tous les artistes, peintres et sculpteurs qui ont exécuté des œuvres pour

---

215 BNF, Ms 8158, 1772.

216 *Ibid.*

217 *Ibid.*

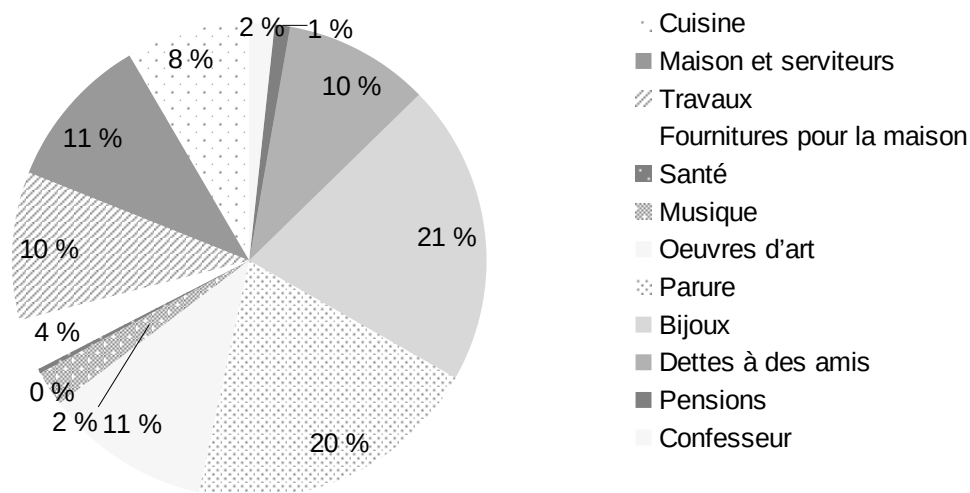
218 *Ibid.*

219 AN, AB/XIX/3948, Comptes et pièces de caisse de la comtesse du Barry, 1773.

220 François-Hubert Drouais (1727-1775), peintre.

elles tels que Drouais, Vien<sup>221</sup> ou encore Pajou<sup>222</sup>. Viennent ensuite les dépenses pour la maison et les serviteurs représentant 11 % des règlements (légèrement moins que les œuvres d'art). Il s'agit des salaires de tous les domestiques et des personnes liées au bon fonctionnement de la maison. La comtesse règle par exemple 1983 Livres à la femme de charge de Louveciennes, Madame Mahault. Sont également mentionnés les règlements pour des travaux faits surtout à Louveciennes mais aussi à Versailles et Fontainebleau. Ce sont des travaux de menuiserie, dorure ou encore de serrurerie. Ils représentent 10 % des dépenses de la favorite. Nous trouvons ensuite les règlements de dettes contractées auprès de membres de la noblesse comme le duc de la Vallière<sup>223</sup> (5184 Livres) et le marquis de Genlis<sup>224</sup> (1920 Livres). Les dépenses les plus importantes après les travaux sont celles de la cuisine (8%). La comtesse paye par exemple près de 5000 Livres à la bouchère et près de 2000 Livres au sommelier. Nous pouvons ensuite trouver les achats de fournitures pour la maison représentant 4 % des règlements. Il s'agit par exemple de plats en faïence (400 Livres) ou de selles pour les chevaux (60 Livres). On observe les dépenses liées à la musique : maître de clavecin et musiciens (2%). Au même niveau de dépenses (2%) se trouvent les règlements au confesseur de la comtesse du Barry, l'abbé Dubois (5000 Livres). Ensuite se trouvent les règlements de pension (1%) pour par exemple le vicomte du Barry<sup>225</sup> (844 Livres). Enfin, nous pouvons voir les règlements faits pour la santé de la comtesse et de sa maison (0%). Il s'agit de sommes dues à un chirurgien (600 Livres) et une garde-malade (300 Livres).

Diagramme 2: Les dépenses de la comtesse du Barry



221 Joseph-Marie Vien (1716-1809), peintre.

222 Augustin Pajou 1730-1809), sculpteur.

223 Louis-César de la Baume le Blanc, duc de Vaujours puis duc de la Vallière (1708-1780).

224 Charles-Alexis-Pierre Brûlart, marquis de Genlis (1737-1793).

225 Adolphe du Barry, vicomte du Barry (1749-1778), fils de Jean-Baptiste du Barry.

Ainsi, nous pouvons voir que les dépenses de la comtesse du Barry sont avant tout des dépenses d'apparat. Elle met plus de moyens dans l'apparence (vêtements, bijoux), travaux pour rendre ses résidences luxueuses et le train fastueux de sa maison que dans les dépenses courantes comme la nourriture ou les objets utiles. La séparation entre le moment où Madame du Barry est favorite et le moment où elle perd sa position est très nette dans les comptes. Elle les reprend ensuite, lorsque ses affaires sont réglées et qu'elle a de nouveau des revenus, mais de façon plus tempérée.

## 2) Les dépenses relatives à la famille de la comtesse du Barry

Madame du Barry doit s'occuper de sa famille. Il est courant lorsqu'une femme devient favorite qu'elle fasse profiter sa famille de sa faveur. Elle leur assure des revenus et des avantages. Jusqu'à Louis XV, les femmes devenues favorites étaient toutes de la noblesse<sup>226</sup>. L'ascension sociale de la maîtresse royale était aussi celle de sa famille qui pouvait espérer une position supérieure à la cour. Louis XV a, avant Madame du Barry, élevé une femme qui n'appartient pas à la noblesse au rang de favorite. Mais celle-ci vient d'une famille liée à la cour et elle parvient à obtenir des honneurs notamment pour son frère. Celui-ci devient marquis et directeur des bâtiments du roi<sup>227</sup>. Ce n'est pas le cas de la comtesse du Barry qui ne peut espérer faire entrer sa famille à la cour. Elle ne peut non plus faire accéder la famille du Barry à un rang supérieur car ils sont seulement de petite noblesse gasconne et ont de plus mauvaise réputation. Le roi ne souhaite pas les voir à la cour<sup>228</sup>. Donc, tout ce que la favorite peut faire pour sa famille est d'ordre financier. Par exemple, elle acquiert pour sa mère et son beau-père le pavillon de Maison-rouge à Villiers-sur-Orge pour 45 000 Livres par l'intermédiaire de Buffault<sup>229</sup>. De plus, à la mort de sa mère Anne Rançon de Montrabé en 1788, la comtesse du Barry assure une rente viagère de 2000 Livres à son beau-père Louis Rançon<sup>230</sup>. Elle devait probablement assurer une rente au couple, malheureusement, les comptes sont lacunaires et nous n'en avons pas de traces. Elle entretient également sa belle-famille, qui ne cesse de lui réclamer de l'argent. En 1770, elle consent à son époux Guillaume du Barry une rente de 5000 Livres<sup>231</sup>. Elle intercède également auprès du roi qui lui accorde le duché de Roquelaure qui assure une rente de 60 000 Livres<sup>232</sup>. De plus, la comtesse du Barry donne

---

226 LEROUX, Flavie, *Les maîtresses du roi...*, *op. cit.*, p. 32.

227 DENIS, Marie-Amynthe, *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 11.

228 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 83.

229 BNF, Ms 8159, 1772.

230 AN, AB/XIX/3948, 1773.

231 Bibliothèque municipale de Versailles (désormais BMV), panthéon versaillais, F232, lettres écrites et adressées à Madame du Barry, 1771.

232 AN, MC/RE/XLVIII/4, Acte de vente du duché de Roquelaure, 2 mai 1772.

ponctuellement de l'argent à sa famille. C'est le cas en 1770, lors d'un séjour de son époux à Paris. Elle paye les dettes contractées et y ajoute 3000 Livres pour le voyage de retour<sup>233</sup>. Elle donne aussi une rente à son neveu le vicomte du Barry et la mort de ce dernier, à sa veuve<sup>234</sup>. La comtesse donne même une pension au prêtre Gomard de Vaubernier. Celui-ci passe souvent pour être son père même si c'est probablement faux<sup>235</sup>. Le frère de ce prêtre est mentionné comme père de Madame du Barry sur le contrat de mariage<sup>236</sup> et elle prend ce nom à partir de ce moment. Cependant, il n'existe aucun document sur ce personnage qui semble ne pas avoir existé<sup>237</sup>. Le prêtre Gomard de Vaubernier reçoit 300 Livres de pension<sup>238</sup>. Nous pouvons penser qu'il s'agit d'une forme de récompense pour avoir accepté de se prêter à cette supercherie. Ainsi, même des personnes ayant des relations distantes avec la comtesse reçoivent une pension. La favorite doit sûrement assurer des rentes à d'autres membres de sa famille, mais nous n'en possédons pas d'exemples. Cependant, la reine Marie-Antoinette, sur ses 200 000 Livres de rente fait vivre par ses pensions une cinquantaine de personnes<sup>239</sup>. Il n'est donc pas déraisonnable de penser que la comtesse du Barry entretient un plus grand nombre de personnes.

### 3) Entretenir une maison

Madame du Barry dépense beaucoup pour l'entretien de sa maison. Les domestiques de la comtesse doivent être le reflet du statut de leur maîtresse. C'est pourquoi les serviteurs de la comtesse sont si bien habillés. Ainsi, cochers, piqueurs et postillons portent en temps ordinaire une livrée de drap bleu, avec veste de couleur chamois, galons et jarretières d'argent ; la grande livrée est de couleur écarlate, avec culotte courte et jarretières d'or ; les porteurs de chaise sont en écarlate et argent, le reste du personnel en bleu et argent. Ces habits sont colorés, brillants, on peut ainsi voir et reconnaître les domestiques de la comtesse. De plus, ce sont les mêmes couleurs que celles de la livrée de la maison du roi. En effet, celle-ci est bleue avec des galons rouge et blanc<sup>240</sup>. La comtesse montre ainsi son statut de favorite et sa proximité avec le roi. La duchesse de Northumberland, lors de son voyage à Versailles en mai 1770 a l'occasion de les voir. En effet, la comtesse du Barry lui

233 BMV, panthéon versaillais, F232, 1772.

234 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 247.

235 BLANC, Olivier, *Les libertines, Plaisir et liberté au temps des Lumières, Paris, Perrin, 1997, 279p.*, p. 121.

236 AN, MC/XCIX/MC/RS//1555, 23 juillet 1768.

237 BLANC, O., *Les libertines...*, *op. cit.*, p. 121.

238 INHA, Bibliothèque Doucet, Autographe 48,3, 1778.

239 CARRE, B., « Femmes, pensions et autres grâces royales à la cour de Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans ZUM KOLK C. et WILSON-CHEVALIER K., *Femmes à la cour de France...*, *op. cit.*, p. 163-182., p. 168.

240 DA VINHA, Mathieu, « Aux couleurs des livrées royales » dans CAUDE, Élisabeth, KISLUK-GROSHEIDE, Daniëlle, et RONDOT, Bertrand, *Visiteurs de Versailles voyageurs, princes, ambassadeurs, 1682-1789* [exposition], Chateau de Versailles, 22 octobre 2017- 25 février 2018, New York, Metropolitan Museum of art, 9 avril- 29 juillet 2018, Paris, Gallimard, 2017, 336p., p. 66.



prête ses domestiques pour le temps de son séjour. Elle fait d'eux cette description dans son journal<sup>241</sup> : « Nothing can be handsomer than the cloths wich Mme du Barri gave her servants. The upper ones have a deep sand colour trimm'd with Silver Brandenbourgs en Tresse (plaited facings) and the Parement and Waistcoat Buff Colour. [...] Another message by Piqueur (in Blue laced down the seams with silver and buff waistcoat) to say that Mme du Barri's chair and coach were at my orders. ». Ainsi, comme nous pouvons le voir dans cet extrait, les habits des domestiques de la comtesse du Barry font forte impression sur les visiteurs et témoignent de son statut. Mais cela a un coût. En effet, pour les années 1773-1774, la favorite dépense pour l'habillement de ses domestiques 18 466 Livres 10 sous 39 deniers<sup>242</sup>, ce qui est une somme assez importante. D'ailleurs, après son départ de la cour, les dépenses pour l'habillement des serviteurs diminue beaucoup. En 1775-1776, elle ne dépense que 7699 Livres 13 Sous.

Ainsi, la comtesse du Barry a de nombreuses dépenses pour maintenir un train de vie digne d'une maîtresse royale. Elle doit entretenir une nombreuse domesticité et faire preuve de magnificence dans tous les domaines. De plus, de part sa position de maîtresse royale, elle entretient tous les membres de sa famille.

## **B. Le coût de la parure**

La parure est une part très importante des dépenses de la comtesse du Barry. A la cour, les apparences sont capitales afin de montrer à tous son appartenance à la noblesse et ce monde très fermé. En tant que maîtresse royale, Madame du Barry doit en plus manifester ce statut particulier. Combien coûtent à la comtesse son habillement et sa parure et en quoi sont-ils si importants dans sa position ?

### **1) Les dépenses liées à l'habillement**

Les familles nobles dépensent en vêtements en moyenne cent fois plus que les familles modestes et dix fois plus que que les familles bourgeoises<sup>243</sup>. La culture des apparences a une forte valeur symbolique. Cela est encore plus vrai pour les maîtresses royales. Cette stratégie du paraître

---

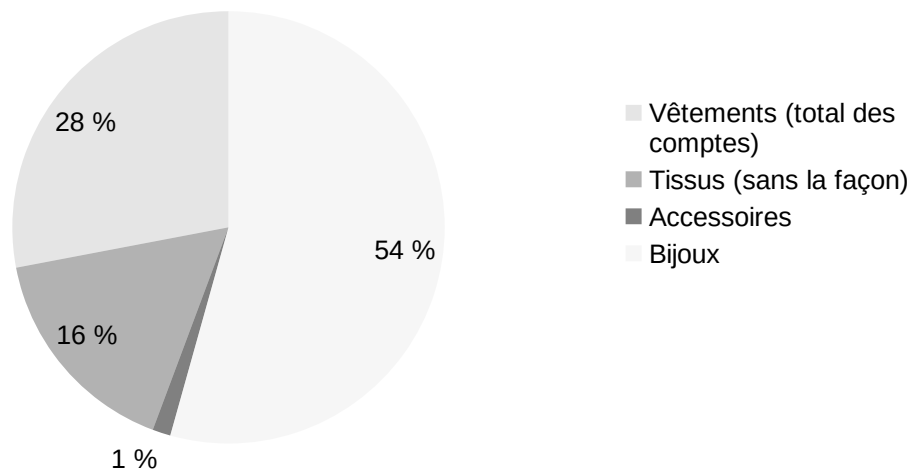
241 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND, *The Diaries of a Duchess. Extracts from the Diaries of the First Duchess of Northumberland (1716-1776)*, J. Greig, Londres, Hodder and Stoughton limited, 1926, 229 p., p. 109.

242 BNF, Ms 8157, 1773-1774.

243 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, P. et GORGUET-BALLESTEROS, P., *Fastes de cour...*, *op. cit.*, p.24.

présente l'avantage de ne pas heurter de front l'ordre curial mais de suggérer, par le rythme de la consommation et l'excès des pièces arborées, que la maîtresse se place, au moins par l'apparat au dessus de son rang<sup>244</sup>. Madame du Barry dépense environ 200 000 Livres par an<sup>245</sup> pour son habillement personnel pendant sa faveur. En comparaison, le budget annuel de Marie-Antoinette est de 120 000 Livres mais il est presque toujours dépassé : de 28 000 Livres en 1776, de 74 118 Livres en 1780, de 83 067 Livres en 1783<sup>246</sup>. Il est donc inférieur à celui de la comtesse du Barry. Cependant, comme elle le dépasse, les sommes dépensées par les deux femmes sont assez équivalentes. La magnificence dans l'habillement est considérée comme un nécessaire attribut de la royauté et Marie-Antoinette aurait été critiquée si elle l'avait négligé<sup>247</sup>. C'est la même chose pour Madame du Barry.

Diagramme 3: Les dépenses pour la parure de la comtesse du Barry (1769-1774)



Ainsi, Madame du Barry consacre une part très importante de ses revenus à son habillement comme nous pouvons le voir sur le diagramme n°3. Pendant sa faveur, elle dépense 600 000 Livres seulement pour les tissus, sans compter la façon. La façon ajoute encore au prix. Cela peut aller d'une dizaine de Livres à 150 ou même 200 Livres pour les grands habits. Le total des mémoires entre 1769 et 1774 (comprenant les habits terminés et des tissus) est de 1 030 421 Livres<sup>248</sup>. Après sa disgrâce, elle continue à dépenser beaucoup. Le total de ses dépenses, de 1774 à 1793 est de 228 221 Livres<sup>249</sup>. Les accessoires représentent un budget conséquent qui vient s'ajouter au prix des

244 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK C. et WILSON-CHEVALIER K., *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 303-319., p. 303.

245 BNF, Ms 8157, 1769-1774.

246 TREY Juliette, *La mode à la cour de Marie Antoinette*, Paris, Gallimard, Château de Versailles, 2014, 125 p., p. 48.

247 CHRISMAN CAMPBELL Kimberly, *Fashion victims: dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven [Connecticut] London, Yale University Press, 2015, 352 p., p. 24.

248 BNF, Ms 8157, 1774-1793.

249 *Ibid.*

habits eux-même, la comtesse dépense 50 000 Livres au temps de sa faveur en accessoires<sup>250</sup>. Et pourtant, ils ne représentent que 1 % des dépenses de la parure. Chaque dépense vestimentaire de la comtesse du Barry est importante. Les prix sont très élevés. Cependant, le fait que les vêtements soient extrêmement luxueux et en très grand nombre chez la comtesse du Barry n'est pas inhabituel chez les maîtresses royales. Par exemple, la duchesse de Fontanges, favorite de Louis XIV avait 80 000 Livres de rentes lorsqu'elle est devenue duchesse. Il s'agit de la plus importante rente accordée jusque là à une favorite. L'on s'aperçoit qu'à son décès, les habits composent 29 % de ses biens, c'est énorme<sup>251</sup>. La marquise de Pompadour quant à elle dépense beaucoup moins en vêtements que la comtesse. Pendant ses 19 ans de « règne », elle dépense pour son habillement 350 235 Livres<sup>252</sup>. Ses tenues sont quand même très luxueuses. Par exemple, pour le voyage de mai 1751 à Marly, elle dépense 22 500 livres pour une robe garnie de dentelles d'Angleterre. Elle dépense également 250 000 Livres pour l'habillement de ses domestiques. C'est une grosse somme pour l'époque. En revanche, elle est très inférieure à celle des dépenses de Madame du Barry lorsqu'elles avaient le même statut. La comtesse du Barry est dans la logique de dépenses somptuaires des dames de la cour et des favorites qui montrent ainsi leur statut. Cependant, elle pousse le luxe à un niveau jamais atteint par aucune autre maîtresse royale. Peut-être est-ce le fait qu'elle a connu la pauvreté qui la pousse à dépenser de façon si extrême. Ou peut-être tient-elle à montrer ainsi qu'elle respecte les codes de la cour et que sa faveur est éclatante. En effet, sa position de favorite est fragilisée par ses origines sociales très modestes et la haine que lui témoigne une partie de la cour.

## 2) Les bijoux : un poste de dépenses important

Les bijoux ont une place à part dans la consommation ostentatoire. Il s'agit de biens qui fonctionnent aux frontières des catégories. C'est un signe extérieur de richesse, un témoignage d'affection et une monnaie. Ils permettent, peut-être encore mieux que les habits de montrer sa richesse. La comtesse de Boigne raconte dans ses mémoires<sup>253</sup> que la princesse de Guéméné qui possède de nombreux diamants ne les porte jamais mais les prête. Ainsi, il ne peut y avoir d'événement officiel où ses bijoux sont absents. Elle n'a donc pas besoin de les porter elle-même

---

250 BNF, Ms 8157, 1769-1774.

251 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK C. et WILSON-CHEVALIER K., *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 303-319., p. 303

252 LE ROI, Joseph-Adrien, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, Mme du Barry etc...* 1864, 426 p. [Consulté le 2 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64720422>.

253 BOIGNE, Louise-Éléonore-Charlotte-Adélaïde d'Osmond, comtesse de, *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, Mercure de France, 1971, t. 1., p.53.

pour qu'ils servent de signes de sa richesse<sup>254</sup>. Cela en fait un élément très important qui permet à Madame du Barry de montrer son statut de riche dame de la cour. Mais plus qu'un symbole de richesse, les bijoux sont une richesse en eux-mêmes. Comme le dit Sarah Horowitz<sup>255</sup>, les diamants, transportables et de grande valeur sont une façon pratique de transférer des actifs entre les personnes. C'est en particulier le cas pour les femmes. Les diamants leur offrent un contrôle de la richesse dans un système juridique qui restreint leur droit à la propriété. Le langage utilisé pour en parler l'illustre bien. L'on ne parle pas en carats comme chez les bijoutiers mais en livres. Les femmes, même mariées restent maîtresses de leurs effets personnels contrairement à leur dot. Cela leur permet de donner et recevoir des objets de grande valeur. Si cela s'avère nécessaire, elles peuvent vendre leurs bijoux. Madame de Pompadour vend un nœud en diamants en 1758 pour payer des dettes<sup>256</sup>. Les diamants de Madame du Barry forment d'ailleurs après sa disgrâce un capital important qui lui permet de s'acquitter de ses dettes et de garder un certain train de vie. De plus, les diamants peuvent être un témoignage d'affection lié au sexe d'autant plus frappant chez les courtisanes. Louis XV donne ainsi à Madame du Barry des bijoux somptueux durant leur relation et, lors de sa réception à la Cour, lui offre des diamants d'une valeur de 100 000 Livres. Le roi lui en avait déjà offerts lors de son mariage<sup>257</sup>. Les diamants de la comtesse du Barry ont ainsi des significations multiples. Leur beauté rehausse son charme. Puisque les autres femmes à la cour de Versailles portent aussi des bijoux, les diamants contribuent à l'intégrer à ce milieu. Ses diamants fonctionnent donc comme un reflet de la richesse de Louis XV. En effet, tous ceux qui la regardent savent de qui ils viennent. Et un tel cadeau fonctionne également comme un signe de l'engagement de Louis XV à l'égard de sa maîtresse : elle n'est pas un caprice passager, mais la nouvelle favorite en titre<sup>258</sup>. C'est pourquoi Madame du Barry y investit près de 2 millions de Livres au temps de sa faveur. Elle peut se le permettre grâce à la prodigalité royale. Par exemple, en 1772, Aubert fournit à la comtesse 91 000 Livres de bijoux. Elle continue à en acquérir après sa disgrâce. En 1775, elle lui achète une parure de diamants pour la somme de 390 000 Livres plus un pompon en brillants de 20 096 Livres. Chaque dépense de Madame du Barry est importante mais ce sont les bijoux qui forment la plus grande partie des dépenses de la comtesse (54 %<sup>259</sup>). Ces dépenses pour sa parure peuvent sembler extravagantes mais impliquent plus de choses que du luxe.

---

254 HOROWITZ, Sarah, « Luxe, amour et transactions. La culture des bijoux sous l'Ancien Régime », *Sociétés & Représentations*, 2014/2 (N° 38), p. 123-142. [consulté le 12 février 2021], disponible à l'adresse: <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-societes-et-representations-2014-2-page-123.htm>

255 *Ibid.*

256 *Ibid.*

257 AN, MC/XCIX/MC/RS//1555, 23 Juillet 1768.

258 HOROWITZ, S., « Luxe, amour et transactions..., *op. cit.*

259 Voir diagramme n°3.

La comtesse du Barry dépense beaucoup dans plusieurs domaines mais ce sont les apparences qui lui coûtent le plus cher. En effet, non seulement les bijoux permettent à Madame du Barry de conserver de l'argent en cas de besoin mais c'est ce qui permet le mieux de montrer son statut de favorite royale.

Ainsi, la comtesse du Barry a des revenus très importants qui lui permettent de maintenir son rang de dame de la cour et de maîtresse royale. Mais ses dépenses sont plus importantes encore que ses revenus. Ce sont les dépenses somptuaires de la comtesse qui sont les plus essentielles à Madame du Barry. Les objets d'art, résidences aristocratiques et surtout la parure permettent à la comtesse de montrer la faveur que lui accorde le roi ce qui fait d'elle une personne puissante.

Le roi accorde des revenus extrêmement importants à la comtesse du Barry. Plus importants que ceux qu'il octroie à sa précédente favorite, la marquise de Pompadour et que le roi Louis XIV accorde à ses maîtresses. Même après la mort de Louis XV, quand ses revenus ont diminué et qu'elle a de très nombreuses dettes, la générosité de son amant lui permet de rester riche. La séparation de la favorite et de son mari lui permettent une grande liberté en ce qui concerne ses finances. Grâce à sa fortune, Madame du Barry vit la vie d'une dame de la noblesse. Elle se constitue une maison qui correspond aux critères nobiliaires et fait de nombreuses dépenses somptuaires qui renforcent son statut. Plusieurs de celles-ci sont représentatives de sa position de favorite. Elle constitue des rentes aux membres de sa famille. La somptuosité de sa parure lui permet d'être reconnue comme la femme aimée par l'homme le plus puissant du royaume.

## Chapitre 2

### Les fournisseurs de la comtesse du Barry

Les fournisseurs sont un élément important des structures de la consommation. Un fournisseur est la personne qui procure des marchandises à un client. Il est révélateur de la personne qui fait un choix entre plusieurs professionnels et de ce qu'elle attend de ce choix. Les dépenses pour la parure faites par les membres de la cour et donc par Madame du Barry sont des dépenses somptuaires. Ce qu'ils attendent d'un fournisseur est donc qu'il rehausse leur propre prestige par sa réputation et le luxe de ses produits. Le luxe étant à la fois produit, signe et usage de la richesse dès que celle-ci dépasse les limites d'un nécessaire ou d'une utilité<sup>260</sup>. De plus, l'apparence d'une favorite est complexe. Elle nécessite de nombreux corps de métiers différents pour disposer de tous les éléments indispensables à son habillement. Le cas de la comtesse du Barry est un peu à part car elle a elle-même été modiste et entretient donc un rapport particulier avec le monde marchand, en comparaison des autres dames de la cour. Qui sont les fournisseurs de la comtesse, quels sont leurs métiers et en quoi contribuent-ils à illustrer le statut de la favorite ? De plus, nous pouvons nous demander quelles sont les différences de fournisseurs entre le moment où la comtesse est en pleine faveur et celui où elle a quitté la cour et est en disgrâce ainsi que l'influence que son passé de demoiselle de magasin a pu avoir sur le choix de ses fournisseurs.

Nous nous intéresserons d'abord aux différents métiers des fournisseurs, à leur localisation géographique ainsi qu'à la prédilection que la comtesse manifeste pour certains d'entre eux. Ensuite, nous étudierons le luxe et les arguments publicitaires des fournisseurs. Enfin, nous examinerons les fournisseurs de la comtesse du Barry après la mort de Louis XV.

#### **I. Présentation des fournisseurs de la parure de Madame du Barry, favorite royale**

Madame du Barry dépense des sommes extrêmement importantes dans sa parure. Cela lui permet de montrer sa richesse et son statut de favorite royale. Elle a donc besoin de nombreux fournisseurs ayant des spécialités très précises qui multiplient les métiers. Nous pouvons nous demander qui sont les fournisseurs de la favorite, quels sont leurs métiers et où se trouvent leurs boutiques. De plus, la comtesse manifeste-t-elle des préférences pour certains fournisseurs ?

---

260 PERROT Philippe, *Le luxe: une richesse entre faste et confort, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1995, 249 p., p. 17.

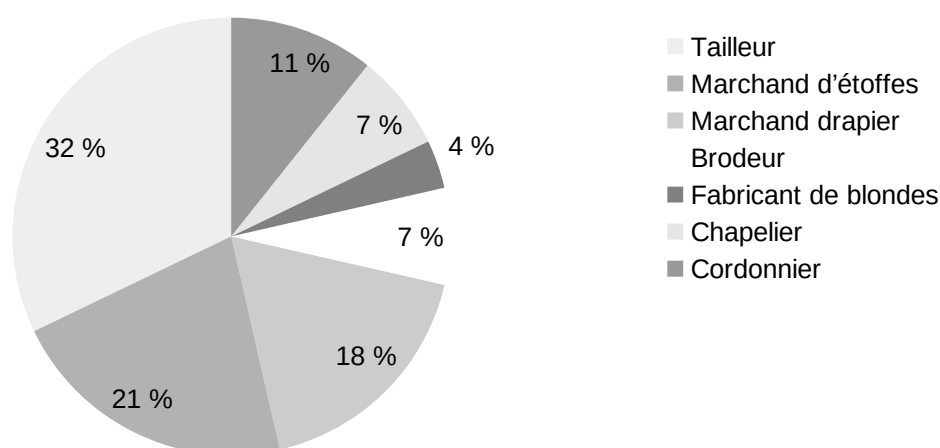
## A. Une diversité des métiers ?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on emploie différents corps de métiers pour obtenir une tenue complète. Les différences entre ces professions et les travaux qu'ils ont le droit d'accomplir sont très codifiés. Madame du Barry emploie une quarantaine de fournisseurs, de manière régulière ou occasionnelle exerçant différents types de métiers. Comment sont répartis ces marchands et quels sont leurs professions ?

### 1) Les métiers masculins

De nombreux métiers de la parure sont des métiers masculins. Les hommes représentent 56 % des fournisseurs de la comtesse du Barry.

Diagramme 4: Les fournisseurs masculins de la comtesse du Barry



Le tailleur est le premier artisan à intervenir dans la confection de vêtements<sup>261</sup>. Il fait les habits de dessus, les grands habits, les corps et grands corps. A partir du moment où les couturières ont le droit de confectionner ces articles et que le monopole des tailleurs est terminé, il y a une grande rivalité entre ces deux corps de métiers. La comtesse a plusieurs tailleurs qu'elle emploie pour des tâches précises. Ce sont les fournisseurs qui sont en plus grand nombre. Ils représentent 32 % des professionnels masculins. Le sieur Carlier habille sa maisonnée ainsi qu'elle-même. Le sieur Laglace confectionne pour la favorite les corps et en particulier les grands corps pour les habits de cérémonies. Elle emploie également Sigly, dont l'épouse est la couturière de Madame du

<sup>261</sup> GARSAULT, François-Alexandre-Pierre de, *Art du tailleur : contenant le tailleur d'habits d'hommes, les culottes de peau, le tailleur de corps de femmes & enfants, la couturière & la marchande de modes*, 1769, 80 p. [Consulté le 14 Mars 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108876j>.

Barry. Celui-ci n'est pas cité dans les comptes mais il apparaît dans des factures générales. Elle emploie également quatre autres tailleurs. Madame du Barry se fournit chez plusieurs marchands d'étoffe (qui la produisent et la vendent ou la vendent seulement). Ils vendent des étoffes précieuses comme les tissus faits de soie ou de métaux précieux. Les marchands d'étoffes sont les fournisseurs en plus grand nombre après les tailleurs. La favorite emploie en particulier Buffault puis Lenormand et Barbier, qui sont des marchands prestigieux de la capitale. Nous pouvons ensuite trouver les marchands drapiers qui représentent 18 % des fournisseurs de Madame du Barry. Ceux-ci fabriquent et vendent du « drap », c'est-à-dire différents types de tissus, moins précieux que ceux des marchands d'étoffes. Madame du Barry se fournit chez plusieurs marchands drapiers au temps de sa faveur : Ibert, Le Dreux ou encore Le Pémont. Elle leur achète le linge de table et le linge de corps en majorité. Gruel, lui est marchand de toile. Il ne fournit quasiment que des dentelles à la favorite. La comtesse emploie également un fabricant de blonde appelé Moreau pour ses dentelles. Nous pouvons ensuite trouver les brodeurs qui représentent 7 % des métiers masculins. Le brodeur est un important corps de métier pour l'habillement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Saint-Aubin<sup>262</sup> définit ainsi le métier du brodeur « broder est l'art d'ajouter à la surface d'une étoffe déjà fabriquée et finie, la représentation de tel objet qu'on le désire ». Madame du Barry s'adresse à Moïse Davaux pour faire broder des étoffes, surtout pour des grands habits. Celui-ci est très connu. Elle emploie d'autres brodeurs tels que Buvier. C'est également un métier féminin et Madame du Barry emploie plusieurs brodeuses. Les cordonniers ensuite représentent 11 % des fournisseurs de la favorite. Furetière définit ce métier ainsi « ouvrier qui fait des chaussures en cuir, soit souliers, bottes ou pantoufles »<sup>263</sup>. Madame du Barry emploie plusieurs cordonniers tels que le sieur Bourbon ou Estin. Viennent ensuite les chapeliers représentant 7 % des fournisseurs. Le marchand chapelier a un travail d'atelier : confectionner les chapeaux et un travail de marchand, vendre ses chapeaux. Madame du Barry emploie très peu de chapeliers. Elle se fournit surtout chez le sieur Masse au temps de sa faveur.

---

262 SAINT-AUBIN, Charles-Germain de, *L'art du brodeur, par M. de Saint-Aubin*, 1770, 105 p. [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1065586m>.

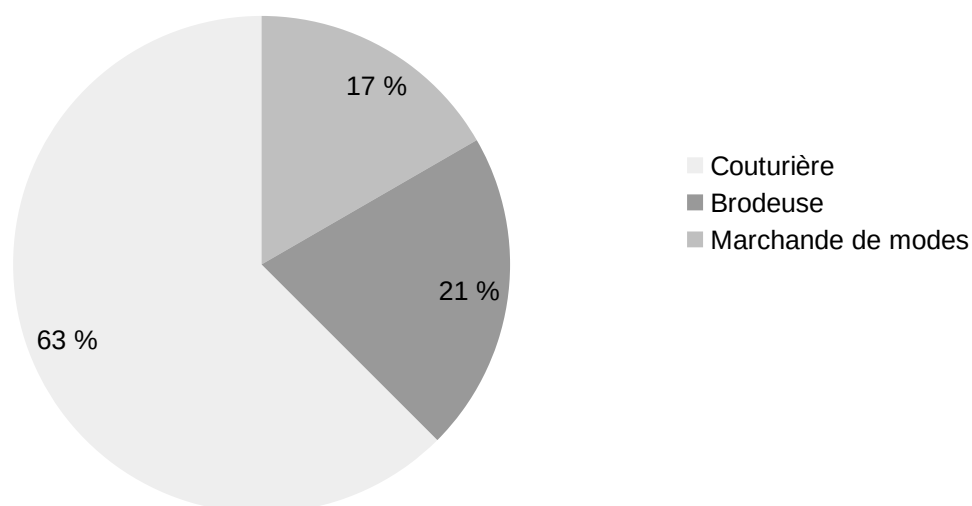
263 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts... ([Reprod.]) / par feu Messire Antoine Furetière,...*, 1690, 1070 p., p. 499, [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.



## 2) Les métiers féminins

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes, elles représentent 44 % des fournisseurs de la comtesse du Barry. Cependant, elles sont tout de même nombreuses car il existe une moindre diversité de métiers pour les femmes que pour les hommes.

Diagramme 5: Les fournisseurs féminins de la comtesse du Barry



Madame du Barry emploie un grand nombre de couturières. Celles-ci sont indispensables à la confection de vêtements. Les lettres patentes du 30 mars 1675<sup>264</sup> constituent ce métier et reconnaissent les femmes dans ce domaine. Au début, elles ne peuvent coudre que les robes des enfants et faire du raccommodage<sup>265</sup>. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles obtiennent le droit de confectionner les vêtements de dessus. La couturière la plus connue de la favorite est Madame Sigly dont le mari est tailleur. En effet, il s'agit de métiers complémentaires. Il arrive à la comtesse d'employer une couturière seulement deux ou trois fois, comme nous pouvons le voir dans les comptes. Peut-être les couturières habituelles de Madame du Barry n'étaient-elles pas disponibles ou bien d'autres factures que nous ne possédons pas les citent plus souvent. La comtesse emploie en moyenne six ou sept couturières en même temps. L'autre grand métier féminin de la parure est une nouveauté. Il s'agit de la marchande de modes, qui représente 17 % des fournisseurs de la comtesse. Cela semble peu mais la favorite n'a pas besoin d'en avoir beaucoup. Si elle se fournit auprès de la meilleure marchande de modes, la comtesse a toutes les dernières nouveautés. Celle-ci est toujours citée lorsque l'on parle de la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle grâce à la célèbre Rose Bertin, « ministre des

264 AN, O1/1-O/1/128, Lettres patentes, 30 Mars 1775.

265 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel...*, op. cit., p. 534.

modes »<sup>266</sup> de Marie-Antoinette, comme l'appelle Michelle Sapori. Elle domine la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle les invente. La marchande de modes vend les accessoires et garnitures de toilettes mais ne les fabrique pas. Madame du Barry a une marchande de modes attirée au temps de sa faveur : Mademoiselle Pagelle, très connue à cette époque. Elle emploie également Madame Pompée et Madame Monthier. Après sa disgrâce, elle devient une fidèle cliente de Rose Bertin, qui est sa seule marchande de modes après sa disgrâce. Nous pouvons ensuite citer les brodeuses de la favorite. Ce métier est également féminin. La comtesse emploie pour cette tâche plus de femmes que d'hommes. Cependant, c'est Monsieur Davaux qui est le plus connu. Madame du Barry emploie par exemple Madame Besnoit et Madame Martin, qui bien que jouissant d'une certaine notoriété n'arrivent pas au niveau du brodeur.

Ainsi, la comtesse du Barry emploie de nombreux fournisseurs, hommes et femmes qui exercent des métiers très diversifiés, souvent complémentaires.

## **B. Répartition géographique et arguments publicitaires des fournisseurs**

La comtesse du Barry choisit ses fournisseurs selon toute une série d'arguments. En effet, le luxe et le prestige de leurs boutiques ainsi que leur réputation jouent un grand rôle. La localisation des fournisseurs est très importante car elle montre leur réussite. Ce sont des sujets bien connus des historiens, en particulier pour Londres et Paris. Pour la ville de Londres, les historiens s'attachent, à l'histoire de la consommation<sup>267</sup> et à travers l'étude des marchands à comprendre comment la cité est devenue la capitale économique d'un empire<sup>268</sup>. Certains historiens ont étudié la topographie des marchands pour l'évolution du commerce de la ville comme Miles Ogborn<sup>269</sup> ou pour le commerce de luxe comme Perry Gauci<sup>270</sup>. En France, Daniel Roche<sup>271</sup> ou Annie Pardailhé-Galabrun<sup>272</sup> travaillent sur l'essor de la consommation. Cela engendre une hausse importante des boutiques et

---

266 SAPORI, Michelle, *Rose Bertin : Ministre des modes de Marie-Antoinette*, Paris, Regard / Institut Français de la Mode, 2004, 416 p.

267 MCKENDRICK, Neil, BREWER, John et PLUMB J.-H., *The Birth of a consumer society...*, op. cit.

268 KYNASTON, David, *The City of London : A World of its Own*, Londres, Chatto, 1994, 528p. ; HANCOCK, David, *Citizens of the World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 504p. ; GRASSBY, Richard, *The Business Community of Seventeenth-Century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 646p.

269 OGBORN, Miles, *Spaces of Modernity : London's Geographies 1680-1780*, Londres, Guildford, 1998, 340p.

270 GAUCI, Perry, « Le grand commerce : les marchands londoniens 1660-1760 », *Histoire, économie & société*, 2007/1 (26<sup>e</sup> année), p. 47-66, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2007-1-page-47.htm>

271 ROCHE, Daniel, *La culture des apparences...*, op. cit.

272 PARDAILHE-GALABRUN, Annie, *La naissance de l'intime*, Paris, PUF, 1988, 528p.

étudier leur localisation permet de mieux le comprendre comme l'explique Natacha Coquery<sup>273</sup>. Elle montre également que cet essor engendre également un essor de la publicité de la part des marchands au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons nous demander où se trouvent les fournisseurs de la comtesse et quels arguments ils mettent en avant pour séduire leurs clients.

### 1) Répartition géographique des fournisseurs

Les thématiques du commerce du luxe et de la localisation géographique de ces marchands a été beaucoup étudié. C'est le cas notamment de Natacha Coquery qui étudie dans sa thèse *L'hôtel aristocratique : le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*<sup>274</sup> les comptes de cinq grandes famille de la noblesse. Les fournisseurs de Madame du Barry se trouvent à l'épicentre du commerce du luxe. Ils se situent presque tous dans le même quartier et plusieurs sont même dans la même rue. Ils se trouvent autour du centre historique et de l'antique croisée de Paris (croisement des deux axes reliant la porte Saint-Denis et Saint-Jacques et les portes Saint-Honoré et Saint-Antoine) : l'extrémité occidentale de l'île de la Cité et plusieurs rues, dans la partie proche du centre et sur les quais de la rive droite (Saint-Honoré, Saint Denis...) et rive gauche (Dauphine, Saint-Jacques...). Dans cette rue, le commerce du vêtement prime. L'on peut trouver cent-trente-trois merciers, vingt-quatre rubaniers, vingt-trois brodeurs, dix-neuf bonnetiers, onze drapiers, huit lingères, huit éventailistes... C'est un quartier qui cristallise depuis des siècles l'animation commerciale<sup>275</sup>. De riches marchands y sont installés comme Bourjot (soieries et dorures), Quatremère (draps) ainsi que les fournisseurs de la favorite cités tels que Vanos. Entre les rues Montmartre et Saint Honoré se trouvent les quartiers Saint Eustache et Saint Honoré. Ceux-ci attirent depuis le XVII<sup>e</sup> siècle les élites financières et aristocratiques. Au delà des rues des Vieux-Augustins et Croix-des-Petits-Champs, entre les places des Victoires et Vendôme, le quartier Richelieu (rues Neuve-des-Petits-Champs, Neuve-Saint-Augustin, Neuve-Saint-Roch...) est admiré pour ses rues droites et longues et ses maisons nouvellement bâties. L'atmosphère commerciale est à l'image du lieu : ici s'exerce un artisanat fastueux (horlogers, fourbisseurs). La venue de la noblesse explique la forte présence des métiers hippiques et des commerces de luxe. Toutes ces rues aboutissent à la rue Saint-Honoré. Elle est la plus raffinée, la plus brillante. Elle est l'axe royal du siècle, réunissant la cour, la haute finance et l'aristocratie corporative. La rue offre un panel de commerces très ouverts : la variété est justement facteur d'attraction et de publicité. L'on peut par exemple trouver quarante-cinq merciers,

---

273 COQUERY, Natacha, *Tenir boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle: luxe et demi-luxe*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, 408 p.

274 COQUERY, N., *L'hôtel aristocratique : le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 445p.

275 COQUERY, N., *Tenir boutique...*, op. cit., p. 139.

vingt-deux bonnetiers, dix-neuf drapiers, cinq pelletiers, cinq lingères, cinq galonniers, seize horlogers, dix bijoutiers, sept quincailliers, six orfèvres, six fourbisseurs, douze parfumeurs, vingt-huit épiciers, onze limonadiers ou encore sept chandeliers<sup>276</sup>. Une grande partie des fournisseurs de la comtesse du Barry se trouvent dans ce quartier<sup>277</sup> ou même dans la rue Saint-Honoré elle-même. C'est le cas de Buffault et Le Normand qui se trouvent au coin de celle des Frondeurs, vis-à-vis de la rue de l'Échelle tout comme Carlier, le tailleur. Mademoiselle Pagelle, marchande de modes se trouve quant à elle rue Saint-Honoré, en face du Palais-Royal. Les courtisans trouvent facilement les professionnels dont ils ont besoin. Les marchands se regroupent par affinité : les marchands d'étoffes de soies de Lyon sont nombreux près de la rue de l'Arbre-Sec, jusque vers la place du Palais-Royal. C'est là par exemple que se trouve Le Dreux, tailleur de la comtesse. Il a peut-être choisi cet emplacement car après avoir acheté des tissus, les courtisans ont besoin de quelqu'un pour les travailler. Les drapiers privilégient les alentours de la rue des Bourdonnais et de la rue du Roule. Gruel, marchand de toile et Barbier, marchand d'étoffes se trouvent dans ces rues tout comme Fargeon, parfumeur du roi. La rue Saint Honoré et la rue de l'Arbre-Sec débouchent sur le quai de l'École, rue tournée vers l'artisanat et le commerce du luxe. Les époux Sigly (tailleur et couturière) ont leur boutique dans cette rue. Tout près se trouve l'actif port de Saint-Germain et la rue Saint-Denis où s'articulent de nombreuses petites rues et qui est une voie de passage composite<sup>278</sup>. Enfin, Madame Benoist (brodeuse) exerce rue Saint-Martin. Tous les fournisseurs de la comtesse du Barry sont à Paris et dans ce quartier au temps de sa faveur. Cela tient avant tout à un argument social. Les élites résident dans ce quartier. Cela en fait donc un emplacement privilégié pour le commerce du luxe. Madame du Barry, en ne choisissant ces fournisseurs que dans ce quartier affirme son appartenance à la cour et sa richesse. En effet, peu de personnes peuvent se permettre de n'employer que les marchands les plus prestigieux. La plupart se fournissent chez des fournisseurs très connus mais aussi chez des marchands moins prestigieux et donc moins chers<sup>279</sup>. Seul Moreau, le fabricant de blonde ne se trouve pas dans la capitale. Mais son cas est particulier et son absence de Paris n'enlève rien à son prestige. Il est établi à Chantilly où il dirige la fabrique de dentelle familiale, qui se trouve être la première de la ville. Ainsi, au temps de sa faveur, tous les fournisseurs de la comtesse du Barry se trouvent à Paris.

---

276 *Ibid.*, p. 142.

277 Voir les cartes, annexes 1.

278 COQUERY, N., *Tenir boutique...*, *op. cit.*, p. 142.

279 CHATENET CALYSTE, A., *Une consommation aristocratique...*, *op. cit.*

## 2) Les fournisseurs du roi, marque de prestige

Les marchands mettent en place tout un discours publicitaire autour de certaines idées : nouveauté, variété, qualité, beauté, goût, distinction, prix, honnêteté<sup>280</sup>... Une raison qui fait des marchands les fournisseurs les plus demandés de l'aristocratie est la chance de fournir le roi ou un membre de la famille royale. En effet, les courtisans saisissent toutes les chances qui leur sont données d'imiter le roi ou les membres de sa famille. Ils organisent leurs maisons sur le modèle de celle du roi, suivent les modes notamment vestimentaires qu'ils lancent et donc veulent les mêmes fournisseurs. Les illustres clients servent donc de faire-valoir aux marchands<sup>281</sup>. Ils mettent cet argument en avant par exemple par l'entête des mémoires qui peut annoncer que le marchand est « fournisseur du roi », « de la reine », « de monsieur » ou d'un autre membre de la famille royale. Les boutiques peuvent également être nommées à partir d'un noble personnage<sup>282</sup>. La favorite semble sensible à cet argument. Madame du Barry se fournit chez le sieur Vanos, marchand d'étoffes à l'enseigne « A la Picarde ». Celui-ci est fournisseur du roi. Il l'annonce d'ailleurs en entête de ses mémoires<sup>283</sup>. C'est un argument publicitaire assez important pour qu'il figure à cette place très en vue. Un autre exemple est le parfumeur du roi, Fargeon, qu'emploie également la comtesse. Madame du Barry se fournit également chez des marchands de la famille royale : Jean-Baptiste Buffault et son successeur Le Normand fournissent les plus grands noms à commencer par la dauphine puis la reine Marie-Antoinette, la princesse de Conti ou encore la comtesse d'Artois. C'est-à-dire des princesses du sang ou de la famille royale. Les époux Sigly, Mademoiselle Pagelle, Madame Pompée fournissent également la reine Marie-Antoinette. La nièce de Madame Pompée, Madame Elofffe, elle aussi marchande de modes de la reine a laissé un livre-journal consignait les achats faits par la reine<sup>284</sup>. En effet, lors de son arrivée à la cour en tant que dauphine, on attribue à Marie-Antoinette les fournisseurs de Marie Leszcinska et de Madame du Barry. Rose Bertin, Madame Besnoit, brodeuses fournissent la reine Marie-Antoinette et la comtesse d'Artois sa belle-sœur. Rose Bertin est un bon exemple de la publicité faite pour son commerce grâce à la clientèle de la reine. Elle a un portier habillé d'une « livrée gros vert » avec « galons d'or » qui ouvre la porte. A

---

280 COQUERY, N., *Tenir boutique...*, op. cit., p. 45.

281 COQUERY, N., *Mode, commerce, innovation : la boutique parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aperçu sur les stratégies de séduction des marchands parisiens de luxe et de demi-luxe*, Hilaire-Pérez (L.), Garçon (A.-F.) (Dir.), *Les chemins de la nouveauté. Innover, inventer au regard de l'histoire*, Éditions du CTHS, p. 187-206, 2003.

282 BASTIEN, Vincent Charles, *La fabrique du luxe : les marchands merciers parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle* [exposition], Paris, Musée Cognac-Jay, du 29 septembre 2018 au 27 janvier 2019, Musée Cognac Jay, Paris Musée, 2018, 171 p., p. 99.

283 BNF, Ms 8157, 1772.

284 REISET, Gustave-Armand-Henri de et Madame ELOFFE, *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette, Livre-journal de madame Élofffe*, 1885, 1158 p. [Consulté le 30 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5038569>.

l'intérieur, l'on peut trouver l'inscription « marchande de modes de la reine » avec son portrait, celui de la reine et celui de tous les rois et reines étrangers qu'elle habille<sup>285</sup>. Le chapelier Chardon a intégré ses illustres clients jusque sur son enseigne « Aux armes de France », ornée de fleurs de lys. Il est le fournisseur de « son altesse royale Madame » soit la comtesse de Provence<sup>286</sup>, comme nous le déclare l'entête de ses mémoires. Cela fait une large part des fournisseurs de la comtesse qui ont pour clients les membres de la famille royale.

### 3) L'exotisme : un argument de vente

L'exotisme est très à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les nouveautés sont très importantes dans le commerce à cette époque. Les nouveaux objets et modes sont ceux qui ont le plus de succès au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les objets exotiques, qui mêlent nouveauté et voyage et même rêve ont donc tout pour plaire aux consommateurs. Cela est permis par le développement du commerce avec les pays orientaux et les colonies. La Compagnie des Indes envoie de plus en plus de navires dans les pays lointains d'Orient au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>287</sup>. Les produits exotiques gagnent peu à peu les maisons aristocratiques. Les courtisans boivent du thé, café et chocolat depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et la consommation de ces denrées se répand dans les classes inférieures. Ils achètent des objets en porcelaine de Chine ou des laques, comme la marquise de Pompadour qui en est très friande<sup>288</sup>. Cet engouement gagne également l'habillement. C'est ainsi qu'à la cour, on se met à porter des robes « à la persane » ou « à la turque ». Le marchand d'étoffes Buffault joue sur l'argument de l'exotisme. En effet, sa boutique est à l'enseigne « Au grand turc ». L'enseigne nous montre un turc habillé à l'orientale, avec un sceptre se terminant par une demi-lune alors qu'il ne vend pas forcément des tissus venus d'ailleurs. Cette référence à l'exotisme suppose que l'on trouve dans son magasin les toutes dernières modes<sup>289</sup>. La comtesse du Barry lui achète notamment des soieries de Lyon qui n'ont rien à voir avec les modes exotiques<sup>290</sup>. C'est le cas également de Rose Bertin, dont l'enseigne « Au Grand Mogol » est devenue si célèbre.

Ainsi, la comtesse du Barry choisit des fournisseurs proches les uns des autres géographiquement. Ils sont tous dans le quartier le plus prestigieux de la capitale. De plus, il s'agit

---

285 SAPORI, Michelle, *Rose Bertin...*, op. cit., p. 66.

286 Marie-Joséphine de Savoie (1753-1810), princesse de Savoie puis comtesse de Provence à son mariage en 1771 avec Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence et futur Louis XVIII (1755-1824).

287 LE BOUËDEC, Gérard et NICOLAS, Brigitte (dir), *Le goût de l'Inde*, Rennes, PUR, Musée de la Compagnie des Indes de Lorient, 2008, 183p., p. 20.

288 BASTIEN, Vincent Charles, *La fabrique du luxe...*, op. cit., p. 54.

289 *Ibid.*, p.102.

290 BNF, Ms 8157, 1773.

souvent des fournisseurs du roi ou de la famille royale. Les marchands exploitent cet argument pour se faire connaître et se démarquer de leurs concurrents tout comme celui de l'exotisme très en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle.

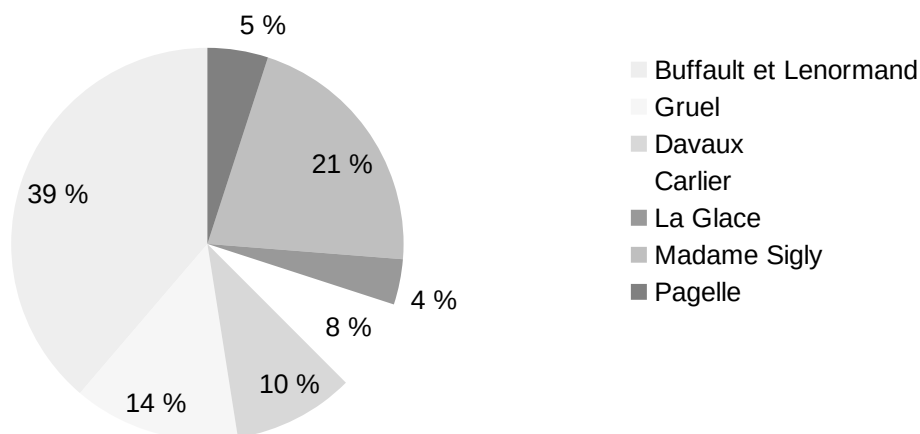
### C. Les fournisseurs de prédilection et les plus fréquents de la favorite

La comtesse du Barry a de nombreux fournisseurs, pour la plupart très prestigieux qui ont été choisis selon plusieurs critères dont le but est de renforcer le prestige de la favorite. Nous pouvons nous demander si Madame du Barry montre une certaine prédilection à certains de ses fournisseurs et si son passé de modiste influence le choix de certains d'entre eux.

#### 1) Les fournisseurs les plus fréquents de la favorite

Nous pouvons remarquer dans les comptes de Madame du Barry qu'elle emploie certains fournisseurs de manière plus régulière et importante que d'autres. Sur le diagramme n°6, nous pouvons remarquer dans quelles proportions apparaissent les fournisseurs les plus fréquents de la comtesse du Barry.

Diagramme 6: Les fournisseurs les plus fréquents de la comtesse du Barry



La comtesse est fidèle au marchand d'étoffes Buffault. Dès le moment où elle devient favorite, elle le fait figurer parmi ses fournisseurs. Preuve de sa préférence, elle se fournit ensuite chez son successeur, Lenormand jusqu'à sa mort. Ce sont les mémoires de Buffault puis Lenormand qui sont les plus nombreux parmi les comptes de la comtesse (39 %). Sur les 84 mémoires dont

nous disposons, 31 sont de Buffault et de Lenormand<sup>291</sup>. C'est la couturière Madame Sigly qui est la mieux représentée dans les comptes après Buffault et Lenormand. Madame Sigly représente 21 % des noms qui reviennent le plus souvent dans les comptes, bien que nous ne possédions pas de mémoires à son nom. En effet, elle apparaît dans 16 mémoires d'autres fournisseurs, marchand d'étoffes et marchandes de modes<sup>292</sup>. C'est ensuite le marchand de toiles Gruel qui est le mieux représenté dans les comptes (14%). En effet, onze mémoires sont de lui. Cependant, ces onze factures sont toutes datées entre 1769 et 1774<sup>293</sup>. La comtesse semble ne plus se fournir chez lui après sa disgrâce. Son changement de statut et les nouvelles modes lui font renoncer aux dentelles, ce qu'elle lui achetait presque exclusivement. Nous pouvons ensuite remarquer le brodeur Moïse Davaux qui représente 10 % des noms des fournisseurs revenant le plus souvent. Outre ses deux mémoires, il apparaît dans plusieurs mémoires d'autres fournisseurs de la favorite<sup>294</sup>. Il semble être le brodeur le plus employé par Madame du Barry. Cela semble logique à cause du luxe de ses broderies. Il se fournit en dessins chez le sieur de Saint-Aubin<sup>295</sup>, dessinateur du roi et auteur de *l'art du brodeur*<sup>296</sup>. Cela permet à la comtesse de montrer son statut et sa richesse. Ensuite, le fournisseur fréquent dans les comptes de la comtesse est le tailleur Carlier. Outre qu'elle lui confie l'habillement de toute sa maison, ce qui constitue une somme de travail très importante, la comtesse l'emploie aussi pour elle-même. Il apparaît dans six mémoires de fournisseurs de Madame du Barry<sup>297</sup> et représente 8 % des noms les plus cités. La personne la plus citée ensuite est Mademoiselle Pagelle, la marchande de modes. Elle l'emploie uniquement au temps de sa faveur et plus du tout à partir de 1774. A partir de la fin des années 1770, elle se fournit chez Rose Bertin. Cependant, pendant ses années à la cour, elle reçoit d'assez nombreux mémoires de la marchande de modes. Elle représente 5 % des noms les plus cités. Enfin, le dernier fournisseur à être fréquent dans les comptes est le tailleur Carlier. En effet, celui-ci représente 4 % des noms les plus cités. Si l'on considère les sommes engagées, c'est sans conteste chez Buffault qu'elle dépense le plus. Les sommes sont ensuite assez comparables, pour les autres fournisseurs de la favorite. Ainsi, la comtesse du Barry a ses fournisseurs préférés. Ils font tous partie de corps de métiers différents ce qui montre que pour chaque travail, la favorite a un fournisseur privilégié. Seuls La Glace et Carlier font le même métier de tailleur. Mais la comtesse les emploie pour des travaux très différents ; l'un pour ses habits de cérémonies et l'autre pour ses domestiques. Les autres fournisseurs de la comtesse ne sont pas considérés comme fréquents car nous ne possédons qu'au maximum quatre

291 BNF, Ms 8157, 1769 à 1793.

292 *Ibid.*

293 BNF, Ms 8157, 1769 à 1774.

294 *Ibid.*

295 *Ibid.*

296 SAINT-AUBIN, Charles-Germain de, *L'art du brodeur...*, *op. cit.*

297 BNF, Ms 8157, 1769 à 1793.



mémoires d'eux. Ils sont nombreux à fournir la comtesse occasionnellement et sont pour certains tout aussi luxueux que ceux fournissant Madame du Barry de façon fréquente. C'est le cas du marchand d'étoffes Barbier par exemple. Cela suggère que les raisons de la comtesse pour préférer un fournisseur à un autre ne sont pas uniquement dues à sa renommée. Peut-être trouve-t-elle qu'ils travaillent mieux que leurs concurrents ou bien peut-être les connaît-elle personnellement. C'est le cas de Buffault.

## 2) Le cas particulier de Buffault

Madame du Barry est une femme du peuple qui, avant de devenir maîtresse de Louis XV, travaille comme demoiselle de magasin et modiste. Cela lui donne la particularité de connaître personnellement certains de ses fournisseurs. Elle travaille d'abord chez Labille, marchand mercier à l'enseigne « A la toilette » rue Neuve-des-Petits-Champs<sup>298</sup>. Elle travaille ensuite dans le magasin tenu par Madame Buffault, marchande de modes, rue Saint-Honoré. C'est une rue proche de celle dans laquelle se trouve le magasin de Labille. La comtesse travaille donc chez des marchands qui se trouvent au centre du commerce du luxe. Ainsi, elle connaît personnellement la famille Buffault. Jean-Baptiste Buffault (mort en 1792) est l'un des marchands d'étoffes les plus connus. Il est ensuite négociant manufacturier et fondateur de la manufacture de Javel. Grâce à l'appui de Madame du Barry, il est également trésorier général de la ville de Paris et échevin de Paris en 1787<sup>299</sup>. Il est l'homme d'affaires de la comtesse jusqu'à sa mort sur l'échafaud en 1793. (il est d'ailleurs l'auteur d'une lettre qui se trouve avec les comptes de la comtesse<sup>300</sup>). C'est lui notamment qui lui conseille de réduire ses dépenses après sa disgrâce. Elle accompagne et appuie la réussite de cette famille. Le fils du marchand d'étoffes Philippe-Jean-Baptiste aide son père dans l'administration des affaires de la favorite. Il devient même l'homme d'affaires du comte d'Artois grâce à son mariage avec la fille du maître d'hôtel ordinaire de la comtesse d'Artois. L'ascension sociale de cette famille ne s'arrête pas avec la Révolution. Les fils du marchand d'étoffes, Philippe et Alphonse deviennent banquiers. Philippe devient préfet de l'Empire, conseiller maître à la cour des comptes de 1815 à 1844, régent de la banque de France à partir de 1812<sup>301</sup>. Madame du Barry aide donc à l'ascension sociale d'une famille, en parallèle de la sienne qui réussit à s'élever de façon durable. Le fait qu'elle se soit fournie chez Le Normand montre sa fidélité à l'égard de Buffault. Tout comme le fait qu'elle l'ait employé comme homme d'affaire. De plus, cela illustre la

298 PETITFILS, Jean-Christian, *Louis XVI*, Éditions Perrin, 2015, 1120 p., p. 35.

299 PINAUD, Pierre-François, *Les receveurs généraux des finances: 1790-1865*, Librairie Droz, 1990, 268 p., p. 96.

300 BNF, Ms 8157, 1772.

301 AN, MC/RE/LXXI/15, Inventaire après décès de Philippe-Jean-Baptiste Buffault, le 4 décembre 1850.

place à part qui est celle de Madame du Barry dans l'histoire des maîtresses royales. Elle est la seule à avoir travaillé pour l'un de ses fournisseurs et à avoir entretenu de telles relations de confiance pendant si longtemps.

Ainsi, la comtesse du Barry préfère certains fournisseurs à d'autres et les emploie plus fréquemment. Cela est dû à plusieurs facteurs. La notoriété, le luxe mais aussi la compétence des fournisseurs sont importants. De plus, la particularité de Madame du Barry est de connaître personnellement certains fournisseurs en raison de son passé de modiste.

Un grand nombre de professionnels interviennent pour produire une tenue complète. Ils exercent différents métiers très spécialisés. L'on achète les tissus chez des marchands qui vendent certains types de tissus seulement, on les apporte ensuite au tailleur et à la couturière. Éventuellement, les tissus sont confiés au brodeur pour rendre la tenue plus luxueuse encore. Le choix de fournisseurs repose sur des arguments qu'ils mettent en valeur tels une prestigieuse clientèle. Cela met en valeur le client qui rehausse ainsi son prestige et montre sa richesse.

## **II. Les fournisseurs de la comtesse du Barry après Louis XV**

Après la mort de Louis XV, le statut et le train de vie de la comtesse du Barry changent. Elle n'a plus de revenus aussi colossaux que du temps de sa faveur. De plus, elle n'a plus besoin de faire preuve de magnificence dans le choix de ses fournisseurs pour montrer son statut de favorite. Quelle influence ces évolutions ont-elles sur le choix de ses fournisseurs et leur localisation?

### **A. Des fournisseurs moins prestigieux ?**

Madame du Barry n'a plus de position privilégiée à la cour et moins de revenus. Les fournisseurs du temps de sa faveur faisaient tous partie des plus prestigieux de Paris. Sa nouvelle position l'oblige-t-elle à employer des fournisseurs moins prestigieux ?

#### **1) La fidélité aux anciens fournisseurs**

La comtesse du Barry reste fidèle à certains fournisseurs du temps de sa splendeur. Il s'agit de certains de ceux qui faisaient partie des fournisseurs les plus fréquents de la comtesse. Elle

continue à se fournir chez Le Normand, le marchand d'étoffes. L'on peut trouver des factures qui se poursuivent dans les années 1780<sup>302</sup>. De plus, elle continue à employer le sieur Carlier pour les vêtements de ses domestiques. Cependant, ses mémoires se font moins fréquents. La comtesse doit moins souvent renouveler les uniformes de ses serviteurs. La couturière Madame Sigly apparaît toujours aussi souvent dans les comptes, signe que Madame du Barry apprécie son travail. Nous pouvons supposer que son mari travaille toujours pour la favorite. Ces fournisseurs sont toujours aussi prestigieux, ce qui nous montre que Madame du Barry n'abandonne pas le luxe lors de sa disgrâce. Cependant, elle n'emploie plus le marchand de toiles Gruel. Cela n'est pas surprenant car il fournissait à la favorite en majorité des dentelles. Or, Madame du Barry n'a plus besoin de porter des tenues de cérémonies. De plus, la mode sous Louis XVI est au naturel et à la simplicité. Les dentelles pour orner les robes sont moins fréquentes. Elle ne se fournit plus non plus chez la marchande de modes Pagelle. Probablement car celle-ci est passée de mode. Le brodeur Moïse Davaux disparaît également des comptes. Peut-être les prix très élevés que celui-ci demande détournent la comtesse de lui. Ou peut-être que Madame du Barry n'a plus l'utilité des services du brodeur, celui-ci brodant en majorité des tissus destinés à des grands habits. Hors, la comtesse du Barry ne porte plus de grands habits, n'ayant plus accès à la cour. Cependant, elle emploie toujours les brodeuses Madame Benoist et Madame Martin. Madame du Barry conserve peu de fournisseurs de sa faveur. Il est vrai qu'elle en employait beaucoup et qu'ils faisaient tous partie des plus brillants et chers. Donc lorsqu'elle quitte la cour, elle doit revenir à une consommation plus raisonnable. Elle cesse donc de se fournir auprès de plusieurs fournisseurs dont elle n'a pas vraiment besoin. En général, elle ne garde qu'une personne par métier. Ou même, elle change de fournisseur.

## 2) De nouveaux fournisseurs

Madame du Barry change ses habitudes en matière de fournisseurs dès 1774, lorsqu'elle quitte la cour. Elle commence par exemple à recevoir des mémoires de Rose Bertin, prouvant ainsi que malgré son changement de statut, elle reste à la pointe de la mode. En effet, Madame du Barry avait déjà distingué Rose Bertin du temps de sa faveur mais sans en faire sa marchande de modes<sup>303</sup>. Cependant, elle aurait pu en choisir une moins prestigieuse et onéreuse. Rose Bertin (1747-1813) est la première marchande à réellement marquer la mode<sup>304</sup>. Elle travaille dès 1763 chez Mademoiselle Pagelle. Elle ouvre ensuite son magasin « Au Grand Mogol » en 1770 avant de

---

302 BNF, Ms 8157, 1769 à 1793.

303 SAPORI, Michelle, *Rose Bertin: couturière de Marie-Antoinette*, Paris, Perrin, 2010, 176 p., p. 30.

304 *Ibid.*, p.12.

rencontrer la reine en 1774 et de devenir la première marchande de modes du royaume. Elle fournit bon nombre des membres de la famille royale : la reine, la comtesse de Provence, d'Artois, Madame Elizabeth (sœur de Louis XVI) ainsi que les enfants de France. Elle fournit également la noblesse, les cours étrangères et le monde du théâtre<sup>305</sup>. Elle habille Madame du Barry presque aussi longtemps que la reine Marie-Antoinette et en 1777, les commandes de l'ancienne favorite s'intensifient<sup>306</sup>. Rose Bertin est si demandée qu'elle emploie en 1779 une trentaine d'ouvrières, cent vingt fournisseurs et fabricants de façon régulière et sept cent trente-quatre autres occasionnellement<sup>307</sup>. Cela montre bien à quel point elle est devenue puissante. L'on peut faire un parallèle entre sa vie et celle de Madame du Barry car elles ont à peu près le même âge et elles commencent leurs carrières comme demoiselles de magasin<sup>308</sup>. Elles deviennent toutes deux des femmes importantes à la cour de France tout en ayant des parcours totalement différents. Rose Bertin n'est pas le seul fournisseur chez qui la comtesse commence à se fournir après son départ de la cour. Elle commence également à employer le marchand drapier Pierre Ibert à l'enseigne « Au magasin anglais ». Il est intéressant de constater que Madame du Barry se fournit chez des marchands qui ont des liens entre eux. En 1786, la nièce de Rose Bertin épouse Pierre Ibert, fournisseur de la reine et de la noblesse. Leur faveur est telle que la comtesse d'Ossun, dame d'atour de la reine assiste au mariage. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands épousent des marchandes et ceux de la famille royale s'épousent entre eux<sup>309</sup>. Donc ils forment un réseau renforcé par des liens familiaux qui est employé par une personne dans son ensemble. Mais sans faire partie de la même famille, les riches et très demandés marchands de la capitale ont des liens. Rose Bertin, dans sa propriété à la campagne est voisine de Buffault par exemple<sup>310</sup>. Elle commence également à employer le chapelier Chardon, fournisseur de « son altesse royale Madame ». Son enseigne est « Aux Armes de France », ce qui montre ses liens avec la cour. Ces fournisseurs nouveaux pour la comtesse sont donc ceux de la cour. Madame du Barry commence cependant à acheter chez des fournisseurs qui sont peut-être un peu moins connus car nous n'avons que peu d'informations à leurs sujets. Elle emploie les marchands d'étoffes Gilbert et Mourouzier. Ces marchands ne fournissent pas les plus grands noms de la cour ou la famille royale et ne sont pas connus.

Lorsqu'elle est favorite, la comtesse du Barry n'a que des fournisseurs prestigieux. Tous ont pour clients les grands de la cour, voire même la famille royale. Après sa disgrâce, elle continue à

---

305 *Ibid.*, p.46.

306 *Ibid.*, p.49.

307 *Ibid.*, p.74.

308 SAPORI, M., *Rose Bertin...*, op. cit.

309 *Ibid.* p. 119.

310 *Ibid.*, p. 113.

avoir une proportion de fournisseurs réputés mais une partie d'entre eux n'est pas connue. Il y a donc une baisse de prestige des fournisseurs de la comtesse du Barry.

## **B. Une répartition géographique différente**

La localisation du magasin des fournisseurs est très importante pour leur prestige et celui de leurs clients. Au temps de la faveur de la comtesse, ils se trouvaient tous dans le quartier le plus prestigieux de la capitale. Leur localisation change-t-elle avec le changement de condition de la comtesse <sup>311</sup>?

### **1) Des fournisseurs toujours à l'épicentre du commerce du luxe**

Des fournisseurs de la comtesse du Barry se trouvent toujours dans le quartier le plus prestigieux de Paris. C'est le cas des époux Sigly qui ont leur boutique quai de l'école à Paris ou du marchand chapelier Chardon qui se trouve rue de la Monnaie, au coin de la rue Baillette à Paris. Certains fournisseurs se trouvent même dans la plus belle et prestigieuse rue, la rue Saint-Honoré. C'est le cas de la marchande de modes Rose Bertin, du tailleur Carlier ou encore du marchand d'étoffes Le Normand. Le marchand d'étoffes Pierre Ibert se trouve quant à lui place du Palais-Royal.

Après le départ de la comtesse de la cour et avant la Révolution, le Palais-Royal devient un centre commercial luxueux. Les boutiques font partie de l'itinéraire touristique de la ville, tellement elles sont extraordinaires<sup>312</sup>. C'est le duc de Chartres qui décide d'ouvrir les galeries marchandes au rez-de-chaussée sur tout le périmètre du jardin du Palais-Royal. Mademoiselle Bertin par exemple, en est informée par la duchesse et perçoit tout le potentiel du lieu. C'est pourquoi elle ouvre sa boutique rue Saint-Honoré, en face du Palais-Royal<sup>313</sup>. C'est un lieu unique en Europe dont la renommée dépasse les frontières du pays, il est d'ailleurs décrit dans le Guide des voyageurs en France, « ce palais, ce jardin sont uniques sur le globe. Allez à Londres, à Madrid, à Vienne, à Pétersbourg, vous n'y verrez rien de pareil. Ce séjour enchanté est une petite ville luxurieuse, renfermée dans une grande. Quoique tout augmente, triple et quadruple de prix dans ce lieu, il semble y régner une attraction, qui attire l'argent de toutes les poches, sur-tout de celles des

---

311 Voir les cartes, annexes 1.

312 BASTIEN, V., *La fabrique du luxe...*, op. cit., p. 54.

313 SAPORI, M., *Rose Bertin...*, op. cit., p. 66.

étrangers qui raffolent de cet assemblage de jouissances variées et qui sont sous leur main »<sup>314</sup>. Ainsi, Madame du Barry, loin de la cour continue à se fournir chez les marchands à la pointe de la mode. Elle se tient au courant de l'évolution des modes et des fournisseurs les plus en vue. Elle reste une cliente prête à mettre un prix important pour être à la pointe de la mode, malgré son départ de la cour.

## 2) Des fournisseurs aux localisations moins prestigieuses

La baisse de prestige de certains fournisseurs fait que nous avons moins d'informations sur eux. Par exemple, nous ne savons pas où précisément se trouvent les magasins du marchand drapier Mourouzier ou encore du cordonnier Estin. Nous savons seulement qu'ils se trouvent à Paris. Nous pouvons supposer que leurs boutiques ne sont pas dans le quartier du Palais-Royal mais plus éloignées du centre du commerce du luxe. Les boutiques sont localisées selon les secteurs d'activité<sup>315</sup>. Certains commerces trouvent n'importe où les conditions favorables à leur prospérité, d'autres sont tributaires d'une ambiance particulière, liée à la densité locale ou au contraire à son absence. Les secteurs fonctionnels nécessitant des surfaces importantes préfèrent une situation périphérique, au-delà des boulevards. Le lieu de vente n'est pas conçu pour attirer les clients qui savent de toute façon déjà ce qu'ils veulent. Ce n'est pas le cas des commerces de luxe qui s'adressent à des clients qui sont attirés par la beauté et le luxe des vitrines<sup>316</sup>. Les boutiques à la pratique fidèle peuvent s'installer dans des lieux secondaires. Par exemple, l'habitat, le vêtement se trouvent à l'intérieur d'un large périmètre qui va jusqu'aux faubourgs alors que le luxe est concentré autour de la croisée de Paris. C'est ainsi que les boutiques de vêtements les plus en vue se trouvent rue Saint-Honoré et Saint-Denis comme nous avons pu le voir. Mais de nombreuses boutiques, moins luxueuses sont installées à Paris. Leur localisation est plus éclatée<sup>317</sup>. De plus, contrairement aux rues où se concentrent les boutiques de luxe où les métiers sont très diversifiés, les rues où se trouvent les boutiques plus modestes sont tournées vers un seul métier. Par exemple, rue des Cinq-Diamants se concentrent les drapiers<sup>318</sup>. Nous pouvons penser que les fournisseurs plus modestes de la comtesse du Barry se trouvent assez dispersés dans Paris, dans des rues secondaires, peut-être même éloignées du centre, spécialisées dans un type de métier.

---

314 REICHARD, Heinrich August Ottokar, *Guide des voyageurs en France* (1810), Paris, Les Yeux Ouverts, 1970, 212p., p. 70.

315 COQUERY, N., *Tenir boutique...*, *op. cit.*, p. 151.

316 *Ibid.*, p. 152.

317 *Ibid.*, p. 155.

318 *Ibid.*, p. 155.

Certains fournisseurs de Madame du Barry ne se situent même pas à Paris après 1774. Le marchand mercier Gilbert a sa boutique vis-à-vis la rue de la Cossonnerie, à la sœur de la Charité à Versailles. Etre situé à Versailles, c'est bien car c'est là que se trouve le château de Versailles, résidence du roi et donc la cour. Il s'agit donc d'un emplacement prestigieux. Cependant, Madame du Barry n'en employait aucun en dehors de Paris au temps de sa faveur. Nous pouvons donc penser que cela est une conséquence de sa disgrâce.

Ainsi, la localisation des fournisseurs de la comtesse du Barry est assez contrastée. Certains se trouvent toujours dans le quartier du Palais-Royal, à l'épicentre du commerce du luxe comme au temps de sa faveur. D'autres sont dans Paris mais dans des endroits moins prestigieux et enfin certains ne sont plus à Paris mais à Versailles.

L'on pourrait dire que les choix de la comtesse du Barry en matière de fournisseurs deviennent plus raisonnables après son départ de la cour. En effet, elle en a des très prestigieux telle Rose Bertin mais aussi des marchands relativement inconnus comme Mourouzier. Ces choix ressemblent plus à la consommation d'une dame de la noblesse classique qui souhaite être à la mode tout en ne se ruinant pas.

Les fournisseurs de la comtesse du Barry sont extrêmement prestigieux au temps de sa faveur. Ils contribuent à montrer son haut statut social et sa richesse. Le fait qu'ils fassent tous partie des meilleurs, qu'ils soient tous fournisseurs de la famille royale et qu'ils se trouvent à l'épicentre du commerce du luxe montre son statut particulier. En effet, cela en paraît même un peu excessif. Seule une femme qui a besoin d'asseoir sa légitimité et son appartenance à la cour en ferait autant. De plus, il faut avoir le budget adéquat et la comtesse est l'une des rares personnes à en avoir un si conséquent. Après sa disgrâce, le choix de ses fournisseurs ne change pas autant que ce que l'on pourrait croire. Bien sûr, elle ne peut continuer les dépenses fabuleuses que lui permettaient le roi mais elle reste une femme à la pointe de la mode dans le choix de ses fournisseurs. Elle alterne donc entre fournisseurs de la famille royale, à la pointe de la mode et dans le quartier du Palais-Royal avec des fournisseurs moins connus voire même inconnus se trouvant dans des quartiers plus éloignés où même en dehors de Paris, à Versailles. La comtesse se conduit alors de la même façon que la plupart des membres de la noblesse. Elle s'insère en réalité beaucoup mieux dans les façons de faire de la noblesse en agissant ainsi qu'en faisant preuve d'une telle magnificence pendant sa faveur.

**DEUXIEME PARTIE**

**LA PARURE DE LA FAVORITE DE LOUIS XV**



## DEUXIEME PARTIE

### LA PARURE DE LA FAVORITE DE LOUIS XV

Madame du Barry devient la favorite de Louis XV de 1768 à la mort du roi en 1774. Jusqu'au mariage du dauphin en 1770, elle est la première dame de la cour. Ensuite, elle reste l'une des plus importantes, après la dauphine. La position de maîtresse royale en titre est particulière. En effet, ce n'est pas une charge et donc elle ne donne pas de position officielle à la cour. Comme le dit Flavie Leroux<sup>319</sup>, les maîtresses de Louis XIV avaient une charge à la cour dont dépendait leur place et leur dignité. C'est ce qui leur permettait d'être présentes à la cour et aux événements importants. Leur position de maîtresse leur apportait du pouvoir, mais non officiel. La position de Madame du Barry est un peu différente car elle n'a pas de charge à la cour. Sans la faveur du roi, elle n'aurait d'ailleurs jamais pu y accéder. Toute la légitimité de la comtesse repose donc sur l'expression de cette faveur. Le roi lui accorde des revenus extrêmement importants qui lui permettent de soutenir son rang. En effet, faire des dépenses ostentatoires est un moyen pour une favorite de montrer son statut. Elle atteint un niveau de dépenses qui lui serait inaccessible sans le roi. Cela permet aux contemporains d'identifier immédiatement la femme qui bénéficie de la faveur royale sans heurter de front l'ordre social<sup>320</sup>.

Une partie de ces dépenses ostentatoires est la consommation vestimentaire. Pour la comtesse du Barry, l'enjeu est double. Non seulement cela lui permet d'afficher son rang de maîtresse royale, de femme aimée du roi de façon durable mais aussi de montrer aux membres de la cour qu'elle est capable de se conformer à ses usages. En effet, elle n'est pas bien acceptée à la cour. Pour les contemporains, la place de favorite revient à une femme de la noblesse. Non seulement Madame du Barry n'est pas noble mais ses très humbles origines et son ancienne profession font percevoir sa faveur comme un scandale et presque une insulte. La comtesse doit être à la hauteur de sa position sociale. Elle doit faire preuve de magnificence dans son habillement et porter les tenues typiques de la cour : le grand habit et la robe à la française. La question de la mode est donc très importante pour Madame du Barry. Le goût et la richesse dont elle fait preuve, dans le choix de ses tenues, tissus et couleurs montrent sa puissance. Le fait d'être à la pointe de la mode ou même précurseure de celle-ci a donc des implications sinon politiques, du moins sociales importantes. Tous les détails sont ainsi étudiés afin de constituer l'image de la favorite du roi. Même les présents vestimentaires faits par la comtesse sont choisis afin de contribuer à cette image.

---

319 LEROUX, F., *Les maîtresses du roi...*, *op. cit.*, p. 7.

320 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) », dans ZUM KOLK C. et WILSON-CHEVALIER K., *Femmes à la cour de France...*, *op. cit.*, p. 303.

## Chapitre 3

### Les robes adaptées à la vie curiale

A la cour, la garde-robe féminine est le double d'une garde-robe masculine. En moyenne, une dame possède 80 vêtements dans sa garde-robe<sup>321</sup>. La majorité des dames de la cour possèdent une vingtaine de robes, de jupons et une dizaine d'éléments accessoires : mantelets, manteaux. Cependant, certaines femmes dépassent de beaucoup ce nombre comme par exemple la princesse de Talmont qui, en 1778, possédait 186 vêtements de dessus<sup>322</sup>. Madame du Barry dispose d'un grand nombre de vêtements bien visibles dans les comptes même s'ils dressent une vue incomplète de ses achats vestimentaires. Cent robes terminées (décrites) se trouvent dans les comptes de la comtesse du Barry de 1769 à 1774. De plus, pour le quartier d'Octobre 1772, elle dépense auprès de Le Normand 32 162 Livres<sup>323</sup>. Dans ce mémoire, l'on peut voir deux grands habits, tenue extrêmement codifiée portée uniquement à la cour et plusieurs robes. Cela donne une idée de la fréquence de renouvellement des tenues. La cour est un monde à part. L'étiquette qui régit la vie de ses habitants est très stricte. Elle définit même les tenues qu'il convient de porter dans chaque situation. Lors des événements officiels par exemple, l'on revêt des tenues très codifiées. Ces robes caractéristiques de la cour sont le grand habit et la robe à la française auxquels nous pouvons ajouter le négligé. Etudier ces vêtements permet de comprendre comment ils contribuent à la démonstration de l'appartenance à la société curiale. En dehors de ces cérémonies, les dames disposent d'une plus grande liberté ce qui permet à la mode de se développer. Des modes d'une grande variété se succèdent ainsi comme par exemple celle de l'exotisme. Des tenues particulières sont également portées lors de certaines activités pratiquées à la cour comme l'équitation. Dans quelle mesure l'examen de la garde-robe de la comtesse du Barry à travers ses comptes permet-il de montrer l'influence de la mode, de son statut de favorite ainsi que ses goûts personnels en matière vestimentaire ?

Nous étudierons dans un premier temps les robes de cérémonies, c'est-à-dire le grand habit et la robe à la française. Ensuite, nous nous intéresserons à une favorite à la pointe de la mode à travers les différentes tenues qu'elle porte : le négligé, les tenues d'inspiration exotiques et celles dédiées à des activités particulières telles que la chasse ou le théâtre.

---

321 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, P. et GORGUET-BALLESTEROS, P., *Fastes de cour...*, *op. cit.*, p.43.

322 *Ibid.*

323 BNF, Ms 8157, 1772.

## **I. Les robes de cérémonies**

Le grand habit est la tenue caractéristique de la cour. Il n'est porté qu'à Versailles. La comtesse du Barry, comme les autres dames présentées doivent le porter lors de certaines occasions. De quoi le grand habit est-il constitué ? Madame du Barry respecte-t-elle ses caractéristiques et peut-on percevoir ses goûts personnels ?

### **A. Le grand habit, symbole de la vie curiale**

Le grand habit est la tenue d'apparat de la cour. Il se doit donc d'être très codifié et luxueux. De quoi est-il constitué et combien coûte-t-il ?

#### **1) Le grand habit : composition, usages et prix**

Le grand habit est composé d'éléments extrêmement luxueux qui prouvent la richesse et le statut social de la femme qui le porte. Le grand habit est constitué d'un grand corps, d'une jupe sur le grand panier et d'un bas de robe. Le grand corps se différencie du corps ordinaire par un large décolleté aux bretelles écartées, complétées de mancherons plissés ainsi que par un baleinage plus dense et une fermeture par laçage, toujours placée au dos<sup>324</sup>. En plus de sa forme particulière, il impose donc un maintien encore plus rigide que le corps ordinaire et ne permet que très peu de mouvements. A partir des années 1770, le panier est double. Ces deux paniers de toile forte armée de joncs ou de baleines sont attachés par des liens autour de la taille. Cela donne beaucoup de volume sur les côtés alors que l'avant et l'arrière du panier sont plats<sup>325</sup>. Le bas de robe que l'on peut comparer à une traîne est d'une longueur proportionnelle au rang de la dame. Ainsi, la dame qui porte un grand habit ne peut se mouvoir aisément et cette démarche imposée par le grand habit fait autant partie des normes curiales que l'habit lui-même. Jusqu'en 1782, c'est un tailleur qui se charge de la confection du grand habit<sup>326</sup>. Le grand habit est associé à de nombreux accessoires qui complètent la tenue : une palatine, les manches de grand corps, une mantille, les barbes (bandes de dentelle plate qui sont fixées dans la coiffure et qui descendent le long du visage, des pompons, et des glands de robe<sup>327</sup>. Certains accessoires sont indissociables du grand habit pour lesquels ils ont

---

324 GUORGUET BALLESTEROS, Pascale, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)*, août 2015, n° 6. [Consulté le 12 décembre 2019], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/apparences/1325>.

325 RUPPERT, Jacques, *Le costume. Époques Louis XIV et Louis XV*, Paris, Flammarion, 1990, 62p., p.25.

326 CHATENET CALYSTE A., *Une consommation aristocratique...*, op. cit., p. 247.

327 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, P. et GORGUET-BALLESTEROS, P., *Fastes de cour...*, op. cit., p.62.

été créés comme les glands qui servent à relever le bas de robe. Ceux-ci sont assortis au grand habit. En revanche, d'autres accessoires comme la palatine, qui désigne une pièce d'étoffe ou de dentelle portée autour du cou, sont interchangeables. Ainsi, l'on peut porter une palatine avec plusieurs grands habits ou robes à la française. C'est le cas également de la pièce d'estomac ou d'orfèvrerie qui est directement cousue sur le corps au moment de l'habillage. L'on porte souvent avec le grand habit des éléments de dentelle comme des manches ou des demi-manches de cour, fournis par les marchandes de modes, indépendamment du grand habit<sup>328</sup>. Ces accessoires permettent de modifier une tenue déjà portée et d'en faire une nouvelle, en plus d'apporter encore plus de luxe à une tenue. Le grand habit est la tenue qui coûte le plus cher à une dame. C'est un vêtement d'apparat, il doit donc montrer la richesse et le statut social de la personne qui le porte au premier regard. Le prix élevé d'un grand habit est expliqué par l'intervention de plusieurs corps de métiers : le tailleur, la couturière, le brodeur, la marchande de modes, le marchand mercier. Le grand habit est souvent entièrement brodé de motifs compliqués, ce qui est la partie la plus onéreuse de la tenue. Il faut en effet se procurer les dessins des broderies. Plus le dessinateur est réputé, plus le vêtement est luxueux. Le prix du tissu peut être extrêmement élevé s'il contient des métaux précieux, ce qui est courant étant donné que le grand habit est un « vêtement de prestige ». Par exemple Moïse Davaux, brodeur réputé de la comtesse lui livre en 1770 plusieurs échantillons de tissus brodés d'or et d'argent pour de futurs grands habits dont les prix varient de 45 à 60 Livres, pour un échantillon seulement. De plus, pour fabriquer un grand habit, il faut un métrage de tissu important. Il n'est pas rare de trouver une vingtaine d'aunes destinées à la confection d'un grand habit, notamment dans les comptes de la comtesse du Barry<sup>329</sup>. C'est également ce que rapporte la baronne d'Oberkirch<sup>330</sup> au sujet de son grand habit de présentation « Il n'y entrait pas moins de vingt-trois aunes ; c'était d'un poids énorme ». Ainsi, les grands habits étaient très onéreux. Par exemple, en 1780, Rose Bertin réalise un grand habit de Pâques pour la comtesse d'Artois pour 5000 Livres. La princesse de Conti quant à elle paie 2400 Livres pour un habit de cour complet chez Le Normand en 1781<sup>331</sup>.

Le premier grand habit porté par une dame, celui de sa présentation comporte des couleurs spécifiques, portées par toutes les présentées. Le corps, le bas de robe et le jupon devaient être noirs agrémentés de dentelle blanche, le jupon et le corps ornés de pompons en dentelle d'or. La baronne d'Oberkirch<sup>332</sup> les décrit ainsi « l'étoffe était d'un brocart d'or, à fleurs naturelles, admirablement beau. » Ensuite, les couleurs des grands habits sont les mêmes que pour d'autres tenues et suivent la

---

328 GUORGUET-BALLESTEROS, Pascale, « Petite étude du grand habit... », *op. cit.*

329 BNF, Ms 8157, 1769-1774.

330 OBERKIRCH, Henriette-Louise de Waldner de Freundstein, baronne d', *Mémoires de la baronne d'Oberkirch* (t. 2), B. de Montbrison, Paris, Charpentier, 1853, p. 90-100.

331 CHATENET CALYSTE, A., *Une consommation aristocratique...*, *op. cit.*, p.250.

332 OBERKIRCH, Henriette-Louise de Waldner de Freundstein, baronne d', *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 99-100.

mode du moment. Cependant, il n'y a pas de fantaisie. Les grands habits peuvent être colorés mais ils sont toujours très riches avec des fils d'argent et d'or ou des paillettes. C'est le trait commun à tous les grands habits.

Le grand habit est très important dans la vie curiale. On le porte lors des grands moments de la vie de la cour comme les fêtes religieuses ou les événements liés à la famille royale. C'est également dans cette tenue qu'une femme est présentée au roi et à la reine. C'est un moment très codifié, en adéquation avec le grand habit. La baronne d'Oberkirch<sup>333</sup>, présentée le 13 Juin 1784 à Louis XVI relate ainsi la scène :

« C'était pour moi un grand jour que celui de ma présentation, mais cette cérémonie, toute flatteuse qu'elle soit, est très fatigante. On est en représentation depuis le matin jusqu'au soir, sans prendre aucun repos. Le 12 Juin, qui était la veille, j'en avais les préliminaires et les premières agitations. J'allai donc dîner à Versailles ce jour-là, et après le dîner je fis mes visites à tous les ministres et aux honneurs. [...] 13 juin. [...] je fus d'abord présentée au roi ; ce moment est très solennel, tant de personnes vous regardent ! On a si peur d'être gauche ! Il faut se rappeler les leçons qu'on a prises pour marcher à reculons, pour donner un coup de pied dans sa queue, afin de ne point embarrasser ses mules et ne pas tomber [...]. Je fis les trois révérences, une à la porte, une seconde au milieu, une troisième près de la reine qui se leva pour saluer. J'ôtai mon gant droit et fis la démonstration de baiser le bas de la robe. La reine retira sa jupe avec beaucoup de grâce, par un coup d'éventail pour m'empêcher de la prendre. [...] Après quelques mots encore, Sa Majesté fit une inclination, et nous nous retirâmes à reculons avec les trois révérences d'adieu. »

La présentation est le premier événement officiel auquel participe une dame à la cour. Elle donne le ton des cérémonies qui ont lieu à la cour. Tout est défini par un protocole très stricte.

## 2) Les grands habits de la comtesse du Barry : nombre, prix et accessoires

Madame du Barry, en tant que dame appartenant à la cour de Louis XV porte des grands habits. Etudier ces habits nous permet de comprendre la place occupée par la comtesse à la cour, ses goûts vestimentaires ainsi que son budget. La première fois que Madame du Barry porte un grand habit est le jour de sa présentation le 22 avril 1769. Elle est coiffée par Legros, ancien coiffeur de Madame de Pompadour (il reproduit cette coiffure considérée comme son chef d'œuvre dans son ouvrage<sup>334</sup>). Elle porte également la « parure de diamants de plus de cent mille livres, donnée [...] par le roi »<sup>335</sup> pour sa présentation. Cette première apparition en grand habit marque le début d'une

---

333 OBERKIRCH, Henriette-Louise de Waldner de Freundstein, baronne d', *Mémoires...*, op. cit., p. 90-100.

334 LEGROS, *L'art de la coëffure des dames françoises, avec des estampes, où sont représentées les têtes coëffées...* 1767, 226 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055806b>.

335 CANTREL, Émile, *Nouvelles à la main sur la comtesse Du Barry trouvées dans les papiers du comte de \*\*\*: revues et commentées*, Henri Plon, 1861, 454p., [Consulté le 16 Mai 2021], disponible à l'adresse : Google-Books-ID: 9LMfAAAAMAAJ.

consommation importante marquée par le luxe. Les comptes de la comtesse du Barry nous permettent d'observer 22 grands habits « terminés » (qui sont décrits) de 1769 à 1774<sup>336</sup>, pendant sa faveur. Des achats de métrages de tissus laissent également penser qu'il pourrait s'agir de tissus pour grands habits étant donné le nombre d'aunes très important nécessaire à la confection de grands habits. Par exemple la comtesse commande 27 aunes de velours ou encore 31 aunes de taffetas d'Italie<sup>337</sup>. Il est difficile de savoir combien de grands habits Madame du Barry a pu posséder. En effet, les comptes sont lacunaires et parfois il est juste fait mention du port d'un grand habit à Versailles, il devait être dans une facture antérieure qui n'est pas parvenue jusqu'à nous. Cependant, nous pouvons penser qu'ils sont assez nombreux. En effet, en comparaison, l'on a retrouvé onze grands habits dans l'inventaire après-décès de la marquise de Pompadour<sup>338</sup>. La fréquence des achats de grands habits de la comtesse est assez difficile à définir, en l'absence de nombreuses factures. L'on peut dire qu'elle en commande souvent deux en même temps, par exemple pour le quartier d'octobre 1773. De plus, certains grands habits sont commandés en vue d'une cérémonie spécifique. C'est le cas d'un corps de grand habit « couvert de satin blanc »<sup>339</sup> commandé pour le jour de l'an 1774 au maître tailleur La Glace.

Les grands habits de Mme du Barry sont très chers, l'on pourrait même dire qu'ils coûtent une fortune. Certains habits coûtent le prix que d'autres grandes dames payent pour un grand habit, 2000 ou même 5000 Livres comme nous avons pu le voir mais 10 512 Livres ou même 12 000 Livres, cela semble extraordinaire. A titre de comparaison, une aune de soie contenant des métaux précieux (courant pour un grand habit) coûte en moyenne l'équivalent de ce qu'un ouvrier peut gagner en deux ans. Par exemple, Madame du Barry achète 22 aunes 1/2 d'un tissu tissé d'argent à 30 Livres l'aune, ce qui lui revient à 675 Livres<sup>340</sup>. Ainsi, un ouvrier pourrait gagner l'équivalent en 44 ans, le temps d'une vie. Les grands habits sont ce qui coûte le plus cher à Madame du Barry dans sa garde-robe. La confection d'un grand habit revient à la comtesse entre 2 388 Livres 90 Sous et 12 000 Livres comme nous pouvons le voir dans le tableau n°2. La garniture à elle seule coûte quant-à-elle entre 555 Livres 10 Sous et 9 315 Livres. Ce sont des sommes énormes qui s'expliquent par le prix des tissus et le nombre d'aunes nécessaire à la confection d'un grand habit, les dessins et broderies riches et compliqués. La garniture ajoute encore au prix. Le prix élevé des grands habits montrent la richesse et le statut social de la dame qui le porte. Madame du Barry est l'une des dames les plus importantes de la cour, elle doit être la femme la plus luxueusement vêtue car elle représente le roi. En effet, la magnificence de sa maîtresse rehausse le prestige et la puissance du roi

---

336 BNF, Ms 8157, 1769-1774.

337 BNF, Ms 8157, 1772.

338 JONES Colin et SALMON Xavier (sous la dir. de), *Madame de Pompadour...*, op. cit., p. 27.

339 AN, AB/XIX/4410, 1774.

340 BNF, Ms 8157, 1774.

en illustrant son pouvoir arbitraire de faire et défaire les personnes qu'il souhaite. Elle doit donc avoir les grands habits les plus riches et luxueux de la cour, afin de lui faire honneur. Par exemple, la favorite porte pour une représentation du Devin à l'automne 1770<sup>341</sup> un grand habit de satin blanc commandé à Pagelle pour la somme de 10 500 Livres<sup>342</sup>.

Tableau 2 : les grands habits de la comtesse du Barry

<b>Année</b>	<b>Tissus</b>	<b>Couleurs dominantes</b>	<b>Prix</b>
1770	Soie	Argent, or	10 680L
1770	Gros de Naples	Blanc	4 200L
1770	Taffetas	Argent	9 750L
1772	Satin	Blanc, rose, or et argent	5 840L
1772	Satin	Blanc, rose, bleu et or	3 900L
1773	velours	Blanc, argent	12 000L
1773	satin	Rose, argent	7 600L
1773	Taffetas	Blanc, argent, rose	1 189L
1773	Patisoie	Rose, chicorée	555L 10S
1773	satin	Blanc, argent, vert, rose,	10 512L
1773	Satin	Blanc, argent	9 315L
1773	Satin	Blanc, or, argent, rose	1 245L
1773	Taffetas	Chair, argent	1662L
1774	Taffetas	Blanc, rose, vert, lilas, rayé gris et chamois	2 388L 90S
1774	Satin	Blanc, argent	3 000L

Le prestige des grands habits est rehaussé par des accessoires tout aussi luxueux que les vêtements eux-mêmes. Parfois, les accessoires sont associés directement à un grand habit, c'est le cas de celui-ci « de taffetas couleurs de chair en blonde d'argent et agrément fait en même taffetas un pied en bas de la jupe des coquilles et des colonnes avec de grosses guirlandes et de gros bouquets le bas de robe assorti, le corps, la palatine, les glands et les bracelets »<sup>343</sup>. Ici, les accessoires, c'est-à-dire la palatine, les glands et les bracelets (de dentelle) sont associés au grand habit. Parfois, les accessoires sont à part. C'est le cas de cette « parure assortie à un grand habit de satin rose brodé en paillons vert rose et argent, les bracelets, les glands pour relever le bas de robe,

341 HUAS, J., *Madame du Barry...*, op. cit., p. 194.

342 BNF, Ms 8157, 1770.

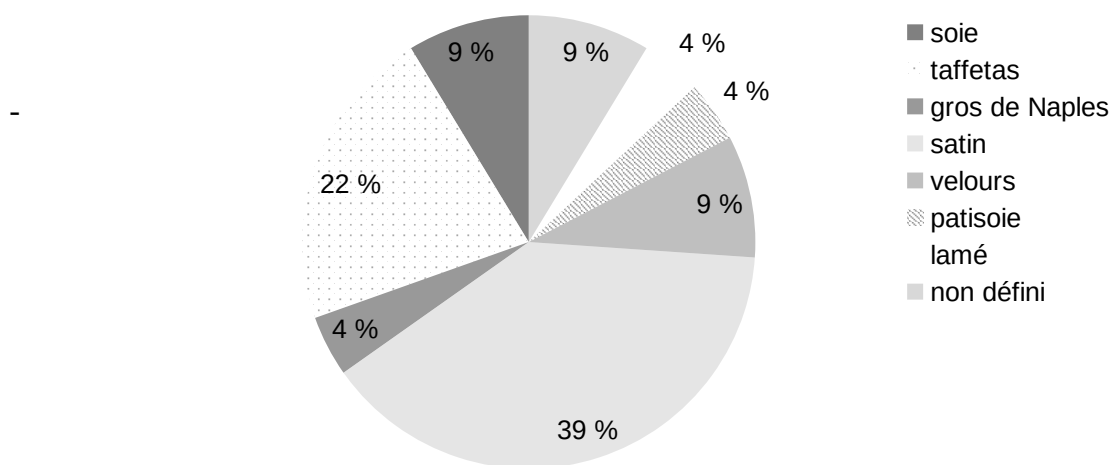
343 BNF, Ms 8157, 1773.

la palatine, la guirlande pour la tête, les pompons de quoi garnir la ceinture du bas de robe »<sup>344</sup>. Madame du Barry fait l'acquisition de plusieurs palatines comme celle-ci, « Une palatine de blonde fond d'Alençon à double bordure et un tulle fin plissé au dessus »<sup>345</sup> (33 Livres). Ce genre d'accessoires n'est pas assorti à un grand habit particulier, comme c'est le cas pour la parure ci-dessus. Dans ce cas, Madame du Barry peut la porter en plusieurs occasions avec des tenues différentes. Cela permet de réutiliser l'accessoire tout en portant une nouvelle tenue. D'autres accessoires peuvent être portés avec les grands habits, en particulier des éléments en dentelle.

### 3) Les tissus et couleurs des grands habits de la comtesse du Barry

Les grands habits répondent aux normes curiales. Il y a donc des règles à respecter en terme de couleurs et de tissus. Cependant, il est permis de penser qu'ils peuvent également nous renseigner sur les goûts de la comtesse du Barry.

Diagramme 7: Les tissus des grands habits de la comtesse du Barry



Les grands habits sont toujours dans des tissus luxueux, souvent rebrodés. Mme du Barry a huit grands habits en satin, trois en taffetas. Ces tissus sont faits de soie, ici utilisés avec des fils de métaux précieux. Un habit est en velours « grand habit de velours blanc au corps rebrodé en paillons et paillettes nué émaillé plus une belle bordure à la jupe et bas de robe, le tout très riche de 12000L »<sup>346</sup>. Il a été réalisé pour le quartier d'octobre 1773. Il fait donc partie des tenues destinées à l'hiver. Le velours est un tissu particulièrement cher. En effet, comme les étoffes richement

344 BNF, Ms 8157, 1773.

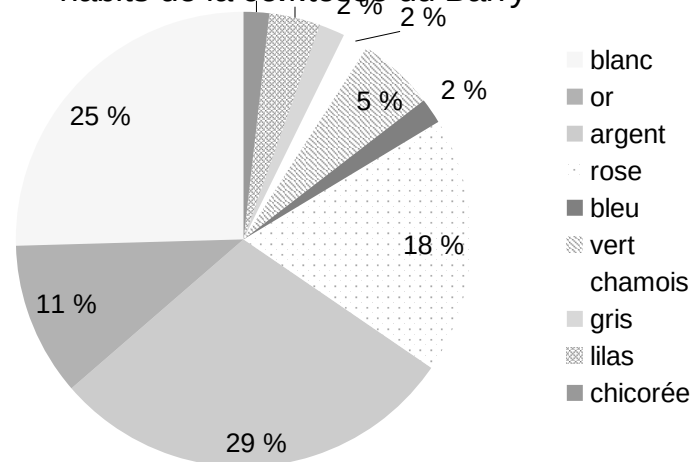
345 BNF, Ms 8157, 1772.

346 BNF, Ms 8157, 1773.



façonnées d'or et d'argent, le velours appartient à la catégorie des tissus coûteux en raison de la grande quantité de matière première utilisée ainsi que de la complexité du tissage et de la coupe du poil velours. Il pouvait nécessiter cinq à sept fois plus de fils de chaîne qu'une soierie à armure simple<sup>347</sup>. Les habits de satin, bien que très luxueux, sont moins chers par exemple celui de ce même quartier d'octobre 1773 coûte 7 600 Livres, et pourtant il est très luxueux : « grand habit de satin rose et argent avec grand corps, brodé argent rebrodé en paillons et paillettes émaillé rose à guirlandes en bordure très riche »<sup>348</sup>. Les tissus lamés, c'est à dire comportant des métaux précieux dans le fond et de tissus argent sont très luxueux et onéreux. Tous ces tissus sont ceux que l'on attend d'un grand habit. Ils montrent le devoir de prestige de la comtesse. En effet, pour elle, il est très important de montrer sa beauté et sa richesse, l'un étant la raison de son succès et l'autre la conséquence de sa faveur. Cela lui permet de renforcer sa position et son pouvoir à la cour. De plus, il est de son devoir de paraître dans tout son éclat car elle renforce le pouvoir du roi. Elle est la preuve vivante de son pouvoir absolu<sup>349</sup>. Peut-être pouvons-nous faire l'hypothèse qu'elle apprécie les tissus de soie, notamment de satin et taffetas car ce sont eux qui sont les plus présents dans les comptes de Madame du Barry.

Diagramme 8: Les couleurs des grands habits de la comtesse du Barry



Madame du Barry semble apprécier les tons clairs, en particulier le blanc. Les couleurs dominantes des grands habits complets sont le blanc, l'argent, le rose et l'or comme nous pouvons le voir dans le diagramme n°8. Ces couleurs ne sont pas inhabituelles pour des grands habits mais

347 MILLER, Lesley Ellis, *Soieries, Le livre d'échantillons d'un marchand français au siècle des Lumières*, La Bibliothèque des Arts, 2013, 272p., p.16.

348 BNF, Ms 8157, 1773.

349 LEROUX, F., « Un uniforme de la faveur au service du pouvoir royal ? Usages politiques de la parure chez les maîtresses de Henri IV et Louis XIV », *Parlement(s)*, 2021/3 (N° 34), p. 27-46.

comme elles dominent très largement, il est permis de penser que cela doit correspondre aux goûts personnels de la comtesse. Ce sont des couleurs que l'on retrouve de nombreuses fois, dans toutes les sortes de tenues. Presque pour chaque habit blanc, le fond est blanc et il y a des décors de couleur rose, vert, violet<sup>350</sup>. Par exemple, « grand habit au grand corps satin fond blanc, dessin de guirlande de rose, brodé en nœuds de paillons rose et paillettes d'or et argent au rebordé du bas de robe et de la jupe »<sup>351</sup> ou encore « grand habit de taffetas blanc en blonde d'argent et bouquet rose »<sup>352</sup>. Les motifs semblent très sophistiqués. Les habits colorés ont eux aussi des motifs brodés. C'est le cas de cet habit : « de taffetas couleurs de chair en blonde d'argent et agrément fait en même taffetas un pied en bas de la jupe des coquilles et des colonnes avec de grosses guirlandes et de gros bouquets le bas de robe assorti, le corps, la palatine, les glands et les bracelets »<sup>353</sup>. Nous pouvons également citer des habits or et argent comme ce « grand habit et la jupe et le corset et la pièce d'estomac de tissu argent brodé en paillettes en or et argent et nésos en or et paillons de couleurs et soie nué de toute sorte de bouquets préfait avec Madame la comtesse »<sup>354</sup>. Ces tissus, très colorés aux motifs très compliqués sont faits à la grande tire, ce qui permet d'utiliser un plus grand nombre de couleurs et qui coûte plus cher. Les plus luxueux de ces tissus, comme ceux utilisés pour les grands habits de la comtesse comportaient des dessins tissés dans lesquels des bouquets de fleurs isolés ou des cartouches de petites scènes étaient disposés parmi des méandres de fleurs et de rinceaux, de fourrure et de rubans de dentelle, tout ce qui est susceptible de parcourir sinueusement et asymétriquement la surface d'un tissu<sup>355</sup>. Ce sont des tissus très à la mode jusqu'à la fin des années 1770.

La comtesse du Barry porte les grands habits, symboles de la vie curiale. Cela entérine son appartenance à la cour. Ils sont très luxueux, plus que ceux d'autres dames de la cour, ce qui montre son statut privilégié de maîtresse royale.

## **B. La robe à la française**

La robe à la française est également une robe de cérémonie même si elle est moins formelle que le grand habit. C'est une tenue, appréciée à la cour et portée lors de bals, représentations théâtrales et toutes autres occasions qui ne nécessitent pas le grand habit. Etudier la robe à la

---

350 BNF, Ms 8157, 1772.

351 BNF, Ms 8157, 1773.

352 BNF, Ms 8157, 1772.

353 *Ibid.*

354 BNF, Ms 8157, 1773.

355 MILLER, Lesley Ellis, *Soieries, Le livre d'échantillons d'un marchand français...*, op. cit., p.18.

française, sa structure, et les robes de cette forme portées par la comtesse nous permettent de comprendre la place de la comtesse à la cour et ses goûts personnels.

### 1) La robe à la française : composition, usages et prix

La robe à la française dérive de la robe volante très à la mode sous la Régence<sup>356</sup>. Il est dit qu'elle aurait été inventée par Madame de Montespan, favorite de Louis XIV pour cacher ses grossesses. Elle serait inspirée des robes de chambre assez lâches que portaient les dames dans leur intérieur sous Louis XIV<sup>357</sup>. Elle s'ajuste sur le buste grâce à une doublure en grosse toile lacée dans le dos sous les plis, qui forme ainsi un faux manteau de cour partant des épaules et dont l'ampleur se perd dans le bas de jupe. Elle s'ouvre sur le devant soit sur le corps à baleines s'il est fait d'une étoffe qui peut être vue, soit sur une pièce d'estomac triangulaire qui le recouvre, puis, à partir de la taille, sur un tablier ou un jupon assorti. Ses manches arrêtées aux coudes, se terminent par un parement en raquette qui les dépasse en s'évasant et sous lequel viennent se fixer les engageantes, des manchettes à deux ou trois volants de dentelle ou de lingerie, courts à la saignée du bras, puis longs du côté du coude<sup>358</sup>. Cette robe est caractérisée par des plis dans le dos, que les historiens appellent souvent le pli Watteau mais qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, on appelait tout simplement le pli. Jusqu'à la Révolution, la robe à la française change très peu. A partir de 1765, les volants des manches peuvent être remplacés par des bouillonnés appliqués sur le sabot. L'on peut également substituer à la pièce d'estomac les compères, deux volants de tissu formant un faux gilet boutonné ou agrafé. La robe à la française s'orne, au bord des devants de sa robe de dessus, de bouillonnés ou de plissés disposés en serpentins, en entrelacs ou en bandes rectilignes. Elle fait la taille fine et les hanches rondes, par sa silhouette et son décor, elle est la parfaite expression du style Louis XV<sup>359</sup>. Les tableaux de Boucher représentant Madame de Pompadour l'illustrent bien<sup>360</sup>. Ces robes sont plus agréables à porter pour les dames car elles permettent plus de mouvements que les grands habits, même si elles restent des tenues assez formelles.

La tenue la plus portée par les grandes dames est la robe à la française. Elle remplace le grand habit quand il s'agit d'occasions moins solennelles qui ne nécessitent pas tous les attributs de la société curiale. De plus, il y a des situations qui requièrent le port du grand habit mais où le roi permet à certaines dames de porter la robe à la française<sup>361</sup>. C'est le cas si la dame est âgée ou lors

---

356 RUPPERT, Jacques, *Le Costume époques Louis XIV et Louis XV*, Paris, Flammarion, 1990, 62 p., p. 34.

357 *Ibid.*

358 DELPIERRE, Madeleine, *Se vêtir au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Abiro, 1996, 206 p., p.28.

359 RUPPERT Jacques, *Le costume...*, *op. cit.*, p.22.

360 Voir annexes 2, images n°13 et 14.

361 CHATENET CALYSTE A., *Une consommation aristocratique...*, *op. cit.* p. 249.

des accouchements de la reine. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'étiquette s'assouplit et les dames, à la recherche d'une plus grande simplicité portent la robe à la française de plus en plus fréquemment à la cour. La robe à la française est portée dans différentes circonstances où l'apparence de la robe change. La taille du panier sur laquelle la robe est mise varie. L'on peut observer dans les comptes de la comtesse du Barry<sup>362</sup> des nuances : « robe sur le grand panier », « robe sur le panier », « robe sans le panier ». Nous pouvons aussi citer les « considérations » qui sont des paniers de petite taille, portés en particulier le matin<sup>363</sup>. Le roi n'est pas le seul qui peut accorder aux dames la grâce de porter la robe à la française au lieu du grand habit. La reine ainsi que la dauphine peuvent également en décider ainsi. C'est ce que relate le duc de Luynes<sup>364</sup> pour la réception de l'ambassadeur de Venise le 29 septembre 1754. La reine accorde aux dames de ne pas porter le grand habit. Le duc de Luynes explique que cette grâce est fondée sur le fait que l'on suppose que les grands habits sont emballés et déjà partis à Fontainebleau pour le séjour de la cour dans cette résidence. Cependant, elles doivent les porter le lendemain pour l'audience publique. Ainsi, bien que la grâce soit fondée sur une raison spécifique, dans les faits, cette raison n'est pas suffisante puisque les dames doivent porter le grand habit le lendemain. De plus, lors des grandes occasions comme la messe de Pâques, les dames doivent porter le grand habit pour assister à l'événement près de la famille royale. Cependant, il peut arriver que des dames soient vêtues de robes à la française mais dans ce cas, elles entendent la messe en bas, « incognito », comme l'explique le duc de Luynes<sup>365</sup>.

## 2) Les robes à la française de la comtesse du Barry

Madame du Barry porte de nombreuses robes à la française. Il s'agit de la robe qui se trouve en plus grand nombre dans les comptes. Par exemple, dans le mémoire de Buffault<sup>366</sup> qui couvre la période de juillet 1769 à février 1770, Mme du Barry commande six robes à la française (ce sont les robes « terminées ». En effet, des tissus achetés par Mme du Barry devaient être destinés à des robes à la française mais il est difficile de juger lesquels). Madame du Barry a besoin de nombreuses robes à la française car celles-ci se portent dans des circonstances très variées.

---

362 BNF, Ms 8157, 1769-1774.

363 DELPIERRE, Madeleine, *Se vêtir au XVIII<sup>e</sup> siècle...*, op. cit., p.56.

364 LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV*, éd. L. Dussieux et E. Soulié, Paris, Firmin-Didot, 1860-1865, 17 vol., t. XIII, p. 360.

365 LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires du duc de Luynes...*, op. cit., p. 239.

366 BNF, Ms 8157, 1769-1770.

Tableau 3 : Nombre et prix des robes à la française de la comtesse du Barry

<b>année</b>	<b>Type de robe à la française</b>	<b>Tissus</b>	<b>Couleurs dominantes</b>	<b>Prix</b>
1769	Non précisé	Gaze	Blanc, paille	13L 25S
1769	Robe sur le panier	Taffetas d'Italie	Bleu, blanc, chamois	300L
1769	Robe sur le panier	Gros de Naples		208L
1769	Robe sur le panier	Satin	Blanc	222L 12S 6D
1769	Robe sur le panier	Satin, taffetas	Blanc, argent, or, cerise	957L
1769	Robe du matin	mousseline		576L
1770	Robe sur le grand panier	Satin	Blanc, or, nacarat, citron	810L
1772	Non précisé	Satin	Blanc, or, rubis	2 400L
1772	Robe sur le panier	Lamé	Argent, or, rose, blanc	4 224L 30S
1772	Robes sur la considération (pour le matin)	Satin	Blanc, argent, bleu, lilas, vert	828 15S
1773	Non précisé	Gourgouran	Blanc	6000L
1773	Non précisé	Gourgouran	Blanc, or, rose, vert	3260L
1773	Non précisé	Gourgouran	Blanc, or, argent	3850L
1773	Non précisé	Satin	Blanc, or, bleu	4250L
1773	Non précisé	Satin, lamé	Blanc, or, argent, vert	3850L
1773	Non précisé	Satin	Blanc, cordonnet	1200L
1773	Non précisé		Blanc, argent	292L
1773	Non précisé	Satin	Blanc, cordonnet	960L
1773	Non précisé	Taffetas	Blanc, argent, chicorée	292L
1773	Non précisé	Taffetas	Argent, bleu	312L
1774	Non précisé	Gourgouran, taffetas	Citron, lavande, vert, rose	453L 10S
1774	Non précisé	Gourgouran, soie	Blanc, cordonnet, noir	750L

Les prix varient beaucoup (cf tableau 3). Cela va de sommes assez modestes, 200 ou 300 Livres à des sommes très importantes telles que 3000 Livres, donc dix fois plus et même 6000 Livres. Ces écarts très importants s'expliquent probablement par la différence des occasions où elles sont portées. Par exemple, celle qui a coûté 6000 Livres (luxueuse, brodée de fils d'or et d'argent)

devait être portée lors d'un événement officiel. C'est le cas de celle portée le 13 octobre 1770 par la comtesse à l'occasion de l'ouverture du théâtre de Fontainebleau. Madame du Barry est apparue vêtue d'une robe « de satin blanc, rayé, lamé, plissé d'or formant des ondes »<sup>367</sup> et qui a coûté 2 400 Livres. La robe que porte la comtesse sur l'image n°1, portrait réalisé par un suiveur de Madame Vigée Lebrun peut être rapprochée de cette tenue.

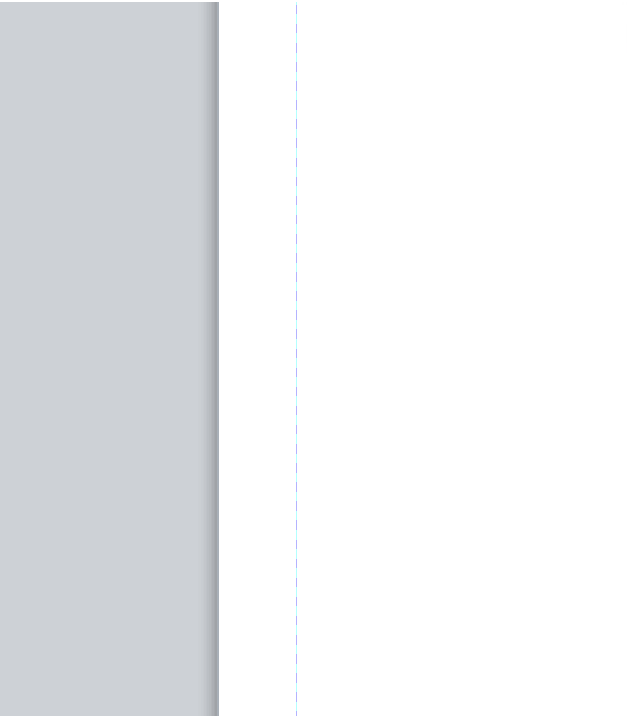


Image 1 : VIGÉE LEBRUN, Elisabeth, Suiveur, *Portrait présumé de la comtesse du Barry*, huile sur toile, 68,5 x 57 cm, collection particulière<sup>368</sup>.

En effet, elle porte une robe à la française blanche rayée or agrémentée d'une guirlande de fleurs sur le décolleté. C'est une tenue assez représentative de l'image que se crée la comtesse du Barry. Une robe très luxueuse contenant de l'or, des couleurs claires et des fleurs sont des éléments qui reviennent souvent dans sa garde-robe. Les deux robes devant être portées le matin ont coûté moins cher, même si ce sont des sommes relativement importantes. Peut-être Madame du Barry comptait-elle les porter lors de visites ?

Les tissus sont très luxueux, nobles et coûteux. Ils sont faits à partir de la soie: le gourgouran, le gaze, le taffetas, le satin... Les prix vont de 7 Livres 10 Sous l'aune pour le taffetas d'Italie le moins cher (et pour la gaze) à 60 Livres l'aune pour du satin. Comme nous pouvons le voir sur le diagramme n°9, c'est le satin qui est le plus utilisé pour ces robes suivi du taffetas. Malgré la forte présence de ces deux tissus, d'autres sont assez bien représentés comme le gourgouran ou le lamé. De plus, ils sont souvent rebrodés ou agrémentés de chenilles, de

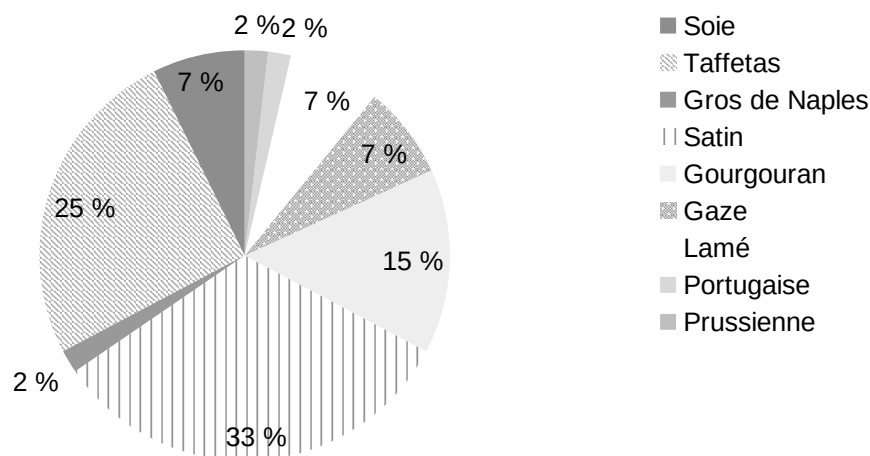
---

367 BNF, Ms 8157, 1772.

368 Disponible à l'adresse : <https://www.christies.com/lot/lot-suiveur-delisabeth-vigee-lebrun-portrait-presume-de-la-5366480/>?

dentelles<sup>369</sup>. Même les tissus les plus simples sont en réalité coûteux et luxueux. Les tenues les plus simples que porte Madame du Barry seraient les plus raffinées pour d'autres femmes. C'est le luxe qui caractérise ces tissus, la comtesse montre ainsi son statut et sa richesse. Nous pouvons remarquer qu'il s'agit quasiment des mêmes tissus utilisés pour la fabrication des grands habits. Cela montre que la robe à la française est avant tout une robe d'apparat, qui ne permet pas une grande liberté dans le choix des tissus. L'utilisation de tissus faits de soie est caractéristique de la cour, celle-ci maintient à elle seule l'industrie de la soie, notamment à Lyon<sup>370</sup>. Il s'agit d'un choix politique. D'ailleurs, lorsque Marie-Antoinette, devenue reine lance la mode de tenues plus simples en cotonnades, cela ruine le commerce de la soie<sup>371</sup>.

Diagramme 9: Les tissus des robes à la française de la comtesse du Barry



En revanche, les couleurs et motifs sont très variés, beaucoup plus que pour les grands habits, peut-être a-t-on une plus grande liberté pour le choix des couleurs que pour le choix des tissus. Le blanc est toujours majoritaire, Madame du Barry ayant une prédilection pour cette couleur mais nous pouvons remarquer sur le diagramme n°10 une grande variété d'autres couleurs. Par exemple la « robe sur le grand panier » est composée de « satin fond blanc rayé or broché bouquets de chenilles nacarat et petite guirlande en soie et citron »<sup>372</sup>. Elle comporte du blanc, de l'or, du jaune et du rouge (le nacarat est un rouge tirant sur le orange). L'or et dans une moindre mesure l'argent sont souvent utilisés. La robe à la française étant une tenue de cérémonies, la présence de ces métaux est indispensable. En effet, ils accentuent la richesse de la robe, déjà soulignée par les tissus. Madame du Barry se fait d'ailleurs représenter en robe à la française blanche et or, comme nous l'avons vu sur l'image n°1. Cette robe est un bon exemple du luxe de la robe à la française.

369 BNF, Ms 8157, 1773.

370 MILLER, L. E., *Soieries, Le livre d'échantillons...*, op. cit., p.16.

371 CHRISMAN CAMPBELL, Kimberly, *Fashion victims...*, op. cit., p.174.

372 BNF, Ms 8157, 1769.

Ensuite, les couleurs les plus utilisées sont le rose, le lilas et le lavande. Ces nuances semblent avoir eu les faveurs de la comtesse. En effet, sur un l'image n°2, elle porte une robe à la française rose que nous pourrions rapprocher de celle-ci, commandée en 1773 une « robe de satin rose uni en crêpe blanc, le parement avec des chicorée en sabot festonné ainsi qu'un gros bouillon aussi chicoré des gros bouquets dans les creux »<sup>373</sup>.

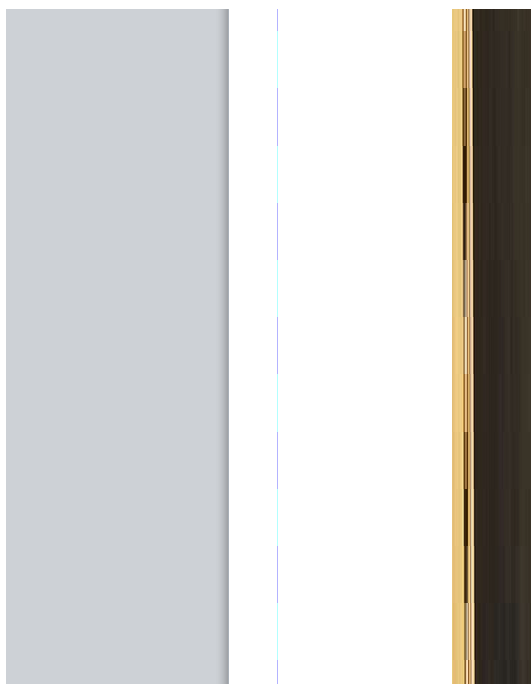


Image 2 : DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de femme*, huile sur toile, 81 x 64,5 cm, collection particulière<sup>374</sup>.

Le vert et le bleu sont assez bien représentés également. Les nuances de rouge : cerise, rubis, nacarat sont présents dans une moindre mesure, plutôt dans les motifs que comme couleur dominante. Les nuances de jaune et marron : chicorée, chamois, cordonnet, jaune, citron sont utilisées mais ne semblent pas faire partie des couleurs préférées par Madame du Barry. Le noir quant à lui est mentionné dans les motifs mais peu souvent. Il semble que la comtesse n'ait pas aimé cette couleur.

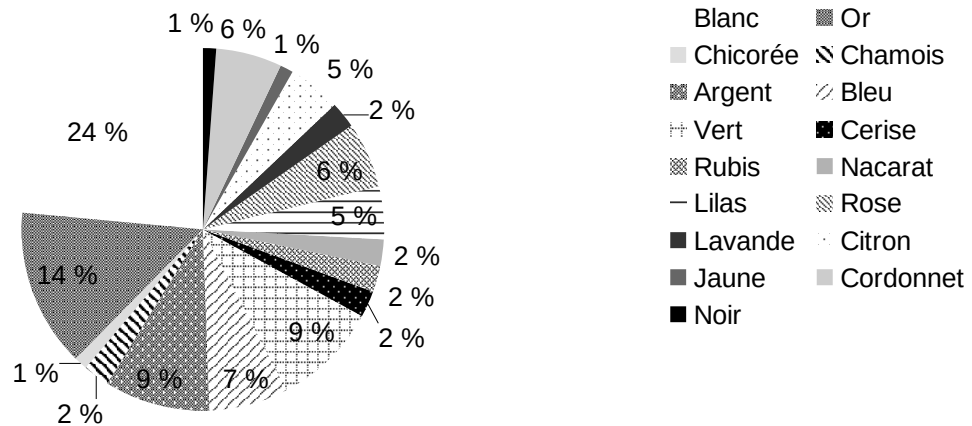
---

373 BNF, Ms 8157, 1773.

374 Disponible à l'adresse : <http://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2014/collection-vicomtesse-courval-pf1430/lot.95.html>



Diagramme 10: Les couleurs des robes à la française de la comtesse du Barry



Madame du Barry porte les habits propres à la cour pour les cérémonies. Ses tenues sont très luxueuses, elle dépense beaucoup pour ce type de robes. En effet, elles sont un manifeste de son statut et de sa place à la cour.

La robe à la française symbolise, comme le grand habit la cour. Cependant, il offre plus de libertés pour diversifier les couleurs et motifs. Madame du Barry possède donc des robes à la française très luxueuses qui lui permettent plus de mettre en avant ses goûts.

Les habits de cérémonies sont les vêtements les plus importants de la garde-robe de la comtesse du Barry. Portés seulement à la cour, ils sont beaucoup plus que des vêtements. Ils sont la manifestation physique du rang social d'une dame. En les portant, la comtesse fait partie de la haute noblesse. En ayant des habits extrêmement luxueux, elle marque sa position de favorite.

## **II. La variété de la garde-robe : une favorite suiveuse ou à l'origine des modes**

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on porte un grand nombre de tenues différentes à la cour, en plus des habits de cérémonies pour les événements officiels et qui laissent plus de place aux nouvelles modes. Madame du Barry a ainsi une garde-robe très variée. Le statut de maîtresse royale de la comtesse apparaît-il dans la composition de sa garde-robe par la diversité des modèles et leur luxe ainsi que par la présence des différentes modes ? Les habits hors cérémonies laissent plus de place aux goûts personnels. Ceux de la comtesse transparaissent-ils dans ses comptes par le choix de certaines tenues, couleurs ou bien tissus ?

## A. Le déshabillé : reflet du statut de favorite ?

Le déshabillé est une tenue très appréciée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons nous demander comment il est fait et à quelles occasions il est porté. De plus, en quoi est-il représentatif de la position de favorite et comment la comtesse du Barry le porte-t-elle ?

### 1) Le goût pour le négligé au XVIII<sup>e</sup> siècle

Le déshabillé est un vêtement très codifié. Furetière en donne cette définition : « toilette, robe de chambre ou autres besognes dont on se sert quand on est dans son particulier quand on s'habille ou quand on se déshabille »<sup>375</sup>. Une dame de la cour peut donc porter un déshabillé pendant qu'elle fait sa toilette et qu'elle reçoit. En effet, les dames de la cour prennent pour modèle le lever du roi et font elles-mêmes un petit lever. Madame de Pompadour est même représentée<sup>376</sup> ainsi. La femme à sa toilette est facilement représentée par les peintres et les graveurs car l'action est pensée comme un spectacle. L'espace de la chambre ou du boudoir est investi par des domestiques, des proches et des visiteurs. C'est un moment social où l'art de la conversation est mis à l'honneur<sup>377</sup>. Les hommes comme les femmes reçoivent, s'occupent de leurs affaires tout en se laissant préparer plus qu'ils ne participent eux-mêmes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on invente les termes de « seconde » ou « grande » toilette pour la distinguer de la « première » ou « petite » toilette, celle du lever où seuls les domestiques et la famille peut assister. C'est là que l'on procède à un certain nettoyage, au premier habillage (en déshabillé donc) et que l'on boit une tasse de café. Lors de la grande toilette, l'on se coiffe et se maquille et l'on revêt les vêtements que l'on va porter pour sortir. C'est une étape qui peut être remarquablement longue pour les femmes, jusqu'à six heures. D'ailleurs, les philosophes des Lumières comme Rousseau critiquent cette pratique qui vise à pallier l'ennui des dames de l'aristocratie alors qu'elles pourraient passer le temps utilement. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le moment de la toilette des dames a une autre connotation. L'on pense que c'est un moment propice au libertinage<sup>378</sup>. C'est un thème récurrent des illustrations du Monument du Costume<sup>379</sup>.

---

375 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...* ([Reprod.]), 1690, 1070 p. [Consulté le 20 Mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.

376 Voir annexes 2, image n°12.

377 VIGARELLO, Georges et LANEYRIE-DAGEN, Nadeige, *Toilette, La naissance de l'intime*, [catalogue d'exposition], Musée Marmottan-Monet, 12 Février - 5 Juillet 2015, Paris, Hazan, 2015, p. 16.

378 VIGARELLO, Georges et LANEYRIE-DAGEN, Nadeige, *Toilette...*, *op. cit.*, p. 79.

379 RETIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie*. Tome 1. C. Dilly. Londres, 1790, 202p. [Consulté le 2 avril 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57091t>.

Madame du Barry reçoit à sa toilette, où elle porte un déshabillé. Ce vêtement et le moment où il est porté sont aussi représentatifs de la vie à la cour que le grand habit ou que la robe à la française. Par exemple, la duchesse de Northumberland raconte dans son journal<sup>380</sup> avoir rendu visite à Madame du Barry à sa toilette : « I went to the château to [see] Mme du Barri, whom I found dressing (tho not fond of dress) she makes her toilet four or five times a day. (The principal occupation indeed of a French Lady is her toilet). ».

## 2) Les déshabillés de la comtesse du Barry

Sept déshabillés sont mentionnés dans les comptes (complets, sans compter les tissus qui pouvaient avoir été commandés dans le but de faire confectionner des déshabillés).

Tableau 4 : les déshabillés de la comtesse du Barry

Année	Type de vêtement	Prix
1770	Déshabillé complet	3 030L
1771	Déshabillé complet	5 723L
1771	Déshabillé complet	4 074L
1772	Parure de déshabillé	4500L
1772	Déshabillé	3500L
1773	Parure de déshabillé	4 500L
1773	Déshabillé complet	3 500L

Ces prix très élevés montrent bien l'importance de ces vêtements de prestige. En particulier la parure de déshabillé qui a coûté 4 500 Livres. Le déshabillé complet devait être particulièrement luxueux. Aucuns détails ne sont donnés sur ces vêtements. Il est simplement mentionné que Madame du Barry fait l'acquisition d'un « déshabillé d'Angleterre »<sup>381</sup>. La seule fois où nous avons plus de détails est celle-ci « un deshhabillé d'Angleterre composé comme suit : 2 rangs de manches en plein campagné de 2 cotés, 8 aunes 1/2 dentelle faite exprès campagné des 2 cotés hauteur de 4 doigts, 1 aune 1/2 grande hauteur pour les premiers rangs de manchettes, 1/3 hauteur de jabot pour le devant de tour, 2 aunes pied pour garnir les coutures »<sup>382</sup>. Nous n'avons pas de détails sur les couleurs mais l'on peut voir que l'habit est composé de beaucoup de dentelle, ce qui explique en

380 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND. *The Diaries of a Duchess...*, op. cit.

381 BNF, Ms 8157, 1770.

382 BNF, Ms 8157, 1773.

partie le prix élevé de ces déshabillés. L'on peut tout de même supposer que certains de ces déshabillés étaient blancs, Madame du Barry vouant une affection particulière à cette couleur. De plus, c'est la couleur du déshabillé qu'elle porte sur l'image n°3. Il s'agit d'une gravure de Jean-Baptiste-André Gautier d'Agoty (1740-1786) réalisée en 1771.



Image 3 : DAGOTY, Pierre-Edouard, d'après DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry prenant son café*, 1771, estampe, 36,5 x 30,3 cm, Paris, Musée du Louvre, collection Rothschild<sup>383</sup>.

Elle porte en dessous une chemise rose. L'un des trois déshabillés commandés à Vanos en 1770-1771 pourrait être celui qu'elle porte sur cette gravure. Madame du Barry est assise à sa coiffeuse, l'on voit son reflet dans un miroir. Zamor, son jeune serviteur indien, lui apporte une tasse de café. Cela laisserait supposer que la scène représentée est la petite toilette.

Madame du Barry porte également un déshabillé blanc transparent sur une robe bleue sur le portrait que Greuze a fait d'elle en 1771 (image n°4). C'est un tableau qui met en valeur la beauté de la favorite. Sa tenue, plus simple que les habits de cérémonies permet de se focaliser sur elle. Son profond décolleté et son bras nu permet de voir des parties de son corps qui seraient couvertes si elle portait d'autres vêtements. Le fait qu'elle porte un déshabillé lui permet également d'avoir les cheveux lâchés. La comtesse montre ainsi sa beauté naturelle et sans artifices. Ce tableau entre donc dans l'élaboration de l'image de Madame du Barry.

---

383 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/07-523762-2C6NU0CWK489.html>



Image 4 : GREUZE, Jean-Baptiste, *Portrait de la comtesse du Barry*, 1771, huile sur toile, 60 x 48 cm, collection particulière<sup>384</sup>.

Le déshabillé est caractéristique de la fonction de favorite. Le port du déshabillé pendant la toilette est presque aussi ritualisé que le lever du roi<sup>385</sup>. Madame du Barry est portraiturée dans cette tenue tout comme Madame de Pompadour<sup>386</sup>, précédente maîtresse royale, ce qui montre bien l'importance de ce vêtement dans la construction de l'image d'une favorite. Elle se fait représenter plusieurs fois en déshabillé alors que nous n'avons aucun portrait d'elle en grand habit. C'est le symbole de la position de favorite, position très importante à la cour, qu'elle doit à ses relations intimes avec le roi.

Le déshabillé est un habit de cour non officiel. Les femmes reçoivent à leur toilette comme le roi. La tenue doit donc être très étudiée. Elle permet plus de mettre en valeur ses charmes que les autres habits de cérémonies, ce qui en fait le vêtement symbolisant la position de favorite. En effet, une favorite doit avant tout sa réussite sociale à son apparence. C'est encore plus vrai pour Madame du Barry qui, grâce à sa beauté passe d'un milieu social très bas à celui de la haute noblesse. En la mettant en valeur, elle rappelle à tous les raisons du choix du roi et sa supériorité physique sur les autres femmes de la cour.

---

384 Disponible à l'adresse : <https://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2014/the-courts-of-europe-n09107/lot.121.html>

385 GOODMAN, Elise, *The Portraits of Madame De Pompadour. Celebrating the Femme Savante*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2000, 208 p., p.134.

386 Voir annexes 2, image n°12.

## B. Le goût pour les modes inspirées de l'Orient

Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les modes se renouvellent sans cesse et les influences étrangères sont très présentes. L'Orient est la source d'inspiration de plusieurs tenues portées par les dames de la cour. Quelles sont ces tenues et comment Madame du Barry les porte-t-elle ?

### 1) Les robes à la polonaise

La robe à la polonaise est apparue vers 1775. Plus courte que les robes à la française, elle plaît car elle permet plus de mouvements. La robe à la polonaise se compose d'un jupon rond, garni en bas d'un volant dégageant la cheville et d'une robe en forme de manteau cintré, agrafée devant sur la poitrine et dégageant la pointe d'un petit corsage de dessous. Derrière, un jeu de coulisses permet de relever cette robe en trois pans, la queue et les ailes, qui s'arrondissent sur le jupon (ce qui lui vaudrait son nom de robe à la polonaise, en référence à la partition de la Pologne en trois parties en 1772). Ses manches en sabots s'ornent au coude de parements bouillonnés étroitement appliqués. Elle doit en partie son succès au fait qu'elle se porte non plus sur un panier mais sur une tournure, moins encombrante, que l'on appelle un cul, et qui accentue la courbure des reins. Faite de plusieurs épaisseurs de toile piquées ensemble, elle dérive de la criarde de la fin du règne de Louis XIV<sup>387</sup>. Madame du Barry porte des robes à la polonaise dès 1773, c'est-à-dire avant que la mode soit réellement lancée. Nous pouvons en effet observer dans les comptes datés de Juillet 1773 « une robe à la polonaise de taffetas vert en nankin et bouquet de même gaze, un bonillon droit à plis marqué avec un feston de même bouillon en chevron repris, repincé par des bouquets de gaze, le jupon avec un pied et un volant chicoré tout autour, le corset et les jabots »<sup>388</sup>. Cela suggère que la comtesse ne se contentait pas de suivre la mode une fois lancée mais la prévoyait, la devançait ou même l'initiait.

Nous avons la mention de cinq robes à la polonaise dans les comptes de la comtesse. Peut-être du tissu acheté par Madame du Barry était-il destiné à la confection de polonaises mais il est difficile de définir lesquels. Les prix des robes à la polonaise de Madame du Barry sont relativement modestes. Ce ne sont pas les prix définitifs. En effet, le prix indiqué est celui de la garniture de la robe ou du doublage réalisé par Mademoiselle Pagelle, la marchande de modes de la comtesse ou bien de la confection de la couturière Madame Sigly. Aussi, la robe devait en réalité

---

387 RUPPERT Jacques, *Le costume...*, op. cit., p.19.

388 BNF, Ms 8157, 1773.

revenir plus cher. Cependant, c'est le cas d'autres tenues seulement « garnies ». Par exemple, une robe à la française garnie par Pagelle dans le mémoire de janvier 1774 a coûté 573 Livres. Donc les prix restent raisonnables, si on les compare à d'autres tenues de la comtesse. Probablement car il ne s'agit pas d'une tenue officielle, le luxe de ces robes n'est pas aussi exacerbé. Les robes à la polonaise de la comtesse du Barry sont colorées. L'une est « de satin bleu en gaze de nankin guirlande et bouquet de satin blanc avec des feuillages vert »<sup>389</sup> et l'autre est de « taffetas vert en nankin et bouquet de même gaze »<sup>390</sup>. Ce sont des tenues fleuries, taillées dans des tissus luxueux. Même si la robe à la polonaise n'est pas une robe d'apparat, elle reste une tenue très élégante portée par Madame du Barry à la cour. Elles sont majoritairement faites de soie et de nankin, un tissu de coton fin issu de la mode des chinoiseries. L'on voit bien que cette nouvelle robe a recours aux tissus exotiques particulièrement en vogue alors.

## 2) Les robes exotiques

La polonaise est à l'origine de variantes : la circassienne et la robe à la turque qui traduisent le goût pour l'exotisme et l'Orient. La robe à la turque traîne derrière, tandis que la robe circassienne est ronde, mais toutes deux comportent une robe de dessus à manches très courtes d'où dépassent les manches longues de la soubreveste, corsage de la robe de dessous. La lévite est un déshabillé à grand col châle, avec une écharpe drapée en ceinture et nouée sur le côté<sup>391</sup>. La favorite ne semble pas acheter ces nouvelles robes exotiques. Elle fait cependant réaliser des robes perses, une autre variante de la robe à la polonaise. Celle-ci s'inspire de l'Orient par la superposition de manches et des drapés lâches. C'est une tenue assez simple et confortable portée sur un petit panier ou même sans panier. Nous pouvons en relever cinq dans les comptes, commandées au début de l'année 1774. Par exemple celle-ci, garnie par Pagelle en 1774 « une robe de Perse fond rose en gaze agrémenté de parement à gros bouillon bordé de croustille le milieu moucheté de fleurs, le devant du jupon avec un volant, la taille, les machettes et les 3 nœuds »<sup>392</sup>. Son prix ressemble à celui des robes à la polonaise, sa garniture a coûté 153 Livres. Tout comme celles confectionnées par le tailleur Rodolphe dont les prix varient entre 20 et 30 Livres.

---

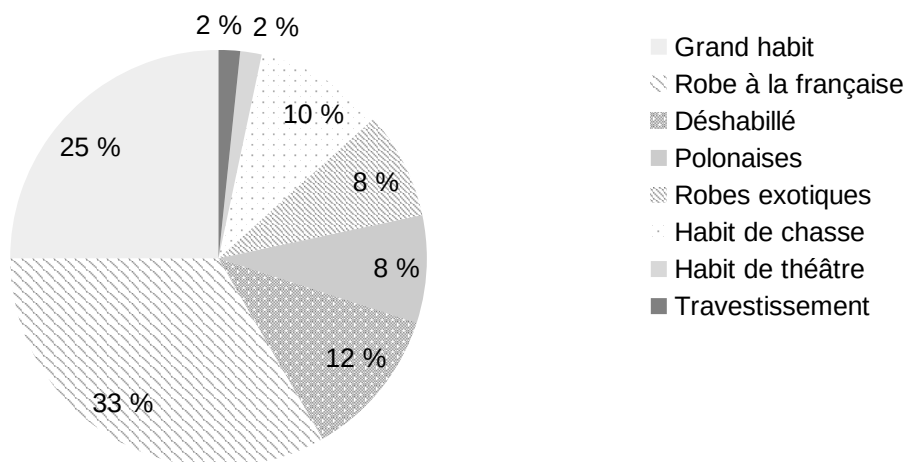
389 BNF, Ms 8157, 1774.

390 BNF, Ms 8157, 1773.

391 BOUCHER François, *Histoire du costume*, p. 146.

392 BNF, Ms 8157, 1774.

Diagramme 11: Proportion des différentes tenues dans les comptes de la comtesse du Barry



Le fait que la comtesse porte peu de robes exotiques s'explique peut-être par le fait que Louis XV avait des goûts assez conservateurs en matière vestimentaire<sup>393</sup>. De plus, cette mode des robes exotiques se développe considérablement dans la seconde moitié des années 1770, alors que Madame du Barry n'est plus à la cour. Il existe peut-être une autre raison à cette absence dans les comptes. Madame du Barry a connu la pauvreté et pour elle, le luxe doit être partout<sup>394</sup>. Peut-être jugeait-elle que ces robes exotiques ne permettaient pas un luxe éclatant ou bien que son statut de favorite et grande dame de la cour n'étaient pas assez visible. Cette hypothèse est étayée par le diagramme n°11. En effet, l'on peut voir que les tenues les plus présentes dans les comptes de la comtesse du Barry sont celles caractéristiques de la cour : le grand habit, la robe à la française, le déshabillé. La proportion des robes exotiques et à la polonaises présente dans les comptes n'est pas négligeable mais ne peut rivaliser avec celle des tenues de cérémonies.

La Cour offre de nombreuses occasions de porter des tenues hors cérémonies. Il est alors permis de suivre les différentes modes. L'exotisme est très en vogue au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il donne lieu à la création de tenues très élégantes qui permettent à la comtesse de montrer son bon goût en matière vestimentaire et même son côté précurseur.

393 CHIOZZOTTO, Marie, « Les apparences vestimentaires de Louis XV..., *op. cit.*

394 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV..., op. cit.*, p.198.



## C. Les habits dédiés à des activités particulières

La vie à la cour est rythmée par un certain nombre d'activités qui ne peuvent être pratiquées dans les tenues habituellement portées à la cour. C'est le cas par exemple de la chasse ou encore du théâtre. Quels habits sont portés pour ces occasions et comment la comtesse les porte-t-elle ?

### 1) L'habit de chasse

La chasse est une activité typique de l'aristocratie et que le roi apprécie particulièrement. Elle fait partie des activités majeures de la cour<sup>395</sup>. En effet, le roi chasse très fréquemment, comme le remarque Dufort de Cheverny « Il [le roi] allait tous les jours à la chasse, excepté les dimanches et fêtes. »<sup>396</sup>. Le duc de Luynes relate de nombreux épisodes de chasse. Il écrit par exemple le 20 avril 1751 « Le Roi alla hier courre à Saint-Germain. Il fait toutes ses chasses dans cette forêt l'hiver et jusqu'à Pâques ; mais vers Pâques il va ordinairement aux environs [de Versailles] »<sup>397</sup>. Il va même chasser lors d'une visite chez le duc lui-même, à Dampierre en 1747 « le Roi partit pour aller courre le cerf au Plein-veau à deux lieues d'ici »<sup>398</sup>. La chasse est prétexte à un grand cérémonial autour de la personne du roi et la présence des courtisans souhaitant faire leur cour au roi est indispensable. L'habit est un des marqueurs de cette codification. Non seulement chacune des chasses au cerf, au daim ou au sanglier induit un habit particulier, mais la richesse des matériaux et de l'ornementation reflétait la position occupée au sein de l'équipage<sup>399</sup>. La comtesse doit donc être présente en tant que dame occupant une place privilégiée à la cour. Elle doit donc avoir des tenues pour monter à cheval et suivre la chasse. Les femmes portent des tenues pour monter à cheval et suivre la chasse inspirées de celles portées par les hommes. Ceux-ci portent une veste ou un gilet, un habit porté par dessus, et une culotte. L'ensemble, pour la chasse, était coupé dans du drap de laine dont la couleur, toujours unie, différait selon le rang et le type de chasse. Pour la chasse au daim, par exemple, l'habit est uniformément vert, et pour la chasse au sanglier, il est de drap bleu et écarlate, mais avec des galons différents, dont l'emplacement et la richesse indiquent le rang et la position du chasseur au sein de l'équipage<sup>400</sup>. Les dames portent donc une veste ressemblant à une redingote, une jupe et en dessous une culotte d'homme. Elles couvrent leurs cheveux d'un tricorne

---

395 PINOTEAU, Henri, *Les chasses de Louis XVI. Splendeur et ruine des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)*, Rennes, centre de recherche du château de Versailles / PUR, 2020, 285 p., p.6.

396 DUFORT DE CHEVERNY, Jean-Nicolas, comte de, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 98.

397 LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. XI, p. 104.

398 LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires...*, *op. cit.*, t. IX, p. 46.

399 ARSAC, Lionel, Un prestigieux habit de chasse : le cadeau de Louis XV à Christian VII de Danemark, dans *Vêtement & Textile* [en ligne] [Consulté le 1 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://vett.hypotheses.org/717>.

400 *Ibid.*

de plus petite taille que celui des hommes. Madame du Barry commande 4 tenues d'amazone pour le quartier d'octobre 1773 au marchand mercier Le Normand. Les prix sont variés. Le plus cher a coûté à la comtesse 560 Livres. Les autres coûtent 112 Livres ou 109 Livres. Il s'agit du prix des tissus qui vont servir à la confection des tenues. L'on peut d'ailleurs voir dans les comptes que certains doivent être livrés au sieur Carlier, tailleur de la comtesse. Ces tenues coûtent donc assez cher. Mais cela est nécessaire car la tenue doit être élégante mais aussi résistante à une activité sportive assez intense.

Tableau 5 : les tenues d'amazone de la comtesse du Barry

<b>Année</b>	<b>Travail fait sur l'habit</b>	<b>Tissu</b>	<b>Couleurs</b>	<b>Prix</b>
1773	Tissus pour confection	Taffetas	Marron, blanc	109L
1773	Tissus pour confection	Gourgouran	Marron	112L
1773	Tissus pour confection	Gourgouran	Vert saxe	560L
1773	Tissus pour confection	Taffetas	Marron, blanc	112L

Trois de ces habits d'amazone sont marrons et un est vert saxe (nuance assez foncée). Ces couleurs semblent appropriées pour des tenues d'amazone mais ne semblent pas être accordées aux couleurs extrêmement codifiées des habits de chasse masculins. En effet, mise à part le vert, que l'on pourrait rapprocher de la chasse au sanglier, le marron n'est pas attribué à un animal ou un domaine particulier et les autres couleurs des chasses royales sont absentes des comptes. Les tissus utilisés, taffetas ou gourgouran sont faits de soie. Ce sont des matières nobles, luxueuses qui ne sont peut-être pas celles que nous trouverions les plus appropriés pour monter à cheval. Ils sont de plus différents de ceux utilisés par les hommes, lesquels utilisent du drap. Peut-être est-ce que l'on considère que les femmes ne chassent pas vraiment mais suivent la chasse et doivent conserver un plus grand luxe.

L'anglomanie met à la mode une nouvelle tenue de chasse. En effet, les femmes portent parfois une sorte de redingote que l'on appelle l'habit d'homme. Il est composé d'une veste dérivée de celle des hommes et d'une jupe. Cette tenue est portée lors de la chasse mais aussi promenades ou d'activités demandant une certaine liberté de mouvements. C'est pourquoi l'on porte une veste et non un manteau. Madame du Barry en porte, nous en avons un exemple dans les comptes, dans une facture de Buffault : « habit en homme : 15 aunes satin fond rose rayé lamé argent, sans nuance à 27 Livres l'aune : 405 Livres »<sup>401</sup>. C'est une tenue faite de tissus luxueux, avec des couleurs et des

---

401 BNF, Ms 8157, 1769.

motifs délicats. Peut-être est-ce l'habit qu'elle a porté pour poser pour le tableau de Drouais présenté au salon de 1769, les dates correspondent. Ce tableau n'existe plus mais il nous reste des gravures de Beauvarlet (image n°5).



Image 5 : BEAUVARLET, Jacques-Firmin, d'après DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Jeanne Bécu, comtesse du Barry*, estampe, 30 x 22,5 cm, Versailles, château de Versailles et de Trianon<sup>402</sup>.

Elle porte une chemise au col brodé, un gilet et une veste. Elle est représentée habillée ainsi parce que cela montre son appartenance à la cour, la chasse en étant une activité représentative. Mais elle n'est pas la seule, d'autres activités sont pratiquées à la cour telle que le théâtre.

## 2) La tenue de théâtre

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le théâtre est très à la mode. A partir des années 1730, les élites développent une nouvelle activité : le théâtre de société. Ils montent des spectacles, chez eux ou chez des amis, parfois même sous la direction des auteurs des pièces eux-mêmes<sup>403</sup>. La cour est très friande de ce genre de spectacles. Madame de Pompadour, qui a un talent de comédienne se met en scène dans plusieurs pièces à Versailles. Ce talent lui avait déjà permis de se faire remarquer de la société intellectuelle alors qu'elle n'était que Madame d'Etioles<sup>404</sup>. La reine Marie-Antoinette aime également monter des pièces de théâtre. Elle fait d'ailleurs édifier le théâtre de Trianon, inauguré en

402 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/04-503647-2C6NU00TZAFV.html>

403 PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, et QUERO, *Les théâtres de société au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de L'Université de Bruxelles, 2005, 295p., p. 11.

404 *Ibid.*, p. 33.

1780 pour avoir un lieu dédié à ce loisir<sup>405</sup>. Madame du Barry joue aussi la comédie mais rarement. Cela est peut-être dû à l'éducation inférieure qu'elle a reçu. Marie-Antoinette est une grande princesse éduquée pour devenir reine et Madame de Pompadour est une femme de lettres.

Un seul habit de théâtre a été commandé pour Madame du Barry, pour le quartier d' avril 1773 à Le Normand<sup>406</sup>. C'est un habit très sophistiqué composé de «satin de Gênes et d'Angleterre, satin cerise forte, taffetas d'Italie blanc fort » et de « dorures pour l'habit de théâtre : franges de 3 pouces, franges de 2 pouces 1/2, 1/2 franges de 4 pouces, franges de 5 pouces le tout franges à grains garnies de jasmins pailletés et de torsades or de Paris, cordon en bouillonade , large point d'Espagne très riche garni en paillettes, le tout en or de Paris, moyen point d'Espagne, petit point d'Espagne, moyen point d'Espagne, 2 cordons d'or garnis chacun de 12 glands en cartiesanne». Il a coûté la somme de 3 095 Livres 41 Sous 16 Deniers. Cela est dû à l'or utilisé en grande quantité et à la dentelle.

### 3) Déguisement et travestissement

A la cour de Louis XIV puis de Louis XV, le portrait historié est utilisé comme marqueur de distinction sociale<sup>407</sup>. Entre portrait et histoire, réalité et fiction, le portrait historié est parfaitement approprié pour exprimer les normes et les pratiques de cour. Le portrait historié devient surtout pour les femmes un moyen d'affirmation identitaire, dont le langage allégorique leur offre la possibilité d'intégrer dans leur effigie des qualités à connotation spécifiquement féminine, comme la beauté, la jeunesse et l'amour galant<sup>408</sup>. Les hommes en revanche peuvent se mettre en scène suivant leur fonction, ils n'ont pas besoin d'avoir recours à la mythologie. Les portraits historiés permettent aux femmes de fabriquer leur image, mettre en valeur leur rang, contribuer à le conserver voire même à en atteindre un supérieur. Par exemple Madame de Montespan, favorite de Louis XIV a momentanément une grande influence à la cour en tant que favorite<sup>409</sup>. Sa position dépend entièrement du bon vouloir du roi et n'est pas assurée par une naissance princière. Le rang de « seconde reine » peut donc lui échapper aussi vite qu'elle l'a acquis. Pendant qu'elle est la maîtresse du roi, ses portraits mettent l'accent sur ses attraits (portraits en Vénus) mais ensuite, ils mettent en valeur sa maternité (elle rappelle ainsi qu'elle est la mère d'enfant légitimés du roi)<sup>410</sup>. La comtesse du Barry doit elle aussi conserver sa position de favorite. Elle ne peut, comme

405 CHRISMAN CAMPBELL Kimberly, *Fashion victims...*, op. cit., p. 204.

406 BNF, Ms 8157, 1773.

407 SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus, Le portrait historié entre Grand Siècle et Lumières*, Paris, éditions de la maison des Sciences de l'Homme, 2020, 370p., p. 155.

408 *Ibid.*, p. 20.

409 LEROUX, F., *Les maîtresses du roi...*, op. cit., p. 10.

410 SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus...*, op. cit., p. 156.

Madame de Montespan articuler son image autour de sa maternité mais elle peut le faire autour de sa beauté. Il existe plusieurs types de beautés au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>411</sup>. Une noble naissance, une éducation aristocratique et un goût raffiné constituent au même titre que la grâce divine les piliers du canon de beauté de l'époque. La figure mythologique choisie pour incarner un type de beauté est définie par les qualités qui lui sont rattachées. Hébé et Flore représentent la jeunesse épanouie, Diane et Pomone personnifient l'idéal galant de jeunes femmes vertueuses mais désirables. Vénus, enfin, est une figure emblématique car considérée dans la culture occidentale comme « l'incarnation de la beauté féminine et de la puissance de l'amour »<sup>412</sup>. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la comtesse du Barry ne choisit pas Vénus mais Flore. Peut-être le choix de Vénus aurait été perçu comme de mauvais goût par les contemporains. Alors que le choix de Flore a quelque chose de plus humble. C'est une déesse mineure, du printemps qui personnifie la beauté de la jeunesse. Peut-être cela montre-t-il également que la comtesse connaît son type de beauté, qui a quelque chose d'enfantin qui fait son charme, comme le rapportent plusieurs mémorialistes<sup>413</sup>. De plus, les attributs de Flore, les robes blanches et les guirlandes de fleurs la mettent en valeur. Le choix de ce personnage mythologique illustre et exalte sa beauté. De plus, elle actualise les codes du portrait historié avec l'aide de son peintre favori, Drouais afin de les faire correspondre à la mode du début des années 1770. Le recours à des codes de représentation aristocratiques permet de démontrer la position élevée que la nouvelle maîtresse en titre occupe à la cour, tandis que les composantes typiques de l'époque attestent son intérêt pour la mode et son goût moderne. En 1769, Drouais présente deux portraits en pendants de la comtesse. L'un la représente en Flore (voir image n°6) et l'autre en homme<sup>414</sup>.

---

411 ECO, Umberto, *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2004, 440p.

412 SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus...*, *op.cit.*, p. 215.

413 Par exemple, DUCHESS OF NORTHUMBERLAND. *The Diaries of a Duchess...*, *op. cit.*

414 Voir image n°5.



Image 6 : DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 70,5 x 58 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon<sup>415</sup>.

Il met en place un jeu plaisant avec l'identité sexuelle, non dénué d'un certain érotisme, cette femme en plein ascension sociale réussit un coup phénoménal qui lui assure l'attention de tous les visiteurs de l'exposition. Le choix de Flore est révélateur : connaissant la connotation spécifiquement féminine de ce type d'image, l'artiste et la commanditaire l'utilisent à dessein pour rehausser le contraste avec la représentation masculine<sup>416</sup>. Elle se fait représenter plus tard en muse des arts, reprenant ainsi le rôle occupé par la précédente favorite de Louis XV, Madame de Pompadour. Malheureusement, le tableau reçoit un très mauvais accueil car la comtesse y est à peine vêtue. Elle fait reprendre le vêtement en robe à la grecque ornée d'un ruban bleu très couvrante. Là encore, ces tenues sont blanches et simples, d'inspiration antique qui flatte la comtesse. Les robes et accessoires des portraits historiés sont réellement portés. Il n'est pas rare de voir des dames arborer des croissants de lune, symboles de Diane dans leur chevelure ou des guirlandes de fleurs, symboles de Flore sur leurs robes et cheveux. Madame du Barry porte souvent des fleurs, l'on en trouve de nombreux exemples dans les comptes<sup>417</sup>. De plus, il arrive à Madame du Barry de se déguiser en Flore car cela plaît à Louis XV. Aux petits soupers tardifs du roi, la comtesse apparaît portant une vaporeuse robe de soie blanche aux entrelacs de myrte et n'ayant pour seule parure que des roses sur le front et des perles aux poignets<sup>418</sup>.

---

415 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/14-541961-2C6NU0AG3TK8J.html>

416 SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus...*, p.268-276.

417 BNF, Ms 8157, 1772.

418 HUAS, Jeanine, *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p.87.

Certaines occasions obligent la comtesse à porter des tenues particulières. L'équitation est un sport typique de la cour qui permettent de porter d'élégantes tenues d'amazones. Le théâtre et le travestissement permettent à la comtesse de se mettre en scène en figure mythologique ou autre personnage et de marquer ainsi son appartenance à la cour.

Le déshabillé, les modes exotiques et les tenues dédiées à des activités particulières permettent à la comtesse de montrer sa richesse et son bon goût. Elle peut choisir quelle mode adopter. Elle devance ainsi la mode des robes à la polonaise en en portant dès 1773. Ces tenues coûtent beaucoup moins chères que les tenues d'apparat mais elles restent onéreuses et luxueuses.

La comtesse du Barry a une garde-robe très fournie. Ses tenues vont du très stricte et très symbolique grand habit au à la tenue de théâtre en passant par le déshabillé. Ses robes sont donc très variées suivant les différentes modes et les différentes occasions et activités auxquelles elle s'adonne. Les comptes étant lacunaires, l'on peut penser que Madame du Barry en possédait bien plus mais ils permettent un aperçu des tenues de la comtesse non négligeable. La comtesse du Barry dépense beaucoup pour ses tenues. C'est une façon de tenir son rang que d'être la plus magnifiquement vêtue. C'est en particulier le cas du grand habit. Celui-ci est le vêtement pour lequel la favorite dépense le plus. Il marque son appartenance à la cour. De plus, posséder le plus magnifique montre à tous sa place privilégiée proche du souverain. Le déshabillé est également très important. Bien qu'étant un habit d'intérieur et d'intimité, il est presque un habit de cour. En effet, il est porté lors de visites et Madame du Barry se fait représenter dans cette tenue au moins deux fois, comme Madame de Pompadour avant elle. De plus, le déshabillé est un vêtement extrêmement luxueux qui coûte très cher, c'est, hors des habits de cérémonie celui pour lequel elle dépense le plus. Mais ses autres tenues sont luxueuses également et coûtent cher. Madame du Barry porte les tenues qui sont à la dernière mode. C'est le cas en particulier de la robe à la polonaise qu'elle porte en 1773 avant même que la mode ne soit bien ancrée à la cour. L'étude de la garde-robe de la comtesse du Barry nous permet de remarquer une certaine prédilection de la comtesse pour certaines robes, tissus et couleurs.

## Chapitre 4

### La complexité de l'apparence d'une favorite

La comtesse du Barry porte des tenues très luxueuses qui illustrent sa fortune et son rang. Cependant, d'autres éléments entrent en compte pour cette mise en scène. En effet, toute sa personne est apprêtée, dont son visage et ses cheveux. Comme pour les vêtements, le maquillage et la coiffure sont soumis non seulement aux différentes modes mais aussi aux normes curiales. Pour Norbert Elias<sup>419</sup>, celles-ci imposent une silhouette rigide, un corps contraint. Les mouvements sont entravés par les vêtements qui fabriquent un corps normé comme le dit Michel Foucault<sup>420</sup>. Le maquillage et la coiffure sont tout aussi codifiés. Ils représentent un moyen indispensable pour la noblesse de montrer son rang et sa capacité à être à la mode. Catherine Lanoë explique dans son ouvrage<sup>421</sup> à quel point ces éléments sont importants. L'apparence est également complétée par les accessoires qui achèvent la tenue. Ceux-ci peuvent avoir un but utilitaire ou bien être de simples objets d'agrément mais les accessoires de la comtesse sont toujours de véritables objets de luxe. C'est le cas de tous les choix de la favorite pour son apparence dans les moindres détails. C'est ainsi que chaque tissu et chaque couleur est minutieusement choisi. Tous ces éléments tendent à complexifier l'apparence de Madame du Barry tout en lui permettant de mettre en place un discours autour de sa personne. Cela lui permet de contrôler son image et d'exhiber son statut, sa beauté à qui elle la doit et sa richesse aux yeux de tous. De quelle façon tous les éléments de l'apparence de la comtesse lui permettent-ils de mettre en scène sa personne ?

Nous étudierons d'abord la parure du visage et des cheveux de la comtesse du Barry à travers le maquillage et la coiffure. Nous nous intéresserons ensuite aux accessoires de la parure. Enfin, nous examinerons la variété des tissus et des couleurs portés par la favorite.

#### **I. La parure du visage et des cheveux**

Le fard et la coiffure sont très codifiés au XVIII<sup>e</sup> siècle comme Catherine Lanoë le dit dans son ouvrage<sup>422</sup>. Ils sont le prolongement de la parure et montrent la noblesse et le rang. En effet, ils sont une construction tout autant que le corps, contraint par un ensemble de vêtements. Le visage est l'élément essentiel qui montre la position sociale et la noblesse. Il est donc transformé afin que

---

419 ELIAS, N., *La société de cour...*, *op. cit.*

420 FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir...*, *op. cit.*

421 LANOË, Catherine, *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques...*, *op. cit.*, p. 13.

422 *Ibid.*, p. 12.



le rang soit immédiatement visible. Tout dans l'apparence est l'objet de normes à la cour. Madame du Barry se conforme-t-elle à ces normes et comment la mode se manifeste-t-elle ?

### A. Apprêter le visage d'une favorite

Le fard est un élément majeur de l'apparence à la cour au XVIII<sup>e</sup> siècle. Hommes et femmes apprêtent leur visage afin de paraître correspondre aux normes curiales. Comment le visage doit-il apparaître à la cour et comment Madame du Barry se farde-t-elle ?

#### 1) Le blanc, base d'un teint réussi

Le fard est très réglementé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plus important est d'avoir le teint blanc car il montre que les femmes ont été protégées du soleil et n'ont donc pas fait de travaux à l'extérieur. Les dames ont recours à toutes sortes d'artifices pour parvenir à un teint blanc. Le blanc de céruse ou de plomb est introduit à la cour de France par Catherine de Médicis. Il est vite adopté et la France commence à en produire. Mais pas en quantités suffisantes, aussi, l'on se fournit en Angleterre, en Hollande et à Venise, qui produit la meilleure comme le dit Catherine Lanoë<sup>423</sup>. L'on applique une couche généreuse sur le visage en insistant particulièrement sur le front. Comme le souligne Mélissa Hyde<sup>424</sup>, Madame du Barry a un très beau teint et elle laisse croire à la cour qu'elle ne porte pas de blanc. En réalité, elle en porte en petite quantité, ce qui contraste avec le maquillage violent des autres dames de la cour. Elle entretient ainsi la légende de beauté naturelle qu'elle a mise en place avec le maquillage et les tenues plus simples. A partir de la seconde partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les médecins mettent en garde les dames sur les dangers de la céruse. Savary des Bruslons explique en 1748 que cela abîme les dents, les yeux et bien sûr, la peau<sup>425</sup>. Plus, tard, l'on parle même de maladies de poitrine. Les membres de la cour commencent à se poser des questions sur l'utilisation de ce produit mais il est tellement constitutif de leur identité nobiliaire qu'il continue à être utilisé malgré les risques et ne cesse qu'après la Révolution. Madame du Barry, en utilisant moins de blanc est donc précurseuse de la mode qui s'impose après la Révolution. Mais celle-ci se développe déjà grâce aux philosophes des Lumières qui condamnent tous ces artifices tout comme les médecins. Cependant, nous pouvons nous interroger sur la consommation de blanc de la comtesse. La version

---

423 *Ibid.*, p. 33

424 HYDE, Mélissa, LAURIoux, Bruno, DA VINHA, Mathieu, et al. « Beautés rivales, les portraits de Mme du Barry et de la reine Marie-Antoinette », dans : *Cultures de cour...*, *op. cit.*, p. 185-205.

425 SAVARY DES BRUSLONS, Jacques, *Dictionnaire universel de commerce. T. 1 (A-B) /: contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde... Ouvrage posthume du Sr Jacques Savary Des Bruslons... continué... et donné au public, par Philémon-Louis Savary...* Nouvelle édition, 1741, 879 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1117365>.

communément admise selon laquelle elle n’use pas de blanc démontre la réussite de la comtesse à contrôler son image. Cependant, il existe plusieurs témoignages affirmant le contraire. Lors du Salon de 1769, certains visiteurs n’apprécient pas le portrait en Flore<sup>426</sup> de la favorite car elle porte trop de maquillage<sup>427</sup>. De plus, la duchesse de Northumberland l’ayant rencontré un soir à la cour rapporte qu’elle a été déçu car la comtesse portait trop de blanc<sup>428</sup>.

## 2) Le rouge : rehausser un teint blanc

Après la couche de blanc, l’on applique le rouge sur les joues. Il ne faut pas que cela ait l’air naturel, il faut que le contraste soit violent. L’on applique le rouge sur le haut des pommettes, afin de mettre en valeur la couleur des yeux<sup>429</sup>. De plus, on ne met pas le même rouge suivant son rang et suivant les circonstances. En effet, sous Louis XV, il existe une dizaine de nuances de rouge, chacune pour une circonstance précise. La quantité et le choix de la couleur du rouge est très discuté au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>430</sup>. Les femmes y font extrêmement attention, quelle que soit leur classe sociale. En effet, un rouge trop vif est signe de mauvaise vie. Trop clair, il n’a pas de charme et souligne au contraire la fadeur de celle qui le porte. Un rouge couleur de rose sied à celles qui se promènent, y compris les courtisanes. Les dames de la cour sont encore plus attentives aux couleurs de leurs joues, achetant un louis un petit pot de rouge tandis que les femmes de qualité l’achètent six francs. Bourgeoises et marchandes en mettent de façon imperceptible<sup>431</sup>. Peut-être cela a-t-il contribué à la consommation de la favorite. Les femmes de son ancienne profession en portant très peu, peut-être a-t-elle gardé cette pratique, cela lui permettant de se distinguer des autres courtisanes puis des femmes de la cour. Le rouge est également dénoncé comme une pratique néfaste par les médecins mais là encore, peu de dames y prêtent attention. En effet, le rouge a une portée symbolique très importante. Madame du Barry a toujours affirmé qu’elle ne portait pas de rouge. Et pourtant, dans le mémoire du marchand mercier Gruel de l’année 1772, il est dit que Madame du Barry a « payé à Madame Martin pour un pot de rouge 24 Livres »<sup>432</sup>. C’est intéressant car elle achète un pot de rouge pour un prix très élevé, beaucoup plus élevé que les autres dames de la cour. Cela montre bien le soin qu’elle apporte à son maquillage et au choix de la couleur de son rouge. De plus, la duchesse de Northumberland<sup>433</sup> fait cette description de Madame du Barry : « Her complexion is fair and

---

426 Voir image n°6.

427 SCHNEIDER, M., *Belle comme Vénus, Le portrait historié...*, op. cit., p. 268-276.

428 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND. *The Diaries of a Duchess...*, op. cit.

429 PERROT Philippe, *Le corps féminin: XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1991, 280 p., p.38.

430 FARGE, Arlette, *La révolte de Mme Montjean*, Paris, Albin Michel, 2016, 171p., p. 59.

431 *Ibid.*

432 BNF, Ms 8157, 1772.

433 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND. *The Diaries of a Duchess...*, op. cit.

clear and her skin very smooth but her bloom is entirely gone off, she wears rouge but in a very small quantity and of a faint colour. » Ainsi, Madame du Barry portait un rouge très pâle. Nous pouvons d'ailleurs le vérifier sur ses portraits, où le rouge de ses joues ne semble pas entièrement naturel. Il est intéressant de constater la légende de la beauté naturelle de Madame du Barry, construite et entretenue par elle. En effet, elle avivait en réalité sa beauté avec des artifices, bien que ses avantages soient bien réels. Cette idée de faire un usage très modéré du maquillage préfigure le passage au naturel, dans le maquillage comme dans la toilette du règne de Louis XVI<sup>434</sup>.

### 3) La dernière touche : Les mouches et le bleu

Les mouches ont pour fonction de cacher les imperfections de la peau et de faire ressortir la blancheur du teint, elles achèvent le maquillage. De plus, elles ont toutes une signification : assassine près de l'œil, baiseuse au coin de la bouche, friponne sur les lèvres, effrontée sur le nez, majestueuse sur le front, galante sur la joue, enjouée sur le pli que forme le rire, discrète sous la lèvre inférieure, receleuse sur un bouton. Le nom même que prennent les mouches selon leur emplacement indique combien elles animent la physionomie et lui offrent l'expression désirée. Les mouches sont faites de taffetas gommé, elles sont taillées en cœur, en carré, en lune, en croissant, en étoile ou en comète<sup>435</sup>. Madame du Barry ne portait pas de mouches, avantageusement pourvue de deux grains de beautés célèbres près de la bouche, que les peintres se sont plus à représenter. Peut-être est-ce la raison pour laquelle Madame du Barry n'abusait pas du blanc. Elle ne voulait pas risquer de masquer ses grains de beauté car c'était un élément de séduction important de la comtesse. L'on terminait par appliquer du noir pour souligner les yeux. Après la pommade aux lèvres, aux sourcils et aux cils, l'on appliquait enfin du bleu, légèrement, surlignant une ou deux veines de la poitrine et des bras afin d'en faire ressortir la délicate et aristocratique blancheur. Ces derniers ajouts sont assez marginaux comme le souligne Catherine Lanoë<sup>436</sup>. Ils ne connaissent pas un succès comparable à celui du blanc et du rouge.

Ainsi, le fard est un élément constitutif de l'apparence à la cour. Mais il faut que les cheveux qui encadrent le visage ainsi apprêté soient coiffés selon la mode.

---

434 HYDE, Mélissa, LAURIOUX, Bruno, DA VINHA, Mathieu, et al. « Beautés rivales..., *op. cit.*

435 PERROT P., *Le corps féminin...*, *op. cit.*, p.38.

436 LANOË, C., *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques...*, *op. cit.*, p. 49.

## B. La coiffure d'une favorite

La coiffure est peut-être moins représentative de la cour. Elle ne doit pas être pour autant négligée car elle contribue à achever l'apparence de la comtesse du Barry. Elle est de plus soumise aux différentes modes. Quelles sont-elles et comment la comtesse en use-t-elle ?

### 1) Coiffer la chevelure d'une favorite

Les cheveux de Madame du Barry sont poudrés, comme ceux de toutes les femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle porte une coiffure très à la mode et qui est caractéristique de la coiffure des femmes sous Louis XV : le tapé. C'est une coiffure qui dégage le front. Au début de cette mode, l'on relève les cheveux et on les crêpe de façon à former une sorte d'auréole ou de diadème autour de la tête, tandis que les cheveux de derrière restent lisses. Pour faire tenir les mèches droites autour du front, on fixe en dessous des mèches un petit coussin de taffetas noir rempli de crin ou de coton qui est destiné à soutenir les mèches et permet d'y attacher des fleurs, des faux cheveux ou des aigrettes. Les femmes ne portent ainsi pas de perruques mais des postiches. C'est ce qu'explique Legros, coiffeur de Madame du Barry au temps de sa faveur dans son ouvrage<sup>437</sup>. Legros a fondé en 1768 une académie de coiffure à Paris où il apprend l'art de la coiffure aux domestiques des aristocrates. Tout comme les fournisseurs vestimentaires de la comtesse, son coiffeur est le plus connu et le plus demandé parmi la noblesse. Avant son arrivée à la cour, Madame du Barry a un coiffeur nommé Berline, dont il nous reste un mémoire de 1764<sup>438</sup>. Elle le rémunère alors 48 Livres par mois. C'est une somme raisonnable qui n'a sans doute rien de commun avec les sommes versées à Legros. Le tapé se développe dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette coiffure ne fait que s'élever au fil du temps pour atteindre des hauteurs extravagantes sous Louis XVI<sup>439</sup>. C'est le coiffeur Legros qui invente ces coiffures toutes en hauteur mais c'est Léonard, le coiffeur de la reine qui l'impose à la cour. Avant cela, c'était les bourgeoises qui portaient cette coiffure. Dans les années 1770, l'on ne crêpe plus les cheveux mais on laisse des boucles flotter sur le cou. Cette coiffure n'est admise qu'à la cour et reste à la mode sous Louis XVI<sup>440</sup>. Les cheveux de derrière sont souvent reployés pour former une façon de natte assez épaisse qu'on attache au sommet de la tête avec un ruban dont l'extrémité reste flottante. L'on appelle dragonnes les boucles tombant sur

---

437 LEGROS, *L'art de la coëffure des dames françoises , avec des estampes, où sont représentées les têtes coëffées...*

1767, 226 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055806b>.

438 INHA, Bibliothèque Doucet, Autographe 48, 3 : papiers de la comtesse du Barry.

439 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op. cit., p. 32.

440 *Ibid.*

les épaules<sup>441</sup>. C'est d'ailleurs cette coiffure que porte Madame du Barry sur l'image n°7, un buste qu'Augustin Pajou a fait d'elle en 1773.



Image 7 : PAJOU, Augustin, *Buste de Madame du Barry*, 1773, 71 x 56 x 26 cm, marbre, sculpture, Paris, musée du Louvre<sup>442</sup>.

Il semble que cette mode de coiffures plus simples qui met en valeur la chevelure a été initiée par la comtesse du Barry<sup>443</sup>. De plus, elle manifeste son appartenance au monde curial en arborant une coiffure uniquement portée à la cour.

La chevelure de Madame du Barry est l'un de ses principaux attraits. Elle a les cheveux très longs et très épais comme le remarquent plusieurs mémorialistes<sup>444</sup>. De plus, ils sont blonds foncés, une couleur très appréciée à l'époque<sup>445</sup>. La chevelure de la comtesse est d'ailleurs toujours mise en valeur dans ses représentations. C'est le cas de la sculpture d'Augustin Pajou où la coiffure est très détaillée et joue un rôle plus important que le drapé du vêtement. Dans les représentations picturales, la chevelure de la comtesse est toujours bien visible. Sur presque chaque tableau, une boucle de cheveux est disposée sur une épaule. C'est le tableau de Greuze<sup>446</sup> qui insiste le plus sur cet attrait de Madame du Barry. Comme elle est représentée en négligé, sa chevelure défaits est disposée sur un côté, ce qui permet d'apprécier sa longueur et sa beauté. Ainsi, elle n'a pas besoin

---

441 PERROT P., *Le corps féminin...*, *op. cit.*, p. 54.

442 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/97-009360-2C6NU0S0ZLHM.html>

443 TREY Juliette, *La mode à la cour...*, *op. cit.*, p.62.

444 DUCHESS OF NORTHUMBERLAND, *The Diaries of a Duchess...*, *op. cit.*, p. 117.

445 LANOË, C., *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques...*, *op. cit.*, p. 118.

446 Voir image n°4.

de beaucoup poudrer sa chevelure, ce qui, là aussi, impose la vision de la beauté naturelle de la comtesse du Barry.

## 2) Accessoiriser la tête : coiffes et chapeaux

Le temps oblige les femmes à porter des accessoires pour se préserver du froid et des intempéries. De plus, le précepte selon lequel il est inconcevable pour une femme de sortir en cheveux l'oblige à les couvrir. De plus, le chapeau est un accessoire de mode qui habille la tête. Il peut être aussi luxueux que l'habit avec lequel il est porté. Madame du Barry commande seize toques pendant sa faveur. Les prix sont assez modestes si on les compare à d'autres dépenses de la comtesse mais ce ne sont pas des sommes négligeables. Elle semble avoir eu une préférence pour les toques roses, ce qui est corroboré par la présence de cette couleur sur de nombreux habits de la favorite, qu'elle devait porter en coordonné avec ses toques. La blonde, dentelle légère de couleur écrue semble être la matière privilégiée pour la composition de toques. La couleur n'est pas précisée car elle est toujours de sa couleur naturelle. Les toques de la comtesse sont parfois accompagnées de mancherons<sup>447</sup> (sorte de petite manche), elles sont alors assorties aux manches. Ce matériau est délicat et précieux. Madame du Barry se fournit directement chez un fabricant à Chantilly<sup>448</sup>. L'utilisation de la blonde démontre le luxe de ces accessoires.

Les chapeaux sont très peu présents dans les comptes de la comtesse du Barry au temps de sa faveur. Nous en avons un exemple, « un chapeau en gaze blonde et ruban lilas »<sup>449</sup> commandé à Mademoiselle Pagelle en 1773 pour la somme de 14 Livres. Les factures de chapeliers n'ont pas du être conservées dans les comptes car il paraît peu probable que Madame du Barry n'ait pas commandé de chapeaux au temps de sa faveur alors que c'est le cas après la mort de Louis XV. Ou alors, peut-être cela ne convenait-il pas à l'image qu'elle s'est construite. Peut-être ne pouvait-on pas distinguer son visage de loin avec un chapeau alors que le but en ayant un style très reconnaissable est celui-ci. En revanche, la comtesse semble avoir apprécié les coiffes. Nous pouvons en trouver de nombreux exemples dans les comptes de la favorite. Souvent portées avec des bonnets en dessous, les coiffes peuvent aussi être assorties à une robe. Les prix de ces coiffes varient de façon considérable. Cela va de 6 livres à 1400 Livres. La différence de prix peut être expliquée par la différence des matériaux utilisés. Les coiffes les plus onéreuses sont en dentelle fine alors que les moins chères sont en tissu sans ornements. Les tissus finement brodés et les

---

447 BNF, Ms 8157, 1773.

448 AN, AB/XIX/5348, Facture des marchandises livrées par Moreau fabricant de blondes à Chantilly à Madame la comtesse du Barry.

449 BNF, Ms 8157, 1773.

dentelles pouvaient atteindre des prix exorbitants. Porter une coiffe en dentelle était une façon pour la comtesse de montrer sa richesse qui lui permettait de s'offrir les matériaux les plus luxueux et onéreux. En effet, la fabrication de ces tissus demandait un grand nombre d'heures de travail. Les occasions de porter les coiffes simples ou plus ornées devaient être de différentes natures, les coiffes les plus onéreuses devant être réservées aux sorties officielles.

La chevelure est un élément important de la mise en beauté. En effet, la coiffure est soumise aux différentes modes et permet de mettre en valeur la beauté de la comtesse. De plus, les coiffes et chapeaux sont des accessoires luxueux qui permettent un grand luxe.

La mise en beauté est ce qui termine réellement une tenue. C'est un véritable enjeu de mode. La coiffure change très vite et de façon impressionnante. Comme la coiffure est souvent compliquée elle nécessite beaucoup de cheveux. Mais ils sont si maltraités que souvent les hommes et les femmes de la noblesse n'en ont plus beaucoup. C'est pourquoi la chevelure de la comtesse du Barry est un tel attrait. Le maquillage, lui, bien que tributaire de la mode est avant tout une manière d'afficher son rang. Avoir le teint blanc aristocratique est d'une grande importance et l'on va jusqu'à mettre du bleu sur ses veines pour faire ressortir ce blanc. Il s'agit vraiment du critère de reconnaissance d'une femme de qualité. Or, la comtesse du Barry a un très beau teint qu'elle poudre peu. La coiffure et le maquillage doivent vraiment être des éléments qui mettent en valeur la beauté de la comtesse du Barry et donc qui affichent la raison de sa présence et de son appartenance à la cour.

## **II. Les accessoires de la parure**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les tenues sont complétées par des accessoires très variés tout aussi luxueux et à la mode que les habits eux-mêmes. Ils contribuent à la mise en beauté mais également à la mise en scène du statut et de la richesse de leurs propriétaires. Quels accessoires Madame du Barry porte-t-elle et en quoi rehaussent-ils le prestige d'une tenue ?

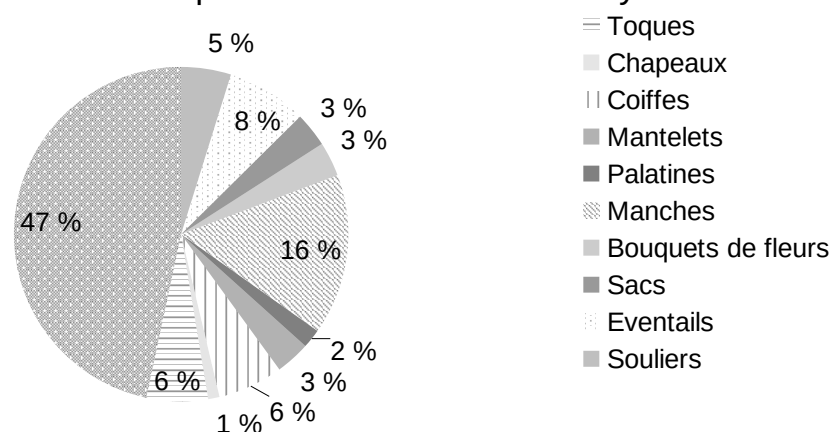
## A. Les accessoires de la parure : un nombre important et des usages diversifiés

Les accessoires associés à une tenue par la comtesse sont minutieusement choisis pour y correspondre et l'embellir. Nous pouvons nous demander quels accessoires se trouvent dans les comptes de la comtesse, en quelles proportions, à quels prix et pour quels usages ?

### 1) La proportion des accessoires dans les comptes de la comtesse du Barry

La comtesse du Barry possède un grand nombre de robes et d'habits. Ce sont les vêtements qui apparaissent le plus grand nombre de fois dans les comptes de la favorite. Cependant, les accessoires, tous confondus, sont encore plus nombreux que les habits, ils représentent plus du double. C'est une quantité considérable quand l'on voit les sommes extraordinaires que la favorite consacrait à ses habits, et leur nombre. Il se trouve dans les comptes dix types d'accessoires différents : les toques, les chapeaux, les coiffes, les mantelets, les palatines, les manches, les bouquets de fleurs, les sacs, les éventails et enfin les souliers. Ils se trouvent en différentes proportions dans ses comptes suivant l'usage qu'en faisait Madame du Barry.

Diagramme 12: Proportion des accessoires dans les comptes de la comtesse du Barry



Les accessoires les plus présents sont les manches. Peut-être la comtesse appréciait-elle de pouvoir les poser sur plusieurs tenues. Cela en changeait l'aspect et ainsi elle pouvait porter une même tenue plusieurs fois. De plus, les manches sont souvent en dentelle, ce qui montre une certaine richesse. Viennent ensuite les éventails, les souliers et les coiffes. Les couvre-chefs réunis sont assez nombreux, ce qui n'est pas le cas des mantelets et palatines qui sont peu nombreux. L'on peut supposer que l'on pouvait porter plusieurs fois ces vêtements pour sortir, sinon, ils seraient en plus grand nombre. Peut-être que la comtesse n'était pas très intéressée par ce type d'habits. Les



éventails sont assez nombreux, signe que la comtesse appréciait cet objet tout comme les souliers. En revanche, les sacs ne sont pas très présents. Peut-être Madame du Barry n'en avait-elle pas l'usage.

## 2) Des prix et des usages très variés

La comtesse du Barry commande de nombreux accessoires qui peuvent être classés suivant différents critères. D'abord, les accessoires indispensables pour être complètement habillée et prête à sortir qui sont de trois usages différents. Les accessoires qui couvrent la tête (toques, chapeaux et coiffes) protègent la tête et le visage d'une dame des intempéries et du soleil qui risqueraient de gâter son teint. De plus, il s'agit d'une convention sociale qui veut qu'une femme du monde ne sorte jamais en cheveux. La deuxième catégorie de pièces (mantelets et palatines) préserve le corps contre le froid. Les derniers accessoires indispensables sont les souliers, qui permettent de se déplacer. Ensuite se trouvent les accessoires servant un but utilitaire de moindre importance : les éventails et les sacs. Les premiers servent à se rafraîchir et les seconds à emporter avec soi des éléments utiles comme des mouchoirs, de la monnaie ou des lettres. Cependant, l'usage des sacs était tombé en désuétude au XVIII<sup>e</sup> siècle au profit de poches cachées dans les paniers des dames<sup>450</sup>. Viennent enfin les accessoires purement décoratifs : les manches et bouquets de fleurs. Ceux-ci, achetés séparément des tenues y étaient ajoutés au moment d'être portés. Ils étaient donc interchangeables.

Tableau 6 : Les accessoires de la comtesse du Barry

Type d'accessoire	Prix	Matériaux principaux
Toque	12L 2S à 42L	Blonde, tulle
Chapeau	14L à 24L	Tulle
Coiffe	6L à 1400L	Blonde, point à l'aiguille
Mantelet	18L à 2400L	Taffetas, dentelle, effilé
Palatine	12L à 33L	Blonde, dentelle d'Alençon, tulle
Manches	180L à 8636L 5S	Dentelle : point à l'aiguille, d'Alençon, d'Angleterre
Bouquet de fleurs	18L à 33L	Taffetas, fleurs véritables
Sac	27L à 78L	Tissu brodé

450 FENNETAUX, Ariane et BURMAN, Barbara, *The Pocket: A Hidden History of Women's Lives, 1660-1900*, New Heaven, Yale University Press, 2019, 264 p.

Eventail	4L 10S à 280L	Nacre, ébène, tissu
Souliers	5L à 27L	Taffetas, droguet

Nous pouvons remarquer l'écart qui existe presque pour tous les accessoires entre le prix minimal et maximal de ces objets. Celui-ci dépend de la préciosité des matériaux utilisés. Il est intéressant de constater que l'utilité d'un accessoire n'est pas proportionnelle à son prix, comme nous pouvons le constater dans le tableau n°6. Les chapeaux, palatines et souliers se trouvent être les accessoires les moins chers achetés par la comtesse. Elle dépense moins en objets pourtant indispensables à son habillement que pour des objets moins importants voire ornementaux. Les accessoires les plus onéreux achetés par la favorite se trouvent être des manches, à 8636 Livres et 5 Sous<sup>451</sup>. C'est une somme extraordinaire, supérieure au prix de bien des robes de la comtesse. Le cas des mantelets et coiffes est un peu à part. Ces objets ont une véritable utilité mais de plus, ils regorgent de dentelles. Ce matériau très coûteux fait partie de ceux qui symbolisent le mieux le luxe. La logique est donc la même que celle des manches. Il semble donc que tous les achats de la favorite soient orientés vers le luxe. Il s'agit de sa valeur principale. Un accessoire doit être le plus luxueux possible afin de montrer la richesse et la magnificence avec lesquelles Madame du Barry s'habille. Elle exprime ainsi son statut privilégié de favorite royale, position très haute et très enviée à la cour.

Ainsi, la comtesse du Barry possède un grand nombre d'accessoires aux usages très différents. Leur caractéristique commune est le luxe. La comtesse dépense de fortes sommes dans des objets qui ne sont pas forcément utiles. Cela montre que le plus important est de montrer son statut et sa richesse par la parure.

### **B. Exemples d'accessoires de la parure indispensables à une dame de la noblesse**

La comtesse du Barry achète de nombreux accessoires. L'éventail, le mantelet et le soulier sont quelques uns de ces objets aux utilités très diverses qui éclairent la consommation de la favorite.

---

451 BNF, Ms 8157, 1773.

## 1) L'éventail : objet de la parure et attribut des femmes de la noblesse

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, et en particulier la Régence est l'âge d'or de l'éventail. C'est un objet d'art (dessins, matériaux précieux) et un objet de mode majeur. Avant cela, c'est un objet utilitaire qui sert à se rafraîchir. Son usage est très réglementé à la cour par l'étiquette. Par exemple, l'on n'a pas le droit d'ouvrir son éventail en présence de la reine<sup>452</sup>. De plus, l'éventail est le « sceptre des dames » comme l'appelle Mathilde Semal<sup>453</sup>. Le manier a toute une signification qui distingue les dames de différents rangs<sup>454</sup>. La fabrication des éventails est répartie entre deux corporations : celle des tabletiers et celle des éventailistes. Les premiers ont la charge de fabriquer les bois ou montures et les seconds ont le monopole de la peinture des feuilles et du montage final. En 1753, on compte 150 maîtres éventailistes à Paris. C'est Louis XVI qui, en 1780 simplifie l'organisation des corporations et réunit la fabrication des éventails sous l'égide des éventailistes. Il existe trois types d'éventails au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier, l'écran est rigide et souvent fixé à un manche. L'éventail brisé ne comporte pas de feuille. Des brins de la matière de la monture s'élargissent et sont reliés par des rubans ou des rivets. Ceux-ci connaissent un certain succès au XVIII<sup>e</sup> siècle. La Chine les exporte depuis ses deux grands centres de fabrication : Pékin et Canton (ces éventails sont donc vendus à Paris par les marchands merciers). Mais les éventailistes français en fabriquent également, ayant perfectionné leur technique. Enfin, l'éventail plissé est composé d'une monture et d'une feuille qui se plie lorsque l'on ferme l'éventail. Il s'agit de la forme d'éventail la plus classique. Les décors des éventails suivent la mode. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont légers et ont des thèmes récurrents. Le cartel central représente souvent la musique, les arts, la vie au château, l'amour, parfois la vie des paysans, la moisson. Les deux cartels latéraux sont décorés de fleurs, d'oiseaux, d'amours. Il est probable que les éventails de la comtesse du Barry aient été ornés de ce genre de décors. Les montures sont en ivoire, écaille, bois précieux ou nacre. Cette dernière est une invention du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les montures sont fines, sculptées ou peintes de scènes champêtres. L'on appelle ce type de montures « pompadour » bien que leur mode ait commencé bien après la mort de la marquise<sup>455</sup>.

---

452 BIGER, Pierre-Henri, « Introduction à l'éventail européen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Seventeenth-Century French Studies*, Juin 2014, Vol. 36, p. 84-92.

453 SEMAL, Mathilde, « L'éventail au cœur des interactions sociales du XVIII<sup>e</sup> siècle . À travers la collection du Musée du Cinquantenaire », *Koregos, Revue et encyclopédie multimédia des arts*, 2018, disponible à l'adresse : <http://www.koregos.org/fr/mathilde-semal-eventail-coeur-interactions-sociales-du-xviii-siecle/13312/>

454 LETOURMY-BORDIER Georgina et DE LOS LLANOS, José, *Le siècle d'or de l'éventail, de Louis XIV à Marie-Antoinette*, [exposition], Musée Cognacq-Jay, 14 novembre 2013 – 2 mars 2014 Paris, Faton Eds, 2013, 168p., p.112.

455 DE PERTHUIS, Françoise et MEYLAN, Vincent, *Eventails*, Paris, Hermé, 1989, 209 p., p.152.

Nous pouvons trouver plusieurs éventails dans les comptes de Madame du Barry. Au temps de sa faveur, elle en commande 22. Beaucoup ont été importés d'Angleterre, ce qui montre bien l'importance de l'anglomanie dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, l'Angleterre compte de bons fabricants, à cause de l'émigration de nombreux artisans lors de la révocation de l'édit de Nantes<sup>456</sup>. Probablement Madame du Barry a-t-elle possédé un nombre beaucoup plus important d'éventails mais les mémoires les concernant ne nous sont pas parvenus. Le prix moyen des éventails est difficile à définir en l'absence d'informations précises. Le marchand bijoutier Lazare-Duvaux<sup>457</sup> paye 18 Livres pour 15 éventails brisés chinois. Madame de Pompadour acquiert par exemple 12 éventails de nankin pour la somme de 72 Livres<sup>458</sup>. Il semble que ces éventails font partie des mois chers. La marquise de la Tour du Pin raconte dans ses mémoires<sup>459</sup> qu'il était d'usage à un mariage d'offrir un éventail à toutes les femmes présentes et que cela coûtait cher car les prix variaient de 25 à 100 Livres. Les prix varient également beaucoup suivant les matériaux utilisés pour la réalisation de l'éventail. Les prix de ceux achetés par la comtesse du Barry vont de 4 Livres 10 Sous à 280 Livres. Le moins cher est un simple éventail d'ébène, probablement sans beaucoup d'ornements. Le plus cher est un éventail fait de nacre, matière souvent utilisée pour les éventails précieux avec probablement de beaux dessins, comme le suggère la formule « une belle feuille originale »<sup>460</sup>. D'autres éventails sont plus simples mais devaient être jolis également comme celui « dit à paillettes ». Les éventails à paillettes sont très à la mode dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier en Angleterre. Il y a également l'éventail « de lac anglais »<sup>461</sup>. Peut-être est-ce de la laque, dans ce cas, cet éventail serait une chinoiserie, très à la mode à cette époque.

Tableau 7 : Les éventails de la comtesse du Barry

Année	Prix	Type d'éventail
1769	694L (environ 57L l'unité)	12 éventail venant d'Angleterre
1773	36L	Eventail
1773	24L	Eventail
1773	39L	Eventail anglais noir

456 BIGER, Pierre-Henri, *Sens et sujets de l'éventail européen de Louis XIV à Louis-Philippe*, [en ligne], Université Rennes, 2, 3 octobre 2015, 832p., p. 17 [Consulté le 18 mai 2021], disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01220297>.

457 DUVAUX, Lazare, *Livre-journal...*, *op. cit.*

458 BLONDEL, Spire, *Histoire des éventails chez tous les peuples et à toutes les époques ; suivi de notices sur l'écaille, la nacre et l'ivoire*, 1875, 344 p. [Consulté le 12 juin 2020]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2038360>.

459 LA TOUR DU PIN, Lucy, *Journal d'une femme de cinquante ans...*, *op. cit.*

460 BNF, Ms 8157, 1773.

461 BNF, Ms 8157, 1773.

1773	42L	Eventail dit anglais
1773	33L	Eventail dit à paillettes
1773	66L	Eventail de lac anglais
1773	280L	Eventail de nacre avec une belle feuille originale
1774	4L 10S	Eventail d'ébène

## 2) Les vêtements d'extérieur : palatines et manteaux

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la palatine a deux usages. Portée avec un grand habit, elle désigne une pièce de dentelle ou de gaze de soie qui orne le cou et permet de ne pas porter de grand corps. Elle désigne également une sorte de mantelet de fourrure. Plusieurs exemples se trouvent dans les comptes de la comtesse. Cela nous permet d'avoir une idée du prix de la palatine. Par exemple, Madame du Barry a acheté à Mademoiselle Pagelle en 1774 une palatine pour la somme de 18 Livres<sup>462</sup>.

Le mantelet est une courte cape qui couvre les épaules et les bras. Il est souvent préféré par les dames au manteau long car il permet plus de mouvements. Madame du Barry semble en avoir beaucoup porté (alors que nous ne trouvons pas de manteaux dans les comptes de la comtesse lorsqu'elle était à la cour). Nous en avons neuf exemples dans les comptes pendant les années de faveur de la comtesse du Barry.

Tableau 8 : Les mantelets de la comtesse du Barry

Année	Tissus	Couleurs	Prix
1770	Dentelles	x	2400L (dans un ensemble)
1772	Point à l'aiguille	x	2200L
1773	Taffetas	Noir	60L
1773	Taffetas	Noir	96L
1774	Dentelles	Noir	72L
1774	Taffetas, blonde	Blanc	95L
1774	Taffetas, dentelle	x	96L
1774	Taffetas, effilé	x	21L
1774	Taffetas, effilé	Noir	18L

462 BNF, Ms 8157, 1774.

Les prix des mantelets sont très variés probablement à cause des différentes dentelles. Si elles sont très fines, détaillées, elles augmentent le prix de façon considérable. C'est ce qu'il se passe pour le premier mantelet du tableau n°8. Le taffetas est le tissu le plus utilisé ou alors, la matière n'est pas précisée. Il est toujours rehaussé de dentelle, qui elle est toujours mentionnée dans les comptes (étant le plus souvent l'élément le plus cher et raffiné d'un vêtement). Le noir semble être la couleur la plus répandue pour les mantelets. Madame du Barry ne porte pas beaucoup de noir dans ses robes, ce doit donc être la couleur habituelle des mantelets. En effet, cela permet d'avoir un vêtement peu salissant si l'on sort ou si l'on voyage. Un seul est blanc, le mantelet « à la d'Artois ». Il a peut-être été mis à la mode par la comtesse d'Artois. Un autre porte un nom particulier, le mantelet « à la chartre ».

### 3) Les souliers

Les souliers font partie des accessoires portés chaque jour et en chaque occasion. Jusqu'au règne de Louis XVI et au retour à la nature, les femmes marchent très peu et leurs chaussures ne servent cette fonction que rarement. Elles ne permettent le plus souvent que quelques courtes promenades. Ce sont des objets très délicats faits de tissus fragiles et à la semelle très fine qui ne sont pas du tout adaptés à la marche. Les souliers sont des interprètes de la beauté féminine que les femmes dévoilaient parfois en se déplaçant. Cela arrivait de plus en plus fréquemment, au fur et à mesure que la mode raccourcissait les jupes<sup>463</sup>. Sous le règne de Louis XV, la noblesse portait des chaussures à talons hauts positionnés non pas à l'arrière mais plutôt vers le milieu de la chaussure pour faire paraître le pied plus menu. Il existait plusieurs sortes de chaussures. D'abord le soulier à talon s'arrêtant en dessous de la cheville porté aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ensuite, le brodequin, porté par les femmes et les enfants. Celui-ci est un soulier montant, qui enveloppe la jambe. Enfin, la mule, chaussure laissant l'arrière du pied découvert est portée par les dames dans leurs appartements<sup>464</sup>. Dans les comptes de la comtesse du Barry, nous avons plusieurs exemples de souliers, un exemple de brodequins mais les mules sont absentes. Nous ne pouvons en conclure que la comtesse du Barry ne portait pas de mules car nous ne possédons que peu de mémoires du cordonnier de la favorite, Bourbon<sup>465</sup>. Cependant, nous pouvons supposer que ce n'était pas le type de souliers qu'elle portait le plus souvent. Les chaussures les plus onéreuses sont les brodequins d'un prix de 30 Livres. C'est près du double du prix des souliers les plus chers après ceux-ci. Peut-

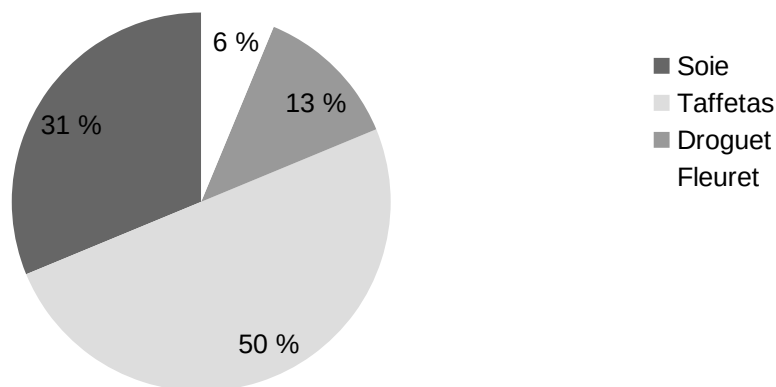
463 BRUNA, Denis, et DUMAS, Pierre-Alexis, *Marche et démarche, une histoire de la chaussure*, [exposition], Musée Des Arts Décoratifs, Paris, 7 Novembre 2019 - 22 Mars 2020, Paris, MAD, 2019, 248p., p.180.

464 FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel...*, *op. cit.*, p.1375.

465 Par exemple, AN, AB/XIX/3989, Mémoire de fourniture de chaussure pour Madame la comtesse du Barry par Bourbon cordonnier à Paris.

être la fabrication des brodequins est-elle plus longue ou plus compliquée ou bien l'emploi de plus de matière première pour envelopper la jambe augmente-t-il le prix de façon importante. Cependant, même cette somme de 30 Livres n'est pas importante pour la comtesse du Barry. Peut-être que pour ajouter au luxe de ses souliers la favorite y joignait des boucles, très à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>466</sup>. Le luxe est perceptible dans le choix des tissus utilisés.

Diagramme 13: Les tissus des souliers de la comtesse du Barry



Les souliers de la comtesse sont faits de tissus tous luxueux mais à différents degrés. Ils sont tous faits de soie mais de qualité variable. Certains sont en soie pure et en taffetas, donc en tissus fins, délicats et somptueux. Le droguet et le fleuret sont également issus de la soie mais de moins bonne qualité. Cependant, comme nous pouvons le voir sur le diagramme n°13, c'est le taffetas qui est majoritairement utilisé, avec les couleurs préférées de la comtesse : le blanc et le rose. Le vert, le gris et le noir sont également utilisés mais en moindre quantité. La comtesse choisit donc même pour ses souliers des tissus et couleurs qu'elle affectionne pour ses habits. Ceux-ci devaient souvent être coordonnés. Les souliers des dames de la noblesse sont des objets de luxe très fragiles dont l'usage, comme pour tous les autres objets est de montrer le luxe, la richesse et le bon goût de sa propriétaire. Comme le fait remarquer la *Galerie des modes* en 1780<sup>467</sup>, « la chaussure est devenue un objet de faste et de magnificence ». Les souliers de la favorite ne font pas exception.

Ces exemples d'accessoires nous montrent que la comtesse apporte un grand soin à tous les détails de sa parure. Ses accessoires sont toujours luxueux et à la mode.

466 BRUNA, Denis, et DUMAS, Pierre-Alexis, *Marche...*, op. cit., p.108.

467 *Galerie des modes et costumes français / dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre; et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau : ouvrage commencé en l'année 1778, (1778-1785)* [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1056746t>.

Les accessoires de la comtesse du Barry contribuent à la magnificence de sa parure. Le but utilitaire de ces objets est en réalité accessoire. Les prix le montre bien. En effet, un éventail ou des manches, accessoires dont l'on peut se passer coûtent en réalité plus cher qu'une paire de souliers, qui elle est indispensable. Cependant, la paire de souliers elle-même met de côté son but utilitaire, celui de marcher, au profit d'un objet de luxe symbole de la beauté féminine. La finalité de ces accessoires est la mise en scène de la beauté, de la richesse et de la position sociale de la comtesse du Barry.

### **III. Le luxe par le choix des tissus et des couleurs**

La comtesse ne laisse rien au hasard en matière vestimentaire. Tous les détails sont minutieusement choisis. C'est donc le cas des tissus et des couleurs qui peuvent faire beaucoup pour le luxe et la magnificence d'une tenue. Les tissus par leurs onéreuses et rares matières premières, leurs procédés de fabrication et les motifs réalisés sont un élément important de la tenue. Les couleurs, quant à elles peuvent être rares et convoitées mais elles renvoient toujours à une symbolique connue de tous. Quels sont les choix de la favorite en matière de tissus et de couleurs et en quoi contribuent-ils à l'élaboration de l'image de maîtresse royale et de femme de la cour qu'elle s'efforce de mettre en place ?

#### **A. De somptueux et délicats tissus**

Madame du Barry commande à ses fournisseurs un très grand nombre de tissus différents qui reflètent la volonté de la comtesse de posséder les étoffes les plus belles et les plus luxueuses disponibles. De quelle manière cela se traduit-il ?

##### **1) La soie, étoffe de la cour par excellence**

La soie est l'étoffe de la cour par excellence. La plupart des soieries sont fabriquées à Lyon, assurant à cette ville une grande prospérité<sup>468</sup>. Porter un vêtement fait de soie montre son appartenance à l'élite sociale. De nombreux tissus variés sont fabriqués à partir de soie. Ils forment une partie très importante des tissus que l'on peut trouver dans les comptes de la comtesse du Barry (45%). Les soies les plus chères contiennent des métaux précieux. Ensuite, au lieu d'employer des fils de métal précieux, une soierie brochée peut ainsi utiliser différents types de fils de soie donnant

---

468 FAU, Alexandra, *Histoire des tissus en France*, Tours, Editions Ouest-France, 2006, 127p., p19.



des aspects particuliers. Au bas de la gamme, les tissus mélangés cohabitent avec les soies les plus simples qui combinent l'utilisation du fil de soie standard avec des fils tissés à partir de la schappe de soie (fils de récupération des déchets). Leur utilisation d'une soie mélangée avec des fibres moins chères, comme la laine et le lin, se reflète dans leur prix modeste<sup>469</sup>. Nous pouvons d'ailleurs le constater chez la comtesse du Barry. Elle commande par exemple à Le Normand des taffetas à 7 Livres 10 Sous l'aune, somme relativement modeste alors qu'une cirsa lui a coûté 126 Livres l'aune<sup>470</sup>. Les écarts de prix sont très importants. D'autres effets ou motifs de tissage varient en complexité et se rangent dans l'une des deux catégories suivantes : la petite tire ou la grande tire. Pour la première méthode, une fois le métier prêt, le tisseur peut travailler seul. Pour la seconde, il a besoin de l'aide d'au moins un ouvrier, et souvent de plus de deux. Du point de vue des qualités esthétiques des tissus, la différence réside dans la complexité du dessin et du tissage, dans le nombre de couleurs utilisées et, souvent, dans le poids du tissu. Les tissus à la petite tire comportent de petits motifs répétitifs, avec cinq couleurs au maximum ( par exemple la prussienne dont les prix dans les comptes du Barry varient entre 8 et 10 Livres<sup>471</sup>) tandis que ceux à la grande tire présentent souvent des dessins à grand rapport dans une multitude de couleurs, et sont tissés suivant différentes textures. Les catégories les plus chères de soieries à la grande tire comportent des dessins tissés dans lesquels des bouquets de fleurs isolés ou des cartouches de petites scènes sont disposés parmi des méandres de fleurs et de rinceaux, de fourrure et de rubans de dentelle, tout ce qui est susceptible de parcourir sinueusement et asymétriquement la surface d'un tissu<sup>472</sup>. Ces étoffes sont utilisées pour la réalisation de robes de cérémonies (grands habits, robes à la française) et les prix en sont extraordinaires : jusqu'à 200 Livres l'aune dans les comptes de la favorite<sup>473</sup>. C'est énorme lorsque l'on sait que pour la réalisation d'un grand habit, 15 ou 20 aunes peuvent être nécessaires. Souvent, l'aspect tridimensionnel de ces motifs est accentué par l'utilisation d'un fond à la texture très présente, ou de soies brochées de différentes qualités et des fils de métal (frisé, lamé, glacé, sorbec). Ce type de tissus reste à la mode jusque la fin des années 1770. La comtesse ne commande pas seulement les types de soieries les plus riches et luxueuses. Elle utilise aussi les autres pour ses autres types de tenues hors des cérémonies, comme nous pouvons le constater dans le diagramme suivant.

---

469 MILLER, L. E., Soieries, *Le livre d'échantillons...*, op. cit., p. 16.

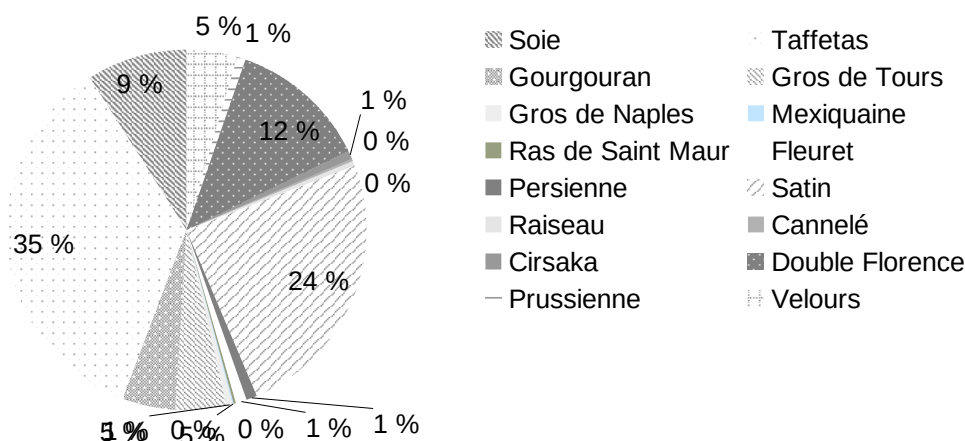
470 BNF, Ms 8157, 1772.

471 *Ibid.*

472 MILLER, L. E., Soieries, *Le livre d'échantillons...*, op. cit., p. 18

473 BNF, Ms 8157, 1773.

Diagramme 14: Types de soieries présents dans les comptes de la comtesse du Barry



Le taffetas et le satin sont les soieries où la complexité et le prix varient le plus, probablement suivant les habits où ils sont utilisés. En revanche, certains tissus sont très peu présent comme le cirsaka qui est pourtant très à la mode sous le règne de Louis XV<sup>474</sup>. D'autres tissus sont utilisés régulièrement comme le gourgouran, le double florence ou le gros de Tours. Ce sont des étoffes de très bonne qualité qui permettent une diversité de motifs et ont un beau volume. De plus, les soieries peuvent être portées à toutes les saisons. Le satin, léger, pour la belle saison et le velours, épais et chaud pour la saison froide. Ainsi, Madame du Barry commande un très grand nombre de soieries. Elle s'insère en cela dans la tradition de la cour et de sa prédécesseure, Madame de Pompadour. Celle-ci raffolait des taffetas et satins que l'on trouve en très grand nombre dans son inventaire après-décès. C'est le cas également de la reine Marie-Leszczyńska qui jusqu'à sa mort commanda à Lyon des soies façonnées<sup>475</sup>.

## 2) Des étoffes confortables et à la mode

Les soieries sont très présentes dans les comptes de la comtesse, représentant près de la moitié des tissus recensés. Elles représentent la cour et ses traditions et restent portées jusqu'à la Révolution. Cependant, il existe d'autres tissus qui sont plus influencés par la mode. Ceux-ci sont également caractérisés par un certain confort. Ils sont principalement faits de coton et de laine. Le coton, interdit en France de 1686 à 1759 est la grande nouveauté dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, il s'inscrit dans la mode de l'orientalisme. Il a un succès extraordinaire. Cette étoffe

474 HARDOUIN-FUGIER, Elizabeth, et BERTHOD, Bernard, et CHAVEN-BUSARO, Martine, *Les étoffes. Dictionnaire historique*, Paris, 1994, 416p., p. 144.

475 FAU, Alexandra, *Histoire des tissus...*, op. cit., p. 19.

donne une matière fine, légère et souple qui séduit<sup>476</sup>. La résistance de l'étoffe permet une technique d'impression développée en France surtout à Nîmes, en Avignon et à Marseille dont les gens de qualité raffolent<sup>477</sup>. L'on trouve dans les comptes de la comtesse plusieurs tissus de coton. Tout d'abord la mousseline, parfois qualifiée de mousseline « des Indes »<sup>478</sup>. Blanche, de couleur ou à carreaux, la mousseline prend réellement son essor avec la mode des robe-chemises. Mais elle était déjà utilisée pour la confection de robes comme celles inspirées de l'Orient ou pour certaines pièces comme les caracos<sup>479</sup>. Il existe également le nankin, qui doit son nom à la ville chinoise. Il s'agit d'un sergé de coton ordinairement jaune ou brun. Madame du Barry l'utilise pour certains caracos et pierrots observés dans ses comptes<sup>480</sup>. Le percale, le bazin sont utilisés pour des robes. Les prix de ces étoffes de coton sont assez comparables à ceux des soieries. Un tissu peut coûter de 5 Livres l'aune pour une toile de nankin simple à 30 Livres ou même 60 Livres l'aune pour une mousseline brodée<sup>481</sup>. Ainsi, le coton, bien qu'utilisé pour des tenues hors cérémonies reste une étoffe de luxe qui de plus, est très à la mode. Madame du Barry montre donc son statut de dame de la cour fortunée pouvant s'offrir de belles étoffes et de femme à la pointe de la mode. L'autre tissu apprécié par la noblesse est la laine car elle permet de se réchauffer. Certains tissus, droguets, ratines, popeline de laine ou prunelle peuvent être assez luxueuses et coûter entre 8 Livres l'aune et 30 Livres l'aune<sup>482</sup>. Nous ne possédons pas d'exemples de robes de laine dans les comptes de la comtesse. Cependant, il semble qu'elle ait utilisé cette matière pour certains accessoires comme les bonnets, les manches ou les fichus<sup>483</sup>. Il est également fait mention de souliers revêtus de droguet de laine<sup>484</sup>. Peut-être ce tissu était-il plus résistant pour des chaussures et également plus confortable car plus chaud. La laine, bien que moins luxueuse et à la mode que les étoffes de coton et que les soieries est assez comparable pour la moyenne des prix. En effet, le coût est assez élevé. Cependant, les prix les plus hauts ne sont pas les mêmes. De plus, Madame du Barry semble en avoir moins fait usage pour ces vêtements que les autres étoffes, plus luxueuses et à la mode. La magnificence de son statut de favorite ne lui permet que les tissus les plus beaux et luxueux.

---

476 MUSEE DE LA MODE DE LA VILLE DE PARIS, *Le coton et la mode: 1000 ans d'aventures*, [exposition], Paris, Musée Galliera, 10 novembre 2000-11 mars 2001, Paris, Paris-Musées, Somogy, 2000, 205p., p.98.

477 HARDOUIN-FUGIER, Elizabeth, et BERTHOD, Bernard, et CHAVEN-BUSARO, Martine, *Les etoffes...*, op. cit., p. 150.

478 BNF, Ms 8157, 1772.

479 AN, AB/XIX/43876, 1773.

480 BNF, Ms 8157, 1774.

481 BNF, Ms 8157, 1773.

482 BNF, Ms 8157, 1770.

483 BNF, Ms 8157, 1772.

484 AN, AB/XIX/43876, 1772.

### 3) La dentelle, incarnation du luxe

La dentelle est le comble du raffinement. Elle compose les accessoires associés à presque toutes les tenues de la comtesse. La dentelle occupe une grande place dans les comptes de la favorite. Elle est le deuxième tissu le plus présent après les soieries. En effet, par son grand prix, elle rehausse le prestige d'une robe qui est le plus souvent déjà d'un grand prix. Par exemple, un simple fichu de gaze anglaise coûte à la favorite 10 Livres alors qu'un fichu de dentelle d'Alençon lui coûte 72 Livres<sup>485</sup>. La dentelle d'Alençon était la préférée de Louis XV. Elle était d'une densité exceptionnelle. Il fallait sept heures de travail à une dentellière pour un centimètre carré de dentelle tellement les dessins étaient fins<sup>486</sup>. Il existe deux sortes de dentelles : celles à l'aiguille et celles au fuseau. Les dentelles à l'aiguille sont de plus grande qualité que celles au fuseau. Le point d'Alençon, aussi appelé point de France est fait à l'aiguille. Il s'agit d'une variante du point de Venise, très demandé au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>487</sup>. Les dentelles d'Angleterre et d'Argentan, que nous pouvons également retrouver dans les comptes<sup>488</sup> étaient faites à l'aiguille. La comtesse possédait également des dentelles au fuseau. En effet, nous pouvons recenser un certain nombre de dentelles de Valenciennes<sup>489</sup>. Une paire de manches composée de cette dentelle coûtait 180 Livres alors qu'une paire de manche de point à l'aiguille coûtait 500 ou même 1000 Livres<sup>490</sup>. Souvent, l'origine de la dentelle n'est pas mentionnée, il est simplement fait mention de blonde (dentelle de fils de soie). Les sommes peuvent alors varier de 2 Livres à 20 Livres. Le cas de la dentelle est le même que celui des soieries. C'est un tissu extrêmement luxueux et dispendieux. Aussi, des différences de qualité et donc des écarts de prix très importants existent. Comme nous pouvons le constater dans les comptes de la comtesse du Barry, les plus belles et luxueuses dentelles sont utilisées pour les habits de cérémonies. Nous pouvons citer par exemple un « ajustement de point d'Argentan » et ses « six rangs de manchettes » ainsi que le « tour de gorge » pour un grand habit qui ont coûté à la comtesse la somme de 2500 Livres<sup>491</sup>. Cependant, de très belles pièces en dentelles sont destinées à des robes hors cérémonies qui sont également portées à la cour. Une respectueuse<sup>492</sup>, donc un petit panier du matin est garni de dentelle fine tout comme plusieurs mantelets<sup>493</sup> et toques<sup>494</sup> de la

---

485 BNF, Ms 8157, 1773.

486 DELVERT, Jean, « L'évolution économique de la plaine d'Alençon », *Annales de Normandie*, 1952, Vol. 2, no 3, p. 263-279. [consulté le 02 avril 2021], isponible à l'adresse : [www.persee.fr/doc/annor\\_0003-4134\\_1952\\_num\\_2\\_3\\_4231](http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1952_num_2_3_4231)

487 FAU, Alexandra, *Histoire des tissus...*, op. cit., p. 40.

488 BNF, Ms 8157, de 1769 à 1774.

489 *Ibid.*

490 BNF, Ms 8157, 1772.

491 BNF, Ms 8157, 1771.

492 BNF, Ms 8157, 1773.

493 BNF, Ms 8157, 1772.

494 *Ibid.*

comtesse. Une grande partie des habits recensés sont destinés à être agrémentés de dentelles. Celle-ci apportent une richesse, un luxe et une élégance très importante à la tenue. C'est un élément tellement important qu'il coûte souvent plus qu'une robe complète de la comtesse.

Les tissus de la comtesse du Barry sont choisis en fonction des vêtements réalisés. Les habits de cérémonies sont toujours faits de soieries, qui sont les tissus de la cour par excellence. Les autres vêtements laissent plus de libertés de suivre les modes. La comtesse peut ainsi porter des robes de laine ou de coton.

## **B. Des couleurs variées, symboles de haut statut social et reflets des modes**

Etudier les couleurs des habits de la comtesse du Barry est assez difficile. Il convient de ne pas oublier que les noms des couleurs peuvent ne pas désigner la même teinte qu'aujourd'hui. Il faut donc éviter tout anachronisme<sup>495</sup>. De plus, chaque couleur a une symbolique précise qu'il est nécessaire d'examiner afin de comprendre les choix de la favorite.

### **1) Des matériaux précieux comme fils de couleurs : l'or et l'argent, emblèmes des habits de cour**

L'or et l'argent sont très présents dans les comptes de la comtesse du Barry. Ils représentent 20 % des couleurs recensées. La comtesse les utilise beaucoup car ce sont des fils de grande valeur, tissés avec de véritables métaux précieux. L'or et l'argent apportent de la couleur mais aussi de la lumière. En portant ces couleurs, l'on était très repérable car l'on brillait de mille feux. De plus, l'or et l'argent sont associés à l'argent, la monnaie<sup>496</sup>. Il s'agit de porter sur soi une véritable fortune. Les habits tissés d'or et d'argent sont comparables aux bijoux et diamants portés par les dames de la cour. D'ailleurs, ils étaient souvent portés ensemble dans les occasions officielles. Les grands habits de la comtesse du Barry comportent toujours ces métaux précieux. C'est pourquoi les prix sont tellement extraordinaires. Nous pouvons citer par exemple ce grand habit de 10 680 Livres livré avec « la jupe et le corset et la pièce d'estomac de tissu argent brodé en paillettes en or et argent et nésos en or et paillons de couleurs »<sup>497</sup>. Le prix à l'aune de ces tissus dépasse de beaucoup le prix des autres tissus commandés par la comtesse. Les prix vont de 54 Livres l'aune à 136

---

495 PASTOUREAU, Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps*, Paris, Bonneton, 2007, 191p., p. 93.

496 *Ibid.*, p. 122.

497 BNF, Ms 8157, 1772.

Livres<sup>498</sup>. La richesse d'un tel habit permet à la comtesse de montrer son statut social mais également son appartenance à la cour et sa connaissance des codes qui la régissent. En effet, toutes les dames qui pouvaient se le permettre portaient des métaux précieux dans leurs grands habits. L'on identifiait de loin ces couleurs qui permettaient de savoir qu'il s'agissait d'une personne importante, probablement un membre de la famille royale ou bien proche de celle-ci. La reine<sup>499</sup> portait ces couleurs tout comme les dames les plus nobles : princesses et duchesses. En effet, assez peu de membres de la noblesse avaient une fortune suffisante<sup>500</sup> pour se permettre de dépenser autant dans l'apparence. Ainsi, la culture des apparences permet à la favorite de se placer bien au dessus de son rang sans heurter de front l'aristocratie. Elle les dépasse par ses dépenses somptuaires qu'elle ne pourrait jamais se permettre sans la faveur du roi<sup>501</sup>.

## **2) Les couleurs principales de la garde-robe de la comtesse : modes, conventions ou choix personnels ?**

La comtesse du Barry semble avoir une préférence pour certaines couleurs se trouvant en très grand nombre dans ses comptes. Nous pouvons remarquer la majorité écrasante du blanc qui compose 32 % des couleurs recensées. Nous pouvons supposer que la comtesse avait un penchant particulier pour cette couleur qui flattait sa beauté mais ce n'est pas la seule raison de son choix. Il existe toute une symbolique autour du blanc qui a du jouer un rôle dans sa sélection par la favorite. Tout d'abord, c'est la couleur du roi, de la monarchie et du divin. Madame du Barry marque ainsi sa proximité avec le souverain et la religion<sup>502</sup>. Elle est également associée à toute une série de qualités dans la culture occidentale : la pureté, la chasteté, l'innocence mais aussi la discrétion, la modestie et la simplicité<sup>503</sup>. Ce sont des qualités auxquelles la comtesse pouvait désirer être associée. Nous pouvons d'ailleurs remarquer que ces qualités sont proches de celles associées à Flore<sup>504</sup>. Or, Madame du Barry se fait représenter de nombreuses fois<sup>505</sup> sous les traits de cette figure mythologique. De même, Madame de Pompadour avait elle-même une prédilection pour le blanc, qui est très présent dans son inventaire après-décès<sup>506</sup>. Peut-être la comtesse du Barry s'est-elle inspirée de sa prédécesseure pour élaborer sa propre image. En effet, nous pouvons supposer qu'elle

---

498 BNF, Ms 8157, 1773.

499 CHRISMAN CAMPBELL, K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p.24.

500 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK, C., WILSON-CHEVALIER K. (dir), *Femmes à la cour de France...*, *op. cit.*, p. 303

501 *Ibid.*

502 FAU, Alexandra, *Histoire des tissus...*, *op. cit.*, p. 29.

503 PASTOUREAU, Michel, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 23.

504 SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus, Le portrait historié...*, *op. cit.*, p. 268.

505 Voir image n°6.

506 JONES C. et SALMON X. (sous la dir. de), *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*, p. 27.

désirait s'affranchir de son image de femme de mauvaise vie pour avoir une apparence plus respectable. De plus, le blanc est à la mode car c'est la couleur du coton naturel et des modes exotiques. La deuxième couleur la plus présente dans les comptes de la comtesse est le rose. Celle-ci représente 14 % des couleurs recensées. La mode au XVIII<sup>e</sup> siècle est aux couleurs gaies et pastelées. Le rose connaît un grand intérêt à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle car l'on a découvert en Amérique du Sud un bois (*brasileum*) qui teinte fortement sans être ruineux<sup>507</sup>. C'est la marquise de Pompadour qui lance la mode du rose et celui-ci reste en vogue jusqu'à la fin du siècle<sup>508</sup>. Donc il s'agit d'une couleur à la mode à l'époque de la faveur de la comtesse. De plus, c'est une teinte qui flatte le teint et a la réputation d'être de bonne qualité<sup>509</sup>. Le lilas, variante du rose représente 5 % des couleurs recensées dans les comptes. C'est assez pour être mentionné comme une alternative au rose appréciée de la comtesse. Elle porte le nom d'un arbuste portant des grappes de fleurs à la couleur pastelée. Il est à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle de nommer les couleurs à partir de fleurs. Nous en trouvons plusieurs autres exemples dans les comptes. La troisième couleur la plus présente dans les comptes de la comtesse du Barry est le bleu. Elle est légèrement moins bien représentée que le rose (12 % des couleurs recensées). Ce sont surtout les teintes bleues claires et pastelées (« bleu céleste »<sup>510</sup>, « bleu de ciel »<sup>511</sup>...). Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le bleu devient la couleur la plus répandue. En effet, l'utilisation de l'indigo comme colorant se généralise et l'on en découvre un nouveau : le bleu de Prusse<sup>512</sup>. Elle devient tellement à la mode qu'il existe 24 termes pour désigner les nuances de bleu et surtout de bleus pastels<sup>513</sup>. De plus, la symbolique du bleu est des plus positives. C'est une couleur royale, comme le blanc. Son utilisation marque donc la proximité de la favorite avec la monarchie. C'est également une couleur mariale qui évoque donc la religion, la pureté et la chasteté. Il s'agit de surcroît de la teinte associée à la fidélité amoureuse<sup>514</sup>. Nous retrouvons ici le discours de la favorite sur son image de femme honnête et vertueuse. Il s'agit qui plus est d'une couleur à la mode. La littérature des Lumières et les romans la mettent à l'honneur<sup>515</sup>. La favorite ayant de beaux yeux bleus, porte sans doute cette couleur pour les mettre en valeur. Ainsi, Madame du Barry choisit ses couleurs en fonction certes de ses goûts mais aussi des valeurs qu'elles véhiculent et de la mode. De plus, elles dépendent de la tenue portée par la favorite. En effet, presque tous les grands habits de la comtesse sont de couleur blanche, rose ou bleu, les teintes les

---

507 PASTOUREAU, M., *Rouge, Histoire d'une couleur*, Paris, Points Histoire, 2019, 244 p., p. 154.

508 JONES C. et SALMON X. (sous la dir. de), *Madame de Pompadour...*, op. cit., p. 29.

509 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire...*, op. cit., p. 142.

510 BNF, Ms 8157, 1773.

511 BNF, Ms 8157, 1772.

512 PASTOUREAU, M., *Bleu, Histoire d'une couleur*, Paris, Points Histoire, 2006, 220p., p. 108.

513 *Ibid.*, p. 118.

514 *Ibid.*

515 *Ibid.*, p. 121.

plus présentes dans ses comptes. Alors qu'il existe une plus grande diversité de teintes dans les habits hors cérémonies.

### 3) Des couleurs moins fréquentes : symboliques négatives, modes ou goûts personnels?

Nous pouvons trouver dans les comptes de la comtesse du Barry de nombreuses couleurs présentes en plus ou moins faibles quantités. Le vert est une couleur présente dans les comptes (5 % des teintes recensées) mais quasiment jamais comme couleur principale d'un tissu. Elle est plutôt utilisée pour les détails, les motifs comme les feuillages<sup>516</sup>. En effet, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le retour à la nature met à la mode les motifs de faune et de flore. Cependant, cette mode ne profite guère au vert. En effet, depuis le Moyen Age, il est associé au malheur et à la malchance mais aussi aux fées et aux créatures étranges<sup>517</sup>. De plus, c'est la couleur des amours infidèles et du libertinage, en opposition au bleu<sup>518</sup>. L'on comprend ainsi pourquoi la comtesse du Barry portait peu de vert. Sa symbolique est trop négative. La favorite, déjà vue comme une prostituée, une femme de mauvaise réputation ne peut se permettre d'être associée à une couleur avec de telles implications. L'élaboration de son image ne lui permet pas. Il existe de surcroît une raison purement esthétique qui explique le désintérêt de cette couleur. Le soir, un tissu vert prend une teinte terne, presque brune qui n'est pas flatteuse. Une autre couleur peu portée par la comtesse est le rouge. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est une période très colorée. Cependant, à l'époque de la comtesse, c'est plutôt les teintes pastel qui sont à la mode. Le rouge est jugé trop vif<sup>519</sup>. L'on ne trouve d'ailleurs cette couleur que très rarement dans les comptes (2 % des couleurs recensées) et dans plusieurs teintes : rouge, rubis, cerise, cramoisi, écarlate, nacarat<sup>520</sup>. Ces couleurs ne sont utilisées que pour des motifs, jamais comme teinte principale<sup>521</sup>. L'on trouve aussi du orange, mais très rarement. Cette couleur a encore au XVIII<sup>e</sup> siècle la symbolique d'être associée au mal et au Diable. L'on peut également trouver du jaune dans les comptes de la comtesse (4 % des couleurs recensées). Elle ne possède pas énormément de robes jaunes mais nous en avons quelques exemples<sup>522</sup>. Le terme jaune est assez peu employé en comparaison de paille, citron, souci, jonquille ou encore capucine<sup>523</sup>. D'un point de vue symbolique, le jaune est la couleur la plus lumineuse, associée au soleil. Elle est

---

516 BNF, Ms 8157, 1769 à 1774.

517 PASTOUREAU, M., Vert, Histoire d'une couleur, Paris, Seuil, 2013, 240p., p. 163.

518 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire...*, op. cit. p. 164.

519 PASTOUREAU, M., *Rouge...*, op. cit., p. 134.

520 BNF, Ms 8157, 1769 à 1774.

521 BNF, Ms 8157, 1772.

522 *Ibid.*

523 BNF, Ms 8157, 1769 à 1774.



de plus souvent assimilée à l'or, ce qui lui donne une connotation de richesse et de haut statut social<sup>524</sup>. Elle a également des symboliques négatives. Au théâtre, Judas est souvent vêtu de jaune. Cette teinte est associée aux traîtres et aux maris trompés<sup>525</sup>. Cela explique peut-être pourquoi la comtesse porte assez peu de jaune, mais tout de même plus que le vert. Nous pouvons également trouver dans les comptes du noir (4%) et du gris (2 %). Nous ne possédons pas les factures des tenues de deuils de la comtesse, ce qui explique la faible présence du noir. Celui-ci est utilisé dans les comptes pour les souliers, les mantelets et des motifs et détails de tenues<sup>526</sup>. Etant la couleur du deuil, du renoncement et de l'austérité<sup>527</sup>, il n'est pas étonnant que la favorite en ait peu porté. De plus, la mode est en teintes claires<sup>528</sup>. Le gris est une couleur à la mode au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'on peut le trouver dans les comptes sous plusieurs appellations : gris, gorge de pigeon, gris de fer. La comtesse s'en sert surtout comme couleur de rubans, pour les accessoires et parfois comme rayure avec d'autres couleurs<sup>529</sup>. Malgré sa popularité, la comtesse utilise peu cette teinte. Peut-être la favorite étant blonde au teint pâle trouvait-elle que cette couleur ne la mettait pas en valeur. Enfin, les comptes nous montrent la présence de toute une gamme de brun qui représentent 5 % des couleurs recensées. Les teintes sont : brun, marron, crème, chamois, isabelle, cannelle, noisette, carmélite. Cette couleur a des connotations négatives. Elle évoque la saleté, la pauvreté, c'est pourquoi elle est peu utilisée par les élites<sup>530</sup>. Cependant, certaines nuances très jolies comme le marron (teinte soutenue avec une pointe de rouge) ou la cannelle (teinte claire) sont appréciées de la cour. Le brun évoque les ordres religieux qui l'on prise comme couleur pour leurs habits et évoque alors l'humilité. C'est pourquoi une des teintes se nomme carmélite, dérivée de l'habit de ces religieuses<sup>531</sup>. Comme pour le gris, la comtesse semble avoir eu des accessoires bruns. De plus, cette couleur est utilisée avec d'autres dans des motifs. Cependant, elle ne semble pas particulièrement appréciée par la comtesse. Ainsi, certaines couleurs sont peu utilisées par la favorite à cause de symboliques négatives, de goûts personnels et de modes.

La comtesse du Barry porte en majorité de l'or, de l'argent, du blanc, du rose et du bleu. Ce sont des couleurs typiques de la cour ou bien à la pointe de la mode. En revanche, elle porte peu de vert, jaune, noir, gris, bruns car ces couleurs ont des connotations négatives, ne sont pas à la mode ou ne flattent pas sa beauté.

---

524 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 101.

525 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire*, *op. cit.*, p. 101.

526 BNF, Ms 8157,1769 à 1774.

527 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p. 117.

528 FAU, A., *Histoire des tissus...*, *op. cit.*, p. 29.

529 BNF, Ms 8157, 1769 à 1774.

530 FAU, A., *Histoire des tissus...*, *op.cit.*, p.33.

531 PASTOUREAU, M., *Dictionnaire...*, *op. cit.*, p.109.

La comtesse du Barry choisit les tissus et les couleurs de ses habits en fonction de plusieurs critères. D'abord, elle doit tenir son rang à la cour, faire des dépenses somptuaires. Cela explique les étoffes de soie, les métaux précieux. Ensuite, elle suit ou même précède la mode. L'utilisation de coton, de couleurs pastel illustrent bien le fait que la favorite y était très attentive. Enfin, il est permis dans une certaine mesure de penser que Madame du Barry faisait ses choix en matière vestimentaire en fonction de ses goûts personnels et de ce qui la mettait en valeur. La présence très forte du blanc et dans une moindre mesure du bleu et du rose semblent étayer cette hypothèse.

Tous les éléments de l'habillement de la comtesse du Barry ont pour but de mettre en scène son statut de favorite royale. Ils lui permettent de mettre en place tout un discours autour de son image. Elle met en valeur sa beauté qui lui a permis d'arriver à la position qui est la sienne. C'est de plus la seule supériorité qu'elle ait sur les autres dames, qui sont mieux éduquées et beaucoup mieux nées qu'elle. Pour cela, elle prend soin de sa mise en beauté. Le mythe de Madame du Barry ne se maquillant pas sert ce but. Sa coiffure mettant en valeur son abondante chevelure également. Certains accessoires comme les souliers ou les éventails aussi. Certaines couleurs comme le rose mettant en valeur son teint et le bleu faisant ressortir la couleur de ses yeux servent ce même but. Elle se met également en scène comme aristocrate vertueuse ayant sa place à la cour et connaissant tout les codes vestimentaires de la cour. Le choix des tissus et couleurs pour chaque habit est parfaitement étudié. La richesse et le luxe déployés dans chaque détail montre à tous de façon subtile<sup>532</sup> sa réussite sociale.

---

532 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK, C. et WILSON-CHEVALIER, K., *Femmes à la cour de France...*, op. cit., p. 303-319., p. 303.

## Chapitre 5

### Le vêtement dans l'économie du don et de la faveur

Les comptes vestimentaires de la comtesse du Barry ne contiennent pas seulement des vêtements destinés à son habillement personnel. Il n'est pas rare de voir des achats destinés à d'autres personnes ou « pour présent »<sup>533</sup>. Les dons à l'époque moderne font partie d'une véritable économie<sup>534</sup>. La réciprocité s'applique. Chaque don en appelle un autre, dans un temps plus ou moins long<sup>535</sup>. Par exemple, dans les grandes familles, la table était toujours ouverte à la famille, aux amis et même aux voisins sans qu'ils soient annoncés. Cette pratique assoit le rang et la réputation d'une famille royale<sup>536</sup>. Cela permet d'initier des relations asymétriques tout en proclamant que tous les hôtes sont des gens de qualité. Il s'agit du même principe pour les vêtements. Les femmes surtout offraient souvent ce type d'objets<sup>537</sup>. Madame du Barry, en devenant la favorite du roi s'insère dans un réseau clientélaire. Elle est sous la protection du roi et pour l'en remercier, fait des présents à son bienfaiteur. Elle fait également bénéficier de sa faveur sa famille, ses amis et ses relations professionnelles. Nous pouvons nous demander quels sont les présents faits par la comtesse du Barry et ce qu'elle pouvait en espérer en retour.

Nous nous intéresserons d'abord aux présents faits au roi, les habits ainsi que les robes de chambre. Ensuite, nous étudierons les dons faits à la famille de la favorite, à ses amis ainsi qu'à d'autres personnes telles que des artistes et fournisseurs.

#### **I. Les présents au roi, reflets du statut de favorite de Madame du Barry**

Louis XV a fait de la comtesse sa favorite. Il lui donne ainsi un statut privilégié à la cour ainsi qu'une rente, ce qui peut être considéré comme un don. En retour, Madame du Barry lui accorde ses faveurs et lui offre des habits. Quels sont les présents de la comtesse au roi et en quoi affirment-ils son intimité avec lui ainsi que son statut de favorite ?

---

533 BNF, Ms 8157, 1772.

534 ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2003, 268p., p. 10.

535 MAUSS, Marcel, et WEBER, Florence, *Essai sur le don, forme et raison de L'échange dans les sociétés archaïques*, 2e édition, Paris, Presses Universitaires De France, 2012, 252p.

536 ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don...*, *op. cit.*, p. 59.

537 *Ibid.*, p. 191.

## A. L'habit : un présent témoin d'un haut statut social

L'habit est porté par les hommes de qualité. Qu'est-ce qu'un habit, pourquoi la comtesse en offre-t-elle au roi et en quoi ce présent affirme-t-il son statut ?

### 1) Définition et usage de l'habit

L'habit dit « à la française » garde les éléments essentiels de l'habit porté sous Louis XIV, le justaucorps, la veste et la culotte, cependant, ils sont modifiés<sup>538</sup>. Le justaucorps a des manches mi longues très ouvertes. Les pans sont froncés à la taille. De chaque côté se trouvent des plis qui lorsque l'habit est boutonné tombent de façon droite et régulière. De ces plis sort l'épée. La veste arrive au niveau des genoux. Ses manches dépassent légèrement de celles du justaucorps. Les boutons (3 ou 4) sont au niveau de la taille. On peut la remplacer par un gilet, qui est la même chose mais sans manches. La culotte est froncée. Les bas sont mis par dessus et cachent donc le bas de la culotte<sup>539</sup>. Comme le grand habit ou la robe à la française pour les dames, cet habit, appelé « habit habillé » lorsqu'il est porté à la cour n'évolue pas beaucoup au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. La seule évolution consiste en une dissociation de la veste du reste de l'habit à la fin du règne de Louis XV. Jusqu'au milieu des années 1770, il est encore fréquent que tout l'habit soit confectionné dans un même tissu. Mais l'on peut trouver une veste et un parement d'un autre tissu que le reste. Le plus souvent, cela signale un habit plus luxueux.<sup>540</sup> Il a un grand succès, il est porté dans toutes les cours européennes. C'est l'habit du gentilhomme, il le porte dans toutes les situations qui ne requièrent pas de vêtements spécifiques, comme la chasse par exemple. Il est notamment porté à la cour<sup>541</sup>. L'habit est aussi luxueux et raffiné que ceux portés par les femmes. Il est tout aussi coloré, pailleté, avec des motifs très variés. Les hommes font preuve d'autant d'exubérance que les femmes pour leur tenue au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>542</sup>. Il y a un certain engouement pour les vestes sous le règne de Louis XV. Les hommes peuvent en posséder plusieurs dizaines. De plus, comme les femmes, ils portent des éléments en dentelle comme un jabot ou des manches pour augmenter la magnificence de leur tenue<sup>543</sup>.

Louis XV étant le roi, sa garde-robe se doit d'être extrêmement luxueuse. Pour l'année 1772, ses dépenses vestimentaires s'élèvent à 125 946 Livres. Cela représente neuf fois plus que ce

538 DELPIERRE M., *Se vêtir...*, *op. cit.*

539 DELPIERRE M., *Se vêtir...*, *op. cit.*

540 CHIOZZOTTO, M., *Les apparences vestimentaires...*, *op. cit.*

541 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, P. et GORGUET-BALLESTEROS, P., *Fastes de cour...*, *op. cit.*

542 MANSEL, Philip, *Dressed to rule : royal and court costume from Louis XIV to Elizabeth II*, 2005, Yale University Press, (Londres) New Haven and London, 256 p., p.38.

543 RUPPERT, J., *Le Costume Époques Louis XIV...*, *op. cit.*, p.24.

que le duc de Penthièvre, prince du sang et un des hommes les plus riches de France a dépensé la même année<sup>544</sup>. Le roi, contrairement à d'autres souverains d'Europe porte peu l'uniforme. Il porte celui-ci lors de certains événements particuliers, lors de chasses et séjours dans certaines résidences royales. La plupart du temps, il porte l'habit habillé, qui compose une grande partie de sa garde-robe<sup>545</sup>.

## 2) Les habits offerts au roi

Madame du Barry offre des pièces d'habits au roi, et en particulier des vestes. Cela montre que la comtesse était à la mode. En effet, il était de bon ton de porter une veste d'un tissu différent du reste de l'habit. De plus, cela permettait à la favorite de faire des présents très somptueux au souverain. Les prix des vestes sont élevés, entre 160 et 720 Livres. 160 Livres paraît peu, par rapport aux autres sommes dépensées par Madame du Barry pour le roi. La plus cher, la veste qui a coûté 720 Livres est très luxueuse. Elle est faite de tissu contenant de l'argent, ce qui justifie son prix.

Tableau 9 : Les habits offerts au roi

Année	Type de vêtement	Prix	Tissus	Couleurs
1772	Veste	550L	Gros de Naples, soie	Blanc, or
1772	Veste	720L	Tissu avec fils d'argent	Argent, or
1772	Veste	480L	Gros de Naples	Blanc, rose
1772	Veste	160L	Gros de Naples, soie	Blanc, cerise, vert, or
1774	Habit	3 800L	Tissu avec fils d'argent	Argent, lilas
1774	Veste	523L	Soie, gros de Naples	Blanc, or
1774	Veste	496L	Soie, velours d'Italie	Or, argent, blanc

Les tissus utilisés sont extrêmement luxueux. Ce sont les mêmes que ceux qui étaient employés pour Madame du Barry pour ses tenues d'apparat ( grands habits et robes à la française) et pour les robes de chambre du roi. Cela montre que les présents faits au roi par sa favorite sont des témoignages de son appartenance au cercle le plus proche du pouvoir. Elle offre au roi des éléments d'habits portés à la cour et dans des tissus portés lors d'événements importants de la vie curiale. Ce sont donc des vêtements qui sont portés par le roi en public. Les contemporains connaissent la

544 CHIOZZOTTO, Marie, Les apparences vestimentaires..., *op.cit.*

545 *Ibid.*

provenance de ces habits et ils montrent donc aux yeux de tous la faveur dont fait l'objet la favorite. Les vestes offertes par la comtesse au roi sont semblables dans leur coupe et tissus à celle portée par le roi sur cette gravure réalisée vers 1770. Les couleurs utilisées sont là aussi celles que Madame du Barry apprécie. L'on retrouve beaucoup de blanc, d'or et d'argent, de rose et de lilas. Il n'y a qu'une seule veste qui soit plus colorée avec du cerise et du vert. Mais ce sont des couleurs que l'on peut retrouver dans certains habits de la comtesse, dans une moindre mesure. Il est intéressant de constater que la comtesse choisit les couleurs en fonction de celles qu'elle choisit pour elle-même et qui lui sont associées. Sa propre image est perceptible dans les présents faits au roi. Donc l'origine des cadeaux est visible. Ce sont des couleurs portées par les membres de la noblesse cependant le roi a plus de diversité dans sa garde-robe. Il porte beaucoup de gris, de vert, de bleu et de rouge. Des couleurs que l'on ne retrouve pas dans les présents de la comtesse. De plus, elle lui offre des vêtements faits de tissus d'or et d'argent alors que lui-même en commande assez peu, privilégiant les étoffes de soie et de toile<sup>546</sup>. De surcroît, il s'agit de vestes particulièrement brodées comme celle-ci « veste fond de gros de Naples blanc, brodée en soie et or dessein de petites guirlandes »<sup>547</sup>. La broderie est très chère, elle peut parfois représenter 80 % du prix d'un habit<sup>548</sup>. Cela montre bien que ce sont des dépenses somptuaires marquées par le luxe, dont le but est d'honorer le roi tout en montrant sa richesse et son statut. Sur l'image n°8, Louis XV porte une veste comme celles que lui offre la comtesse du Barry.



Image 8 : PATAS, Charles Emmanuel, QUEVERDO, François Marie Isidore, *Portrait de Louis XV*, vers 1770, estampe, 29,3 cm x 20 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon<sup>549</sup>.

546 *Ibid.*

547 BNF, Ms 8157, 1772.

548 ARIZZOLI-CLÉMENTEL, P. et GORGUET-BALLESTEROS, P., *Fastes de cour...*, op. cit., p.56.

549 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmnm.fr/archive/15-602933-2C6NU0ANSXHR6.html>

La comtesse offre une fois un habit complet au roi à l'instar de l' : « habit et culotte fond d'argent mosaïque paillons lilas très riche avec la veste et parements fond de couleur broderie analogue, plus une broderie pour terminaison, une baguette en paillons et cannellé le tout très riche »<sup>550</sup>, le 18 mars 1774. Peut-être la comtesse avait-elle l'intention d'en faire présent au roi pour ses Pâques, qui tombaient cette année-là le 4 avril. En effet, c'était une occasion particulièrement importante à la cour qui justifiait cet habit somptueux et très onéreux, 3 800 Livres. Il est possible que Louis XV n'ait même pas eu le temps de le porter avant sa mort, le 10 mai 1774. Le roi ne recevait pas de cadeaux de particuliers seulement de ses proches. Le fait qu'il en reçoive de ses maîtresses<sup>551</sup> prouve leur intimité. Cela valorise la favorite en illustrant la faveur dont elle est l'objet.

Ainsi, l'habit habillé est le symbole de la cour, au même titre que le grand habit pour les femmes. Le fait que Madame du Barry offre des habits au roi montre son statut de membre de la cour qui connaît la mode et les usages. Cela marque aussi l'intimité entre le roi et sa favorite, qui peut se permettre de lui faire des présents et connaît ses goûts personnels.

## **B. La robe de chambre, un cadeau symbole de l'intimité de la comtesse et du roi**

L'habit n'est pas le seul vêtement que la comtesse du Barry offre au souverain. Elle lui fait également présent de robes de chambres. Qu'est-ce qu'une robe de chambre et en quoi représente-t-elle l'intimité de la comtesse et du roi ?

### **1) Définition et usage de la robe de chambre**

Le port de la robe de chambre prend de l'importance au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ses usages diffèrent suivant les classes sociales. Portée par l'élite, elle est un symbole de luxe, d'oisiveté. En effet, ce sont des vêtements rares, exotiques, et chères<sup>552</sup>. On la porte pour recevoir chez soi, écrire, lire, ou se livrer à des activités d'intérieur<sup>553</sup>. La robe de chambre peut également être appelée déshabillé et négligé. Il est tout aussi luxueux que ceux que portent les femmes. C'est une tenue d'intérieur

---

550 BNF, Ms 8157, 1774.

551 CASTELLUCCIO, Stéphane, *Les collections royales d'objets d'art, de François 1<sup>er</sup> à la Révolution*, Paris, éditions de l'amateur, 2002, 271 p., p.104.

552 URBAIN, Élise, « Le goût pour le négligé dans le portrait français du 18<sup>e</sup> siècle », *Dix-huitième siècle*, 2016/1 (n° 48), p. 569-586, disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2016-1-page-569.htm>

553 RUPPERT, Jacques, *Le Costume à l'époque de Louis XIV...*, op. cit., p.17.

confortable. Elle s'inscrit dans la mode vers plus de simplicité et la progression de l'intimité qui caractérise la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle permet plus de mouvements que l'habit. Diderot par exemple a beaucoup écrit habillé ainsi<sup>554</sup>. Lorsqu'il eut jeté sa robe de chambre préférée, il la regretta tellement qu'il lui écrit une lettre<sup>555</sup> parlant de toutes ses vertus. Diderot se fait représenter plusieurs fois en robe de chambre. Elle devient la tenue des philosophes mais dans ce cas, il convient qu'elle soit simple et pas trop luxueuse. Ainsi, ce vêtement devient le symbole ambivalent du courtisan à la mode et du philosophe<sup>556</sup>. Elle peut être portée en tant que vêtement de nuit sur une longue chemise. Ou bien pour être chez soi, on la porte alors avec une chemise, des bas, une culotte et des pantoufles. Parfois on y ajoute un gilet. C'est un vêtement couvrant et ample, qui descend assez bas, entre le genoux et la cheville. Elle s'ouvre sur le devant. Parfois, on la ferme avec une ceinture (en kimono) ou alors, s'inspirant de l'habit, elle est plus ajustée avec un col et une boutonnière<sup>557</sup>. La robe de chambre appartient à la mode des chinoiseries, des turqueries. Les tissus, les formes de ces vêtements sont souvent d'inspiration orientale et c'est avec cette mode que la robe de chambre prend son essor. De plus, la robe de chambre est souvent portée avec des accessoires comme des mules et des sultans (qui sont des couvre-chef). Le nom même de cet accessoire montre que ce vêtement s'inscrit dans la mode des chinoiseries, turqueries. Elle est souvent en toile imprimée (indiennes, toile de Jouy) ou en soie. On utilise aussi des tissus moins à la mode comme le velours.

## 2) Les robes de chambre offertes au roi

La comtesse du Barry offre autant de robes de chambre au souverain que de vestes d'habits, nous pouvons trouver sept exemples de ces déshabillés dans les comptes de la favorite. Le roi apprécie ces vêtements et l'on peut en trouver dans ses propres comptes. En effet, la garde-robe royale commande onze robes de chambre pour l'année 1772<sup>558</sup>. Les prix sont très importants. Ils varient de 382 Livres 15 Sous à 3 820 Livres. Parfois y sont associés les accessoires (pantoufles, sultans), ce qui explique la hausse des prix. Mais cela ne justifie pas une telle différence. En effet, un sultan<sup>559</sup> seul a coûté à la comtesse 48 Livres.

---

554 DELPIERRE Madeleine, *Se vêtir...*, op. cit., p. 145.

555 DIDEROT, Denis, *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, par M. Diderot, avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune, 1772, 40p. [Consulté le 16 avril 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1040210b>.

556 URBAIN, Élise, « Le goût pour le négligé dans le portrait français... », op. cit.

557 DELPIERRE M., *Se vêtir...*, op. cit.

558 CHIOZZOTTO, M., « Les apparences vestimentaires... », op. cit.

559 BNF, Ms 8157, 1774.



Tableau 10 : Les robes de chambre, cadeaux au roi

Année	Réalisation effectuée	Prix	Tissus	Couleurs
1769	Tissus	840L	Gros de tour	Blanc, or, argent
1769	Tissus	630L	Satin, soie	Blanc, or, argent
1771	Faite (+ pantoufles et sultan)	3 820L	Gros de Naples, soie	Blanc
1773	Tissus (+mules et sultan)	2400L	gourgouran	Blanc
1773	Tissus	382L 15S	Satin broché soie, taffetas d'Angleterre	Blanc
1774	Tissus	900L	Gros de tour	Blanc, rose, argent, or
1774	Tissus	780L	Grain d'Italie	Blanc

Les tissus sont très luxueux, ce sont toujours des soieries. Il s'agit des tissus typiques des habits portés à la cour. Ce sont les mêmes matériaux que ceux utilisés pour les tenues de Madame du Barry. Les couleurs sont celles affectionnées par la comtesse du Barry : le blanc et le rose. Les fils d'or et d'argent sont très souvent utilisés pour les habits de cour, ils en rehaussent le prestige. Le roi utilise ces tissus d'apparat pour ses tenues d'intérieur. Cependant, plusieurs robes de chambre offertes par la favorite sont rebrodées de « paillons et paillettes d'or et d'argent ». Ce n'est jamais le cas de celles commandées par le roi lui-même qui sont simplement brodées de soie ou de laine polychromes<sup>560</sup>. La magnificence n'est d'ailleurs pas le but de ce type de vêtement confortable. L'on peut penser que Madame du Barry choisit elle-même les tissus et les couleurs des robes de chambre qu'elle offre au roi suivant ses propres goûts. L'on peut également penser qu'offrir au roi des tenues d'intérieur très luxueuses est une marque de respect et de bon goût. De plus, ces robes de chambre correspondent assez bien aux goûts du roi lui-même. La comtesse ne lui offre pas une fois une robe de chambre en indiennes malgré le fait que ce soit la mode car Louis XV ne porte jamais ce type de tissus. Peut-être, malgré la levée de l'interdiction d'acheter ces tissus en 1759 continue-t-il à vouloir favoriser l'industrie textile française et en particulier celle de la soie. Les comptes du roi et ceux de la comtesse correspondent en cela, le roi préférant les soies et tissus précieux plutôt classiques<sup>561</sup>. Ces cadeaux sont souvent pour une occasion spécifique. Madame du Barry offre une

560 CHIOZZOTTO, M., « Les apparences vestimentaires... », *op.cit.*

561 *Ibid.*

robe de chambre au roi « de satin broché soie » et « taffetas blanc » accompagnée du sultan assorti à l'occasion de la Saint Hubert commandée pour le quartier d'Octobre 1773<sup>562</sup>.

Ainsi, Madame du Barry fait présent de robes de chambre au roi. C'est un vêtement très à la mode dans la noblesse. Il permet une plus grande liberté de mouvements pour se livrer à des activités d'intérieur et permet de manifester un grand luxe dans le choix des tissus. Il manifeste ainsi le rang de la comtesse et sa connaissance de ce qui se porte à la cour.

La comtesse du Barry offre des habits et des robes de chambre au roi. Etre autorisée à faire des présents au roi manifeste la proximité de Madame du Barry avec Louis XV, faisant partie de son cercle le plus proche. Le choix des vêtements offerts marquent la place de la favorite à la cour. L'habit habillé, équivalent du grand habit pour les femmes marque son appartenance à la haute noblesse. Le choix de la robe de chambre, tenue d'intérieur manifeste l'intimité qui existe entre le souverain et la comtesse. Le luxe de tous les présents de Madame du Barry au roi montre son statut sans égal à la cour de favorite royale.

## **II. Les présents aux différents cercles de connaissances de la favorite**

Le roi n'est pas la seule personne à qui la favorite fait des présents. Les présents au souverain ne représentent qu'une partie des dons faits par la comtesse. Nous pouvons nous demander quels sont les présents faits par Madame du Barry et à qui ils sont destinés. De plus, nous pouvons nous interroger sur les raisons de ces cadeaux.

### **A. Les présents à la famille de la comtesse du Barry**

Madame du Barry, lorsqu'elle devient favorite fait profiter de sa faveur ses parents. A quels membres de sa famille fait-elle des présents et pour quelles raisons ?

#### **1) Présents aux parents de Madame du Barry**

Madame du Barry s'insère dans un réseau familial. Elle a une mère et un beau-père, Anne et Nicolas Rançon ainsi qu'un demi-frère, Pierre. C'est une famille modeste de domestiques. Leur

---

562 BNF, Ms 8157, 1773.

réputation n'est pas très bonne, la favorite étant fille naturelle. Lorsque Madame du Barry devient comtesse et favorite, ils accompagnent son ascension sociale. Elle pourvoit à leurs besoins. Ils reçoivent une pension, un logement. Ils prennent un nom aux accents aristocratiques. Nous trouvons la mère de la comtesse dans les comptes sous le nom de Madame de Montrabé. Nous pouvons remarquer dans les comptes de la favorite que la comtesse paye les mémoires de fournisseurs adressés à sa mère. Par exemple, elle a payé un « mémoire de Madame du Montrable »<sup>563</sup> qui s'élevait à 250 Livres 15 Sous. Nous pouvons distinguer ces dons vestimentaires de véritables présents. En effet, ils s'inscrivent plus dans le soutien financier accordé par la favorite à sa famille que dans une logique de présents. Il est effectivement courant pour une maîtresse royale d'apporter une aide financière à ses parents. Madame de Pompadour, en plus de l'argent qu'elle leur a obtenu a permis l'avancement de la carrière de son frère<sup>564</sup>.

Madame du Barry fait en plus des présents à sa famille. Ici, nous pouvons considérer que ce ne sont pas des dons qui appellent une certaine réciprocité. En effet, tout ce qu'ils ont, ils le doivent à la comtesse. Alors, que peut attendre en retour la favorite ? Pourvu qu'ils ne l'embarrassent pas dans sa nouvelle vie et se fassent discrets. Ou bien peut-on voir ces dons comme un remerciement pour la bonne éducation que Madame du Barry a reçu et qui lui permet de tenir son rang à la cour. Peut-être la comtesse aime-t-elle véritablement sa famille et leur fait-elle des cadeaux par affection. Il est possible aussi que ces dons aient un rapport avec la religion. En effet, une croyance centrale à l'époque moderne est que tout ce qui arrive est un don de Dieu. Il est donc juste de penser que ces choses doivent repartir sous forme de dons. Pour le remercier de ses bienfaits, l'on doit magnifier son nom et multiplier les dons<sup>565</sup>. Toujours est-il que la comtesse fait don de tissus et vêtements à sa famille. Elle fait présents de tissus notamment à sa mère. Il s'agit d'étoffes très luxueuses. Par exemple, au début de l'année 1774, elle commande « 16 aunes 1/2 musulmane blanche et noir rayé nué à 15 Livres l'aune » et « 3 aunes 1/2 double florence blanc à 5 Livres l'aune »<sup>566</sup> pour la somme de 264 Livres 10 Sous. L'aunage laisse penser que ces étoffes étaient destinées à une robe. Si c'est le cas, Madame de Montrabé devait être vêtue de façon très luxueuse, de la même façon qu'une noble dame de la cour. En effet, la musulmane est l'étoffe la plus riche possible, aussi chère que le damas<sup>567</sup>. Tous les tissus offerts à sa mère sont aussi luxueux : damas, double florence, satin et dans des teintes chatoyantes<sup>568</sup>. Aucun présent ne compte en dessous de 80 Livres<sup>569</sup>. Madame de Montrabé est la parente la plus présente dans les comptes. Elle reçoit des présents régulièrement. En

563 BNF, Ms 8157, 1776-1780.

564 GALLET, D., *Madame de Pompadour...*, *op. cit.*, p.59.

565 ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don...*, *op. cit.*, p. 21.

566 BNF, Ms 8157, 1774.

567 HARDOUIN-FUGIER, E., et BERTHOD, B., et CHAVEN-BUSARO, M., *Les étoffes...*, *op. cit.*, p. 277.

568 BNF, Ms 8157, 1772.

569 *Ibid.*

revanche, il n'est jamais fait allusion au beau-père de la comtesse, Nicolas Rançon, alors qu'il reçoit une pension. Cependant, nous pouvons parfois trouver dans les comptes la mention « pour pierrot ». Il s'agit du jeune frère de Madame du Barry, Pierre Rançon. C'est assez rare, mais elle lui offre une paire de souliers et du tissu<sup>570</sup>. Mais le luxe de ces présents n'est pas comparable avec celui de ceux de Madame de Montrabé.

## 2) Présents aux du Barry, belle-famille de la comtesse

Madame du Barry fait des présents à une autre partie de sa famille, sa parenté par alliance, la famille du Barry. Comme pour sa propre famille, elle subvient aux besoins des du Barry toute sa vie. Elle règle notamment les mémoires des fournisseurs en matière vestimentaire. La famille vit à ses crochets. Elle leur obtient ou leur verse des rentes et aide à l'avancement et au mariage de plusieurs membres de la famille<sup>571</sup>. En effet, elle leur doit en partie sa position. Jean du Barry a fait en sorte qu'elle rencontre le roi. Puis la favorite a épousé son frère Guillaume pour pouvoir être présentée à la cour. La famille a fait tout cela par intérêt personnel, pour s'enrichir et atteindre un rang plus élevé. Cette tactique a fonctionné. Madame du Barry entretient des relations diverses avec les différents membres de la famille. Elle n'a aucun contact avec son mari ou avec son ancien amant. Ils sont absents des comptes conservés, elle ne leur fait aucun présent dans ceux-ci. En revanche, elle est très proche du fils de Jean du Barry. En effet, elle lui a servi de mère lorsqu'elle vivait avec le roué, avant de devenir favorite. Elle le considère comme un fils. De tous les membres de la famille du Barry, c'est lui qui reçoit le plus de présents de la part de la comtesse. Elle lui offre par exemple une « veste fond argent broché à bordure brodée paillons et paillettes or et rubis »<sup>572</sup> pour la somme de 168 Livres. C'est une veste très luxueuse que le vicomte peut porter à la cour. De plus, Madame du Barry fait le trousseau de la future épouse d'Adolphe du Barry en 1773, mademoiselle de Tournon<sup>573</sup>. Elle continue ensuite à faire de somptueux présents à l'épouse de son neveu. Par exemple, en janvier 1774, elle lui offre un grand habit<sup>574</sup> du prix de 3000 Livres. Elle fait des cadeaux aux sœurs de son mari et en particulier à Chon du Barry. Celle-ci vit auprès d'elle pendant quelques années. Elle leur offre des tissus, par exemple « 14 aunes prussienne mordoré » à 8 Livres 10 Sous l'aune (119 Livres)<sup>575</sup>. Elle leur offre comme à sa mère de très belles soieries dignes de femmes de la haute noblesse. Cependant, ce que l'on trouve en plus grand nombre comme

---

570 BNF, Ms 8157, 1769 à 1793.

571 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p.195.

572 BNF, Ms 8157, 1777.

573 HUAS, J., *Madame du Barry...*, op. cit., p. 188.

574 BNF, Ms 8157, 1774.

575 *Ibid.*

présents aux sœurs du Barry, ce sont des accessoires. La comtesse fait présents de chapeaux comme par exemple celui-ci « chapeau en bonnette de gaze tulle noire bordé d'une blonde grande hauteur à bordure riche du ruban bleu » qui a coûté la somme de 132 Livres<sup>576</sup>. L'on peut également trouver des « fichus de gaze anglaise » valant 15 Livres pièce<sup>577</sup>. Ainsi, la comtesse du Barry fait des présents aux membres de la famille qu'elle apprécie. En effet, bien qu'elle les soutienne tous financièrement, ils ne reçoivent pas tous ce type de dons.

La comtesse du Barry fait des présents à sa famille pour plusieurs raisons. Par obligation, car elle doit subvenir à leurs besoins. Mais elle le fait également par affection. En effet, nous ne retrouvons pas tous les membres de la famille dans les comptes. Elle favorise ceux pour qui elle éprouve une réelle amitié comme sa mère, ses belles-sœurs et son neveu.

## **B. Les présents aux connaissances et amis de la comtesse du Barry**

Madame du Barry n'est pas d'ascendance noble. Contrairement aux membres de la cour, elle ne bénéficie pas de l'appui d'un cercle familial qui s'avère souvent très utile. Il s'agit donc de se construire un réseau susceptible de lui apporter son soutien dans un milieu qui lui est relativement hostile. Quels sont les connaissances et amis de la comtesse, que leur offre-t-elle et pour quelles raisons ?

### **1) Les présents aux amis de la comtesse du Barry**

Les présents aux amis et connaissances se font dans le cadre des mœurs des élites. C'est une façon d'affirmer son rang, sa richesse et de faire preuve de prodigalité. Il s'agit également d'entretenir des relations qui peuvent être nécessaires plus tard. Les cadeaux alimentaires suivent la même logique<sup>578</sup>. Madame du Barry fait des présents à certains de ses amis qui font partie de la haute noblesse. Ils font tous partie de la même faction politique. A l'époque où Madame du Barry arrive à la cour, il existe deux factions politiques autour desquelles se divise presque l'ensemble de la cour<sup>579</sup>. Celle dirigée par le duc de Choiseul<sup>580</sup> a alors l'avantage. C'est pourquoi celle dirigée par

---

576 BNF, Ms 8157, 1774.

577 BNF, Ms 8157, 1784.

578 MEYZIE, Philippe, « Les cadeaux alimentaires dans le Sud-Ouest aquitain au XVIIIe siècle: sociabilité, pouvoirs et gastronomie », *Histoire, économie & société*, 2006/1 (25e année), p. 33-50., [consulté le 20 janvier 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2006-1-page-33.htm>

579 HOROWSKI, Leonhard, *Au coeur du palais, Pouvoir et carrières à la cour de France, 1661-1789*, Rennes, PUR, Centre de Recherches du château de Versailles, 2019, 466p., p. 272.

le duc de Richelieu<sup>581</sup> et le duc d'Aiguillon<sup>582</sup> se mettent en quête d'une femme à introduire à la cour en tant que maîtresse royale. L'arrivée de Madame du Barry à la Cour leur donne la possibilité de combattre l'influence de Choiseul et de devenir la faction la plus puissante à la Cour<sup>583</sup>. La comtesse du Barry n'a pas d'influence politique en elle-même. Cependant, elle est dirigée et protégée par ce groupe politique qui se sert d'elle à son avantage<sup>584</sup>. Nous pouvons observer leur présence par les présents que leur fait la favorite. Le duc de Richelieu, petit-neveu du cardinal de Richelieu<sup>585</sup> est plusieurs fois mentionné dans les comptes<sup>586</sup>. Celui-ci est un personnage important à la Cour et dans la vie de la comtesse. Aîné du roi de quatorze ans, il exerce sur lui une certaine influence. Madame du Barry l'a rencontré alors qu'elle était prostituée sous la tutelle de Jean du Barry. Il est dit qu'elle a été la maîtresse du duc<sup>587</sup>. De plus, il a favorisé sa rencontre avec Louis XV<sup>588</sup>. Toujours est-il que le duc de Richelieu fait partie des protecteurs devenus amis de la comtesse. Madame du Barry lui offre par exemple « 6 aunes satin blanc double fond bleu broché chenille et soie nué à médaillons à 36 Livres l'aune » pour la confection d'une robe de chambre<sup>589</sup>. C'est un cadeau somptueux. Elle fait également des présents à la duchesse d'Aiguillon<sup>590</sup>, dame du palais de la reine de 1748 à 1768. Nièce de Maurepas<sup>591</sup>, elle est l'épouse du duc d'Aiguillon, secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1771 à 1774 puis secrétaire d'État à la Guerre en 1774, avant la mort de Louis XV<sup>592</sup>. Par son mari, elle est nièce du duc de Richelieu. La comtesse du Barry lui offre notamment des tissus de crépon pour 209 Livres 5 Sous en 1772. La sociabilité entre les deux femmes est intéressée des deux côtés. La duchesse d'Aiguillon aide la comtesse à devenir la favorite du roi en appuyant sa présentation comme le relate Madame du Deffand dans ses mémoires<sup>593</sup> et en étant ensuite dans son cercle d'amis. En effet, faisant partie de la faction se servant et protégeant la favorite, elle l'aide à affirmer sa position à la cour. La faction de Choiseul la déteste et elle est traitée par une partie de la

---

580 Etienne-François de Choiseul-Beaupré-Stainville, comte puis duc de Choiseul (1719-1785), secrétaire d'état à la marine (1761-1766), secrétaire d'état à la guerre (1761-1770), secrétaire d'état aux affaires étrangères (1766-1770), principal ministre (1758-1770).

581 Louis-François-Armand de Vignerot Du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788), pair de France, premier gentilhomme de la chambre (1744-1786).

582 Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu, duc d'Agénois puis d'Aiguillon (1720-1788).

583 HOROWSKI, Leonhard, *Au coeur du palais...*, *op. cit.*, p. 277-278.

584 *Ibid.*, p. 272.

585 Armand-Jean du Plessis, cardinal-duc de Richelieu (1585-1642), pair de France, principal ministre du roi Louis XIII (1624-1642).

586 BNF, Ms 8157, 1769.

587 GONCOURT, Edmond de, *La Du Barry...*, *op. cit.*, p.127.

588 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p.57.

589 BNF, Ms 8157, 1769.

590 Louise-Félicité de Bréhan de Plélo, duchesse d'Agénois puis d'Aiguillon (1726-1796).

591 Jean-Frédéric Phélypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas (1701-1781), secrétaire d'État de la Marine (1718-1749), ministre d'État (1774-1781).

592 ANTOINE, Michel, *Louis XV...*, *op. cit.*, p. 939.

593 DU DEFFAND, Marie, marquise, *Correspondance complète de la Marquise Du Deffand avec ses amis...*, éd. M. de Lesclure, Paris, H. Plon, 1865, 2 vol., t. 1, p. 535.

cour comme une paria. La duchesse dirige alors un groupe de dames autour de la comtesse qui passe du temps avec elle et donc l'intègre à la cour<sup>594</sup>. La manœuvre de cette faction politique réussit et le duc d'Aiguillon parvient ainsi à prendre la place du duc de Choiseul au ministère<sup>595</sup>.

Elle offre à plusieurs autres dames faisant partie de ce même cercle d'amis des tissus afin de confectionner des robes. A Madame du Luxembourg<sup>596</sup>, proche de la famille royale et dame du palais de la reine de 1734 à 1749, elle offre « 15 aunes de satin blanc rayé lilas broché chenille cordonnet »<sup>597</sup> pour la somme de 255 Livres. Elle offre à sa parente Madame de Boisgelin<sup>598</sup> « 15 aunes poux de soye rose » pour la somme de 225 Livres<sup>599</sup>. A Madame de Monval elle fait don de « 16 aunes 3/4 satin fonds blanc rayé gris et nacarat broché en chenille ponceau »<sup>600</sup> pour 401 Livres 10 Sous. Ce sont des soieries très luxueuses que la comtesse elle-même pourrait porter. Elle fait également présent de tissus à Mademoiselle d'Aumont<sup>601</sup>, future princesse de Monaco à son mariage en 1777. Elle offre ainsi de luxueuses étoffes à des dames de ses amies qui ont le plus souvent un lien de parenté entre elles. Un présent plus impressionnant encore, la favorite offre à Madame Dumeny des François un grand habit somptueux composé de « cannellé cerise et or », de « persienne fond vert et or brodé de paillettes or » et de tissu « fonds d'or et argent broché nué » qui a coûté 3336 Livres<sup>602</sup>. Nous n'avons pu trouver qui était cette dame. Nous pouvons supposer qu'elle n'était pas une personne très importante à la cour et que Madame du Barry l'a prise sous sa protection. Le don de ce grand habit pourrait le laisser supposer. En effet, la comtesse n'étant pas très aimée à la cour, peut-être a-t-elle essayé d'élargir son cercle d'amis en y incluant des personnes qui n'auraient pu y avoir accès autrement.

Madame du Barry commande de nombreuses vestes pour présents mais leurs destinataires ne sont pas nommés. Peut-être la comtesse commandait-elle des présents qu'elle pouvait ainsi distribuer aux personnes qui lui en semblaient dignes sans l'avoir prévu à l'avance. Ces présents sans destinataires définis forment une grande partie des dons de la comtesse comme nous pouvons le voir dans le diagramme n°15. De plus, il s'agit le plus souvent de vestes.

---

594 HOROWSKI, L., *Au coeur du palais...*, *op. cit.*, p. 278.

595 *Ibid.*, p. 280.

596 Madeleine-Angélique de Neufville de Villeroy, duchesse de Boufflers, puis de Luxembourg (1707-1787).

597 BNF, Ms 8157, 1769.

598 Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Boisgelin, comtesse de Gramont d'Aster (1766-1836), dame du palais de la reine (1788-1789).

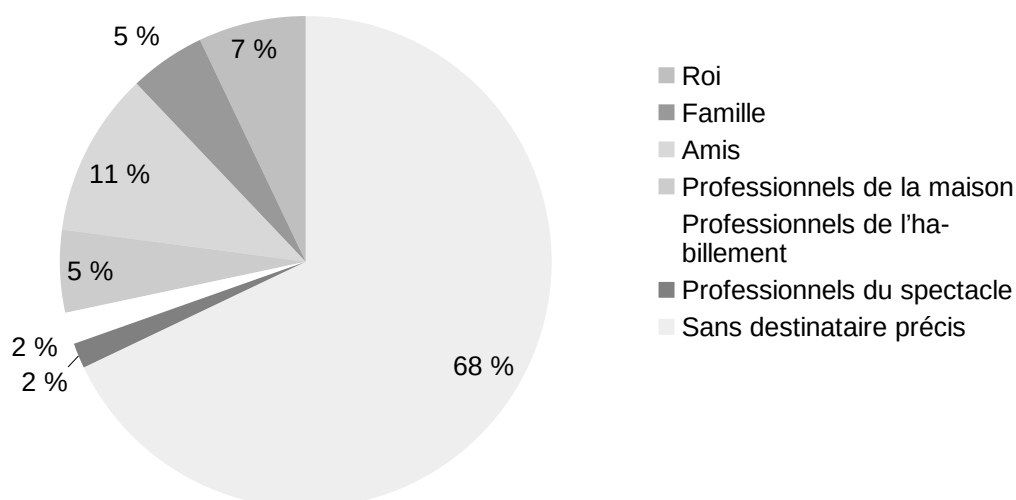
599 BNF, Ms 8157, 1774.

600 BNF, Ms 8157, 1769.

601 Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, duchesse de Mazarin, de Valentinois puis princesse de Monaco (1759-1826).

602 BNF, Ms 8157, 1769.

Diagramme 15: Les présents vestimentaires



En octobre 1772, elle commande par exemple 33 vestes en même temps. Les prix varient entre 99 Livres et 330 Livres. Plusieurs sont même identiques. Elle commande en quatre exemplaires une veste « à bordure rebrodée en paillons et paillettes »<sup>603</sup> à 126 Livres. Nous pouvons rapprocher ces achats à la pratique des familles nobles d'avoir toujours leur table ouverte pour les visiteurs<sup>604</sup>. La prodigalité est une vertu aristocratique.

## 2) Les présents à Mesdames, filles de Louis XV

Lorsque Madame du Barry devient favorite, Louis XV est âgé. La reine n'est plus là, son fils le dauphin non plus. Cependant, il lui reste encore quatre de ses filles. Madame Louise étant entrée au couvent, seuls trois princesses vivent encore à la cour : Madame Adélaïde<sup>605</sup>, Madame Victoire<sup>606</sup> et Madame Sophie<sup>607</sup>. Elles forment le noyau central de la famille royale. Elles ont une grande influence sur le reste de leur famille et en particulier sur la jeune génération<sup>608</sup>. Celle-ci est formée des enfants de leur frère le dauphin, c'est-à-dire le futur Louis XVI, ses frères et leurs épouses. Tout au long de leur vie, elles sont le soutien d'un rigorisme religieux qui a donné naissance au concept controversé de parti dévot<sup>609</sup> et prônent une plus grande rectitude morale à la cour. Cela a rendu

603 BNF, Ms 8157, 1772.

604 MEYZIE, Philippe, « Les cadeaux alimentaires... », *op.cit*

605 Marie-Adélaïde de France, dite Madame Adélaïde (1732-1800).

606 Victoire de France, dite Madame Victoire (1733-1799).

607 Sophie de France, dite Madame Sophie (1734-1782).

608 ANTOINE, Michel, *Louis XV...*, *op. cit.*, p.839.

609 RAVEL, Agnès, « Construire un objet de recherche en histoire : le parti dévot au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Genèses*, 2004/2 (n°55), p. 107-125., disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-2-page-107.htm>



leurs relations avec leur père parfois difficiles<sup>610</sup>. En effet, elles se sont toujours opposées aux maîtresses du roi et en particulier à Madame de Pompadour, qu'elles détestaient<sup>611</sup>. Au début de sa faveur, dès 1769, la comtesse du Barry fait présent d'étoffes à Mesdames, filles de Louis XV, sans doute pour se concilier leurs bonnes grâces. En effet, elle ne souhaite sans doute pas se trouver dans la même situation que Madame de Pompadour vis-à-vis de la famille royale. De plus, la reine est décédée, donc le roi ne commet pas d'adultère. La comtesse pense peut-être que ces éléments pourraient lui permettre des relations cordiales avec Mesdames. Nous pouvons donc trouver dans les comptes des présents à l'intention de Madame Adélaïde et de Madame Sophie. Madame Victoire est absente des comptes mais peut-être est-ce dû à des lacunes des sources. La favorite fait présent en 1769 de « 17 aunes satin fonds blanc rayé jaune broché chenille nué »<sup>612</sup> à Madame Adélaïde pour la somme de 238 Livres, beau tissu probablement destiné à une robe, au vu du métrage. Madame du Barry fait cadeau le même jour de « 17 aunes de satin rayé fonds blanc herminé »<sup>613</sup> à Madame Sophie, pour la somme de 144 Livres et 10 Sous. Ce ne sont pas des couleurs que les deux princesses portent beaucoup. En effet, sur aucuns de leurs portraits elles ne portent de jaune ou de rayures. Peut-être le choix de ces étoffes n'était-il pas judicieux ou bien ces présents n'ont-ils pas plu aux filles de Louis XV. En tous les cas, l'on ne retrouve plus jamais dans les comptes le nom des princesses. La comtesse ne réitère jamais ses présents. La tentative de Madame du Barry de s'entendre avec Mesdames est un échec. Elles n'ont aucunement l'intention de rendre les choses plus faciles pour la favorite. D'ailleurs, elles montent la jeune Marie-Antoinette contre la comtesse du Barry dès son arrivée à Versailles<sup>614</sup>.

La comtesse du Barry fait des présents aux amis et connaissances qu'elle possède à la cour. En effet, cela lui permet d'entretenir des relations qui lui sont très utiles pour lui permettre de conserver sa position. En effet, sans appui, il est possible que ses ennemis aient réussi à l'évincer de la cour. Par exemple le duc de Choiseul, qui la détestait rêvait de la remplacer par une autre femme<sup>615</sup>. Le fait qu'elle ait essayé de s'entendre avec Mesdames en est un autre exemple.

---

610 HOURS, Bernard, *Louis XV et sa Cour...*, *op.cit.*, p.145.

611 GALLET, D., *Madame de Pompadou...*, *op. cit.*, p.167.

612 BNF, Ms 8157, 1769.

613 *Ibid.*

614 MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, *MARIE-THERESE et MARIE-ANTOINETTE, Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau : avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. T. 2 / publiée avec une introduction et des notes par M. le chevalier Alfred d'Arneth,... et M. A. Geffroy,..., 1874, 566 p., p. 131. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200372g>.*

615 ANTOINE, Michel, *Louis XV...*, *op. cit.*, p.753.

### C. Les présents à des personnes de moindre condition : une forme de mécénat ?

La famille et les connaissances de la comtesse dans le monde curial ne sont pas les seules personnes à qui elle fait des présents. Des connaissances plus lointaines reçoivent des dons. Il s'agit d'artistes et de professionnels. Quels présents la favorite fait-elle à ces personnes et pour quelles raisons ?

#### 1) Présents à des artistes

Nous pouvons trouver dans les comptes de la comtesse du Barry les noms de plusieurs artistes connus dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fait présent de tenues de scène à plusieurs comédiens qu'elle devait apprécier. L'une des bénéficiaires est la célèbre tragédienne Mademoiselle Raucourt qui reçoit une somptueuse robe de scène. Celle-ci rentre au Théâtre Français en 1772, où son premier grand rôle est celui de Didon<sup>616</sup>. A cette occasion, Madame Vigée Lebrun fait d'elle cette description « La beauté de son visage, sa taille, son organe, sa diction tout en elle promettait une actrice parfaite ; elle joignait à tant d'avantages un air de décence remarquable, et une réputation de sagesse austère, qui la firent rechercher alors par nos plus grandes dames ; on lui donnait des bijoux, ses habits de théâtre, et de l'argent pour elle et pour son père qui le la quittait jamais. »<sup>617</sup>. Ainsi, il était de bon ton que les dames offrent des présents aux comédiens<sup>618</sup>. La comtesse du Barry est l'une de ses premières admiratrices tout comme Nicolas Beaujon et le duc de Richelieu<sup>619</sup>. La favorite lui offre un habit de scène extrêmement luxueux composé de « fond d'argent rayé or broché or, sorbec », « étoffe toute argent broché argent », « beau bouquet en soie et chenille nué, rebrodé en paillettes et paillons émaillé rubis et vert » et de plusieurs galons et franges d'or. Il a été commandé pour la somme de 6662 Livres 1 Sou et 3 Deniers en janvier 1773<sup>620</sup>, donc au moment de l'engouement pour la comédienne qui venait de faire ses débuts. L'apparition de la tragédienne dans un habit aussi luxueux n'a pu que rehausser le prestige de la comtesse. Elle offre également des présents à la tragédienne Mademoiselle Dumesnil. Celle-ci, au moment de la faveur de Madame du Barry est à la fin de sa carrière. Elle quitte le Théâtre Français en 1775<sup>621</sup>. Elle lui offre une garniture d'habit fait de tissus d'or et d'argent d'un

---

616 BLANC, O., *Les libertines...*, op. cit., p. 52.

617 VIGÉE LEBRUN, Louise Elisabeth, *Souvenirs*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015, 516p., p. 78.

618 *Ibid.*

619 BLANC, O., *Les libertines...*, op.cit., p. 53.

620 BNF, Ms 8157, 1773.

621 FRANTZ, Pierre, et MARCHAND, Sophie, *Le Théâtre Français du XVIII<sup>e</sup> Siècle Histoire, Textes Choisis, Mises En Scène*, Paris, Éditions L'Avant-scène Théâtre, 2009, 600p., p.456.

prix de 2083 Livres 3 Sous et 9 Deniers<sup>622</sup>. Elle lui fait également présent d'une garniture de robe en soieries et galons d'or pour la somme de 207 Livres et 33 Sous<sup>623</sup>. La comtesse du Barry fait de plus don de deux costumes de scène somptueux au sieur Lekain. Celui-ci, considéré comme l'un des plus grands tragédiens de son temps est à la fin de sa carrière, il meurt en 1778<sup>624</sup>. Les deux costumes, à la grecque et à la romaine ont coûté 4808 Livres et 4 Sous en 1773<sup>625</sup>. Ils sont tous deux faits d'étoffes d'or et d'argent et accompagnés des souliers et des toques assorties. Faire don de tenues de scène aux comédiens est une forme de mécénat. En effet, ils n'auraient sans doute pas les moyens de s'offrir des habits aussi luxueux. De plus, lorsqu'ils montaient sur scène vêtus des vêtements offerts par la comtesse, cela la valorisait et lui donnait une bonne image. Les membres de la noblesse faisant souvent ce genre de dons aux artistes, cela prouvait l'intégration de la favorite à la noblesse et au monde curial.

## 2) Présents aux fournisseurs, employés et domestiques de la comtesse du Barry

Madame du Barry fait des dons à d'autres personnes ne faisant partie ni de sa famille, ni du monde curial, ni du monde du spectacle. Tout d'abord, elle fait des présents aux professionnels de l'habillement, à ses fournisseurs. Elle fait par exemple parfois des présents à ses marchandes de modes. C'est le cas de Madame Pompée en novembre 1769. La favorite lui offre « 16 aunes 1/2 de satin fonds jaune rayé herminé nué »<sup>626</sup> pour la somme de 144 Livres et 10 Sous. C'est un tissu très luxueux. Mais les marchandes de modes vendant aux femmes fortunées les derniers vêtements à la mode, il est impératif qu'elles soient très bien habillées, presque aussi somptueusement que leurs clientes. Madame du Barry fait également présent de « satin fonds vert rayé gris et blanc herminé »<sup>627</sup> à sa couturière Madame Sigly pour la somme de 97 Livres et 10 Sous. Elle offre à une autre de ses couturières, Mademoiselle Bétry du taffetas noir en octobre 1772. Madame Sigly, Madame Pompée et même Mademoiselle Bétry sont très connues et demandées. Peut-être leur faire présent de belles pièces de tissu est-il une façon de s'assurer d'être une cliente privilégiée et de ne pas attendre lorsqu'elle leur confie un travail. La comtesse fait également des présents aux épouses de ses fournisseurs. Elle offre par exemple à Madame Rodolphe, épouse de son tailleur une garniture d'habit d'or et d'argent pour la somme de 63 Livres<sup>628</sup>. Ici, c'est le même principe que pour les dames sauf qu'elle fait des présents à l'épouse pour s'assurer les services du mari. Les

622 BNF, Ms 8157, 1769.

623 *Ibid.*

624 FRANTZ, Pierre, et MARCHAND, Sophie, *Le Théâtre Français...*, op. cit., p.467.

625 BNF, Ms 8157, 1773.

626 BNF, Ms 8157, 1769.

627 *Ibid.*

628 AN, AB/XIX/3948 à 5510.

fournisseurs ne sont pas les seuls professionnels à qui la comtesse fait des présents. En effet, l'on peut trouver plusieurs fois dans les comptes le nom de Madame de Montvallier. Celle-ci est l'épouse de l'intendant de la favorite. Elle lui offre pour 161 Livres et 5 Sous d'étoffes précieuses « damas de Gênes vert et blanc », « double florence » et « musulmane » blanches<sup>629</sup>. L'on peut rapprocher ces dons vestimentaires des présents alimentaires aux épouses, ce qui est une pratique courante dans la noblesse<sup>630</sup>. Peut-être que faire des présents est une façon de s'assurer la fidélité de fournisseurs et employés efficaces. C'est une forme de clientélisme. La comtesse du Barry fait des présents à des employés encore plus proches d'elle. C'est le cas de Zamor, son petit serviteur indien. Elle le loge, le nourrit, l'instruit et l'habille. Les dépenses vestimentaires faites pour lui sont donc inscrites dans les mémoires des vêtements faits pour les domestiques. Hors, l'on peut remarquer la mention du nom de Zamor dans des mémoires intitulés « pour présents »<sup>631</sup>. La comtesse lui offre ainsi des pièces de tissu en avril 1773. Peut-être est-ce un cadeau prévu pour Pâques. La comtesse offre également des vêtements et tissus à des habitants de Louveciennes qui font de menus travaux dans son château et ses jardins. C'est ainsi qu'elle fait don de plusieurs paires de souliers à une certaine Mademoiselle Julie<sup>632</sup> ou de « 19 aunes de double florence bleu » à la petite jardinière<sup>633</sup>.

La comtesse du Barry offre des présents à des personnes très variées. Elle entretient une forme de mécénat artistique en fournissant en tenues de scène les grands noms du théâtre de l'époque. Elle offre également des présents à des personnes plus proches d'elle, fournisseurs ou serviteurs afin de s'assurer de leur fidélité mais aussi pour faire preuve de magnificence, ce qui est une vertu aristocratique.

La comtesse du Barry fait des dons à toutes ses connaissances. Elle offre des présents à sa famille par affection et obligation. Ensuite, elle s'insère dans un réseau d'amis à la cour. Elle entretient ces amitiés par des présents qui lui assurent le soutien de ces personnages souvent puissants. Enfin, elle donne des tissus et vêtements à des artistes et divers professionnels afin de montrer son statut et sa richesse.

---

629 BNF, Ms 8157, 1772.

630 MEYZIE, P., « Les cadeaux alimentaires... », *op.cit.*

631 BNF, Ms 8157, 1773.

632 AN, AB/XIX/5213, 1774.

633 BNF, Ms 8157, 1772.

Madame du Barry fait des présents à des personnes de conditions très différentes et avec lesquelles elle entretient diverses relations. Le roi, qui est son amant et protecteur reçoit des présents tout comme sa famille, à qui elle fait partager sa réussite. C'est le cas également de ses amis et connaissances. En effet, c'est une pratique courante dans la noblesse : les présents entretiennent un réseau de relations qui peuvent s'avérer utiles. En effet, faire des présents au roi est un grand privilège. Il marque la proximité entre le roi et sa favorite. Cela permet à la comtesse de manifester son haut rang et sa place particulière à la cour. De plus, il s'agit également de montrer sa richesse, dans la tradition de prodigalité de la noblesse. En effet, il faut faire preuve de magnificence dans tous les aspects de sa vie. Le luxe caractérise la garde-robe de la comtesse. Les dons suivent le même esprit. Ils permettent à la comtesse de faire partie intégrante de la cour. Elle fait également des cadeaux à des artistes, fournisseurs et employés, dans une forme de clientélisme qui lui permet de les soutenir et de s'assurer de leur loyauté.

**TROISIEME PARTIE**

**LA CONSOMMATION VESTIMENTAIRE DE LA COMTESSE DU BARRY  
APRES LOUIS XV ET LA COUR**

## **TROISIEME PARTIE**

### **LA CONSOMMATION VESTIMENTAIRE DE LA COMTESSE DU BARRY**

#### **APRES LOUIS XV ET LA COUR**

Madame du Barry a intégré un autre rang social en devenant la maîtresse du roi, c'est-à-dire la noblesse. De plus, son nouveau statut de favorite la met à part. Elle a appris les codes qui régissent cette société et le roi lui a donné les moyens financiers d'y tenir son rang. Mais à la mort du roi le 10 Mai 1774, la comtesse perd son statut social et une partie de ses impressionnants revenus. Madame du Barry est à part parmi les favorites royales. C'est la seule qui soit d'une origine si humble. Cela a influencé sa vie à la cour. Elle n'a pas été bien acceptée et a du faire preuve d'encore plus de magnificence afin de justifier et illustrer sa faveur. Lorsque le roi meurt, la vie de la comtesse change radicalement. Elle doit quitter la cour et son statut de favorite qui faisait d'elle l'une des femmes les plus importantes de la cour. Elle tombe en disgrâce. En effet, elle n'est pas aimée des nouveaux souverains et en particulier de la reine Marie-Antoinette. Elle connaît plusieurs lieux de résidences qui ne sont aucunement comparables à Versailles. Elle est pour toujours bannie du centre du pouvoir. Cependant, elle ne retourne pas dans son milieu social d'origine. Elle fait maintenant partie de la noblesse et elle mène la vie d'une riche aristocrate. La fin de sa faveur influence forcément les relations qu'elle entretient avec ses connaissances. Elle n'a plus d'influence politique (qu'elle en ait eu ou non) et donc les relations par intérêt disparaissent. Elle est cependant très célèbre : la scandaleuse dernière maîtresse du roi Louis XV dont la beauté est tant vantée. Elle ne disparaît donc pas, oubliée de tous.

Le changement de vie de la comtesse du Barry influence forcément sa garde-robe qui était jusque là un instrument de pouvoir au service de l'image de la favorite. Elle a moins de revenus et donc ne peut plus faire preuve d'une aussi grande magnificence que du temps de sa faveur. L'absence de la cour et les changements de la mode font évoluer la garde-robe de la comtesse. En effet, Madame du Barry vit 19 ans après son départ de la cour jusqu'à sa mort en 1793. Cependant, la comtesse continue à suivre la mode. Elle est une femme encore belle qui fait preuve d'élégance et est attentive aux différentes modes qui apparaissent sous le règne de Louis XVI.

## Chapitre 6

### Un changement de statut et un changement de vie

Madame du Barry, après la mort de Louis XV change radicalement de statut. Elle passe d'une haute position sociale, favorite du roi, la plus haute fonction qu'une femme en dehors de la famille royale puisse convoiter à simple particulière. La position de la comtesse est délicate. Les nouveaux souverains ne l'apprécient pas, en particulier la reine Marie-Antoinette. L'ancienne favorite est non seulement exclue de la cour mais aussi enfermée au couvent. Avec le temps, ces mesures s'adoucissent. Seulement, elles laissent place à d'autres problèmes. Madame du Barry n'est pas noble. Mais elle a quitté sa classe sociale en devenant maîtresse du roi et s'est intégrée à la cour. En la quittant, elle doit trouver sa place au sein de la société. Elle est riche, encore belle, il lui est possible de s'adapter. Au temps de sa faveur, sa position entraînait une sociabilité spécifique qui se recompose avec la mort de Louis XV. Ses relations avec ses amis et connaissances sont donc fortement modifiées par ces changements. La consommation vestimentaire de l'ancienne favorite est également influencée par ces changements et ces mutations entraînent de fait des changements dans sa garde-robe. Le repli dans ses résidences, l'absence de la cour modifient sa consommation vestimentaire. Ces changements interviennent au moment où les modes s'infléchissent et où la comtesse atteint l'âge de la maturité.

Il s'agit donc d'éclairer les effets conjoints de son changement de statut, du retrait de la cour et du vieillissement sur sa consommation vestimentaire. Il convient tout d'abord de s'intéresser aux vingt dernières années de la vie de la comtesse afin de mettre en lumière les changements opérés dans sa vie sociale. La comtesse vit désormais dans ses résidences tout en conservant un certain faste et un train de vie luxueux. Il s'agira ensuite de déceler les indices du changement dans sa consommation vestimentaire avant de réfléchir aux conséquences du vieillissement sur les apparences de cette femme.

#### **I. Une vie centrée sur ses résidences**

La vie de la comtesse du Barry change complètement à la mort de Louis XV. Elle doit quitter Versailles et la vie qu'elle mène depuis cinq ans. En perdant son statut de favorite royale, ses relations sociales se modifient. Madame du Barry n'est plus en haut de l'échelle sociale. Nous pouvons nous demander quelles sont les nouvelles résidences de la comtesse du Barry et comment évoluent ses relations sociales.



## A. De Versailles à Louveciennes : les différentes résidences de la comtesse du Barry

Madame du Barry, exclue de la cour connaît plusieurs lieux de résidence. Elle est d'abord enfermée au couvent avant d'être libérée et de s'établir dans un château. Il lui est ensuite permis de regagner la résidence dont lui avait fait cadeau Louis XV. Quels sont les nouveaux lieux de résidence de la comtesse et en quoi marquent-ils les étapes de sa nouvelle vie, en dehors de la cour ?

### 1) L'enfermement à l'abbaye du Pont-aux-Dames et l'exil à Saint-Vrain

Dès le 12 mai 1774 soit deux jours après la mort de Louis XV, l'ancienne favorite est envoyée à l'abbaye cistercienne du Pont-aux-Dames par une lettre de cachet signée de Louis XVI. Ces lettres de cachet émanent du souverain, sont souscrites par un secrétaire d'État et contiennent un ordre relatif à un particulier ou à un cas particulier. Elles sont remises par l'officier chargé d'en assurer l'exécution à l'intéressé et contiennent généralement un ordre d'exil ou d'enfermement. Cette procédure permet de passer outre la justice ordinaire, ce qui en fait un symbole du pouvoir royal<sup>634</sup>.

Cette abbaye, située dans l'actuel département de la Seine-et-Marne, près de Meaux, est un lieu habituel d'enfermement des dames de la bonne société jugées déviantes ou ayant commis des actes répréhensibles. Fondée en 1226, l'abbaye, très réputée, est dirigée en 1774 par Gabrielle de La Roche de Fontenille dont l'oncle est l'aumônier de Madame Henriette<sup>635</sup>. Madame du Barry est donc envoyée dans un établissement prestigieux proche de la famille royale et qui se distingue par son austérité. C'est un traitement sévère. En effet, il n'est pas courant que la favorite du roi précédent soit enfermée au couvent. Cela n'a pas été le cas des maîtresses du roi Henri IV qui sont simplement allées vivre sur leurs terres<sup>636</sup>. La reine Marie-Antoinette souhaite que la comtesse du Barry subisse un traitement sévère au couvent mais ce ne n'est pas le cas<sup>637</sup>. Elle a ses propres meubles et peut avoir des visites. Elle s'entend bien avec les religieuses et garde même des amies dans le couvent à qui elle rend visite après la fin de sa détention<sup>638</sup>. Le séjour de Madame du Barry au Pont-aux-Dames est le moment où elle a fait le moins d'achats. En effet, elle est sans revenus et

---

634 MARION, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, éditions A. et J. Picard, 1979, 564p., p. 329.

635 BERTHAULT, *L'abbaye du Pont-aux-Dames. (Ordre de Cîteaux), assise en la paroisse de Couilly (Châtellenie de Crécy), élection et diocèse de Meaux 1226-1790*, Dumoulin., Paris, 1878, 449p., p. 74 [Consulté le 19 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k141673t>.

636 LEROUX, F., *Les maîtresses du roi...*, op. cit., p.112.

637 MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, MARIE-THERESE et MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance secrète...*, op. cit., p. 150-151.

638 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p. 208.

ses biens ne lui ont pas encore été rendus. Elle est donc assaillie par ses créanciers et pour les payer, elle doit vendre des biens.

Le roi Louis XVI autorise Madame du Barry à partir de l'abbaye au printemps 1775, au bout de près d'une année de réclusion. Cependant, il y a des conditions à la fin de sa réclusion. Elle ne doit pas loger à moins de dix lieues de Versailles et de Paris<sup>639</sup>. Elle ne peut ainsi pas résider à Louveciennes. Le 9 avril 1776, elle acquiert donc le domaine de Saint Vrain à mi distance entre Arpajon et la Ferté-Alais. Il lui coûte la somme de 200 000 Livres qu'elle emprunte au duc d'Aiguillon<sup>640</sup> car elle ne possède pas pareille somme. Saint-Vrain est une demeure seigneuriale érigée à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. Le parc est de dimensions importantes<sup>641</sup>. C'est ce qui a sans doute séduit la comtesse car elle aime beaucoup les jardins. De plus, ce n'est pas un château inconnu de la bonne société. Il a appartenu à un riche fermier général. Mécène important, il reçut à Saint-Vrain les philosophes Voltaire, Rousseau, le peintre Quentin La Tour. Duval de l'Épinoüy, le propriétaire suivant était secrétaire du roi Louis XV. Ainsi, ce château n'est pas une simple résidence de province et il s'agit sûrement d'une des raisons qui ont décidé Madame du Barry à l'acheter. Meubler sa nouvelle résidence lui coûte 15 000 Livres, il lui faut vendre un Van Dyck<sup>642</sup> pour 24 000 Livres au roi Louis XVI. Elle fait venir de Louveciennes ses meubles et objets d'art qu'elle avait fait enlever de son appartement à Versailles lorsqu'elle était enfermée au Pont-aux-Dames. Ses domestiques rentrent à son service au château de Saint-Vrain<sup>643</sup>. Mais Madame du Barry ne se plaît pas à Saint-Vrain. Le château est quelque peu archaïque et isolé<sup>644</sup>. Le séjour de l'ancienne favorite dans cette résidence est bref, moins de deux ans. Le 22 février 1777, elle cède le domaine pour 180 000 Livres plus 16 200 Livres pour tout ce que contient le château<sup>645</sup>.

## 2) Louveciennes, une résidence agréable

A la fin de l'année 1776, Louis XVI rend à Madame du Barry sa liberté et la libre jouissance du château de Louveciennes, ancienne propriété de plusieurs descendants de Louis XIV et de Madame de Montespan<sup>646</sup> donnée par Louis XV à sa favorite en 1769.

---

639 LIGNE, Charles Joseph Lamoral, prince de, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Paris, H. Champion, 2000, T. 1, p.110.

640 AN, MC/LIII/516, Prêt du duc d'Aiguillon à la comtesse du Barry 1775.

641 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p. 210.

642 VAN DYCK, Antoon, *Portrait de Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, dit portrait du roi à la chasse*, environ 1735, huile sur toile, 266 x 207 cm, Paris, musée du Louvre, disponible à l'adresse : <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010062167>

643 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, op. cit., p.206.

644 HUAS, J., *Madame du Barry...*, op. cit., p. 220.

645 *Ibid.*, p. 227.

646 DENIS, Marie-Amynthe, *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes...*, op. cit., p. 11.

Dès sa première installation, la comtesse a procédé à des travaux de rafraîchissement des bâtiments existants dont le vieux pavillon, la chapelle et la bibliothèque. Les communs ont été agrandis, une serre et une orangerie ont été construites<sup>647</sup>. Mais ces aménagements ne suffisaient pas à une favorite en pleine faveur. L'architecte Claude-Nicolas Ledoux<sup>648</sup> a construit pour elle un pavillon sur les hauteurs du domaine. Dominant la Seine, le pavillon est d'inspiration grecque avec des colonnes ioniques. Il est l'un des premiers exemples du style Louis XVI. Le pavillon a été inauguré par un feu d'artifice et un souper offerts à Louis XV le 2 septembre 1771, immortalisé par une estampe de Moreau le jeune<sup>649</sup>. Louveciennes a ainsi été conçu comme une retraite galante.

De 1777 à sa mort en 1793, Louveciennes est sa résidence principale. Le village est un lieu de villégiature apprécié par la noblesse. Le plan de Louveciennes développe une combinaison d'ovales et de rectangles adoucis par des hémicycles. Le pavillon est composé d'un sous-sol semi-enterré pour les cuisines et au-dessus une salle des buffets desservant une salle à manger avec tribunes pour les musiciens, un salon menant d'un côté à un boudoir et de l'autre à une pièce des jeux, un cabinet de toilette et une garde-robe. Un salon avec vue panoramique sur les jardins et la Seine était au temps de la faveur à la disposition du roi<sup>650</sup>. Les meilleurs artistes travaillent au décor du pavillon. Les murs sont peints par Fragonard<sup>651</sup>, Vien ou encore Drouais. Chacun des artistes glorifie ouvertement Aphrodite et Eros<sup>652</sup>. Ainsi, l'on voit bien le but de ce pavillon qui est un séjour galant luxueux. En effet, tout les aspects du pavillon sont confiés aux artistes et artisans les plus connus de l'époque comme Delanois<sup>653</sup> pour la menuiserie. Les meubles sont extrêmement luxueux, commandés aux marchands merciers Poirier<sup>654</sup> et Daguerre<sup>655</sup>. Ils livrent par exemple en juin 1770 un grand lustre en cristal de roche pour la somme de 16 000 Livres<sup>656</sup>.

A la mort de Louis XV, la comtesse se retrouve temporairement sans ressources. L'on a pu craindre que cela ne mette un terme à l'aménagement de Louveciennes. Or, ce n'est pas le cas car la comtesse fait venir ses œuvres d'art de son appartement versaillais. Le pavillon gagne en luxe. Madame du Barry est l'une de ces aristocrates fortunées qui vivent dans leur domaine et occupent leur temps à l'entretenir et à y apporter des modifications afin de l'embellir. En effet, après une période difficile, les finances de la comtesse s'améliorent et reprend alors à un rythme plus calme

---

647 *Ibid.*, p. 33.

648 Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806), architecte.

649 Voir annexes 2, image n°15.

650 DENIS, M.-A., *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes...*, op. cit., p. 37.

651 Jean-Honoré Fragonard (1732-1806), peintre.

652 LE ROI, Joseph-Adrien, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, Mme du Barry etc...* 1864, 426 p. [Consulté le 2 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64720422>.

653 Louis Delanois (1731-1792) menuisier.

654 Simon-Philippe Poirier (vers 1720-1785), marchand mercier.

655 Dominique Daguerre (vers 1740-1796), marchand mercier.

656 BNF, MS 8158, 1770.

les commandes. Elle achète par exemple en 1780 des « lanternes de jardin en fer blanc, genre chinois » à Daguerre pour la somme de 108 Livres<sup>657</sup>. L'ancienne favorite prend également soin de son parc. En 1781, elle le fait transformer en parc à l'anglaise par Ledoux. Celui-ci y fait par exemple ajouter une rivière<sup>658</sup>. A partir du moment où elle devient la maîtresse du duc de Brissac<sup>659</sup>, Madame du Barry partage son temps entre Louveciennes et les différentes résidences du duc. En 1783, elle va au château de Pontchartrain<sup>660</sup> appartenant à la duchesse de Brissac<sup>661</sup> puis elle accompagne même le duc au camp militaire de Vaussieux<sup>662</sup>. Elle fait également de courts séjours à Paris, dans l'hôtel particulier du duc rue de Grenelle. A partir de 1791, la comtesse fait d'assez fréquents séjours en Angleterre (quatre entre février 1791 et octobre 1792<sup>663</sup>) dans l'espoir de recouvrer les bijoux que l'on a dérobé chez elle en janvier 1791<sup>664</sup>.

La comtesse du Barry, à la mort de Louis XV change plusieurs fois de résidence. Son exil commence sévèrement avec un enfermement à l'abbaye du Pont-aux-Dames. Finalement, Louis XVI se montre clément en lui permettant d'abord de résider à Saint-Vrain. Même si cette résidence ne lui a pas plu, elle était parfaitement convenable pour une aristocrate. Puis, son emménagement définitif à Louveciennes comble ses vœux. Dans ce décor qu'elle avait fait construire à sa gloire, Madame du Barry peut mener une vie agréable et recevoir ses amis.

## **B. Une sociabilité encore importante**

La mort du roi Louis XV et la fin de sa faveur entraîne nécessairement des changements dans ses relations avec les autres. Nous pouvons nous demander si la fin de l'influence de l'ancienne favorite et son changement de statut entraînent des changements dans sa vie sociale. Est-ce que la comtesse a toujours autant d'amis et sont-ils les mêmes qu'au temps de sa faveur ?

---

657 BNF, MS 8158, 1780.

658 ADY, E79, Papiers relatifs à Mme du Barry et à son pavillon de Louveciennes.

659 Louis-Hercule-Timoléon de Cossé-Brissac, duc de Brissac (1734-1792).

660 Se situe dans l'actuel département des Yvelines.

661 Adélaïde-Diane-Hortense Mancini-Mazarin, duchesse de Cossé-Brissac (1742-1808), épouse le duc de Brissac en 1760, dame d'atours de Marie-Antoinette (1771-1775).

662 Se situe à Vaux-sur-Seulles, dans l'actuel département du Calvados.

663 AN, W16, Dossier du tribunal révolutionnaire, 1793.

664 AD Yvelines, 1F87, Dossier de procédure concernant le vol des bijoux de la comtesse du Barry dans la nuit du 11-12 Janvier 1791, 1791-1792.

## 1) Un cercle d'amis

Madame du Barry reçoit avant tout la visite de membres de sa famille. En effet, ceux-ci, qu'elle supporte toujours financièrement font souvent des séjours chez la comtesse. Le vicomte du Barry en particulier lui rend visite tant à Saint-Vrain qu'à Louveciennes. Son épouse fait plusieurs séjours chez Madame du Barry. De plus, sa belle-sœur, Chon du Barry, qui avait déjà vécu avec la favorite au temps de sa splendeur vient de nouveau habiter avec elle par intermittence<sup>665</sup>. Il semble qu'elle ait reçu moins de visites de sa propre famille. En effet, elle entretient à cette époque des relations difficiles avec sa famille. Elle met même sa mère au couvent pendant un temps, après la mort de son beau-père<sup>666</sup>. La comtesse donne des réceptions à Saint-Vrain ainsi qu'à Louveciennes où elle reçoit ses anciens amis tels que le duc et la duchesse d'Aiguillon, le duc de Cossé et la noblesse des environs<sup>667</sup>. Le duc de Cossé Brissac, personnage important à la cour de Louis XV et de Louis XVI était un ami fidèle de la comtesse lorsqu'elle était favorite. Dans les années 1780, il devient son amant et jusqu'à la mort du duc, ils vivent presque comme un couple officiel. A part à Versailles, la comtesse est reçue partout avec le duc<sup>668</sup>. Elle reçoit souvent ses amies particulières comme la marquise de Brunoy<sup>669</sup>. L'amitié entre les deux femmes venait du fait qu'elles étaient toutes deux mal acceptées à la Cour. En effet, l'époux de la marquise est le fils de Pâris de Montmartel<sup>670</sup>, riche financier qui favorisa la faveur de Madame de Pompadour. Il n'était pas très aimé à la cour et cela se répercuta sur la génération suivante<sup>671</sup>. Il n'est donc pas étonnant que leur amitié ait survécu à la fin de la faveur de la comtesse. Ainsi, bien que Madame du Barry ne voit plus un grand nombre de connaissances du temps de sa faveur, elle conserve un petit cercle d'amis de la cour, en plus de sa famille. Elle reçoit des voisins comme Nicolas Henri de Racine de Mondeville<sup>672</sup>, fils d'un fermier général ou encore le comte de la Morlière<sup>673</sup> qu'elle avait aidé à obtenir une pension au temps de sa faveur<sup>674</sup>. Au fil des années, le cercle d'amis de la comtesse à Louveciennes s'élargit et elle reçoit des convives qu'elle ne fréquentait pas du temps de sa faveur

---

665 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 220.

666 BERLY, C., *Les femmes de Louis XV...*, *op. cit.*, p.193.

667 AN, K//1-K//138, Mémoire par lequel le chevalier de Langle se justifie d'avoir gagné au jeu quatre-vingt-dix mille livres à la comtesse Dubarry, 1776.

668 GONCOURT, E. de, *La Du Barry...*, *op. cit.*, p.176.

669 Françoise-Émilie de Pérusse d'Escars (1745-1822), marquise de Brunoy par son mariage en 1767 avec Armand Louis Joseph Pâris de Montmartel (1748-1781).

670 Jean Pâris de Monmartel (1690-1766).

671 DENIS, M.-A., *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes...*, *op. cit.*, p. 34.

672 François-Nicolas-Henri Racine du Jonquoy, sieur de Monville (1734-1797).

673 Alexis Magallon, comte de la Morlière (1707-1799), maître de la garde-robe de la dauphine en 1770, commandant en chef de l'armée du Rhin (1792).

674 HUAS, J., *Madame du Barry...*, *op. cit.*, p. 142.

comme le prince<sup>675</sup> et la princesse de Beauvau-Craon<sup>676</sup>. Elle ne les fréquentait pas car ils faisaient partie de la faction politique dirigée par le duc de Choiseul. Ils étaient donc des opposants de la comtesse du Barry<sup>677</sup>. Ils sont propriétaires à Louveciennes du château du Val. Le prince est un important personnage de la cour. Il est fait maréchal de France en 1783. Tous deux deviennent même des amis proches comme en atteste cette lettre adressée par le prince à l'ancienne favorite. « Comment Madame la Comtesse se trouve-t-elle de sa courbature ? [...] Je serais bien fâché qu'elle ne jouit pas de tous les agréments de Louveciennes qui en a tant pour moi par le voisinage. Si nous y gagnons l'honneur de vous voir ici, comme Madame de Beauvau en sera fort aise ! »<sup>678</sup>. C'est le cas également d'un autre voisin, Louis Le Peletier de Mortefontaine<sup>679</sup>. Celui-ci mène une brillante carrière à la cour qu'il termine en temps que prévôt des marchands de Paris<sup>680</sup>. Il rend souvent visite à la comtesse à Louveciennes. Elle devient l'amie de la jeune comtesse de Flahault<sup>681</sup>, maîtresse de Tallayrand qui tient un salon bien connu à Paris et écrit des romans qui ont un certain succès. Madame du Barry fait également la connaissance de Henry Seymour<sup>682</sup>, aristocrate et politicien anglais qui a acheté le petit château de Prunay, à Louveciennes alors qu'elle habitait encore à Sain-Vrain. Il est son amant en 1779, 1780 mais leur relation tourne court rapidement. Lors de ses séjours à Londres, son salon devient le rendez-vous des immigrés et elle fréquente l'aristocratie anglaise. Madame du Barry n'est plus à la cour donc elle est privée de la société la plus à la mode qui soit. Cependant, elle n'est pas exclue de toute compagnie. Elle n'est pas seule chez elle, mise au ban de la société. Elle fait partie maintenant de l'aristocratie, et elle est reçue en tant que telle. Elle se fait de nouveaux amis parmi la haute noblesse. Ce sont des personnes qui ne souhaitaient pas avoir de relations avec elle lorsqu'elle était favorite ou des personnes trop jeunes à l'époque de la faveur de la comtesse pour avoir été admis à la cour comme Madame de Flahault.

---

675 Charles-Juste de Beauvau-Craon, prince de Beauvau-Craon (1720-1793), gouverneur de Languedoc en 1747, gouverneur de Bar-le-Duc et commandant en chef en Espagne en 1762, maréchal de France (1783), secrétaire d'État à la Guerre (1789).

676 Marie-Charlotte-Sylvie de Rohan-Chabot (1729-1807), mariée en premières noces en 1749 à Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, comte de Clermont d'Amboise (1702-1761) princesse de Beauvau-Craon par mariage en 1764.

677 HOROWSKI, L., *Au coeur du palais...*, *op. cit.*, p. 276.

678 AN, O1/1463, lettre, 1778.

679 Louis Le Peletier de Mortefontaine, marquis de Montmélian (1730-1799), Maître des requêtes (1754-1773), intendant de la Rochelle (1764) puis de Soissons (1765-1784), prévôt des marchands de Paris (1784-1789).

680 BLANC, O., *L'amour à Paris...*, *op. cit.*, p. 82.

681 Adélaïde-Marie-Émilie Filleul (1761-1836), comtesse de Flahault (1779-1794) puis épouse de José Maria de Souza (1802-1825), écrivaine, salonnière.

682 Henry Seymour (1729-1807), valet de chambre du roi d'Angleterre (1763-1765), membre de la chambre des lords (1768-1778), réside en France de 1778 à 1792.

## 2) Les visites à un témoin du passé

Madame du Barry est une célébrité. Elle est connue comme la scandaleuse dernière favorite du feu roi Louis XV. L'on se rend à Louveciennes par curiosité afin de voir cette femme qui déchaîna les passions. De nombreuses personnes viennent au château. L'on recommande à ses amis une visite à l'ancienne favorite de Louis XV si ils passent près de Louveciennes. C'est ainsi que le duc de Croÿ rend visite à la comtesse alors qu'il ne l'avait jamais appréciée lors de sa faveur. Il relate cette rencontre dans son journal<sup>683</sup>. Madame du Barry lui fait la visite du domaine. Sur la terrasse, « admirant cette vue étonnante je causais longtemps avec elle du feu roi, et j'étais fort étonné de me trouver là avec elle [...]. Elle parla fort bien et l'on ne se serait pas douté de ce qu'elle avait été d'abord ». C'est ainsi que des membres de la noblesse résidant à Versailles viennent la voir.

La visite à la comtesse du Barry devient presque un arrêt du « grand tour ». Elle rencontre ainsi des étrangers, souvent de la noblesse ou des personnalités importantes. Les visiteurs de passage à Paris vont souvent voir la machine de Marly. Or, le pavillon de Louveciennes se trouve non loin de là. Il n'est pas rare que, lorsque les visiteurs viennent voir le pavillon, ils rencontrent la comtesse se promenant dans ses jardins. C'est ainsi que Francis Russell, le jeune duc de Bedford s'arrête à Louveciennes en 1784 lors de son grand tour. Il rencontre brièvement l'ancienne favorite « On the hill, over there, is situated Madame du Barry's elegant and splendid little house. It looks over the water-works, and the Seine, playing through a fine country. She now lives at Lucienne, within fix miles of Paris has 4000L. Sterling per year. She is now thirty-five years of age, is yet handsome, and receives the visits of some semect original acquaintances. »<sup>684</sup>. Ou encore François Cognel, magistrat au duché de Lorraine, en voyage à Paris en 1787 qui va visiter Louveciennes. « Nous avons aperçu madame Dubarry dans le pavillon, et ensuite dans les jardins, qui ne sont pas vastes ; l'entrée de Lucienne est difficilement permise, et nous eûmes une faveur que nous n'espérions pas; l'ancienne favorite n'aime point à être vue, se sçachant un objet de curiosité et de mépris »<sup>685</sup>. Comme il le dit, les visiteurs affluent mus par la curiosité. Ce ne devait pas être le genre de visites que Madame du Barry appréciait le plus, être ainsi observée avec curiosité, comme une relique du passé du roi. Cependant, il exagère. La comtesse du Barry ne vit pas en recluse, se cachant des visiteurs éventuels. En effet, John Adams, un Américain envoyé en mission à Paris en

683 CROÿ-SOLRE, Emmanuel de, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784)*. T. 1 / publié, d'après le ms. autographe conservé à la bibliothèque de l'Institut... 1921, 590 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206380q>.

684 BEDFORD, Francis Russell, duc de, *A Descriptive Journey through the Interior Parts of Germany and France, Including Paris, with Interesting and Amusing Anecdotes*, Londres, printed for G. Kearsley, 1786, p. 96-97.

685 COGNEL, François, *La vie parisienne sous Louis XVI*, 1882, 146 p. [Consulté le 15 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6429180w>.

1778 pour négocier des traités de paix et de commerce a visité Louveciennes. « We walked up the Mountain to the Pavillion, and Dwelling House of Madam de Barry. The Situation is one of the most extensive and beautiful, about Paris. The Pavillion is the most elegantly furnished of any Place I have seen. The House, Garden and Wallks are very magnificent. Mm. Barry was walking in the Garden. She sent Us word she should be glad to see Us—but We answered it was too late, We had so far to go. »<sup>686</sup>. Ainsi, Madame du Barry les a invité à la rejoindre dans sa promenade. En réalité, la comtesse était toujours contente de parler du passé, de Louis XV et de faire les honneurs de son domaine. Ce sont des visites impromptues, du moins c'est ce qu'on peut penser à la façon dont les mémorialistes en parlent. Aussi, Mme du Barry se s'habille pas en conséquence. Elle est habillée comme tous les jours, probablement de robes chemises, qu'elle porte beaucoup à cette période.

Madame du Barry est célèbre. Il est donc normal que de hauts personnages souhaitent la rencontrer. Elle reçoit par exemple la visite de son vieil ennemi (qui a voulu qu'elle parte de la cour dès son arrivée) le duc de Choiseul<sup>687</sup>. De plus, elle est surprise par l'arrivée du frère de Marie-Antoinette, l'empereur d'Autriche Joseph II. Le 14 mai 1776, il se rend à Louveciennes sans avoir prévenu de son arrivée<sup>688</sup>. Il découvre en compagnie de la comtesse le pavillon et les jardins. Cette visite mécontente la reine Marie-Antoinette. Mais Joseph II ressort de cette promenade enchanté, il trouve la comtesse très belle<sup>689</sup>. Comme l'empereur ne l'a pas prévenue de sa visite, la comtesse n'a pas pu se vêtir en conséquence.

Mais la visite la plus incroyable qu'ait reçue Madame du Barry est celle de l'ambassadeur de Tippoo Sahib, roi du Mysore en Inde en 1788. Il a été reçu en grande pompe par le roi Louis XVI à Versailles dans le salon d'Hercule quelques jours plus tôt afin d'obtenir la protection de la France pour lutter contre la puissance anglaise<sup>690</sup>. Cette ambassade a fait grande impression à Paris. Les trois ambassadeurs, Mohammed Dervich Khan, le chef de la délégation, Akbar Ali Kahn, un lettré, et Mohammed Ousman Kahn, interprète sont eux-mêmes très impressionnants. Louis XVI leur offre des cadeaux d'un grand prix à ramener à leur sultan. Ces objets précieux comprenant des bustes du roi et de la reine et des porcelaines de Sèvres ont coûté la somme de 33 126 Livres<sup>691</sup>. Cela montre bien l'importance de cette ambassade et la réception qu'ils ont reçue. Madame Vigée Lebrun a relaté cette rencontre. « Non seulement ils vinrent à Louveciennes, mais ils apportèrent des présents à madame du Barry ; entre autres, des pièces de mousseline, très richement brodées en or. Elle m'en

---

686 ADAMS, John, *The Adams Papers, Diary and Autobiography of John Adams*, L. H. Butterfield, Cambridge, Harvard University Press, 1961, 2 Volumes.

687 ESPINCHAL, comte de, *Journal d'émigration publié d'après les manuscrits originaux*, Paris, Perrin, 1912, 559 p.

688 MERCY-ARGENTEAU, F. de, MARIE-THERESE et MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance secrète...*, *op. cit.*

689 *Ibid.*

690 CAUDE, É., KISLUK-GROSHEIDE, D., et RONDOT, B., *Visiteurs de Versailles...*, *op. cit.*, p. 200.

691 *Ibid.*



donna une superbe, à fleurs larges et détachées, dont les couleurs et l'or sont parfaitement nuancés »<sup>692</sup>. Il a pu s'agir d'une méprise. En effet, pourquoi des ambassadeurs viendraient-ils faire des présents à une femme qui n'a plus aucun pouvoir ? Toujours est-il que sa notoriété était telle que des hommes venant de l'autre bout du monde avaient entendu parlé d'elle et lui ont rendu visite. La comtesse du Barry continue de plus à être en relation avec les grands artistes du temps. Elle rend visite à Voltaire lors de son séjour à Paris en 1778<sup>693</sup>. De plus, elle reçoit chez elle à Louveciennes Madame Vigée-Lebrun pour plusieurs séjours, quand celle-ci fait les portraits de Madame du Barry, or celle-ci est une des artistes les plus demandées de l'époque.

Ainsi, entre les anciens amis qui lui sont restés fidèles et les nouveaux, Madame du Barry est entourée pour un nombre assez important de personnes. De plus, bien qu'elle ne fréquente plus la cour, elle côtoie toujours les membres de la plus haute noblesse et les personnes connues à Paris.

Ainsi, la comtesse du Barry reçoit de nombreuses visites de personnes plus ou moins importantes qu'elle ne connaît pas. Son domaine de Louveciennes est souvent visité par des personnes curieuses de voir l'ancienne favorite de Louis XV et son pavillon.

## **II. La garde-robe d'une aristocrate retirée sur ses terres**

Le changement de statut et de vie de la comtesse du Barry est complet. Elle vit après sa disgrâce dans ses résidences. Elle n'a plus accès à Versailles, a moins de revenus et ses relations sociales en sont bouleversées. La garde-robe de l'ancienne favorite était jusque là adaptée à la vie curiale et à l'illustration de sa position de maîtresse royale. Ces changements affectent donc de façon importante sa garde-robe. Nous pouvons ainsi nous demander si la comtesse dépense moins dans son habillement après sa disgrâce et comment elle l'adapte à sa nouvelle vie.

### **A. Des dépenses vestimentaires toujours luxueuses malgré la fin de la faveur**

Bien que la comtesse du Barry soit bannie de la cour, elle ne se retrouve pas au niveau social de ses débuts. Elle reste un membre de la noblesse aux revenus confortables vivant dans son château. Sa garde-robe reflète donc cette nouvelle vie. Nous pouvons nous demander en quoi l'habillement de la comtesse conserve-t-il un certain lustre.

---

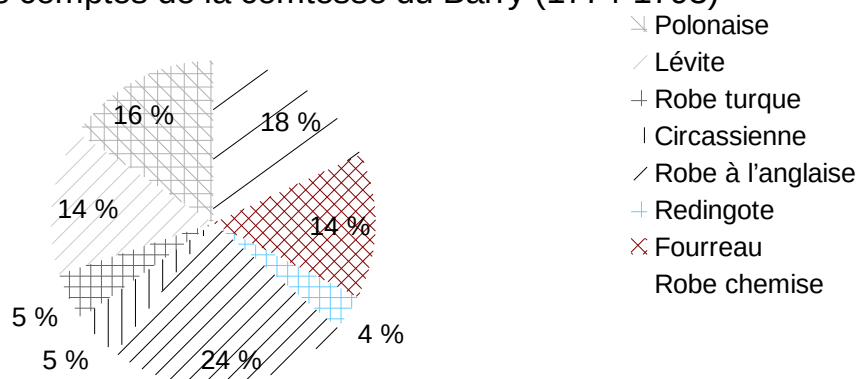
692 VIGÉE LEBRUN, Louise Elisabeth, *Souvenirs...*, op. cit., p. 90.

693 GONCOURT, E. de, *La Du Barry...*, op. cit., p.319.

## 1) Une garde-robe caractérisées par l'absence de la cour

Madame du Barry est bannie de la cour. Elle n'a donc plus l'usage des habits propres à la cour. L'on peut donc remarquer leur absence dans la garde-robe de la comtesse à partir de 1774. L'absence la plus flagrante est celle de grands habits. Etant portés uniquement à la cour, il n'y a plus aucune raison que Madame du Barry en commande. La dernière commande de grands habits date de fin 1773<sup>694</sup>. Au temps de la faveur de la comtesse, les grands habits représentaient 25 % des vêtements qu'elle achetait. L'on ne trouve plus non plus de robes à la française. En effet, celles-ci ont été abandonnées à la ville et ont remplacé le grand habit comme tenue officielle de la cour. Elles représentaient 33 % des tenues commandées par la comtesse. Les habits de cérémonies représentaient donc 58 % des dépenses vestimentaires de la comtesse au temps de sa faveur. Le reste était réparti entre les déshabillés et les tenues à la mode comme les polonaises. Avec le départ de la cour de Madame du Barry, ses dépenses vestimentaires ne sont plus constituées que par ces tenues de ville. En effet, la sociabilité à la campagne requiert les mêmes habits qu'à la ville.

Diagramme 16: Proportion des différentes tenues dans les comptes de la comtesse du Barry (1774-1793)



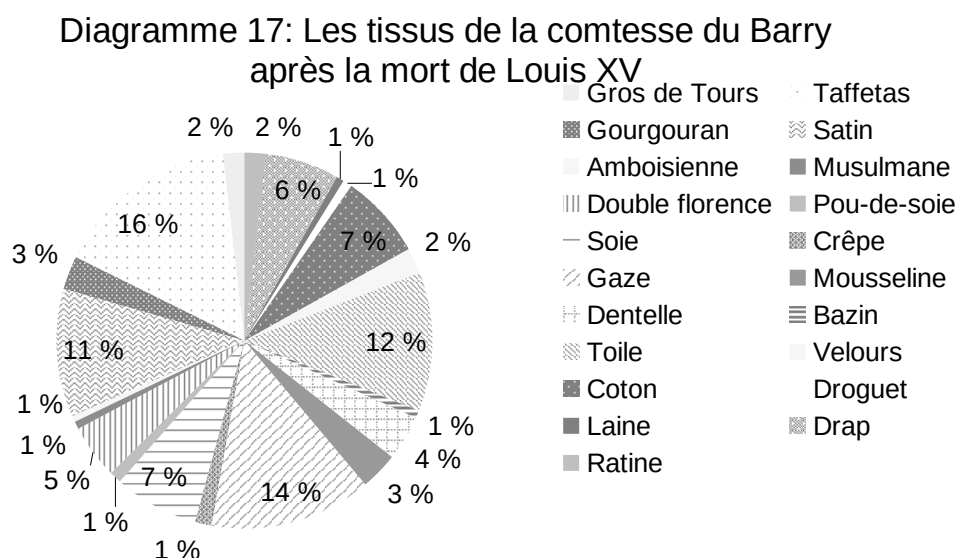
Comme nous pouvons le constater sur le diagramme n°16, les proportions des tenues portées par la comtesse sont plus équilibrées que lors de son séjour à la cour. Il n'y a pas une tenue qui est majoritaire dans les comptes. L'absence de l'habit de cour rend les dépenses vestimentaires de la comtesse moins importantes. Il existe cinq types de robes qui se trouvent en proportions plus ou moins égales : les robes à l'anglaise, les fourreaux, les robes chemises, les polonaises et les lévites. Elles constituent les robes les plus commandées par la comtesse du Barry. Nous pouvons remarquer la présence de tenues en moindres proportions comme celle de la robe turque, circassienne et celle de la redingote. La présence de ces robes montre que bien que la comtesse soit absente de la cour,

694 BNF, Ms 8157, 1773.

elle continue à suivre la mode et ne renonce pas au luxe et à l'élégance. Elle est la maîtresse du duc de Brissac, personnage important à la cour. Etant souvent vue en sa compagnie et recevant des visites, elle doit conserver un certain faste dans sa parure.

## 2) Des tissus toujours luxueux

Après la mort de Louis XV, les revenus de la comtesse diminuent et elle quitte la cour. L'on pourrait donc penser que sa garde-robe est moins luxueuse. Cependant, elle reçoit des visites d'amis et de personnages importants. De plus, elle se rend à des invitations en compagnie du duc de Brissac. Elle a donc encore besoin de tenues parées pour ces occasions. L'on peut remarquer la forte présence de luxueux tissus dans les comptes de la comtesse du Barry<sup>695</sup>.



Les tissus de soie sont les plus présents. Ils sont variés, comme au temps de la faveur de l'ancienne favorite. C'est le taffetas qu'elle achète en plus grande quantité. Il représente 16 % des étoffes présentes dans les comptes. Le taffetas double florence, très luxueux représente 5 % des tissus. La gaze (14%) et le satin (11%) sont également bien représentés. La soie (7%), le pou-de-soie (1%), la musulmane (1%), l'amboisienne (1%), gros de Tours (2%), mousseline (3%), gourgouran (3%), crêpe (1%), velours (2%) sont également présents. La diversité de ces luxueux tissus montre que la comtesse possède toujours des tenues très luxueuses. En effet, la musulmane par exemple est l'un des tissus les plus luxueux qui soit. Le nombre d'aunes acheté (16 aunes de

695 BNF, Ms 8157, 1774 à 1793.

musulmane<sup>696</sup> ou 15 aunes de satin<sup>697</sup> par exemple) suggère que le tissu est utilisé pour une robe parée. Les prix de ces étoffes de soie est élevé, entre 5 Livres 10 Sous et 30 Livres<sup>698</sup>. Les prix n'atteignent donc pas les sommes extraordinaires des tissus utilisés pour les grands habits au temps de la faveur de la comtesse mais ce sont des prix importants. Ces tissus sont donc caractérisés par le luxe. La comtesse achète moins de dentelle (4%) que du temps de sa faveur mais cela peut être dû au changement de mode sous le règne de Louis XVI. Les prix en sont variés, de 3 à 24 Livres<sup>699</sup>. La comtesse du Barry achète plus de coton à partir du moment où elle n'est plus favorite. En effet, l'on en trouve très peu avant. Peut-être est-ce dû à la volonté de la comtesse de montrer son statut et sa richesse en toutes circonstances au temps de sa faveur. De plus, Louis XV ne montrait pas d'intérêt pour les tissus exotiques. La comtesse commence donc à suivre la mode grandissante du coton à son départ de la cour. Là aussi, les prix sont variés, de 3 à 30 Livres. Le nombre d'aunes suggère des usages différents, de 1 aune (peut-être pour des bordures ou du doublage) à 10 aunes (peut-être pour une robe)<sup>700</sup>. Les tissus plus ordinaires sont présents mais pas autant que l'on aurait pu le penser. La toile (12%) tout comme le drap (6%) sont assez bien représentés. La toile est peu chère, parfois même moins d'une Livre<sup>701</sup>. C'est un prix que l'on ne trouvait jamais au temps de la faveur de la favorite. Ce n'est pas le cas du drap qui est très coûteux, fréquemment plus de 20 Livres<sup>702</sup>. Ce n'est pas le cas de la laine (1%), du bazin (2%), du droguet (1%) et de la ratine (2%). L'aunage (1 à 15 aunes) et les prix sont très variés (10 Sous à 15 Livres). La comtesse porte donc toujours les tissus typiques de la noblesse c'est-à-dire ceux à base de soie et les étoffes à la mode comme le coton. L'écart des prix entre les tissus est plus important qu'autrefois. La comtesse achète des tissus moins coûteux mais d'autres le sont toujours autant.

Ainsi, la garde-robe de Madame du Barry conserve-t-elle un certain luxe malgré l'absence de la cour. Bien qu'elle n'ait plus l'utilité d'habits de cour, elle a toujours besoin de robes lui permettant de faire des visites et d'en recevoir. En effet, elle fréquente toujours d'éminents membres de la noblesse. Elle achète donc encore des robes et tissus luxueux.

---

696 BNF, Ms 8157, 1783.

697 BNF, Ms 8157, 1787.

698 BNF, Ms 8157, 1774 à 1793.

699 *Ibid.*

700 *Ibid.*

701 *Ibid.*

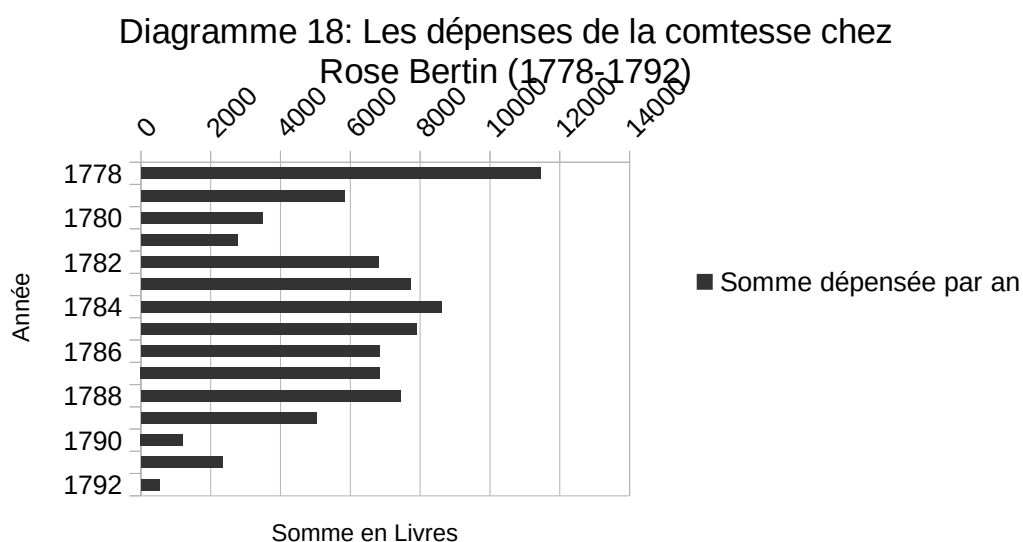
702 *Ibid.*

## B. Des dépenses vestimentaires moins importantes

Cependant, il est impossible à la comtesse de continuer à dépenser de façon aussi extraordinaire que du temps de sa faveur. En effet, ses revenus ont quand même diminué et le banquier de la cour ne règle plus les factures qu'elle ne peut payer. De plus, elle n'a plus à montrer son statut de favorite et sa proximité avec le roi. De quelle façon cela se manifeste-t-il dans la consommation vestimentaire de la comtesse ?

### 1) Des achats moins importants chez ses fournisseurs : le cas de la marchande de modes

Les achats de la comtesse du Barry chez ses fournisseurs continuent à être importants après sa disgrâce. Nous pouvons prendre l'exemple de ceux faits auprès de la marchande de modes Rose Bertin. Le choix de celle-ci nous montre déjà que l'ancienne favorite continue à suivre la mode et à dépenser pour sa garde-robe, Rose Bertin étant la marchande de modes la plus connue et la plus demandée du règne de Louis XVI. Ses prix sont donc importants, étant fixés proportionnellement à sa réussite<sup>703</sup>. De plus, nous possédons ses mémoires de 1778 à 1792 sans interruption. Cela nous permet d'avoir une bonne appréciation des achats de la comtesse chez elle. Madame du Barry s'est fournit chez Rose Bertin dès la mort de Louis XV<sup>704</sup> mais nous ne possédons pas d'exemple avant cette date. En effet, c'est à partir de là que l'ancienne favorite se fournit de façon systématique chez la marchande<sup>705</sup>. Durant ces quatorze années, la comtesse a acheté un grand nombre de robes, chapeaux manteaux, rubans et dentelles à Rose Bertin.



703 SAPORI, M., *Rose Bertin: couturière...*, op. cit., p. 113.

704 *Ibid.*, p. 49

705 *Ibid.*

L'année où elle dépense le plus est 1778, avec 11 439 Livres 9 Sous. Les dépenses baissent ensuite jusqu'à 2779 Livres 10 Sous en 1781. Les sommes dépensées par an par la comtesse chez Rose Bertin sont assez stables entre 1782 et 1789. Les prix vont de 5021 Livres à 8612 Livres. A partir de 1790, les dépenses baissent de façon très importante jusqu'à atteindre 519 Livres en 1792. Cela est dû à la Révolution et au vol des bijoux de la comtesse<sup>706</sup>. Celle-ci n'a pas saisi la gravité de la situation en 1789, elle continue ses dépenses normalement. Cependant, ces dépenses ne sont pas très importantes. La reine Marie-Antoinette a par exemple dépensé chez Rose Bertin 91 947 Livres en 1785<sup>707</sup>. Il est vrai que c'est chez elle que la reine fait ses plus grosses dépenses mais tout de même, celles de la comtesse paraissent bien maigres. Ces sommes n'ont d'ailleurs rien en commun avec celles qu'elle dépensait au temps de sa faveur. En comparaison, entre octobre 1773 et janvier 1774, elle dépense chez Mademoiselle Pagelle, marchande de modes la somme de 25 777 Livres 19 Sous 6 Deniers<sup>708</sup>. Nous ne trouvons plus ce genre de sommes dans les comptes après la disgrâce de Madame du Barry. Par exemple, entre 1778 et 1780, elle dépense 1029 Livres 7 Sous chez Chardon, chapelier pour elle et ses domestiques<sup>709</sup>. Elle dépense 2892 Livres chez Gilbert pour des tissus en 1782. Ces sommes sont modestes pour Madame du Barry mais elles restent des sommes importantes pour l'époque. La comtesse fait donc toujours preuve d'un certain luxe. Surtout, les achats chez les fournisseurs ne s'arrêtent pas. Même si elle ne dépense que 800 Livres par exemple en 1784 chez Chardon<sup>710</sup>, elle continue tout de même ses dépenses vestimentaires.

## 2) Des tenues moins onéreuses que du temps de sa faveur

La comtesse dépense moins en vêtements car les habits de cour étaient ce qui lui coûtait le plus cher dans sa garde-robe au temps de sa faveur. Les revenus de la comtesse sont toujours confortables mais ne lui permettent pas le même niveau de luxe que lorsqu'elle était favorite royale. L'on ne trouve dans les comptes aucune tenue ayant coûté plus de 480 Livres<sup>711</sup>. C'est une somme importante, qui n'apparaît qu'une seule fois. Bien sûr, ces prix ne peuvent être comparés à ceux des habits de cérémonies achetés par la comtesse au temps de sa faveur. Cependant, ils sont assez semblables aux prix que l'ancienne favorite payait pour ses robes hors cérémonies lorsqu'elle était à la cour. Les prix de ses robes à la polonaise, par exemple sont assez comparables. Que ce soit avant ou après son départ de la cour, la comtesse ne commande jamais une polonaise coûtant plus de 375

---

706 WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry...*, op. cit.

707 SAPORI, M., *Rose Bertin: couturière...*, op. cit., p. 44.

708 BNF, Ms 8157, 1773 à 1774.

709 BNF, Ms 8157, 1778 à 1780.

710 BNF, Ms 8157, 1784.

711 BNF, Ms 8157, 1786.

Livres<sup>712</sup>. Ainsi, Madame du Barry dépense moins pour sa garde-robe, mais cela est dû à l'absence de tenues de cérémonies. En réalité, elle dépense toujours des sommes importantes pour ses tenues, qui relèvent du luxe mais pas de l'hyper-luxe, ce qui était le cas pour les grands habits.

Après sa disgrâce, Madame du Barry commence à réemployer les tissus de ses habits de façon plus systématique. En effet, c'est une pratique que l'on ne peut observer que rarement avant 1774 dans les comptes de la comtesse. Alors que nous en avons plusieurs exemples à partir de cette date. Par exemple, Rose Bertin en 1779 fait « un chapeau à grande forme de paille blanche relevé des 2 cotés et bordé de ruban entouré un grand nœud de large ruban bleu et blanc cannelé moucheté de noir, un gros panache de plumes noires et blanches que Madame la comtesse a fourni »<sup>713</sup>. La comtesse a ainsi fourni un panache qui devait venir d'un chapeau qui était abîmé ou qui n'était plus à la mode pour en faire un nouveau. Ou encore d'anciennes chemises sont transformées en rubans<sup>714</sup>. En effet, la réutilisation de tissus, que même les plus riches ne dédaignaient pas devait permettre à la comtesse des économies appréciables.

Ainsi, la comtesse du Barry dépense moins dans son habillement que du temps de sa faveur. Elle réduit les sommes qu'elle dépense chez ses fournisseurs, ses tenues lui coûtent moins cher et elle réemploie de façon plus systématique ses tissus.

Le changement de vie de la comtesse du Barry est visible dans sa garde-robe. Elle dépense moins que pendant sa faveur. Elle n'achète plus de grands habits, ce qui constituait un poste de dépenses très important et réduit ses dépenses. Cependant, elle ne renonce pas au luxe. Elle achète toujours des étoffes de soie et porte des tenues à la mode. Elle en a besoin pour tenir sa place dans le monde qui, bien que beaucoup moins haute que celle de favorite, n'est pas négligeable. Elle ne fait plus preuve d'un hyper luxe exacerbé mais simplement de luxe.

### **III. La comtesse du Barry : une châtelaine d'âge mûr**

La période pendant laquelle Mme du Barry vit retirée de la cour se déroule sur près de vingt ans. Durant cette période, elle vieillit. En effet, lorsque Louis XV meurt en 1774, la comtesse a 31 ans et elle meurt en 1793, à l'âge de 50 ans. Cela pose la question du vieillissement des femmes au

---

712 BNF, Ms 8157, 1773.

713 BNF, Ms 8157, 1769.

714 BNF, Ms 8157, 1783.

XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons également nous demander comment évolue la garde-robe de la comtesse du Barry suivant la problématique du vieillissement.

### **A. Madame du Barry, une femme vieillissante dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle**

La comtesse du Barry devient favorite à l'âge de 25 ans. Elle n'est déjà plus une jeune fille. Lorsqu'elle quitte la cour, à 31 ans, elle est d'âge mûr et avance vers la vieillesse. Cela pose la question de la façon dont l'on vieillit au XVIII<sup>e</sup> siècle et ce que cela veut dire pour une femme.

#### **1) Vieillir au XVIII<sup>e</sup> siècle : renoncer à la vie, à toutes prétentions**

La fin de la jeunesse d'une femme est fondamentalement liée à son rôle procréateur. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, son vieillissement commence à l'âge de 30 ans. La ménopause marque, vingt ans plus tard, son entrée définitive dans l'âge de la vieillesse<sup>715</sup>. Pour comprendre comment la comtesse du Barry vieillit, il faut s'intéresser à la vision de la vieillesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle-ci évolue notablement par rapport au siècle précédent. Philippe Ariès<sup>716</sup> a développé l'idée que le XVII<sup>e</sup> siècle avait une vision sombre du vieillard, plus mort que vivant, identifié dans les textes religieux comme une âme désincarnée. Le vieillissement du corps est passé sous silence ou déploré. Alors que le XVIII<sup>e</sup> siècle valorise la vieillesse à travers un grand nombre d'écrits philosophiques et médicaux. Les femmes elles-mêmes ne sont pas exclues de cette réflexion notamment à travers le *Traité de la Vieillesse* de la marquise de Lambert<sup>717</sup>. Malgré cette amélioration de la vision de la vieillesse, celle des femmes est moins bien vue que celle des hommes. Madame de Lambert le déplore «Chacun perd en avançant dans l'âge, et les femmes plus que les hommes. Comme tout leur mérite consiste en agréments extérieurs, et que le temps les détruit, elles se trouvent absolument dénuées : car il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté»<sup>718</sup>. En effet, le rôle d'une femme dans la société du XVIII<sup>e</sup> est avant tout procréateur et lorsqu'elle perd cette possibilité ainsi que sa beauté, elle n'a plus d'utilité. C'est pourquoi plus une femme vieillit, moins on la voit en société. Le roman de Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*<sup>719</sup> nous montrent les différents

---

715 KEILHAUER, Annette, « Neutralisée ou inquiétante : représentations de la femme vieillissante dans la littérature française », *Gérontologie et société*, 2005/3 (vol. 28 / n° 114), p. 149-165.

716 ARIÈS, Philippe, *Histoire des Populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1979, 412p.

717 LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, *Œuvres complètes de la marquise de Lambert (Ed. 1808)*, Paris, Hachette, 2012, 417p.

718 *Ibid.*

719 LACLOS, Pierre Ambroise François Choderlos de, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Le Livre de Poche, 1975, 512p.



types de vieillissement pour les femmes. La représentation de Madame de Merteuil, entre intrigante amoureuse et vieille femme amoureuse est ridicule. La femme doit abdiquer tout potentiel érotique, au risque de paraître inquiétante et amoureuse. Laclos développe une alternative. Il applique les principes de Rousseau pour arriver à une « femme naturelle ». Celle-ci renonce à tous désirs amoureux, de beauté ou mondains pour atteindre la sagesse. Dans le roman, elle est représentée par Madame de Rosemonde, seul personnage bon et désintéressé qui joue le rôle de conseillère auprès de la jeune génération<sup>720</sup>. C'est pourquoi les femmes âgées s'habillaient plus modestement et de manière conservatrice, avec des modes relativement anciennes d'au moins une dizaine d'années. La modestie est la qualité par excellence de la femme au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle doit faire preuve de retenue et de modestie dans ses paroles, son maintien et son allure<sup>721</sup>. C'est une qualité encore plus attendue chez la femme d'âge mûr car elle doit renoncer à plaire. Les médecins s'intéressent également au vieillissement des femmes et à la ménopause. Ils traitent cet âge comme une forme de maladie et donnent des conseils d'hygiène, d'alimentation et d'habillement afin de leur permettre de traverser ce moment<sup>722</sup>. Tous sont d'accord pour conseiller aux femmes vieillissantes une certaine simplicité dans l'habillement<sup>723</sup>.

## 2) La comtesse du Barry vieillissante, fidèle à elle-même

La comtesse a 31 ans lorsqu'elle quitte la cour. Ainsi, cette partie de la vie de l'ancienne favorite est celle de l'âge mûr et de l'entrée dans la vieillesse. La comtesse du Barry ne peut prétendre avoir abdicé toutes prétentions. Celle-ci fait face à une problématique à laquelle peu d'autres dames de la bonne société ont été confrontées. Comment vieillir de façon bienséante, en accord avec les valeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que la comtesse doit tout ce qu'elle a à sa beauté et à sa liaison avec le roi ? Elle ne peut renoncer à toutes prétentions en matière de beauté et continue à faire preuve de coquetterie comme le raconte madame Vigée Lebrun, dans ses *Souvenirs*<sup>724</sup>. Bien que la trouvant encore fort belle, elle relate ainsi leur rencontre « Elle me reçut avec beaucoup de grâce, et me parut avoir fort bon ton ; mais je lui trouvai plus de naturel dans l'esprit que dans les manières : outre que son regard était celui d'une coquette, car ses yeux allongés n'étaient jamais entièrement ouverts, sa prononciation avait quelque chose d'enfantin qui ne seyait plus à son âge ». Madame du Barry se conduit donc toujours de la même façon, dans la logique de séduction qui a

720 KEILHAUER, Annette, « Neutralisée ou inquiétante... », *op. cit.*, p. 149-165.

721 DIDEROT, Denis, LE ROND D'ALEMBERT, Jean, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart-Bad, Friedrich Frommann, 1966 (1751-1780), vol. 14, p. 202.

722 JEANNET DES LONGROIS, Jean-Baptiste-Claude, *Conseils aux femmes de quarante ans*, Paris, Méquignon, 1787, 228 p.

723 JEANNET DES LONGROIS, Jean-Baptiste-Claude, *Conseils aux femmes...*, *op. cit.*

724 VIGÉE LEBRUN, L. E., *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 90.

séduit le roi Louis XV. Comme Madame Vigée Lebrun, il est probable que les contemporains aient mal vu cette attitude. Elle ne renonce pas non plus aux relations amoureuses puisqu'elle noue plusieurs relations lors de sa retraite à Louveciennes, avec Henri Seymour puis le duc de Brissac. Briller par son esprit semble peu envisageable car elle n'était pas considérée comme une femme intelligente par ses contemporains. Bien que l'on puisse douter de leur impartialité à son égard, la comtesse étant sujet à polémique. Cependant, elle adopte un mode de vie proche de la nature, assez retiré qui fait penser au modèle de Rousseau. De plus, elle est encore belle. Les contemporains rencontrés au temps de sa maturité semblent d'accord sur le fait que la comtesse est encore belle. Le marquis de Belleval, dans ses souvenirs<sup>725</sup>, la décrit ainsi : « elle avait aux approchants de quarante ans alors et elle était aussi belle qu'en 1769 ; sa beauté avait même peut-être quelque chose de plus remarquable et de plus complet ». Plus tard, en 1792, le marquis Louis de Bouillé qui la rencontre à Londres fait d'elle ce portrait : « Mme du Barry était alors âgée de quarante-sept ans et il était un peu tard pour faire connaissance avec une femme dont la beauté avait fait le mérite, la fortune et la renommée. Cependant, quoique la fraîcheur et le premier éclat de ses charmes eussent disparu depuis longtemps, il en restait encore assez de traces pour laisser concevoir l'effet qu'ils avaient du produire. [...] La forme arrondie de son visage, dont le teint échauffé ne détruisait pas l'agrément ; cette taille noble et élégante qui, malgré un peu d'embonpoint avait encore de la souplesse et de la grâce : enfin ces formes toutes voluptueuses que déguisait peu sa toilette »<sup>726</sup>. Sa beauté est donc encore très importante, ce que l'on peut observer à travers les portraits qui furent faits tout au long de sa vie. Le dernier<sup>727</sup>, commencé en 1789 par Madame Vigée-Lebrun et terminé en 1814, après son retour en France nous montre la comtesse à 46 ans. Il confirme la description du marquis de Bouillé. Le teint de la comtesse s'altère, elle prend de l'embonpoint mais son charme est visible.

Ainsi, la position d'une femme vieillissante est délicate. Elle doit trouver une place dans la société, puisqu'elle n'a plus celle de mère. Une vieille femme doit se retirer du monde, sinon elle risque d'être jugée immorale. La comtesse du Barry continue à se conduire comme elle l'a toujours fait. Elle doit la vie qu'elle mène à sa beauté et à ses relations amoureuses. Aussi, elle continue à se montrer coquette et à avoir des amants. Elle ne se retire pas du monde.

---

725 BELLEVAL, Louis-René, marquis de, *Souvenirs d'un Cheval-Léger de la Garde du Roi publiés par René de Belleval son arrière-petit-fils*, Paris, Aubry, 1866, 600 p.

726 BOUILLÉ, François-Claude-Amour de, *Mémoires sur la Révolution française*. Tome second / par le marquis de Bouillé, 1797, 219 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56335x>.

727 Voir image n°11.

## B. L'influence de l'âge sur la garde-robe d'une femme

Une femme vieillissante doit renoncer à toutes prétentions de beauté et sociale. Cela se répercute forcément sur la garde-robe des femmes. Madame du Barry, elle, n'y renonce pas. Quelles sont les normes vestimentaires pour une femme âgée et Madame du Barry les respecte-t-elle ?

### 1) Des normes vestimentaires particulières pour les dames âgées

La garde-robe d'une femme évolue lorsqu'elle avance en âge. Il existe d'ailleurs des règles tacites sur l'âge approprié pour porter une tenue, une coiffure ou un maquillage. Dans les années 1780, ces règles se relâchent mais ne disparaissent pas. Cependant, Madame du Barry ne semble pas les avoir vraiment respectées. Un âge charnière est 30 ans. La jeunesse est alors finie et les femmes doivent commencer à faire preuve de modestie. Certaines couleurs, coiffures, modes étaient en effet considérées inappropriées pour les femmes à partir de cet âge. C'est le cas des plumes par exemple, des fleurs ainsi que de la couleur rose. La reine Marie-Antoinette fait très attention à ces règles. Elle arrête en effet de porter des plumes sur ses coiffures à 27 ans en 1783. Rose Bertin lui propose alors un chapeau à la bohémienne orné de plumes que la reine refuse car elle se juge trop âgée<sup>728</sup>. En 1785, quelques mois avant son trentième anniversaire, la reine décide d'abandonner les modes de la jeunesse en anticipation de son anniversaire. Cela montre bien la pression qui pouvait peser sur les femmes<sup>729</sup>. La comtesse du Barry n'agit pas de la même façon que la reine. Ainsi, bien qu'âgée de 38 ans en 1781, elle continue à orner ses chapeaux de plumes ou à porter des fleurs<sup>730</sup>. Le cas du rouge est différent. Ce n'est pas l'âge qui détermine si l'on en porte ou non mais le rang. Une femme de haut rang en porte même à un âge avancé. Cependant, Mme de Genlis choisit de renoncer au rouge à sa trentième année en 1776 car « les vieilles femmes qui portent toujours du rouge étaient critiquées »<sup>731</sup>. À l'âge de 45 ans, autre année charnière, une femme doit porter des couleurs moins vives, les cheveux moins frisés et les coiffures moins hautes. De plus, il convient de porter des robes moins frivoles et donc de moins suivre les nouvelles modes, ou alors seulement les plus sobres. Les femmes âgées sont rarement vues en société et il n'y a pas de réelles prescriptions en matière vestimentaire pour elles, seulement des règles tacites. À part celles-ci, elles semblent avoir été exemptes des règles de la mode, mêlant mode intérieure et extérieure été et hiver, nouvelles et anciennes modes en accord avec leurs goûts et le confort, avec plus ou moins de succès<sup>732</sup>. Par

728 CHRISMAN CAMPBELL, K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p. 45.

729 *Ibid.*

730 BNF, Ms 8157, 1781.

731 GENLIS Stéphanie Félicité du Crest, *Mémoires...*, *op. cit.*, t.3, p.70.

732 CHRISMAN CAMPBELL, K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p. 46.

exemple, lorsque Henri Swinburne rend visite à Madame Adélaïde en 1787 au château de Bellevue, celle-ci a 55 ans. Il raconte qu'elle porte pour se promener une tenue d'équitation et un chapeau d'homme. Cela lui semble convenable et seyant pour une femme de son âge<sup>733</sup>. La princesse adorait la chasse dans sa jeunesse et en adoptant ces tenues pour la vie de tous les jours dans sa vieillesse, elle évite d'apparaître démodée ou vêtue de façon inappropriée pour son âge<sup>734</sup>.

## 2) Une garde-robe adaptée mais toujours seyante

La garde-robe de la comtesse du Barry évolue pendant les vingt années qui suivent sa disgrâce. Cependant, l'on ne saurait la réduire au seul vieillissement de Madame du Barry, l'explication est multicausale. En effet, d'abord elle quitte la cour. L'absence d'une garde-robe de prestige caractéristique de la cour est un élément important dans l'évolution de la consommation vestimentaire de l'ancienne favorite. Ensuite, elle continue à montrer la même image d'elle-même qu'elle a élaboré au temps de sa faveur. Par exemple, Madame du Barry n'ayant jamais porté beaucoup de rouge, elle continue dans cette logique de naturel. Elle porte toujours les couleurs pastel qu'elle aimait déjà au temps de sa faveur. Elle est donc toujours reconnaissable par des couleurs claires et une mise en beauté simple. Elle ne renonce pas aux couleurs qui sont normalement l'apanage des jeunes femmes ni aux nouvelles modes. Elle porte les robes à la polonaise, exotiques et anglaises. Nous pouvons le remarquer dans les portraits de la comtesse qu'exécute madame Vigée Lebrun entre 1781 et 1789. Dans le portrait réalisé en 1781<sup>735</sup>, l'ancienne favorite a les cheveux bouclés et un panache de plumes assez imposant sur son chapeau. Elle a pourtant 38 ans, elle ne devrait donc pas porter de plumes. Dans le portrait de 1782<sup>736</sup>, la comtesse porte une robe à la polonaise blanche. Sa coiffure est élaborée : ses cheveux bouclés sont surmontés d'une couronne de fleurs et d'un grand panache de plumes blanches. Cette tenue conviendrait mieux à une jeune fille qu'à une femme mûre de 39 ans. Elle porte des tons claires, une robe à la dernière mode, des fleurs et des plumes. En somme, tout ce qu'une femme d'un certain âge doit renoncer à porter. Dans le dernier portrait de madame du Barry<sup>737</sup>, elle porte des tons plus sombres mais très seyants. La robe est simple mais prêt du corps et les manches sont transparentes. La comtesse met donc en valeur ses formes encore avantageuses, bien qu'elle soit alors âgée de 46 ans. Ses cheveux sont très bouclés et elle porte un pouf, coiffure très à la mode sous Louis XVI. Elle ne

---

733 SWINBURNE, Henry, *The courts of Europe at the close of the last century*, Ed. By C. White, London, Henry Colburn, 1841, vol. 2, p. 21.

734 CHRISMAN CAMPBELL, K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p. 46.

735 Voir image n°10.

736 Voir image n°9.

737 Voir image n°11.

respecte donc pas les règles qui imposent une certaine modestie et effacement. Cependant, elle porte également des tenues plus simples, car c'est la mode sous le règne de Louis XVI. Elle porte des robe chemises et des toilettes simples en général. Bien que ce genre de tenues lui aient toujours plu, elle finit par ne porter plus que cela, aussi bien l'été que l'hiver, comme le rapporte Madame Vigée Lebrun<sup>738</sup>. Elle s'approprie alors l'usage des dames d'un certain âge qui leur permet de porter toutes les tenues sans s'inquiéter du moment où il est prévu de la porter.

Ainsi, il n'existe pas de véritables normes vestimentaires pour les femmes âgées mais des règles tacites telles que l'abandon des couleurs claires et des robes les plus frivoles. Madame du Barry ne les respecte pas vraiment. Elle élabore sa garde-robe suivant plusieurs critères qui flattent sa beauté.

La comtesse vieillit, ce qui la place dans une position délicate car sa beauté avait toujours été très importante pour elle. Mais elle réussit à s'adapter respectant plus ou moins les normes sociales. En effet, elle vit retirée à Louveciennes, où sa vie sociale est réduite. Elle se consacre à de bonnes œuvres et vit proche de la nature. En matière vestimentaire, elle ne respecte pas tous les préceptes, bien qu'ils lui permettent une plus grande liberté.

La vie de la comtesse du Barry change à la mort du roi. Elle est exclue de la cour et est d'abord enfermée à l'abbaye du Pont-aux-Dames puis forcée de résider loin de Paris, à Saint-Vrain. Cependant, elle trouve une certaine stabilité lorsqu'elle s'installe à Louveciennes, résidence qu'elle aime beaucoup. Sa nouvelle position entraîne des changements dans sa vie sociale. Elle conserve d'anciens amis et s'en fait de nouveaux. Elle mène la vie d'une riche aristocrate qui prend soin de son domaine. Cependant, elle devient un objet de curiosité et l'on ne manque pas, lorsque l'on passe à Paris de s'arrêter à Louveciennes pour voir la comtesse, témoin de la fin du règne de Louis XV. Ces visites sont dues à son ancienne position et marquent la différence qui peut exister entre la comtesse et de véritables nobles vivant retirés sur leurs terres. Ces éléments ont des répercussions sur sa garde-robe. Elle fait moins de dépenses vestimentaires car ses revenus ont diminué et l'usage de ses vêtements n'est plus l'apparat de la position de favorite. La comtesse vieillit pendant les vingt ans qu'elle passe en disgrâce. Elle est déjà d'âge mûr lorsqu'elle quitte la cour et atteint la vieillesse peu avant de mourir. Elle doit ainsi trouver une nouvelle place dans la société. Elle ne se retire pas du monde et ne joue pas le rôle de sage conseillère auprès de la jeune génération comme

---

738 VIGÉE LEBRUN, L. E., *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 90.

la bienséance le prescrit. Elle continue à recevoir, à se rendre à des invitations. Elle vit avec son amant, le duc de Brissac et donc ne renonce pas aux relations amoureuses. Elle continue à prendre soin de son apparence et de sa beauté. Sa consommation vestimentaire reflète l'image qu'elle avait mise en place lorsqu'elle était à la cour. Elle porte les tenues à la mode, les mêmes couleurs claires que du temps de sa faveur et affiche une certaine simplicité.

## Chapitre 7

### La comtesse du Barry après la mort de Louis XV : un changement dans la parure ?

Au moment où Madame du Barry quitte la cour, son habillement cesse d'être le reflet de la haute position sociale de favorite du roi qu'il était nécessaire d'afficher. Elle n'a plus accès à la cour et ses revenus diminuent. Elle n'est plus alors ni maîtresse royale officielle, une des positions les plus importantes à la cour ni modeste femme du peuple. Elle mène alors la vie d'une noble châtelaine prenant soin de son domaine. Elle est déjà une femme du passé, témoin d'une époque révolue. Elle a une sociabilité réduite, en comparaison du temps de sa faveur mais elle reçoit toujours des amis. Elle n'est donc pas seule et recluse. Encore relativement jeune, elle a donc encore la possibilité d'être élégante. Sur près de vingt ans, la mode évolue et la comtesse ne se trouve plus à l'endroit où les modes sont lancées. Nous pouvons nous demander en quoi ce changement de statut et de vie influence sa garde-robe et son élégance.

Nous étudierons tout d'abord la façon dont la comtesse, ancienne favorite suit les nouvelles modes du règne de Louis XVI allant vers plus de simplicité. Ensuite, nous nous intéresserons à la garde-robe luxueuse de Madame du Barry à travers les différentes modes qu'elle a adoptées dans sa nouvelle vie.

#### **I. Une apparence adaptée aux nouvelles modes du règne de Louis XVI**

Sous le règne de Louis XVI, l'on est fatigué des tenues très codifiées typiques de la cour. L'évolution, déjà commencée lorsque l'ancienne favorite était à la cour s'accroît. Sous l'impulsion de la reine Marie-Antoinette, de nouvelles modes voient le jour. Comment, en dépit du fait qu'elle n'est plus à la cour ou en faveur, la comtesse suit-elle les nouvelles modes inspirées de Marie-Antoinette ?

##### **A. Evolution du costume : le temps de la simplicité**

La mode, sous le règne de Louis XVI évolue vers plus de simplicité et de naturel tout en restant recherchée. Grâce à Marie-Antoinette, l'ampleur des jupes diminue et l'emploi de tissus plus simples est privilégié. De quelle façon la mode de la simplicité se manifeste-t-elle dans la parure ?

## 1) L'abandon du rouge

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la beauté féminine évolue vers plus de naturel. Les artifices doivent être discrets. Il faut qu'ils rehaussent la beauté sans que leur présence soit trop évidente. Dans les années 1780, la duchesse de Polignac suivie des autres dames de la cour renoncent au rouge<sup>739</sup>. Cette mode convient bien à Madame du Barry qui a toujours revendiqué une beauté naturelle sans maquillage (bien qu'elle en ait porté). L'abandon du rouge signifie traditionnellement que l'on renonce à l'idée de plaire et aux plaisirs du monde. C'est ce qu'a fait la dauphine de Saxe à la mort du dauphin, son époux<sup>740</sup>. Mais à partir des années 1780, cela devient la nouvelle mode pour toutes les dames. Les idées de naturel se conjuguent avec les mises en garde de la médecine qui juge qu'un bon nombre de cosmétiques sont néfastes pour la santé<sup>741</sup>. En réalité, les dames continuent à porter du rouge mais celui-ci doit imiter la couleur de la carnation et paraître naturel<sup>742</sup>. De plus, sa composition est plus saine. L'on utilise des composantes du règne végétal, ce qui devient un véritable argument publicitaire<sup>743</sup>. Madame du Barry ne commence pas à suivre cette mode au moment où elle prend de l'ampleur. En effet, celle-ci basait justement sa beauté et sa séduction sur ses attraits naturels, avant même d'être favorite. Elle fait sensation par exemple à un bal masqué où elle arrive vêtue entièrement de blanc et sans masque<sup>744</sup>. Cette nouvelle mode devait donc correspondre à ses goûts et à l'image qu'elle s'était construite. Mais pour Madame du Barry comme pour les autres dames de la noblesse, la mode du naturel est assez complexe. En effet, bien que la simplicité suggère une moindre utilisation de cosmétiques, les dames élégantes y consacrent toujours autant d'argent. Les fournisseurs à la mode peuvent vendre leurs produits à des prix très élevés. C'est le cas des rouges de Collin et de Chafanel Dupont qui dans les années 1770 vendent un pot jusqu'à 24 Livres. C'est le prix que payait Madame du Barry au temps de sa faveur à Madame Martin<sup>745</sup>. Celle-ci devient fournisseur de luxe par excellence dans les années 1780. Elle a pour clientes les femmes de la cour et surtout la reine Marie-Antoinette. Ainsi, en 1778, elle vend un pot deux louis et à la fin des années 1780, il faut compter entre 60 et 80 Livres pour un pot<sup>746</sup>. Les prix augmentent donc considérablement.

---

739 HYDE, M., LAURIOUX, B., DA VINHA, M., et al. « Beautés rivales... », op. cit., p. 199.

740 *Ibid.*, p. 187.

741 LANOË, C., *La poudre et le fard...*, op. cit., p. 78.

742 LANOË, C., « Le rouge des Lumières. Signature de produit et signature de soi dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Sociétés & Représentations*, 2008/1 (n° 25), p. 107-117. disponible à l'adresse: <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-societes-et-representations-2008-1-page-107.htm>

743 LANOË, C., *La poudre et le fard...*, op. cit., p. 94.

744 GONCOURT, E. de, *La Du Barry...*, op. cit., p. 144.

745 BNF, Ms 8157, 1772.

746 LANOË, C., *La poudre et le fard...*, op. cit., p. 267.



## 2) Simplicité et commodité, maître-mots de la mode sous Louis XVI

La mode tend vers plus de naturel sous l'influence des Lumières<sup>747</sup>. En ville, les paniers disparaissent complètement, remplacés par des tournures, de taille très modeste<sup>748</sup>. Le corps à baleines s'assouplit. Les médecins en dénoncent les effets déplorable. Grâce aux philosophes des Lumières et surtout à Rousseau qui a mis le retour à la nature à la mode, ils sont mieux écoutés. L'on y substitue souvent un corset appelé à l'époque corsage de dessous au corps à baleines<sup>749</sup>. Les femmes, hors des cérémonies portent des tenues plus simples comme les robes à la polonaise et ses variantes. Elles abandonnent les ajustements et accessoires inutiles mais pleins d'élégances tels que les garnitures, broderies et falbalas qui rehaussaient jusque là le prestige d'une robe<sup>750</sup>. Le rôle des robes à la française évolue sous le règne de Louis XVI. Elles deviennent de plus en plus formelles et remplacent souvent le grand habit, qui est de moins en moins utilisé car il n'est absolument pas pratique et les femmes le portent le moins possible<sup>751</sup>. L'on trouve donc de moins en moins de grands habits dans les garde-robes. La robe à la française est acceptée en deuil de cour en 1781 et pour les visites de cérémonie en 1783<sup>752</sup>. Pour être portée en ce genre de circonstances, la robe à la française se pose sur de grands paniers. La jupe épouse la forme des paniers sur les côtés et vient se rattacher au corsage par les plis et les coutures (comme sur les robes à l'anglaise). Mais elle reste fidèle au modèle de la robe à la française par l'ouverture de la jupe sur le jupon ou le tablier et surtout par les plis dans le dos, même si ils sont plus étroits. Cette robe de cérémonies atteint le sommet de son faste à cette époque. Les tissus de soie brochée, les parures, dentelles et diamants sont extrêmement luxueux<sup>753</sup>. Dans les années 1780, la mode anglaise prend de l'ampleur. Aux robes fleuries et bruissantes que portaient les femmes se substituent des costumes d'allure masculine<sup>754</sup>. De plus, les retraites au petit Trianon de la reine Marie-Antoinette lui font adopter des robes simples de percale ou de taffetas<sup>755</sup>. La mode évolue ainsi vers plus de simplicité et de confort, même à la cour<sup>756</sup>. La volonté d'être naturelle et sans artifices met à la mode les couleurs claires comme le blanc. Cette mode correspond bien à une vie relativement simple à la campagne comme celle que vit la comtesse. L'on pourrait même dire que l'évolution de la mode s'accorde parfaitement avec le changement de vie de l'ancienne favorite.

---

747 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, *op. cit.*, p. 6.

748 *Ibid.*, p. 6.

749 DELPIERRE M., *Se vêtir...*, *op. cit.*, p.22.

750 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, *op. cit.*, p. 6.

751 CHATENET CALYSTE A., *Une consommation aristocratique...*, *op. cit.*, p. 249.

752 *Ibid.*, p. 249.

753 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, *op. cit.*, p. 15.

754 *Ibid.*, p. 6.

755 *Ibid.*, p. 12.

756 BOUCHER, F., *Histoire du costume...*, *op. cit.*, p.217.

Ainsi, la mode évolue vers plus de simplicité. Cela se traduit par une diminution de l'ampleur des jupes, l'abandon des éléments de parure comme les dentelles et l'adoption de tenues aux coupes simples et aux couleurs claires inspirées de la nature et des modes anglaises.

## **B. L'anglomanie : une mode de plus en plus accentuée**

L'anglomanie avait déjà commencé sous Louis XV. Madame du Barry portait parfois des robes d'inspiration anglaise pour la chasse lorsqu'elle était favorite. Mais elles restaient minoritaires. Sous Louis XVI, les modes à l'anglaise triomphent. On peut les trouver partout. La comtesse du Barry porte-t-elle les différentes tenues et accessoires de l'anglomanie et en particulier la robe à l'anglaise qu'elle ne portait pas du temps de sa faveur ?

### **1) Les tenues d'inspiration anglaise**

L'anglomanie apparaît sous Louis XIV mais se développe surtout sous Louis XV et atteint son apogée sous Louis XVI. Les modes à l'anglaise permettent aux femmes plus de confort et de simplicité. Ce sont d'abord les vêtements d'équitation qui s'en inspirent. Vers 1765, le corps à baleines commence à s'assouplir et on l'appelle « à l'anglaise ». La robe à l'anglaise, mise à la mode dans les années 1750, 1760 domine dans la vie courante. Cette robe, ajustée à la taille a toujours une queue traînante. Elle est portée avec une tournure et non un panier. De plus, elle s'attache sur le devant par des agrafes. Les deux pièces qui composent le dos s'élargissent pour former les lés du manteau. Ces deux pièces se relèvent sur la tournure qui est formée de deux toiles fortes matelassées piquées et froncées à la taille où un ruban l'attache<sup>757</sup>. Les manches s'arrêtent soit au-dessus du coude soit aux poignets. Madame du Barry ne semble pas en avoir porté au temps de sa faveur. Il n'est jamais fait expressément mention de robe à l'anglaise même après le départ de la comtesse de Versailles. Hors, dans cette forme de robe, le décolleté est bas et rempli par un fichu de lingerie souvent attaché dans le dos. Cette particularité apparaît dans les années 1780. Par exemple, Madame du Barry fait l'acquisition d' « un grand fichu de 5/4 de gaze anglaise à mille rayes satinées autour » en juin 1786<sup>758</sup>. Nous pouvons également trouver des exemples de fourreaux dans les comptes de l'ancienne favorite<sup>759</sup>. Cette robe, fermée dans le dos est portée sous un manteau de robe. Elle peut être portée sous différents types de manteaux de robes : robe-chemises, à la turques

---

757 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op. cit., p. 33.

758 BNF, Ms 8157, 1788.

759 BNF, Ms 8157, 1778 à 1785.

ou anglaises<sup>760</sup>. Les fourreaux de la comtesse du Barry sont toujours « à l'anglaise »<sup>761</sup>. Les tissus utilisés pour ces fourreaux sont luxueux, de soie comme le taffetas, la mousseline ou encore de gaze. Les couleurs choisies sont celles habituelles pour les tenues de la comtesse : le rose, le bleu. D'autres couleurs moins courantes sont également utilisées comme le vert et le gris. Les prix sont modestes, tous les fourreaux coûtent 18 Livres.

La robe-redingote dérive de la robe à l'anglaise<sup>762</sup>. Son nom vient de l'anglais *riding-coat*. Il s'agit d'une robe au corsage ajusté, boutonné devant ou croisé comme la redingote masculine avec des revers en pointe. La jupe est fermée ou largement ouverte sur une jupe de dessous<sup>763</sup>. Madame du Barry en porte dans les années 1780. Les prix sont élevés pour ces redingotes. Les tissus et la confection coûtent cher. Ces prix sont ceux que Madame du Barry aurait mis dans une robe au temps de sa faveur. En effet, 352 Livres pour des tissus uniquement est une grosse somme. En revanche, l'on peut remarquer une différence avec le temps de sa faveur : « Il a été remployé dans la redingote : 1 aune 1/2 de taffetas d'Italie blanc doublé le taille et les manches à 8L 10S, 12L 15S, 1 aune 1/2 de crêpe à 8L, 12L, 10 aunes de large ruban bleu à 50S, 25L, 8 aunes d'étroit à 30S, 12L, 8 aunes de comette à 20S, 8L, 10 aunes de large ruban bleu à 50S, 8 aunes d'étroit à 30S, 8 aunes de comette à 20S »<sup>764</sup>. Cela permet de faire baisser le prix de la tenue. Elle le faisait rarement avant. Les tissus sont très luxueux, beaucoup sont faits à partir de soie. Par exemple la gaze violette achetée pour confectionner une des redingotes coûte 15 Livres l'aune, ce qui est très élevé. Les couleurs de ces redingotes sont celles que Madame du Barry porte le plus souvent, dans toutes ses tenues, blanc, rose bleu ou encore violet. Les redingotes de la comtesse sont très élégantes « de crêpe blanc bordée de ruban de satin rose, un jupon de taffetas rose, une seconde jupe de crêpe bordée de ruban de satin rose »<sup>765</sup>.

D'autres toilettes dérivent de la redingote. Par exemple la demi-redingote, très semblable à la redingote mais dégageant le devant de la jupe. Nous pouvons également citer le caraco à l'anglaise, porté avec une jupe. Il s'agit d'une robe à l'anglaise coupée au dessus des hanches<sup>766</sup>. Le pierrot dont la petite basque est rejetée très en arrière est également un dérivé de la redingote<sup>767</sup>. Madame du Barry en portait, nous pouvons en trouver plusieurs exemples dans les comptes comme celui-ci, « de taffetas bleu et son jupon »<sup>768</sup> qui a coûté 12 Livres. C'est une somme très modeste.

---

760 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op. cit., p. 32

761 AN, AB/XIX/41208, 1778.

762 BOUCHER F., *Histoire du costume...*, op. cit., p.186.

763 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op.cit., p. 32.

764 BNF, Ms 8157, 1782.

765 BNF, Ms 8157, 1781.

766 DELPIERRE, M., *Se vêtir...*, op. cit., p.30.

767 BNF, Ms 8157, 1784.

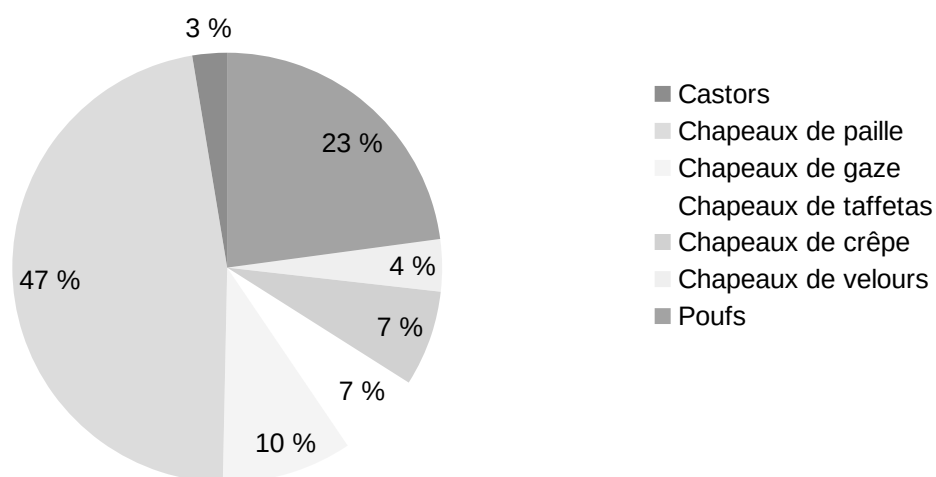
768 BNF, Ms 8157, 1782.

Les écarts de prix entre les différents pierrots sont importants. Par exemple, la garniture de celui-ci, « garni tout autour d’une belle dentelle noire » commandée en 1784 a coûté 380 Livres<sup>769</sup>. C’est une tenue très luxueuse. La dentelle noire est assez rare dans les toilettes de la comtesse pour être soulignée. L’anglomanie est telle que tout est nommé « anglais » ou « à l’anglaise ». Nous pouvons le voir dans les comptes de la comtesse du Barry. Dans les tissus et dentelles, le terme « d’Angleterre » revient 230 fois et le terme « anglais » 45 fois. Tout est anglais, le ruban, le taffetas, la blonde... Les couleurs elles-mêmes sont anglaises, le terme revient plus de 60 fois, pour des couleurs très différentes.

## 2) La mode des chapeaux

L’anglomanie met à la mode les chapeaux pour les femmes. Avant, elles n’en portaient quasiment pas. En effet, les coiffures étaient bien trop hautes. L’on pouvait les surmonter d’un bonnet mais pas d’un chapeau. Dans les comptes de la comtesse, il est rare de trouver un chapeau avant la fin des années 1770<sup>770</sup>. Mais au début des années 1780, une grande diversité de chapeaux fait son apparition, souvent réservée aux femmes élégantes. Les coiffures sont plus plates, avec du volume sur les côtés, ce qui donne à la tête une forme presque carrée<sup>771</sup>. Madame du Barry commande alors un grand nombre de chapeaux à Chardon, chapelier et à Rose Bertin, marchande de modes.

Diagramme 19: Les chapeaux de la comtesse du Barry



769 BNF, Ms 8157, 1784.

770 BNF, Ms 8157, 1779.

771 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op. cit., p. 44.

Les castors sont commandés à Chardon. Mis à la mode grâce à l'anglomanie, ils sont inspirés des chapeaux que portent les hommes. La comtesse en commande très peu, ils ne représentent que 3 % de ses chapeaux. Cela est assez logique car ce sont des chapeaux en fourrure et il n'est pas nécessaire d'en posséder un grand nombre. Cependant, ils sont luxueux. Ils coûtent de 20 à 40 Livres. Le plus luxueux est « garni de gance et glands d'or »<sup>772</sup>. Rose Bertin fournit en chapeaux à la pointe de la mode les femmes élégantes, à commencer par la reine Marie-Antoinette. Tous les chapeaux de différentes étoffes que nous pouvons observer sur le diagramme ci-dessus sont fournis par elle. Leur forme n'est pas précisée dans les comptes. A cette époque, les chapeaux étaient souvent à larges bords, de forme assez plate, ornés de plumes ou de rubans. L'on pouvait également trouver des chapeaux à petits bords que l'on relevait dans différents sens<sup>773</sup>. Ceux commandés par la comtesse sont colorés et très ornés comme celui-ci « de crêpe blanc bordé de comette lilas et blanc, deux biais de crêpe autour de la forme avec un ruban et des nœuds lilas et bleus, un panache de trois plumes lilas et blanc et un héron »<sup>774</sup>. Il a coûté la somme de 72 Livres. Mais les chapeaux les plus nombreux dans les comptes sont les chapeaux de paille, fournis par Rose Bertin. Ils représentent 47 % des chapeaux achetés par l'ancienne favorite. Madame du Barry en porte beaucoup avec ses robes simples. En effet, il est d'usage, avec les robes simples de mettre des chapeaux plus volumineux et ornés, comme en Angleterre. Cela devient la partie de la tenue la plus spectaculaire. C'est dans cette tenue qu'elle est souvent représentée après son départ de la cour. Les prix des chapeaux de paille varient considérablement. En effet, s'ils sont simples, ils peuvent coûter dans les 20 ou 30 Livres. En revanche, lorsqu'ils ont beaucoup d'ornements luxueux comme des fleurs ou des plumes de hérons, les prix peuvent atteindre plus de 100 Livres. C'est le cas de ce chapeau « de paille jaune bordé de ruban blanc, un large ruban rayé brun et blanc autour de la forme, un nœud de côté et derrière de même ruban, un panache de côté de cinq plumes blanches et d'un héron »<sup>775</sup> du prix de 120 Livres. Ces chapeaux sont très colorés. On retrouve les couleurs que Madame du Barry apprécie : le blanc, le rose, le bleu. Nous pouvons remarquer la présence de nouvelles couleurs à la mode comme le puce et le zèbre. Les chapeaux de paille sont agrémentés de panaches de plumes comme sur le chapeau cité plus haut et de branches de fleurs comme celle-ci « une guirlande de roses muscades moulée en franges »<sup>776</sup>. Cela donne des chapeaux très élégants qui sont la partie la plus sophistiquée d'une tenue. Ils donnent une touche de couleur et de luxe.

Pour cela, la comtesse porte également des poufs, qui font fureur sous le règne de Louis XVI. Inventés par Léonard, coiffeur de la reine, ils sont à la pointe de la mode. Ce sont des coiffures

---

772 BNF, Ms 8157, 1784.

773 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI...*, op. cit., p. 44.

774 BNF, Ms 8157, 1784.

775 BNF, Ms 8157, 1787.

776 BNF, Ms 8157, 1782.

très extravagantes qui peuvent s'élever très haut. Ils sont composés de tissus, plumes, fleurs et toutes sortes d'objets que l'on pose sur les cheveux. Ils sont ornés de façon encore plus extravagante que les chapeaux de paille. Tous ceux qui se trouvent dans les comptes de la comtesse sont ornés de plumes, de gaze, de fleurs, tout cela sur un même pouf<sup>777</sup>. Ils permettent à la dame de montrer sa personnalité et ses sentiments. Rose Bertin a l'idée de lier les poufs aux événements. C'est ainsi que naît par exemple le « pouf à la circonstance » pour célébrer le changement de règne à la mort de Louis XV<sup>778</sup>. Le nom des poufs de Madame du Barry ne sont pas précisés dans les comptes, sauf pour le pouf « à plis contrariés » et le pouf « à la janissaire ». Celui-ci montre bien la mode orientale. Les prix de ces poufs varient de 20 à 160 Livres. Cela dépend des tissus et objets dont est composé le pouf. Par exemple, le « pouf à la janissaire composé d'un fichu de gaze bordé de belle blonde, le dessin à coquille, une belle plume, un héron et un bouquet de hyacinthes »<sup>779</sup> a coûté 160 Livres. Ses ornements sont très coûteux. Les différents chapeaux de la comtesse du Barry coûtent cher et sont en proportions importantes. Cela montre leur importance dans la mode du règne de Louis XVI et que l'ancienne favorite continue à la suivre avec attention.

Ainsi, les modes à l'anglaise atteignent une forme d'apogée dans les années 1780. L'on peut trouver des robes et accessoires à l'anglaise en grandes proportions dans les comptes de Madame du Barry. Celle-ci reste aussi au courant de la mode que du temps de sa faveur et adopte la robe à l'anglaise. La simplicité de cette mode devait convenir au mode de vie retiré mais luxueux de l'ancienne favorite.

La mode sous Louis XVI tend vers plus de simplicité. Mais c'est une simplicité étudiée et luxueuse. Les femmes portent un maquillage plus discret qui n'en n'est pas moins travaillé. Le luxe des tenues se manifestent plus dans le choix des tissus et des accessoires comme les chapeaux que dans la forme des robes. Cette mode du naturel convient tout à fait au mode de vie champêtre de la comtesse du Barry que l'on peut rapprocher de celui qu'essaye de créer la reine Marie-Antoinette au petit Trianon.

## **II. Une garde-robe luxueuse à la pointe de la mode**

Bannie de la cour, la comtesse du Barry pourrait vivre dans le passé et conserver les modes du temps où elle était au sommet de sa faveur. Cependant, elle garde son goût pour les belles

---

777 BNF, Ms 8157, 1788.

778 SAPORI M., *Rose Bertin...*, op. cit., p.91.

779 BNF, Ms 8157, 1788.

toilettes, le luxe et les nouveautés. En quoi les tenues de la comtesse sont-elles somptueuses et toujours à la pointe de la mode ?

### A. La mode de l'exotisme et du théâtre

La comtesse du Barry portait déjà au temps de sa faveur des tenues d'inspiration orientale, comme par exemple les polonaises. Sous Louis XVI, cette mode se développe. Les tenues s'inspirent également des pièces de théâtre à la mode. Le goût pour l'exotisme de la comtesse se maintient-il et porte-t-elle les nouvelles robes d'inspiration exotique ou théâtrale ?

#### 1) La robe à la polonaise et ses variantes

Dans les années 1775, la robe à la polonaise triomphe. Madame du Barry continue à en porter dans ses nouvelles résidences, après son départ de la cour. En effet, il est fait mention dans les comptes de dix-huit robes à la polonaise ou accessoires destinés à ces robes particulières tels que les glands pour retenir le bas de robe<sup>780</sup>. Par exemple, nous pouvons voir dans les comptes qu'en 1777, il est livré au sieur Pamre « 30 aunes taffetas d'Angleterre blanc » pour la somme de 225 Livres afin de « doubler 3 polonaises »<sup>781</sup>. Ces robes plus courtes au panier réduit permettent une silhouette plus alerte. Ainsi, la comtesse du Barry conserve après sa défaveur une certaine prédilection pour ces robes. Elle est d'ailleurs représentée en polonaise sur l'image n°9. Il s'agit d'un portrait réalisé par Madame Vigée Lebrun en 1782.



Image 9 : VIGÉE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de Madame du Barry*, 1782, huile sur toile, 114,94 × 89,54 cm, Washington D. C., The Corcoran Gallery of Art<sup>782</sup>.

La robe est de soie blanche ornée d'une ceinture rose et de dentelle aux manches et à l'encolure. Elle est luxueuse par les matériaux mais semble assez simple dans sa coupe et elle n'est ornée d'aucune broderie. La comtesse porte un pouf sur ses cheveux avec une guirlande de fleurs et un panache de plumes blanches. Ce tableau montre bien que la comtesse continue à suivre la mode. La tenue qu'elle porte est représentative de la mode sous Louis XVI, simple, aux couleurs pastel mais toujours luxueuse. Le seul élément discordant est la rougeur des joues de la comtesse. Madame Vigée-Lebrun n'a pas peint cela, cela a été ajouté après, comme elle l'écrit dans ses *souvenirs*<sup>783</sup>.

La robe à la turque est une variante de la polonaise. Elle est très proche de la robe à la circassienne. Comme elle, elle a trois pans d'égales longueurs qui peuvent être retroussés par des cordons. Ce qui caractérise ces variantes, ce sont la forme et la disposition des manches. Celles de la robe sont très courtes et en entonnoirs. Elles laissent dépasser les manches du corsage ou de la soubreveste porté en dessous. Ces manches descendent jusqu'aux poignets ou jusqu'aux coudes. Elles sont souvent ornées de dentelles<sup>784</sup>. Madame du Barry porte ces deux variantes, à la turque et à la circassienne. Ces deux types de robe sont en nombre égal dans les comptes de la comtesse du Barry. Nous en avons plusieurs exemples pour les années 1780. Les prix sont très différents suivant la robe. Les prix des robes à la turque sont élevés comme du temps de sa faveur. Ils vont de 210 à 480 Livres<sup>785</sup>. Ce n'est pas le cas pour les robes à la circassienne. Celles-ci sont d'un prix bien moins élevé. Elles sont toutes fabriquées pour la somme de 18 Livres<sup>786</sup>. Pourtant, les tissus utilisés sont assez semblables. Ce qui explique cette différence de prix est l'ornementation. Les robes à la circassienne sont simples, sans dentelles comme celle-ci de « taffetas gros bleu »<sup>787</sup>. Alors que les robes à la turque sont beaucoup plus ornées comme celle-ci « en étoffe lilas et blanc, les parements garnis d'une draperie de gaze d'Italie, un plissé de blonde tournante fond tulle à bordure, le jupon de taffetas blanc couvert d'une jupe de gaze d'Italie à gros plis arrêtée par un volant de même gaze bordé par en bas d'une blonde tournante fine fond d'Alençon à jolie bordure »<sup>788</sup>.

---

782 Disponible à l'adresse : <https://www.nga.gov/collection/art-object-page.172073.html>

783 VIGÉE LEBRUN, L. E., *Souvenirs*, op. cit., p. 91.

784 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI et Directoire...*, op. cit., p. 23.

785 BNF, Ms 8157, 1783 à 1786.

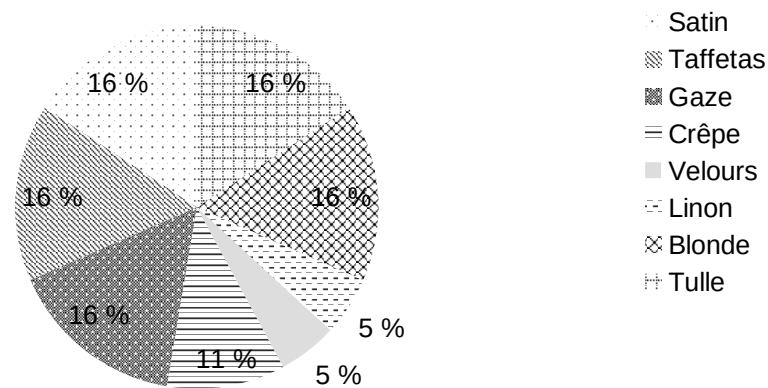
786 AN, AB/XIX/41208, 1778.

787 *Ibid.*

788 BNF, Ms 8157, 1783.



Diagramme 20: Les tissus des robes exotiques de la comtesse du Barry



Les tissus utilisés sont luxueux. Il y a de la soie, des dentelles. Le velours est un tissu très cher. Il est intéressant de remarquer que ces tissus sont les mêmes que ceux utilisés du temps de sa faveur. Elle porte toujours la soie, étoffe caractéristique de la cour. Elle ne porte pas de robes exotiques en coton ou indiennes, qui sont pourtant très à la mode sous Louis XVI<sup>789</sup>. La comtesse garde donc des habitudes vestimentaires de dame de la cour. Les couleurs utilisées sont conformes aux goûts de l'ancienne favorite en plus diversifiées que pour d'autres types de robes. Le blanc, le rose, le violet et le lilas sont toujours présents. Le vert est moins courant et le noir encore moins. Deux robes à la turque ont été faites pour l'hiver. On peut le voir par les tissus utilisés, plus chauds comme le velours et aussi par les couleurs plus foncées. Celles pour la belle saison sont de couleur blanche, lilas alors que celles pour l'hiver sont plutôt vert, rose, et surtout, il y a du noir, ce qui n'est pas très courant dans la garde-robe de Madame du Barry. Nous pouvons voir que la comtesse conserve l'utilisation des mêmes couleurs que du temps de sa faveur. Elle continue à prendre soin de son image en conservant les éléments qui permettaient de l'identifier.

Les autres formes dérivées de la polonaise comme la robe à la levantine ou la robe à la sultane<sup>790</sup> n'apparaissent pas dans les comptes. Peut-être n'en portait-elle pas ou alors elles se trouvaient dans des mémoires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

## 2) La robe à la lévite, inspirée du théâtre

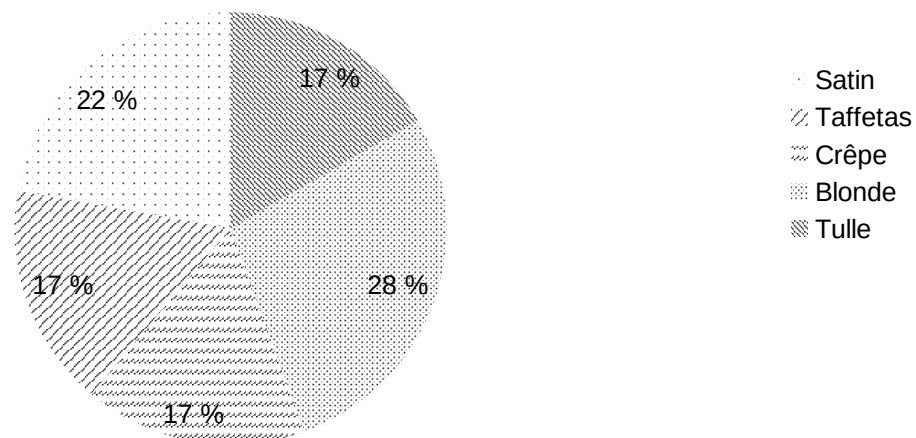
La comtesse du Barry porte également la robe à la lévite. Cette tenue est inspirée du monde du théâtre. C'est la reine Marie-Antoinette qui met cette robe à la mode en 1778. Afin de masquer

789 MUSEE DE LA MODE DE LA VILLE DE PARIS, *Le coton et la mode: 1000 ans d'aventures*, [exposition], Paris, Musée Galliera, 10 novembre 2000-11 mars 2001, Paris, Paris-Musées, Somogy, 2000, 205p., p. 52.

790 BOUCHER F., *Histoire du costume...*, op. cit., p.366.

sa grossesse, elle porte cette robe ample qui peut être rapprochée des déshabillés et robes d'intérieur que portent les dames lorsqu'elles sont chez elles. Elle avait vu cette robe lors d'une représentation d'*Athalie*, la tragédie de Racine au Théâtre Français. L'actrice qui portait cette robe interprétait un personnage appartenant à la tribu juive des Lévi. C'est pourquoi cette robe a été baptisée lévite. C'était assez courant sous Louis XVI que des tenues portées par des acteurs soient ensuite portées à la ville. C'est le cas par exemple de la robe à la Suzanne et du juste à la Figaro, apparus en 1784 après la première représentation du *Mariage de Figaro* qui eut beaucoup de succès<sup>791</sup>. Elle est droite, a un col châle et les plis de derrière sont retenus à la taille par une écharpe large<sup>792</sup>. La simplicité et le confort de cette robe la rend très appréciée dans les années 1780. Elle correspond tout à fait à la mode de naturel du règne de Louis XVI. Madame du Barry semble avoir apprécié cette tenue. Nous pouvons trouver plusieurs exemples de garniture de lévites dans les comptes ainsi que d'accessoires spécifiques à cette tenue. Les prix en sont élevés. Ils vont de 8 Livres pour une ceinture à 98 Livres pour le tissu d'une lévite. En effet, nous n'avons pas les frais de la confection de ces robes. Elles devaient donc être très onéreuses.

Diagramme 21: Les tissus des robes à la lévite de la comtesse du Barry



Les tissus utilisés pour les lévites sont très luxueux : de soie, agrémentés de dentelle<sup>793</sup>. Les lévites de la comtesse du Barry sont très ornées. Comme pour les robes exotiques, ces tenues pourraient être portées à la cour. Elles sont tout aussi luxueuses que les robes hors cérémonies que la comtesse portait lorsqu'elle était favorite. Elle les porte maintenant lorsqu'elle reçoit ou qu'elle se rend à des invitations. Comme nous avons pu le voir, Madame du Barry a une sociabilité encore importante malgré sa disgrâce. Elle côtoie toujours certains membres de la noblesse et de la cour et il convient de posséder une garde-robe convenable comme la sienne pour évoluer dans ces cercles.

791 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI et Directoire...*, op. cit., p. 15.

792 DELPIERRE M., *Se vêtir...*, op. cit., p.174.

793 BNF, Ms 8157, 1780 à 1784.

Les couleurs sont pâles et douces. Ce sont les teintes appréciées par la comtesse depuis le début de sa faveur, le blanc et le rose. Le bleu est un peu moins porté mais après ces deux couleurs, c'est celle qui apparaît le plus tout comme le lilas. Ce sont les couleurs des lévites de Madame du Barry. Les tissus et les couleurs ainsi que la période à laquelle ces tenues furent achetées fait penser qu'elles allaient être portées pendant la saison estivale. Il y a aussi d'autres accessoires qui peuvent être rapprochés des robes à la lévite comme des fichus de gaze anglaise, souvent ornés de blonde<sup>794</sup> qui ont coûté entre 18 et 78 Livres. Ce sont des prix très importants pour de simples accessoires. En effet, la comtesse ne dispose plus des sommes considérables allouées par Louis XV, malgré des moyens toujours conséquents.

Ainsi, Madame du Barry porte les nouvelles modes, au moment où elles apparaissent. Elle continue à porter des modèles luxueux, avec des tissus et couleurs qu'elle portait déjà lors de sa faveur. La qualité de ces vêtements ne baisse pas. Ses tenues pourraient être portées à la cour.

## **B. La robe-chemise, symbole d'un idéal de simplicité**

Le retour vers la nature et la simplicité permet l'apparition de nouvelles modes. C'est le cas des robe-chemises, qui connaissent un grand succès sous le règne de Louis XVI. Elles deviennent même les tenues préférées de la reine Marie-Antoinette. Comment et pourquoi la comtesse du Barry a-t-elle adopté la robe-chemise ?

### **1) Composition de la robe-chemise**

Au début des années 1780, la mode qui allait déjà de plus en plus vers la simplicité voit l'apparition de nouvelles tenues : les robes en chemise aussi appelées de gaulle, à la créole ou chemises à la reine. La robe en chemise s'enfile par la tête ou par les pieds. C'est la seule robe que l'on ajuste aux différentes morphologies. Ne possédant pas de traîne, il s'agit d'un choix de tenue commun pour les promenades en extérieur<sup>795</sup>. C'est une robe droite toute simple resserrée à la taille par un large ruban. Elle offre plus de ressemblance avec les chemises que portaient les enfants qu'avec les chemises de dessous. De plus, elle est inspirée des tenues portées par les femmes de Saint-Domingue. Elle est souvent en mousseline de coton blanche, légère et transparente<sup>796</sup>. Le blanc devient la couleur de la cour dans les années 1780. Elle convient à toutes les complexions, à

---

794 BNF, Ms 8157, 1780.

795 CHRISMAN CAMPBELL K., *Fashion victims...*, op. cit., p. 174.

796 *Ibid.*

tous les âges et pour toutes les occasions. Mais cette mode de simplicité reste très élitiste. En effet, seules les dames de qualité peuvent rester vêtues de tenues d'un blanc immaculé sans se salir. Cependant, ces robes ne sont pas toujours blanches. Les autres couleurs à la mode comme le rose, le bleu, le orange, le lilas ou le vert peuvent être vues sur les robe-chemises<sup>797</sup>. Les femmes laissent ainsi transparaître leur corps, même si elles portent tout de même un corset. C'est une robe très décolletée. A la place du tour de gorge bouillonné ou en dentelle en vigueur jusqu'alors, l'on porte une collerette<sup>798</sup>. Sa simplicité correspond à l'idéal de nature du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une tenue d'été mise à la mode par la reine Marie-Antoinette. Elle aurait porté sa première robe-chemise en 1781, pendant sa deuxième grossesse. Elle aime porter ce type de robe au Petit Trianon, où l'étiquette est moins stricte qu'au château de Versailles. La robe-chemise disparaît en hiver et réapparaît au printemps. A l'été 1783, toutes les femmes en portaient car ce fut un été particulièrement chaud et il était très agréable de porter une tenue adaptée<sup>799</sup>. En novembre 1785, le cabinet des modes rapporte « en dépit de l'hiver, beaucoup de femmes s'habillent toujours en blanc ; c'est-à-dire en robe de mousseline »<sup>800</sup>. A partir de ce moment, il est donc accepté que les dames continuent à porter ce type de robes en hiver. La reine Marie-Antoinette est représentée dans cette tenue par Madame Vigée Lebrun en 1783, ce qui fait scandale<sup>801</sup>. Mais comme Mélissa Hyde<sup>802</sup> l'explique, Madame du Barry portait déjà des robes de percale blanche longtemps avant Marie Antoinette, quand elle était encore à la cour. Elle a donc été préceuse en portant cette robe avant que ce soit la mode et elle continue à la porter une fois partie de Versailles. Elle continue ainsi à être à la pointe de la mode. Par exemple, Drouais la peint en robe blanche simple pendant sa faveur<sup>803</sup>. De plus elle se fait représenter par Madame Vigée Lebrun en chemise en 1781<sup>804</sup>, c'est-à-dire avant la reine. Cela suggère que Madame du Barry, bien qu'absente de la cour a encore un impact sur la mode. Elle remarque également les similitudes entre les portraits de la reine et ceux de Madame du Barry. On peut penser que la reine et les dames de la cour ont vu ce portrait de la comtesse et s'en sont inspiré pour leur propre apparence<sup>805</sup>. Dans tous les cas, cela montre que la comtesse du Barry est toujours à la mode et même un peu en avance sur celle-ci et qu'elle ne renonce pas à être la plus élégante.

---

797 CHRISMAN CAMPBELL K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p. 174.

798 RUPPERT, J., *Le Costume époques Louis XVI et Directoire...*, *op. cit.*, p. 29.

799 CHRISMAN CAMPBELL K., *Fashion victims...*, *op. cit.*, p. 174.

800 Cabinet des modes, ou les Modes nouvelles, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des planches en taille-douce, enluminées, 15 novembre 1785., p. 7. [Consulté le 1 mai 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10400416>.

801 HYDE, M., LAURIOUX, B ;, DA VINHA, M., et al., « Beautés rivales... », *op. cit.*, p. 203.

802 *Ibid.*

803 Voir image n°6.

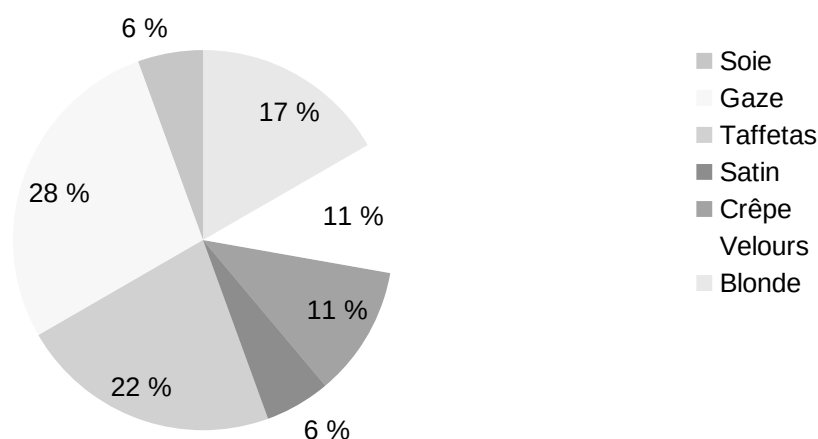
804 Voir annexes 2, image n°10.

805 HYDE, M., LAURIOUX, B ;, DA VINHA, M., et al., « Beautés rivales... », *op. cit.*, p. 203.

## 2) Les robe-chemises de la comtesse du Barry

Comme l'écrit Madame Vigée Lebrun dans ses *souvenirs*<sup>806</sup>, «l'été comme l'hiver, madame du Barry ne portait plus que des robe-peignoirs de percale ou de mousseline blanche». L'artiste exagère car Madame du Barry achète à cette époque bien d'autres robes en grandes quantités, notamment celles à l'anglaise. Cependant, elle est l'une des premières femmes à avoir porté ce type de robes. Lorsqu'elle pose pour Madame Vigée Lebrun, elle porte une des premières versions de robe-chemises que la peintre appelle robe-peignoirs. Comme le révèle Kimberly Chrisman Campbell<sup>807</sup>, cela laisserait supposer que l'inspiration de cette tenue n'est pas une robe de dessous mais une robe de dessus, faisant d'un vêtement d'intérieur un vêtement d'extérieur. Ces tenues sont à rapprocher de la mode des déshabillés. Madame du Barry en ayant beaucoup porté pendant sa faveur, il n'est pas étonnant qu'elle s'intéresse aux robe chemises. Il n'y aurait donc dans cette tenue rien d'aussi inconvenant que ce que l'on a voulu croire. Nous pouvons constater la prédilection de la comtesse pour ces robes dans ses comptes, plusieurs chemises étant citées. Elles sont luxueuses. Les prix varient de 96 à 360 Livres. Ils dépendent surtout de la quantité et de la qualité de la blonde utilisée pour la collerette et les manches de la robe. La simplicité est un luxe qui coûte cher.

Diagramme 22: Les tissus des robe-chemises de la comtesse du Barry



Les luxueux tissus sont faits à partir de soie<sup>808</sup>. La gaze, utilisée à 28 % pour la confection des robe-chemises est l'étoffe qu'il est d'usage d'employer pour ce type de robes. Vient ensuite le taffetas, à 22 %, ce qui est un choix classique. Il est plus étonnant de trouver du velours pour la confection de robe-chemises, que sont au départ des robes d'été. Le velours noir est ici associé de

806 VIGÉE LEBRUN, L. E., *Souvenirs*, op. cit., p. 90.

807 CHRISMAN CAMPBELL K., *Fashion victims..*, op. cit., p. 174.

808 BNF, Ms 8157, 1780 à 1787.

crêpe blanche. De plus, ces robes ont été commandées en décembre 1783 et janvier 1784. Beaucoup de ceux qui ont rencontré Madame du Barry à cette époque rapportent qu'elle était souvent vêtue de robes en chemise, même en hiver, ce qui confirme les comptes. C'est le cas de Madame Vigée Lebrun mais aussi du comte Dufort de Cheverny. Celui-ci l'a rencontrée lors d'un dîner chez le comte de Pilos en 1785 et raconte « elle nous fit voir que, sous une longue pelisse, elle n'avait que sa chemise et un manteau de lit très léger. Elle portait tout avec une si grande magnificence, reste de son ancienne splendeur, que je n'ai jamais vu de batiste plus belle. »<sup>809</sup>. Nous pouvons remarquer l'absence d'indiennes, qui sont pourtant très à la mode à cette époque. Peut-être Madame du Barry conserve-t-elle un certain respect pour les goûts du roi Louis XV, qui ne portait jamais de coton ? Les couleurs des robe-chemises de l'ancienne favorite sont celles qu'elle a toujours portées : le blanc, le bleu, le rose et le lilas. La présence du noir est moins fréquente mais il est utilisé en association avec d'autres couleurs<sup>810</sup>. La comtesse du Barry est représentée deux fois en robe-chemises par Madame Vigée Lebrun, une première fois en 1781 et une deuxième fois en 1789 (et le tableau n'est terminé que plus tard, après le retour en France de l'artiste). Ces portraits sont commandés par le duc de Brissac qui désirait avoir plusieurs représentations de sa maîtresse pour ses différentes résidences<sup>811</sup>.



Image 10 : VIGÉE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de Madame du Barry*, 1781, huile sur toile, 69,2 x 51,4 cm, Philadelphie (Etats-Unis), Philadelphia Museum of Art<sup>812</sup>.

809 DUFORT DE CHEVERNY, Jean-Nicolas, comte de, *Mémoires. 1, La Cour de Louis XV* / Dufort de Cheverny ; texte établi, présenté et annoté par Jean-Pierre Guicciardi, 546 p., [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48122343.texteImage>.

810 BNF, Ms 8157, 1783.

811 BLANC, O., « La comtesse du Barry » dans BLANC, O., *Portraits de femmes...*, p.227-243.

812 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/15-595972-2C6NU0AN4X74U.html>

Sur l'image n°10, Madame du Barry porte une chemise blanche agrémentée d'une collerette de blonde ainsi que d'un ruban bleu. La taille est retenue par un ruban bleu également. Cette chemise pourrait être rapprochée de celle-ci, bien qu'elle ait été commandée plus tard « Une longue chemise de gaze unie à deux rangs de blonde pareille aux manchettes »<sup>813</sup>. Elle porte un chapeau de paille qui peut être rapproché de celui-ci « chapeau de paille jaune en taffetas bleu, un ruban large bleu satiné autour de la forme, un nœud devant et derrière et remis deux plumes »<sup>814</sup>.



Image 11 : VIGÉE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de la comtesse du Barry*, 1789, huile sur toile, collection privée<sup>815</sup>.

Sur l'image n°11, l'ancienne favorite porte une robe verte sur une chemise blanche. La taille est retenue par un ruban rose et elle porte un pouf. Nous ne possédons pas d'exemple de robe correspondant à celle-ci dans les comptes. Cependant, le fait qu'il existe deux portraits sur lesquels la comtesse porte des robe-chemises montre à quel point elle apprécie ces tenues. Tous les détails de ses tenues sur ces portraits, du choix des couleurs aux chapeaux montrent que la comtesse est élégante et à la pointe de la mode.

Ainsi, la robe-chemise connaît un grand succès dans les années 1780. Madame du Barry l'adopte avec enthousiasme. En effet, non seulement c'est une robe à la mode, simple et luxueuse mais elle permet tout à fait les activités auxquelles s'adonne la comtesse dans son domaine de Louveciennes comme par exemple les promenades quotidiennes dans son parc.

---

813 BNF, Ms 8157, 1784.

814 BNF, Ms 8157, 1786.

815 Disponible à l'adresse : <https://www.christies.com/en/lot/lot-6198702>

La mode évolue sous le règne de Louis XVI et Madame du Barry continue à être à la pointe de la mode. Elle porte toutes les nouvelles tenues qui font sensation à la cour : les robes exotiques, les lévites et les robe chemises. De plus, elle porte toujours des tissus extrêmement luxueux faits de soie et ses couleurs favorites, comme lorsqu'elle était à la cour.

Malgré le changement de vie et de statut de la comtesse du Barry, ses tenues sont toujours luxueuses. Sa nouvelle condition, son vieillissement se conjuguent avec la mode qui lui font adopter des vêtements plus simples et confortables que du temps où elle vivait à la cour. Cela permet plus de souplesse. La comtesse peut porter des robe-chemises toute l'année, ce qui aurait été impensable à la cour. Sa fortune, bien que diminuée reste impressionnante. Elle lui permet d'avoir un train de vie luxueux et de s'offrir des tenues du même prix que celles qu'elle portait hors des cérémonies à Versailles. La vie sociale réduite de l'ancienne favorite ne l'empêchent pas non plus de porter de somptueux vêtements. Elle continue à prendre soin de son image en portant les mêmes couleurs et tissus que du temps de sa faveur, ce qui lui permettait d'être aisément identifiée. La différence la plus importante dans la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry est l'absence des habits de cour. Mis à part cela, la comtesse du Barry garde une somptueuse garde-robe à la pointe de la mode dans la lignée de celle qu'elle avait lorsqu'elle était favorite.



## CONCLUSION

Cette étude a permis de mettre en lumière la consommation vestimentaire d'une dame de la cour caractérisée par son statut particulier, celui de favorite, qu'elle doit afficher et par ses obscures origines qui font d'elle un cas à part parmi les maîtresses royales. Le statut de favorite est assez compliqué à définir. En effet, bien qu'elle soit souvent qualifiée de « maîtresse officielle », le titre de favorite n'existe pas. Elle a donc une position officieuse mais connue et reconnue de tous. L'ambivalence de ce statut est entre le pouvoir apparent mais fictif et celui réel mais officieux qu'exerce la maîtresse<sup>816</sup>. C'est la faveur royale et donc le pouvoir arbitraire du roi qui l'élève à cette position. Dans le cas de Madame du Barry, cette dimension est encore plus visible. En effet, la plupart des maîtresses royales viennent de la noblesse et ont donc déjà leur place à la cour, même si elle est moins élevée<sup>817</sup>. Le fait que Madame du Barry soit une roturière de basse extraction rend le pouvoir absolu du roi encore plus éclatant. La faveur royale est un critère valable de distinction à la cour mais difficile à exprimer. Le choix du roi sur une femme en particulier étant souvent dû à sa beauté, les apparences jouent un rôle-clé dans l'expression du statut de favorite. Le monde curial est extrêmement codifié notamment en matière vestimentaire. Un des enjeux auquel a dû faire face Madame du Barry est la maîtrise de ces règles afin d'être acceptée dans ce monde très différent de son milieu d'origine. En mettant en scène sa beauté, la comtesse du Barry rappelle à tous les raisons de sa faveur. En arborant la parure la plus éclatante et la plus luxueuse de toutes les dames de la cour, elle affiche sa proximité avec le roi et son rang de favorite, ce qui la place dans une position plus élevée que celle de la plupart des femmes de la cour.

Ce qui est très intéressant dans l'étude de la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry est le temps long sur lequel nous avons appuyé notre étude. De 1769 à 1774, Madame du Barry est favorite royale. Elle vit à la cour et doit montrer son haut statut social de maîtresse royale et la faveur royale qui lui est accordée. Ensuite, de 1774 à 1793, c'est la disgrâce. Louis XV disparu, elle perd un protecteur et le garant de sa position sociale. Elle est exclue de la cour et vit

816 LEROUX, F., *Les maîtresses du roi...*, op. cit., p. 8.

817 *Ibid.*, p. 32.

désormais dans différentes résidences en région parisienne. Ces deux périodes de la vie de la comtesse du Barry nous permettent de comprendre la consommation vestimentaire d'un personnage public, célèbre, au statut particulier au moment de sa splendeur mais également après la fin de la période où elle joue un rôle à la cour.

Les comptes de la favorite nous permettent de nous intéresser à la question économique. En effet, la consommation de la comtesse du Barry est rendue possible par des revenus extrêmement importants. Ne venant pas d'une famille aristocratique, elle n'a, par elle-même, aucuns revenus. C'est uniquement le roi qui lui permet de mener une vie luxueuse. Au temps de sa faveur, elle percevait entre 200 000 et 300 000 Livres par mois. Le banquier de la cour Beaujon gère lui-même les finances de la favorite avec son intendant, son notaire et son homme d'affaires et si jamais ses revenus ne suffisent pas, le roi paye ce qu'il reste. Cela montre bien le degré extraordinaire de dépenses que peut atteindre la favorite. Un tel niveau de revenus et de dépenses a rarement sinon jamais été atteint. Les comptes de la comtesse nous permettent d'avoir une vision assez précise de ses dépenses. Celles-ci sont toutes tournées vers la démonstration de son statut de favorite. Sa maison est importante, comme celle des riches princesses séparées de leurs maris. La livrée de ses domestiques, extrêmement luxueuse, rappelle les couleurs de celle du roi. Elle montre ainsi à chaque déplacement sa proximité avec le souverain. Dans tous les domaines de dépenses, la maison, l'alimentation, les travaux, la musique, les œuvres d'art... Elle dépense des sommes très importantes. Les seuls domaines dans lesquels elle dépense moins sont la santé et la religion. Son médecin et son confesseur reçoivent moins d'argent que les autres personnes employées par la comtesse du Barry. Cela montre que ce ne sont pas les premières préoccupations de la comtesse. Le domaine de dépenses le plus important chez la favorite est celui des apparences. Ce sont les bijoux et les vêtements qui coûtent le plus cher à la comtesse. Ce n'est pas inhabituel chez les maîtresses royales. En effet, les contemporains identifient immédiatement un changement dans la parure. Si une femme arbore une pièce luxueuse qu'elle ne pourrait s'offrir sans être la maîtresse du roi, ils identifient tout de suite que cette femme bénéficie de la faveur royale<sup>818</sup>. C'est ainsi que la parure est le meilleur moyen pour Madame du Barry de montrer son statut de favorite, sans heurter de front l'ordre curial<sup>819</sup>.

Le choix même des fournisseurs en matière vestimentaire de la comtesse du Barry est destiné à illustrer son statut de favorite. En effet, au temps de sa faveur, ils font tous partie des marchands les plus connus, les plus à la mode et les plus luxueux de la capitale. Ils sont fournisseurs

---

818 HOROWITZ, S., « Luxe, amour et transactions... », *op. cit.*

819 LEROUX, F., « L'intégration des maîtresses royales au « système de cour » (1661-1691) » dans ZUM KOLK, C. et WILSON-CHEVALIER, K., *Femmes à la cour de France...*, *op. cit.*, p. 303.

du roi ou de la famille royale et de la haute noblesse. Cela montre et renforce l'appartenance de la favorite non seulement à la cour mais aux hautes sphères de celle-ci. La localisation de ces fournisseurs, rue Saint-Honoré et dans le quartier du Palais-Royal pour la plupart accentue encore cette appartenance. De plus, ces fournisseurs, à cause de leur succès sont les plus onéreux. Le fait que la favorite n'emploie que des marchands à la dernière mode montre les dépenses très importantes qu'elle est prête à faire pour son habillement. Ainsi, c'est une manière, avant même de le montrer sur elle-même de faire des dépenses somptuaires. Elle montre sa richesse, sa faveur et son statut de maîtresse royale en choisissant ses fournisseurs et en dépensant des sommes extraordinaires chez eux. Mais ce choix de marchands montre également le caractère particulier de Madame du Barry parmi les favorites. En effet, ayant travaillé comme modiste, elle connaît certains de ses fournisseurs personnellement. Elle a même travaillé chez Buffault avant de devenir la maîtresse du roi. Elle emploie donc ses fournisseurs suivant ce double critère d'ostentation et de connaissance du monde marchand, unique à la cour et chez les favorites. Après sa disgrâce, ses fournisseurs ne changeront pas tant que cela. Elle emploie toujours des marchands extrêmement luxueux bien qu'une proportion d'entre eux soient moins connus. Elle garde donc un certain faste.

La consommation vestimentaire est donc, comme nous avons pu le constater extrêmement importante dans l'affirmation du statut de favorite de Madame du Barry. Toutes les tenues de la comtesse relèvent du luxe voire de l'hyper-luxe. Elles sont rares et uniques, d'une extrême qualité et accessibles seulement à une élite choisie. Elle porte les robes caractéristiques de la cour. Le grand habit, symbole du monde curial est l'habit le plus somptueux, le plus onéreux que l'on peut trouver dans les comptes. Elle possède des grands habits plus luxueux et plus chers que les autres dames de la cour. Cela lui permet symboliquement de marquer son appartenance à la cour de manière forte. Les robes à la française sont elles aussi luxueuses tout comme les déshabillés. Ceux-ci permettent à Madame du Barry de montrer sa beauté de manière plus éclatante. Ainsi, elle rappelle à tous ce qui lui vaut une faveur aussi impressionnante.

La comtesse est à la pointe de la mode. En plus des tenues propres à la cour, nous pouvons trouver dans sa garde-robe les dernières nouveautés. Par exemple les robes d'influence exotique. Elle porte ainsi la robe à la polonaise avant même que la mode en soit vraiment lancée vers 1775. En effet, elle apparaît chez la favorite en 1773. Il est intéressant de constater que la comtesse du Barry est en avance sur la mode et que même, elle la fait. Bien que son influence à la cour soit limitée, l'on peut penser qu'elle a exercé un certain rôle de prescriptrice de modes. Sa garde-robe est variée. En plus des nouveautés, elle porte les tenues indiquées pour les différentes activités pratiquées à la cour. C'est en particulier le cas de l'habit de chasse. Il est très important car la chasse

est une occupation distinctive de la cour. Les rois de France adorent la chasse et Louis XV ne fait pas exception. Participer à la chasse et porter l'habit approprié, c'est montrer son appartenance au milieu curial.

Madame du Barry prend soin de son apparence dans les moindres détails. Le moindre accessoire et tissu utilisé par la favorite est luxueux. Ses éventails par exemple sont très onéreux tout comme ses mantelets et ses souliers. Les tissus qu'elle porte sont tous faits de soie ou alors de tissus à la dernière mode comme le coton. Tout dans l'apparence de Madame du Barry est étudié pour montrer sa richesse et son statut. C'est le cas également de son maquillage et de sa coiffure. Avoir un teint blanc est la marque de la noblesse par excellence. Pour y parvenir, les membres de la noblesse utilisent le blanc. Puis, ils appliquent du rouge sur les joues. Cela donne un teint aristocratique. Madame du Barry a toujours proclamé qu'elle n'en portait pas. En réalité, elle en utilise avec légèreté. En effet, ne pas user de maquillage induit que la blancheur de son teint est naturelle. Les contemporains vantent d'ailleurs la perfection de sa peau. L'on en revient à l'argument de la beauté de la favorite. En effet, elle est inférieure aux dames de la noblesse par la naissance et l'éducation. Cependant, par la beauté, elle leur est supérieure. Cela rappelle une fois de plus à tous pourquoi elle jouit de la faveur du roi qui l'a élevée à la position de maîtresse royale.

Les présents vestimentaires sont une autre manière de montrer son statut. En effet, elle fait des présents au roi. Il porte des robes de chambre offertes par la favorite. C'est un cadeau qui illustre l'intimité entre le souverain et la comtesse. Elle lui offre également des vestes et habits qui sont immédiatement identifiables comme ayant été offerts par Madame du Barry. Cela rappelle aux contemporains la place qui est la sienne. Les présents montrent également l'insertion de la favorite dans la noblesse. En effet, elle a tout un réseau clientélaire visible dans les comptes grâce à cela. Elle fait des présents à sa famille, ce qui est normal dans un monde où toute réussite individuelle profite à la famille entière. Mais elle offre également des tissus et vêtements à des membres de la noblesse qui sont des amis et surtout qui font partie de ses alliés à la cour. De plus, elle fait des présents à des domestiques, fournisseurs et artistes afin de s'assurer leur services et loyauté. La comtesse montre ainsi son appartenance à la noblesse, chez qui les présents afin d'entretenir un réseau de relations est chose courante.

Etudier la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry après la mort de Louis XV a été intéressant pour montrer comment évolue la garde-robe d'une femme qui fut favorite et l'une des femmes les plus importantes de la cour après sa disgrâce. En effet, cela entraîne un certain nombre de changements dans la vie de l'ancienne favorite qui ont des répercussions sur sa garde-robe. Elle quitte la cour pour résider d'abord à l'abbaye du Pont-aux-Dames puis au château de

Saint-Vrain avant de s'installer définitivement à Louveciennes. Elle a des revenus moins impressionnants que du temps de sa faveur mais qui lui permettent tout de même de mener la vie d'une riche châtelaine. Malgré sa disgrâce, elle a une sociabilité assez importante. Elle fréquente des membres importants de la noblesse. Très connue, elle reçoit la visite d'étrangers de passage à Paris et même de personnages très importants comme des ambassadeurs étrangers. Pour cette sociabilité, elle a encore besoin d'une garde-robe adaptée. De plus, elle vieillit. En effet, lorsqu'elle quitte la cour, elle a 31 ans, ce qui est déjà l'âge mûr au XVIII<sup>e</sup> siècle et à sa mort en 1793, elle a 50 ans, c'est-à-dire l'âge de l'entrée dans la vieillesse. Malgré son avancée en âge, ce qui veut normalement dire qu'une femme renonce à toutes prétentions, l'ancienne favorite reste coquette. Elle dépense moins que du temps de sa faveur car ses moyens sont moins importants et qu'elle ne porte plus les habits de cérémonies, qui sont les tenues les plus onéreuses qui soient. Cependant, sa consommation vestimentaire ne change pas radicalement. Elle dépense toujours des sommes importantes pour sa garde-robe. Elle continue à porter des tissus luxueux et les tenues à la mode. Mais au lieu de relever de l'hyper-luxe, ils relèvent simplement du luxe.

La mode sous Louis XVI et Marie-Antoinette tend vers plus de simplicité, même si c'est une simplicité étudiée. La comtesse du Barry, malgré son absence de la cour continue à suivre les évolutions de la mode avec attention. Elle emploie d'ailleurs Rose Bertin, la marchande de modes de la reine Marie-Antoinette, qui invente une partie de ces modes. C'est ainsi que l'ancienne favorite porte les nouvelles robes exotiques, à l'anglaise et celles inspirées du théâtre. Elle adopte même les poufs, ces coiffures extravagantes mises à la mode par la reine Marie-Antoinette. Elle est donc encore à la pointe de la mode. Mais elle est même bien plus que cela. En effet, elle porte des robe-chemises avant même de quitter la cour. Elle se fait représenter dans cette tenue en 1781, c'est-à-dire avant la reine Marie-Antoinette. La comtesse du Barry a donc encore, malgré la fin de sa faveur un rôle de prescriptrice de modes.

A travers les comptes de la comtesse du Barry, nous avons pu mettre en lumière la création de son image et ses goûts personnels. En effet, afin d'être reconnue par ses contemporains, Madame du Barry choisit d'adopter une image qui lui serait associée. Celle-ci est basée sur la simplicité. En effet, elle fait croire qu'elle ne porte pas de maquillage et elle coiffe ses cheveux de manière simple. Elle porte également des couleurs pastel. Elle fait du blanc, couleur qui apparaît le plus de fois dans les comptes sa teinte de prédilection. Elle apprécie également le rose et le bleu. Elle porte, lorsque cela est possible des tenues relativement simples. Ces choix correspondent à l'évolution de la mode. Le fait qu'elle ait commencé à s'habiller ainsi à son arrivée à la cour prouve son avance sur la mode. Mais c'est plus que cela. Les contemporains la remarquent davantage grâce à ses choix

vestimentaires et elle met ainsi en valeur sa beauté. Le message est que sa beauté est tellement éclatante qu'elle n'a pas besoin d'artifices et que le moindre vêtement la rehausse. Bien sûr, c'est une construction car elle dépense des sommes folles dans des habits extrêmement luxueux, parfois même faits d'or et d'argent. C'est le cas également de ses bijoux pour qui elle dépense encore bien davantage. Mais elle réussit à créer cette image de beauté simple qui lui permet, une fois de plus de montrer son statut de favorite en mettant plus encore en lumière les raisons de sa faveur. Nous avons pu observer qu'après sa disgrâce, elle n'abandonne pas cette image. Elle continue à s'habiller de couleurs claires et surtout de blanc et à porter des tenues simples. Il est vrai qu'elle reste un personnage public à qui l'on rend visite. Elle doit donc encore justifier cette faveur qui lui vaut ensuite une telle célébrité.

L'achèvement de cette étude nous permet de nous questionner sur de nouveaux sujets de réflexion qui pourraient être explorés.

Il conviendrait tout d'abord d'étudier plus en détails Madame du Barry. En effet, elle est la moins étudiée des favorites royales. Elle est jugée peu importante car elle n'a joué aucun rôle politique. Cependant, il peut être intéressant de la considérer selon d'autres points de vue. Nous avons vu qu'elle a eu un rôle comme prescriptrice de modes. Il serait peut-être intéressant de considérer son rôle en tant que mécène. Son « règne » est trop court pour voir un « style du Barry » mais elle a mandaté bon nombre d'artistes. Ses commandes n'ont peut-être pas été sans influence sur les arts.

Ensuite, il serait intéressant de considérer les maîtresses royales après leur faveur. En effet, nous avons vu que la comtesse du Barry vit 20 ans après la mort du roi. Pendant toutes ces années, elle vit en riche aristocrate. Les maîtresses sont souvent étudiées pendant leur faveur suivant l'influence qu'elle peuvent avoir. Que celle-ci soit politique ou artistique. Mais leur adaptation à la vie sans le roi et sans la cour pourrait être intéressante à étudier tout comme leur consommation et sociabilité à cette époque de leur vie.

Enfin, l'on pourrait considérer le vieillissement des maîtresses royales. Quel est l'impact de ce statut très particulier sur le vieillissement de ces femmes. Nous avons vu que Madame du Barry ne renonce pas à plaire comme l'on enjoint les femmes d'âge mûr de le faire. Elle ne le peut pas car elle doit tout ce qu'elle a obtenu à sa beauté. Nous pouvons nous demander si c'est là un trait commun au vieillissement de toutes les maîtresses royales ou s'il s'agit seulement du cas particulier de la comtesse du Barry.

## **ANNEXES**

## ANNEXES 1 : LES CARTES







## ANNEXES 2 : LES IMAGES



Image 12 : BOUCHER, François, *Portrait de madame de Pompadour à sa toilette*, 1750, huile sur toile, 81,2 cm x 64,9 cm, Cambridge (Massachusetts), Harvard Art Museum / Fogg Museum<sup>820</sup>.



Image 13 : BOUCHER, François, *Portrait de la marquise de Pompadour*, 1758, huile sur toile, 201 x 157 cm, Munich, Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Alte Pinakothek<sup>821</sup>.

820 Disponible à l'adresse : <https://harvardartmuseums.org/collections/object/303561?position=0>

821 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/08-552436-2C6NU0TB64HR.html>



Image 14 : BOUCHER, François, *Portrait de Madame de Pompadour*, 1759, huile sur toile, 91 x 68 cm, Londres, Wallace Collection<sup>822</sup>.



Image 15 : MOREAU le jeune, Jean-Michel, *Fête donnée à Louveciennes, le 2 septembre 1771*, 31,6 x 26,4 cm, dessin, Paris, musée du Louvre, D.A.G.<sup>823</sup>

---

822 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/10-510348-2C6NU0QIDTJ5.html>

823 Disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/90-003212-2C6NU0H0M36A.html>

## ANNEXES 3 : GLOSSAIRE

EDH : HARDOUIN-FUGIER, Elizabeth, et BERTHOD, Bernard, et CHAVEN-BUSARO, Martine, *Les étoffes. Dictionnaire historique*, Paris, 1994, 416p.

DAF : *Dictionnaire de l'académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, à Paris chez J. J. Smits et C<sup>e</sup>., 5<sup>e</sup> édition, 1798, 2 Tomes.

ED : DIDEROT, Denis, LE ROND D'ALEMBERT, Jean, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart-Bad, Friedrich Frommann, 1966 (1751-1780), 4 vol.

**A LA TIRE** : Etoffes faites à la tire. L'on trace un dessein sur un papier divisé horizontalement (largeur de l'étoffe) et verticalement (cordes du métier) par des lignes. L'assemblage de ces cordes forme le simple. Chaque corde de simple (correspond à la chaîne) aboutit à une autre corde. L'assemblage de ces secondes cordes s'appelle le rame (correspond à la trame). Chaque corde de rame correspond à des fils de diverses couleurs, en sorte qu'à l'aide d'une corde de simple on fait lever tel fil de trame et de chaîne, en tel endroit et de telle couleur que l'on désire. Faire une étoffe à la petite ou à la grande tire, c'est tracer, pour ainsi dire, sur le simple le dessein que l'on veut exécuter sur l'étoffe, et projeter ce dessein sur la chaîne. Ce dessein se trace sur le simple, en marquant avec des ficelles et les cordes l'ordre selon lequel les cordes du simple doivent être tirée. (ED)

**ALENÇON (Orne)** : Cité réputée pour ses dentelles, se trouvant au centre d'une importante région lainière, en pleine prospérité à la fin du règne de Louis XIV. Ses toiles sont réputées pour le choix immense qu'elles offrent ; on remarque en particulier 130 variétés de canevas. (EDH)

**AMBOISIENNE** : Tire son nom de la ville d'Amboise, proche de Tours, où cette étoffe, de soie est fabriquée depuis 1768. Raies façonnées par des chevrons disposés en « arrette ». (EDH)

**ARGENTAN (Orne)** : Cité où, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, on fabrique un drap d'assez bonne qualité. (EDH)

**ARMURE** : Structure, organisation, enlacement spécifique de l'étoffe, composée de la chaîne et de la trame. Il existe trois armures fondamentales qui forment la base des étoffes. La plus simple est l'armure toile. Lorsque l'étoffe est en soie, on parle d'armure taffetas. Il existe également l'armure serge ou sergé. L'on prend deux fils de chaîne ou de trame et ils sont enjambés par un seul fil. On

dit qu'il y a un flotté. Ce procédé provoque un décalage qui forme un sillon sur l'armure qui peut être incliné d'un côté ou de l'autre. En modifiant le flotté, on parvient à d'autres combinaisons appelées sergé façonné, diagonale ou sillon. La troisième armure classiquement citée est l'armure satin, qui n'est qu'un dérivé et une exagération de l'armure serge qui donne aux sillons un extrême développement. De ces armures primaires dérivent des centaines d'autres. (EDH)

**BASIN** : Fil et coton demeurent les matériaux constants de cette étoffe créée à Lyon en 1580. Sa texture a évolué. Au XVII<sup>e</sup> siècle, c'est un tissu de coton où entre peu de fils. Très populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec chaîne de fil et trame de coton, il apparaît dans de nombreux vêtements, ainsi que dans le mobilier. La trame, plus grosse que la chaîne, donne un effet de côtes. Parfois, l'étoffe porte des rayures alternativement tissées en taffetas et en sergé. Il peut être uni, rayé, broché, cannelé. (EDH)

**BASIN DE HOLLANDE** : Rayé fin, apprécié, 0,75 m. (EDH)

**BASIN DES INDES** : De Bengale, de Pondichéry, de Bellafor, blanc, sergé, croisé ou à carreaux en soie tordue, 0,88 ou 0,98 m. (EDH)

**BASINÉ** : Effet d'armure en losange, proche du basin ; chaîne de soie souple, double trame, l'une en taffetas, l'autre en boyard. (EDH)

**BATISTE** : Toile de lin très fine et blanche inventée au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est alors un tissu de grand luxe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la production se répand, en particulier en Cambrésis, en Artois et en Picardie. On distingue la batiste moyenne, écrue dite toile d'ortie, hollandée (très serrée et unie). (EDH)

**AUNE** : Mesure de longueur des tissus. Celle de Paris mesure 1,18 mètre. (DAF)

**BEAUVAIS (Oise)** : Troisième pôle de l'industrie textile picarde au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, après Amiens et Abbeville, connue pour ses serges et laines. (EDH)

**BOSELÉ** : Broché or ou argent, fin ou faux, à parties convexes très saillantes. (EDH)

**BOUCLÉ** : Tissu présentant une surface irrégulière par l'emploi de fils bouclés en chaîne et en trame. Il sert pour les vêtements d'été ou l'ameublement. (EDH)

**BOUFLERS (Somme)** : Serge de renom, tissée dans une localité proche d'Abbeville, qui, après 1666, obtient un privilège pour de la serge façon Londres et Aumale. (EDH)

**BOURDALOUE (BOURDALOU) :** Modeste étoffe dont les femmes s'habillent pour fuir le luxe après les prédications du jésuite Louis Bourdaloue (1632-1704). Désuète au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sorte de linge ouvré fabriqué en Basse-Normandie. (EDH)

**BOURRE DE SOIE :** Appelée aussi « filosselle » ou « fleuret » lorsqu'elle est en forme d'écheveau après filage. Donne son nom à quelques tissus. (EDH)

**BROCARD :** Nom générique apparu en France au XVI<sup>e</sup> siècle d'une riche étoffe de soie rehaussée d'or. (EDH)

**BROCHÉ :** Terme issu d'une pièce du métier (broche), employé dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Etoffe façonnée, qu'on préfère souvent exécuter en fibres riches, en soie en particulier. On utilise plusieurs trames et des navettes afin d'obtenir des décors qui se détachent, souvent en couleurs diverses, sur un fond exécuté en armures diverses. (EDH)

**BRODERIE :** Art très ancien qui consiste à former à l'aiguille, sur une étoffe, un surcroît d'ornement. (EDH)

**CALICOT :** Tissu de coton, de qualité lourde, moyenne ou légère, blanc ou imprimé, très populaire, utilisé pour les vêtements, l'ameublement et le linge. Il est fabriqué en Normandie, en Picardie, dans le Beaujolais et dans la Mayenne. A Cholet et à Armentières, on tisse des calicots communs, dans les Vosges et l'Alsace, des calicots de qualité supérieure. (EDH)

**CANEVAS :** Au XVIII<sup>e</sup> siècle, toile de chanvre de qualité inférieure, pour doubler les habits. (EDH)

**CANNELÉ :** Désigne une surface ornée de reliefs semi-cylindriques continus, obtenus par de nombreux procédés, dont certains sont très anciens. Le cannelé est souvent considéré comme une armure de base. Des flottés de chaîne, en général étalés sur deux fils constituent des côtes parallèles à la trame. Le gros de Tours et la royale sont les plus classiques des cannelés. De nombreuses variantes existent. (EDH)

**CARRELÉ :** Cannelé en soie du XVIII<sup>e</sup> siècle, proche du gros de Tours. (EDH)

**CASIMIR :** Légère étoffe anglaise du XVIII<sup>e</sup> siècle. Drap très fin, soyeux en raison de son armure proche du satin, particulièrement appréciée en noir. La fabrication française est très renommée grâce aux villes de Sedan, d'Elbeuf, d'Amiens, d'Abbeville, de Reims. A Roubaix, c'est un sergé de laine retors. (EDH)

**CHAÎNE ET TRAME** : La chaîne est le fil vertical de l'étoffe et la trame est le fil horizontal de l'étoffe. Elles forment donc l'armure de l'étoffe. (EDH)

**CHANGEANT** : Au XVIII<sup>e</sup> siècle, étoffe toute de laine, fabriquée à Lille pour l'exportation en Espagne. (EDH)

**CHINÉ** : Fil de diverses couleurs, obtenu par impression ou par torsion de brins diversement colorés. Un tissu chiné est réalisé avec de tels fils. Il existe de nombreuses variantes du chiné, selon qu'il domine dans la chaîne ou dans la trame. (EDH)

**CHINTZ** : Dans les registres commerciaux des Compagnies des Indes, ce terme désigne toutes les indiennes, parfois blanches mais le plus souvent imprimées et glacées ; c'est pourquoi l'on appelle chintz tout tissu lustré. (EDH)

**CIRSAKAS** : Le mot désigne une étoffe importée des Indes, rayée, à divers dosages de soie, d'or et d'argent, destinée aux vêtements d'apparat. Autres variantes, les cirsakas saisonniers : cirsakas d'été, soie rayée d'or ou d'argent sur fond gros de Tours ou taffetas, pour costumes d'apparat ; cirsakas d'hiver, mêmes rayures sur fond de satin ; cirsakas d'automne, sergé. Ces étoffes, apparues entre 1746 et 1750, ont peu de succès ; de retour vers 1764 à la cour de Louis XV, elles y sont très appréciées. (EDH)

**CÔTELÉ** : Terme appliqué aux étoffes à côtes très saillantes. Armures et étoffes portant des noms comparables ou dérivés, tels que « côte bedfort, côte jonc, côte de cheval, côte plate ». (EDH)

**COTON** : Les fibres, longues de 1 à 7 cm, proviennent de la gousse du cotonnier, de la famille des malvacées. Les premières cargaisons de l'Inde arrivent en France sous le règne de Louis XIV. Filatures et tissages se développent, surtout en Angleterre. On raffole du coton imprimé à Nîmes, en Avignon et à Marseille. L'interdiction d'importer des toiles peintes étrangères et de les fabriquer en France (1686) marque le début d'une prohibition qui dure une soixantaine d'années. (EDH)

**CRÊPE** : Ce nom évoque la surface irrégulière de cette étoffe. Il est importé à Mantes depuis Bologne en 1604 et à Lyon, où il bénéficie d'un privilège royal. Une armure à petits motifs, à effets irréguliers, favorise la torsion forcée des fils, qui donne à l'étoffe une surface typique, criblée de creux d'ombre irréguliers. On emploie des fils crêpes élastiques parfois en soie crue, dans un ou deux sens, en chaîne et en trame. (EDH)

**CRIARDE** : Toile très gommée, pour jupons raides et empesés, destinés à supporter les robes à panier, et même à les confectionner, qui bruissent à la manipulation, d'où leur nom évocateur. (EDH)

**CROISÉ** : Nom de l'armure sergé de deux, dite aussi « batavia », citée dans tous les ouvrages techniques . Par extension, le mot désigne toute étoffe dont le nombre de liages est égal au nombre de flottés de trame. Nom employé couramment pour les tissus de chemises. (EDH)

**DAMAS** : Porte le nom de la capitale syrienne. Sur une armure sergé ou satin, on use alternativement d'un effet de chaîne et de trame qui détermine, par inversion, des zones tantôt brillantes, tantôt mates. L'envers ne comporte pas de flottés, mais les effets y sont inversés. Le damas façonné est plus compliqué. Introduit en France à la fin du XV<sup>e</sup> siècle grâce à Louis XI, le damas de soie est fabriqué à Tours et à Lyon. Au XVIII<sup>e</sup>, il se répand en particulier à Abbeville, à Chalôns-sur-Marne, à Nîmes et dans le pays de Caux où il est tissé en coton mais seuls les damas de Tours et de Lyon sont précieux. (EDH)

**DAMASSÉ** : Etoffe travaillée à la manière du damas : se dit en particulier du linge. (EDH)

**DEMI-HOLLANDE** : Toile de lin blanche, assez fine, fabriquée en Picardie. (EDH)

**DOUBLE CHAÎNE** : Etoffe à fond satiné ornée de dessins satinés d'une autre couleur, formés par une seconde chaîne dissimulée derrière la première. Plus généralement toute étoffe à laquelle on adjoint une chaîne supplémentaire. (EDH)

**DOUBLE ÉTOFFE** : Tout tissu composé de deux couches distinctes tissées l'une au-dessus de l'autre. Par extension, désigne l'exécution simultanée de plusieurs tissus. (EDH)

**DRAP** : Mot générique désignant tout un ensemble de tissus divers, un peu comme le mot « étoffe ». La qualité de la laine est déterminante pour le produit fini. La chaîne est composée de fils à forte torsion, la trame de floches. Sa torsion est contraire à celle des fils de chaîne, condition qui détermine le bon déroulement du foulage. Le drap est tissé en écru puis teint sur pièce. (EDH)

**DRAP D'ARGENT, DRAP D'OR** : Termes génériques désignant des étoffes somptueuses. Plus précisément, il s'agit d'une riche étoffe d'or et d'argent, unie ou façonnée, frisée, brochée ou décorée de fleurs ou de ramages de soie, de toutes couleurs, lainée ou non. (EDH)



**DROGUET** : AU XVII<sup>e</sup> siècle, drap de laine mince, parfois façonné, chaîne en fil, trame de laine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on tisse de nombreuses variantes, parfois en soie ou en coton, décorées de petits dessins. (EDH)

**ÉGYP TIENNE** : Nom d'un tissu créé par Paulet vers 1765, lors de la vogue du néo-égyptien. Taffetas de soie à petites raies de sergé, se détachant sur fond de gros de Tours. (EDH)

**ÉTOFFE** : Nom générique pour désigner des fils entrelacés sur un métier, terme couramment employé jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. (EDH)

**FAÇONNÉ** : Etoffe à motifs obtenus par un croisements de fils monochromes ou polychromes. Le décor du façonné est intégré à la structure même de l'étoffe, alors que, dans les imprimés, il est ajouté. (EDH)

**FILOCHE** : Tissu de soie ou de fil à larges mailles. (EDH)

**FLANELLE** : Etoffe de laine inventée en Angleterre au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Charles II, où elle devient très populaire. Vers 1750, elle est fabriquée en Normandie, en Champagne et en Languedoc. C'est alors une étoffe légère d'armure toile, utilisée pour l'habillement. (EDH)

**FLEURET** : Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit de la plus belle qualité de blancards (toile de lin en fil semi-blanchi avant tissage), destiné à l'exportation. Dans le domaine de la soie, il s'agit d'un fil blanc tiré du cocon après le prélèvement de la bonne soie jaune. Le fleuret est le tissu tiré de ce résidu, un peu comparable à la bourre de soie. (EDH)

**FLORENCE** : Taffetas léger, tramé à un seul bout, fabriqué d'abord à Florence, puis à Lyon, à Avignon et à Zurich. (EDH)

**FRAPPÉ** : Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, le terme désigne une étoffe de soie bien travaillée, ni trop serrée ni trop lâche. (EDH)

**GAZE** : Le nom viendrait de la ville de Gaza, en Palestine. Elle est importée en Europe au Moyen Age. En France, elle est fabriquée à Paris et à Lyon. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait à Paris 3 000 métiers dont la production est partiellement exportée. La gaze est une étoffe aux fils très espacés, mais dont le mode d'enlacement reste singulier. C'est l'une des seules étoffes où certains fils, placés dans une chaîne spéciale, ne restent pas parallèles aux lisières du tissu. Il existe de nombreuses variantes de cette étoffe. (EDH)

GLACÉ : Il existe plusieurs procédés pour obtenir un aspect brillant comme un miroir, appelé « glacé ». Les plus courants sont l'emploi d'une armure satin et d'un matériau soyeux. Le mot est aussi utilisé lorsque chaîne et trame sont de couleurs voisines, par exemple rose et blanc. Dans le cas d'une franche opposition des deux tons, on dit plutôt « changeant » ou « caméléon ». (EDH)

GOURGOURAN : Riche étoffe de soie des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle, fréquente dans les résidences impériales, tissées en fil floche, tantôt unie, tantôt bayadère, souvent brodée de fleurs et d'oiseaux. (EDH)

GROS : Etoffe à effet de côtes obtenu soit par une différence de densité entre la chaîne et la trame d'une armure toile, soit par une armure cannelée. Ce tissu reçoit souvent le nom du lieu de sa fabrication présumée. (EDH)

GROS DE NAPLES : Tout de soie cuite, chaîne et trame doubles ou triples, donnant un grain très marqué. Intermédiaire entre le taffetas et le pou-de-soie, imité par le gros de Tours et très apprécié au XVIII<sup>e</sup> siècle. (EDH)

GROS DE TOURS : C'est le plus connu des cannelé, il sert de référence aux autres. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est uni, broché en soie ou en dorure, façonné. (EDH)

HOLLANDE : Toile fine très appréciée, fabriquée en Hollande, en Frise et dans les Provinces-Unies, dont on fait des chemises pour les personnes de qualité. (EDH)

INDIENNES : Nom générique sous lequel, selon l'*Encyclopédie*, « on comprend généralement les toiles peintes qui nous viennent des Indes ». (EDH)

LAINÉ : La fibre est issue de la tonte du mouton. La qualité du tissu est déterminé par l'emplacement de la laine sur l'animal. On s'en sert pour fabriquer du drap. (EDH)

LAMÉ : Une lame est une bande de métal obtenue par un découpage d'une feuille ou par un laminage d'un trait (fil de métal de section ronde). Le lamé est composé d'or ou d'argent. (EDH)

LIN : Vient de la plante appelée *Linum usitatissimum*. Il est arraché en fleur pour les toiles, en fruit pour les filasses. (EDH)

MARLI : Sorte de gaze très légère ou de tulle très répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle existe aussi en soie. Le gros marli est à chaîne en soie grège, à trame en fil de Bretagne. (EDH)

**MAROCAIN** : Etoffe en général unie mais d'apparence inégale, due à la torsion et au groupage des fils utilisés en soie, laine ou coton. (EDH)

**MÉLANGÉ** : Etoffe de plusieurs couleurs. (EDH)

**MEXICAINE** : Plusieurs tissages répondent à ce nom. Etoffe de soie ornée de bandes de poils traînante, obtenue par une chaîne supplémentaire et des flottés de chaîne. Sorte de pékin à flottés d'une ou plusieurs chaînes. (EDH)

**MILLE-RAIES** : Etoffe dont la trame utilise deux tons alternés et la chaîne un seul de ces tons. (EDH)

**MINIATURE** : Un des tissus les plus raffinés du XVIII<sup>e</sup> siècle aux effets décoratifs miniaturisés. Le décor façonné présente parfois de minuscules côtes ou chevrons, des motifs façonnés, des lancés, ainsi que des motifs, fleurs ou bouquets, de très petites dimensions. (EDH)

**MOIRE** : Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la moire tabisée, toute de soie, à grain serré, est une sorte de gros de Tours, parfois façonnée avec des figures, lisse ou à effets ondes obtenus par écrasement. (EDH)

**MOUCHE ET NAVETTE** : Armure pour étoffe de laine à la mode à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (EDH)

**MOUSSELINE** : Toile toute de coton connue dès l'Antiquité. Tissage très fin travaillé dans l'humidité. L'importation est interdite par Colbert pour en favoriser la production en France jusqu'à la levée partielle de l'interdiction en faveur de la Compagnie des Indes orientales (arrêt du Conseil d'État du 20 Janvier 1716). Armure toile, chaîne et trame en fils retors à haute torsion en coton à longues fibres. Fabriquée en écru, teinte, blanchie ou imprimée en pièce, parfois brochée. Il existe également de la mousseline de laine ou de soie. (EDH)

**MUSULMANE** : Invention du Nîmois Paulet pour Louis, fabricant de Lyon. Il s'agit de l'étoffe la plus riche qui soit, constituée par des rayures en gros de Tours, sur armure satin, à bandes taffetas et raies sergé, cannelé. (EDH)

**NANKIN** : La ville de Chine a donné son nom à une toile ou à un sergé de coton, ordinairement jaune chamois ou brun jaunâtre, dont le ton, provenant du coton chinois insuffisamment nettoyé, est imité en teinture. Lisse et serré, solide, le nankin, importé en masse, est très tôt imité en Suisse et en Angleterre. (EDH)

**PÂTISOIE** : Etoffe de soie chinoise du XVIII<sup>e</sup> siècle, façonnée et brochée. (EDH)

**PAILLETTE** : Ce mot se dit des petits grains d'or ou d'argent ronds, aplatis et percés au milieu, dont on parsème quelquefois les broderies, les ornements d'église et les habits de théâtre. On fait aussi des paillettes d'acier qu'on mêle dans les jais blancs et noirs pour des broderies du petit deuil des femmes. (ED)

**PAILLON** : Un paillon est une petite lame d'acier dont la longueur est le double de sa largeur dont l'épaisseur est environ la sixième ou huitième partie de sa largeur. Les deux faces latérales d'un paillon ont chacune la figure de deux cercles accouplés, qui sont chacun percés d'un trou rond dans leur centre. (ED)

**PERCALE** : Vient du persan « pergâle », qui signifie toile très fine, fragment ou lambeau. Il s'agit d'une toile de Carnatic, non loin de Madras, employée pour imprimer les chites. En France, la meilleure percale est fabriquée en Alsace, ainsi qu'en Picardie. (EDH)

**PERSIENNE** : Etoffe de soie façon perse. (EDH)

**PIQUÉ** : Tissu qui simule le travail d'une piqûre à l'aiguille sur tissu rembourré. On l'obtient mécaniquement par un double tissage et par une chaîne supplémentaire très tendue, opposée à la chaîne de fond, distendue sur une armure toile. Une seconde trame, dite de fourrure, accentue l'effet. A l'achèvement, le piqué est blanchi en pièce, lainé à l'envers, parfois imprimé. (EDH)

**PEPELINE** : Nom sous lequel la papeline est fabriquée en Angleterre et en Irlande au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Etoffe légère, de laine ou de soie, légères côtes transversales. (EDH)

**POU-DE-SOIE** : Toile de soie très fournie, lourde, au grain régulier, propice au moirage, teinte en pièce, entre le gros de Naples et le gros de Tours. Les fines côtes transversales sont dues à une grosse trame en soie, en laine peignée ou en coton, la chaîne étant en organsin ou en grège. (EDH)

**PRUSSIENNE** : Taffetas sans envers à rayures transversales, inventé au XVIII<sup>e</sup> siècle sous l'influence d'un tissu de Brandebourg. La chaîne bicolore forme une agréable polychromie avec la trame d'une troisième couleur. Les fabriques de Lyon et de Tours en revendiquent l'invention. (EDH)

**RAISEAUX DES INDES** : Tissu de soie exécuté en petites largeurs pour des ceintures, parfois garnies à leurs extrémités de houppes d'or et d'argent. (EDH)

**RAS** : Etoffe d'armure sergé, croisée, dont le poil n'apparaît pas. Il existe des ras de laine et de soie. (EDH)

RAS DE SAINT-CYR : Sergé de soie ou de bourre de soie, dite galette, croisé, sans envers, parfois tramé de laine, de coton et le plus souvent en fleuret ou en galette. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est fabriqué uniquement en gris rayé en long ou en travers. (EDH)

RAS DE SAINT-MAUR : Marcelin Charlier établit en 1677, à Saint-Maur-des-Fossés une fabrique de sergé noir destiné aux habits de cérémonie et de deuil. Sergé croisé, sans envers, chaîne en organsin de Sainte-Lucie (Messine), trame en laine pour tenues de veuves, en fleuret d'Italie ou en soie de Bologne. (EDH)

RATINE : Etoffe de laine réputée très chaude, ancienne. Armure toile, sergé, satin très souvent tissée avec une trame supplémentaire de fourrure. Ratine de Florence, très fine, pour les vêtements d'hiver. Très répandue en France, on trouve par ordre de qualité : celle de Caen et d'Elbeuf, puis celle de Sommières, Rouen, Dieppe et Beauvais. (EDH)

RICHE : Se dit d'un tissu de grand prix, orné, paré. (DAF)

RUBAN : Tissu très étroit de 3 ou 4 doigts. En or et argent, il est fabriqué à Paris ; en laine, à Rouen et Amiens ; en soie, à Tours, à Lyon. (EDH)

SAINT-FLOUR : Toile grise, chanvre. (EDH)

SATIN : Armure dérivée du sergé, aux liages cachés sous de longs flottés juxtaposés, dont la longueur est typique de l'étoffe. Les flottés constituent un endroit uni et brillant, tandis que l'envers est mat à cause de liages visibles. Le satin existe en coton ou en laine. En soie, à torsion judicieusement choisie, il est souvent comparé à un miroir à cause de son brillant. Ses variantes sont innombrables. (EDH)

SIAMOISE : Etoffe en soie et en coton dont le nom est inspiré par les étoffes vues lors de la célèbre réception des ambassadeurs du roi de Siam par Louis XIV. Il désigne divers tissus souvent mal définis, en soie, en coton ou en lin à rayure sur fond blanc. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la chaîne est en fil. La trame en coton est teinte par la technique de l'ikat (en écheveaux ligaturés). (EDH)

SOIE : Au sens propre du terme, fibre provenant exclusivement des insectes séricigènes. (EDH)

SOIERIES : Etoffes de soie. (EDH)

SORBEC : Sous des fils d'or et d'argent, fils de soie de diverses couleurs qui ajoutent des nuances colorées au tissu. (EDH)

TAFFETAS : Nom générique de l'armure toile lorsque l'étoffe est en soie, le mot « calicot » jouant un rôle équivalent pour le coton. (EDH)

TAFFETAS D'ANGLETERRE : Fabriqué à Lyon en dépit de son nom, noir, très fort, très lustré, en couleurs et parfois rayé, il existe une grande largeur, 0,75 m, ou en petite largeur, 0,60 m. (EDH)

TAFFETAS DE FLORENCE : Fabriqué à Lyon, très mince, médiocre, plus épais cependant que le taffetas de Florence ; grande largeur, 0,75 m, petite largeur, 0,60 m. (EDH)

TULLE : Issu de la dentelle artisanale à fils entrecroisés, le tulle porte le nom de sa ville d'origine. (EDH)

VELOURS : Tissu d'un très grand prestige. Toile à double chaîne, chaîne de fond et chaîne poil, velue à l'endroit, lisse à l'envers. Pendant le tissage, on intercale des tiges de fer d'une certaine hauteur dans le sens de la trame. L'enlèvement des tiges laisse de longs flottés de chaîne qui, tondus, constituent les poils dressés du velours. Le velours est principalement régi par les trois règlements de 1667 pour les manufactures de soie de Paris, Lyon et Tours. (EDH)

VELOURS DE GÊNES : Créé à Gênes au XVI<sup>e</sup> siècle, imité à Versailles au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Très raffiné, épais, broché de soie, tissé à la main sur fond satin. Chaîne en organsin, trame en sainte-Lucie. (EDH)

VELOURS D'ITALIE : En soie et en coton, à côtes se détachant sur des zones unies. (EDH)

VELOURS FRISÉ : Velours façonné à côtes transversales, reconnaissables grâce à ses bouclettes non coupées, formées par la chaîne poil. On obtient les boucles par un fer glissé dans le tissage, puis enlevé au fur et à mesure du tissage. (EDH)

VELOURS DE HOLLANDE : Velours coupé à chaîne en organsin et trame en soie crue. (EDH)

VELOURS MINIATURE : Désigne un velours à petit décor. Très apprécié au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le costume masculin. (EDH)

VELOURS RAZ : Vient du mot « derasus », qui signifie « dont les poils sont laissés longs ». (EDH)

VOILE : A l'origine, toile des Indes très fine, transparente, en coton, en soie, en laine ou mélangée. Des fils fins à haute torsion sont nécessaires pour assurer la transparence et la netteté du voile. Tissé en écru, le voile est grillé, blanchi, teint parfois imprimé. (EDH)

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

## SOURCES

### Sources manuscrites

#### **Archives nationales**

##### Minutier central

MC/XCIX/MC/RS//1555, Contrat de mariage de Jeanne Bécu, dite Gomard de Vaubernier et Guillaume du Barry, 23 juillet 1768, disponible sur la SIV : <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir>

[consultationIR.action;jsessionid=3CEBAADDE0DD112FDBC813DE32C98428irId=FRAN\\_IR\\_043055&udId=c-9vtttdzivr--12lch63280mlw&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/consultationIR.action;jsessionid=3CEBAADDE0DD112FDBC813DE32C98428irId=FRAN_IR_043055&udId=c-9vtttdzivr--12lch63280mlw&details=true&gotoArchivesNums=false&auSeinIR=true)

MC/LIII/516, Prêt de 200 000 Livres du duc d'Aiguillon à la comtesse du Barry, 1775.

MC/ET/LIII/520, Acte de vente, 23 octobre 1776.

MC/ET/XLVIII/336, Obligation de Jeanne Gomard de Vaubernie, épouse séparée de corps et d'habitation, de haut et puissant seigneur Guillaume comte du Barry, à Luciennes, à Mrs Vandenyver père et fils, banquiers, rue Vivienne, paroisse Saint-Eustache, 23 décembre 1789.

MC/RE/XLVIII/4, Acte de vente du duché de Roquelaure, 2 mai 1772.

MC/RE/LXXI/15, Inventaire après décès de Philippe-Jean-Baptiste Buffault, 4 décembre 1850.

##### Série AB/XIX : Documents isolés et papiers d'érudits

AB/XIX/3948 à 5510, Comptes et pièces de caisse de la comtesse du Barry.

##### Série O/1 : Maison du roi

O1/1463 ; O1/1496, Lettres saisies à Louveciennes.

O1/416, Acte de vente, 1774.

O1/1-O1/128, Lettres patentes, 30 Mars 1775.

##### Série K : Monuments historiques

K//1-K//138, Mémoire par lequel le chevalier de Langle se justifie d'avoir gagné au jeu quatre-vingt-dix mille livres à la comtesse du Barry, 1776.

##### Série W : Juridiction extraordinaire

W16, Dossier du tribunal révolutionnaire et listes de dénonciations de Greive, 1793 (reproduits dans la source imprimée : WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry / documents inédits*



publiés par H. Welschinger, 1881. [Consulté le 25 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62860920>).

## **Archives départementales**

### **Archives départementales des Yvelines**

#### Série E : Féodalité, archives familiales et notariales

E74 à E85, Papiers relatifs à Mme du Barry et à son pavillon de Louveciennes.

E2548, Fonds Morin, valet de chambre de madame du Barry.

#### Série J : Fonds entrés par voie extraordinaire

J2421, Catalogue des bijoux de la comtesse du Barry, 1795 (reproduit dans la même source imprimée que ci-dessus).

#### Série Q : Domaine public, Enregistrement, Hypothèques

1F87, Dossier de procédure concernant le vol de diamants fait en la maison de la comtesse du Barry à Louveciennes dans la nuit du 11-12 janvier 1791, 1791-1792.

1F90, Inventaire et vente des effets mobiliers se trouvant à Villiers-sur-Orge dans la maison de la femme du Barry, condamnée, 1792-an VII.

1Q515, Catalogue de la bibliothèque de madame du Barry.

4Q36-39, Dossier de séquestre révolutionnaire.

5Q219, Dossier individuel de la direction des domaines.

## **Archives municipales**

### **Archives municipales de Nantes**

#### Série DD : Propriétés communales et travaux publics

DD14, Jouissance des loges de Nantes accordée à Madame du Barry, 23 décembre 1769.

## **Manuscrits des bibliothèques**

### **Bibliothèque nationale de France : Site Richelieu**

#### Manuscrits français

#### **Fonds Français**

MS 8157, Comptes de la comtesse du Barry, 1769-1793 (vestimentaires).

MS 8158, Comptes de la comtesse du Barry, 1769-1793 (objets d'art).

MS 8159, Comptes de la comtesse du Barry, 1769-1793 (constructions et travaux à Louveciennes).

MS 8160, Comptes de la comtesse du Barry, 1769-1793 (constructions et travaux à Louveciennes).

Numérisés, disponibles sur le site du Centre de Recherche du château de Versailles :

<http://chateauversailles-recherche.fr/francais/ressources-documentaires/corpus-electroniques/sources-manuscrites/comptes-de-la-comtesse-du-barry>

### **Institut National d'Histoire de l'Art, bibliothèque Doucet**

Ms (I-VII), Papiers succession Rose Bertin (mémoires de 1773 à 1793, descriptions vêtements et coiffures, correspondance avec les débiteurs).

Autographe 48,3, Papiers de la comtesse du Barry (mémoires de fournisseurs pour Louveciennes, coiffeurs...).

### **Bibliothèque municipale de Versailles**

367 (219F) à 505 (357F), Papiers du Barry.

#### Le panthéon Versaillais

F232, Lettres écrites et adressées à Madame du Barry.

## Sources imprimées

ADAMS, John, *The Adams Papers, Diary and Autobiography of John Adams (vol. 2)*, L. H. Butterfield, Cambridge, Harvard University Press, 1961.

AUDIGER, *La Maison réglée, et l'art de diriger la maison*, 1692, 305p., [consulté le 20 Mars 2020], disponible à l'adresse : Google-Books-ID: 6zA7AAAAcAAJ.

BAUDEAU, Nicolas, *Encyclopédie méthodique. Commerce. T. 1*, 1783, 808p. [Consulté le 7 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5834327p>.

BEDFORD, Francis Russell, duc de, *A Descriptive Journey through the Interior Parts of Germany and France, Including Paris, with Interesting and Amusing Anecdotes*, Londres, printed for G. Kearsley, 1786, p. 96-97.

BELLEVAL, Louis-René, marquis de, *Souvenirs d'un Cheval-Leger de la Garde du Roi publiés par René de Belleval son arrière-petit-fils*, Aubry. Paris , 1866, 600p.

BERTHAULT, *L'abbaye du Pont-aux-Dames. (Ordre de Citeaux), assise en la paroisse de Couilly (Châtellenie de Crécy), élection et diocèse de Meaux en Brie 1226-1790*, Dumoulin, Paris, 1878, 449p., [Consulté le 19 avril 2021]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k141673t>.

BOIGNE, Louise-Éléonore-Charlotte-Adélaïde d'Osmond, comtesse de, *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, Mercure de France, 1971, Tome 1.

BOUILLÉ, François-Claude-Amour de, *Mémoires sur la Révolution française. Tome second / par le marquis de Bouillé*, 1797, 219 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56335x>.

*Cabinet des modes, ou les Modes nouvelles, décrites d'une manière claire & précise, & représentées par des planches en taille-douce, enluminées, 15 novembre 1785*, [Consulté le 1 mai 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10400416> .

CANTREL, Émile, *Nouvelles à la main sur la comtesse Du Barry trouvées dans les papiers du comte de \*\*\*: revues et commentées*, Henri Plon, 1861, 454p., [Consulté le 16 Mai 2021], disponible à l'adresse : Google-Books-ID: 9LMfAAAAMAAJ.

*Catalogue des livres de madame Du Barry, avec les prix, à Versailles, 1771 / reproduction du catalogue manuscrit original, notes et une préface par P. L. Jacob (Paul Lacroix), 1874, 173 p.* [Consulté le 25 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6362972s>.

COGNEL, François, *La vie parisienne sous Louis XVI*, 1882, 146p. [Consulté le 15 mai 2020]. Disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6429180w>.

COLLIER, Georges (sir), *France on the Eve of the Great Revolution. France, Holland and the Netherlands, a Century ago*, C. Tennant, Londres, Richard Bentley, 1865, p. 88-100., [consulté le 15 mars 2021], disponible à l'adresse: <https://books.google.fr/books?id=0pxQAAAAcAAJ&hl=fr&pg=PA88#v=onepage&q&f=false>

CROÿ-SOLRE, Emmanuel de, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784). T. 1 / publié, d'après le ms. autographe conservé à la bibliothèque de l'Institut, avec introd., notes et index par le Vte de Grouchy et Paul Cottin, 1921-1906, 590 p.* [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206380q>.

*Dictionnaire de l'académie françoise, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même, à Paris chez J. J. Smits et C<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> édition, 1798, 2 Tomes.*

DIDEROT, Denis, *Regrets sur ma vieille robe de chambre, par M. Diderot, avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune, 1772, 40p.* [Consulté le 16 avril 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1040210b>.

DIDEROT, Denis et LE ROND D'ALEMBERT, Jean, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Stuttgart-Bad, Friedrich Frommann, 1966 (1751-1780), 4 Vol.

DUCHESS OF NORTHUMBERLAND, *The Diaries of a Duchess. Extracts from the Diaries of the First Duchess of Northumberland (1716-1776)*. J. Greig, Londres, Hodder and Stoughton limited, 1926, 229 p.

DU DEFFAND, Marie, marquise de, *Correspondance complète de la Marquise Du Deffand avec ses amis...*, éd. M. de Lescure, Paris, H. Plon, 1865, 2 Vol.

DUFORT DE CHEVERNY, Jean-Nicolas, comte de, *Mémoires sur les règnes de Louis XV et Louis XVI et sur la Révolution*, éd. R. de Crèvecoeur, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1886, 2 Vol.

DUVAUX, Lazare, *Livre-journal de Lazare Duvaux, marchand bijoutier ordinaire du roy, 1748-1758 : précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle... Tome 1* / [publié par M. Louis Courajod], 1873, 424 p. [Consulté le 12 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64389596>.

ESPINCHAL, Josph Thomas Anne, comte de, *Journal d'émigration publié d'après les manuscrits originaux*, Paris, Perrin, 1912, 559 p.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts... ([Reprod.])* / par feu Messire Antoine Furetière,..., 1690, 1070 p. [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>.

*Galerie des modes et costumes français / dessinés d'après nature, gravés par les plus célèbres artistes en ce genre; et colorés avec le plus grand soin par Madame Le Beau : ouvrage commencé en l'année 1778, 1785 1778, 389 p.* [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1056746t>.

GARSAULT, François-Alexandre-Pierre de, *Art du tailleur : contenant le tailleur d'habits d'hommes, les culottes de peau, le tailleur de corps de femmes & enfants, la couturière & la marchande de modes*, 1769, 80 p. [Consulté le 14 Mars 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k108876j>.

GENLIS, Stéphanie Félicité du Crest, comtesse de, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 2007, Le temps retrouvé, 438 p., 3 Tomes.

GENLIS, Stéphanie Félicité du Crest, comtesse de, *Manuel de la jeune femme, guide complet de la maîtresse de maison*, Paris, Ch. Béchét, 1829, 356 p.

GUYOT, Joseph-Nicolas (ed). *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale. T39 / , ouvrage de plusieurs jurisconsultes, publié... par M. G\*\*\*\*,...* 1775, 558p., [Consulté le 9 juin 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k426203p>.

GUYOT, Joseph-Nicolas, *Traité des droits, fonctions, franchises, exemptions, prérogatives et privilèges annexés en France à chaque dignité... : ouvrage de plusieurs jurisconsultes et gens de*

lettres, 1788-1788, 4 Vol. [Consulté le 25 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k83103n>.

JEANNET DES LONGROIS, Jean-Baptiste-Claude, *Conseils aux femmes de quarante ans*, Paris, Méquignon, 1787, 228 p.

JOUBERT, Jean-Claude, «Testament et Codiciles de Louis-Hercule-Thimoléon de Cossé duc de Brissac (1734-1792)», *Anjou Historique*, 1921, Tome 1.

LACLOS, Pierre Ambroise François Choderlos de, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Le livre de Poche, 1975, 512p.

LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de, *Œuvres complètes de la marquise de Lambert*, (ed. 1808), Paris, Hachette, 2012, 417p.

LA TOUR DU PIN, Lucy de, *Journal d'une femme de cinquante ans : 1778-1815 ([Reprod.] / Marquise de La Tour du Pin ; publ. par son arrière petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort*, 1913, 405 p. [Consulté le 12 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k467930>.

LEGROS, *L'art de la coëffure des dames françoises , avec des estampes, où sont représentées les têtes coëffées... Par le sieur Legros,....*, 1767, 226 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1055806b>.

LEPRINCE DE BEAUMONT, Jeanne-Marie, *L'encyclopédie des jeunes demoiselles ou choix de conversations instructives sur différents sujets, 2e édition avec les changements nécessités par les révolutions survenues dans les différents gouvernements depuis la première publication de cet ouvrage*, Paris, 1822, 340 p.

LE ROI, Joseph-Adrien, *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, Mme du Barry etc... / Par J. A. Le Roi,.... ; précédées d'une introd. par M. Théophile Lavallée*, 1864, 426 p. [Consulté le 2 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64720422>

LIGNE, Charles Josphe Lamoral, prince de, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Paris, H. Champion, 2000, 2 Tomes.

LUYNES, Charles-Philippe d'Albert, duc de, *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV*, éd. L. Dussieux et E. Soulié, Paris, Firmin-Didot, 1860-1865, 17 vol.

MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, MARIE-THERESE et MARIE-ANTOINETTE, *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le cte de Mercy-Argenteau : avec les lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. T. 2 / publiée avec une introduction et des notes par M. le chevalier Alfred d'Arneth,... et M. A. Geffroy,...*, 1874, 566 p.[Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200372g>.

MERCY-ARGENTEAU, Florimond de, MARIE-ANTOINETTE, JOSEPH II et KAUNITZ, Wenzel Anton von, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz. 2. - 1891 / publ. par M. le chevalier Alfred d'Arneth,... et M. Jules Flammermont,...*, 1891 1889, 615 p. [Consulté le 2 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6219616p>.

*Ordre et règlements qui s'observent dans la maison de Monseigneur le duc d'Orléans pour la conduite de la Bouche donnés par M. de M\*\*\* premier maître d'hôtel et approuvés par S.A.S.*, Paris, S. G. Le Mercier, 1764.

REICHARD, Heinrich August Ottokar, *Guide des voyageurs en France* (1810), Paris, Les Yeux Ouverts, 1970, 212p.

REISET, Gustave-Armand-Henri de, et Madame ELOFFE. *Modes et usages au temps de Marie-Antoinette / par le comte de Reiset,... Livre-journal de madame Éloffé,...*, 1885, 1158 p. [Consulté le 30 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5038569>.

RETIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie. Tome 1. C. Dilly. Londres*, 1790, 202p. [Consulté le 2 avril 2021], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57091t>.

SAINT-AUBIN, Charles-Germain de, *L'art du brodeur, par M. de Saint-Aubin*, 1770, [Consulté le 17 octobre 2019], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1065586m>.

SAVARY DES BRUSLONS, Jacques, *Dictionnaire universel de commerce. T. 1 (A-B) / : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde... Ouvrage posthume du Sr Jacques Savary Des Bruslons... continué... et donné au public, par Philémon-Louis Savary,...* Nouvelle édition, 1741, 879 p. [Consulté le 1 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1117365>.

SEVIGNE, Madame de, *Correspondance*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1978, 3 Tomes.

SWINBURNE, Henry, *The courts of Europe at the close of the last century*, Londres, C. White, London, Henry Colburne, 1841, 2 Vol.

VIGEE LEBRUN, Louise Elisabeth, *Souvenirs*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2015, 516p.

WELSCHINGER (ed), *Les bijoux de Mme Du Barry / documents inédits publiés par H. Welschinger*, 1881, 150 p. [Consulté le 25 mai 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62860920>.



## Sources iconographiques

### Tableaux et dessins

BEAUVARLET, Jacques-Firmin, d'après DROUAIIS, François-Hubert, *Portrait de Jeanne Bécu, comtesse du Barry*, estampe, 30 x 22,5 cm, Versailles, château de Versailles et de Trianon, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/04-503647-2C6NU00TZAFV.html>

BOUCHER, François, *Portrait de madame de Pompadour à sa toilette*, 1750, huile sur toile, 81,2 cm x 64,9 cm, Cambridge (Massachusetts), Harvard Art Museum / Fogg Museum, disponible à l'adresse : <https://harvardartmuseums.org/collections/object/303561?position=0>

BOUCHER, François, *Portrait de la marquise de Pompadour*, 1758, huile sur toile, 201 x 157 cm, Munich, Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Alte Pinakothek, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/08-552436-2C6NU0TB64HR.html>

BOUCHER, François, *Portrait de Madame de Pompadour*, 1759, huile sur toile, 91 x 68 cm, Londres, Wallace Collection, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/10-510348-2C6NU0QIDTJ5.html>

DAGOTY, Pierre-Edouard, d'après DROUAIIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry prenant son café*, 1771, estampe, 36,5 x 30,3 cm, Paris, Musée du Louvre, collection Rothschild, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/07-523762-2C6NU0CWK489.html>

DROUAIIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 70,5 x 58 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/14-541961-2C6NU0AG3TK8J.html>

DROUAIIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1769, huile sur toile, 71 x 59 cm, Washington D.C., Washington National Gallery, disponible à l'adresse : <https://www.nga.gov/collection/art-object-page.46033.html>

DROUAIIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1770, huile sur toile, 62 x 52 cm, Madrid, musée du Prado, disponible à l'adresse : <https://www.museodelprado.es/en/the-collection/art-work/madame-du-barry/956a130f-093b-4946-a653-80f0301dc13c?searchMeta=drouais>

DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1773-1774, huile sur toile, 73 x 60 cm Versailles, château de Versailles et de Trianon, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/16-514478-2C6NU0A4MNCZY.html>

DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de Madame du Barry en Flore*, 1774, huile sur toile, 73 x 59 cm, Agen, musée des Beaux Arts d'Agen, disponible à l'adresse : <https://www.musee-agen.fr/annuaires/annuaires-des-oeuvres/oeuvre-728/portrait-de-madame-du-barry-en-flore-3380.html>

DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de la comtesse du Barry en muse des arts*, 1771-1772, huile sur toile, Versailles, chambre de commerce et d'industrie des Yvelines et du Val d'Oise, disponible dans la source TREY, Juliette, « Un portrait de Madame du Barry pour Versailles », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, 2013, Vol. 16, n° 1, p. 187-196, disponible à l'adresse : [https://www.persee.fr/doc/versa\\_1285-8412\\_2013\\_num\\_16\\_1\\_933](https://www.persee.fr/doc/versa_1285-8412_2013_num_16_1_933)

DROUAIS, François-Hubert, *Portrait de femme*, huile sur toile, 81 x 64,5 cm, collection particulière, disponible à l'adresse : <http://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2014/collection-vicomtesse-courval-pf1430/lot.95.html>

GREUZE, Jean-Baptiste, *Portrait de la comtesse du Barry*, 1771, huile sur toile, 60 x 48 cm, collection particulière, disponible à l'adresse : <https://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2014/the-courts-of-europe-n09107/lot.121.html>

MOREAU le jeune, Jean-Michel, *Fête donnée à Louveciennes, le 2 Septembre 1771*, 31,6 x 26,4 cm, dessin, Paris, musée du Louvre, D.A.G., disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/90-003212-2C6NU0H0M36A.html>

PATAS, Charles Emmanuel, QUEVERDO, François Marie Isidore, *Portrait de Louis XV*, vers 1770, estampe, 29,3 cm x 20 cm, Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmn.fr/archive/15-602933-2C6NU0ANSXHR6.html>

VAN DYCK, Antoon, *Portrait de Charles 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, dit portrait du roi à la chasse*, environ 1735, huile sur toile, 266 x 207 cm, Paris, musée du Louvre, disponible à l'adresse : <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010062167>

VIGEE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de Madame du Barry*, 1781, huile sur toile, 69,2 x 51,4 cm, Philadelphie (Etats-Unis), Philadelphia Museum of Art, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmnm.fr/archive/15-595972-2C6NU0AN4X74U.html>

VIGEE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de Madame du Barry*, 1782, huile sur toile, 114,94 × 89,54 cm , Washington D. C., The Corcoran Gallerie of Art, disponible à l'adresse : <https://www.nga.gov/collection/art-object-page.172073.html>

VIGEE LEBRUN, Elisabeth, *Portrait de la comtesse du Barry*, 1789, huile sur toile, collection privée, disponible à l'adresse : <https://www.christies.com/en/lot/lot-6198702>

VIGEE LEBRUN, Elisabeth, Suiveur, *Portrait présumé de la comtesse du Barry*, huile sur toile, 68,5 x 57 cm, collection particulière, disponible à l'adresse : <https://www.christies.com/lot/lot-suiveur-delisabeth-vigee-lebrun-portrait-presume-de-la-5366480/>

## **Sculptures**

PAJOU, Augustin, d'après, *Buste de Madame du Barry*, 1771, 34 x 22 x 13 cm, biscuit de porcelaine tendre, manufacture de Sèvres, Sèvres, Cité de la céramique, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmnm.fr/archive/95-006930-2C6NU0NOOSS7.html>

PAJOU, Augustin, *Buste de Madame du Barry*, 1773, 71 x 56 x 26 cm, marbre, sculpture, Paris, musée du Louvre, disponible à l'adresse : <https://www.photo.rmnm.fr/archive/97-009360-2C6NU0S0ZLHM.html>

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Outils de travail**

BRAUDEL, Fernand, *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 1967, 3 Vol.

BURHNAM, Dorothy, *Warp and weft :A textile terminology*, Toronto, Royal Ontario Museum, 1981, 216 p.

HARDOUIN-FUGIER, Elizabeth, et BERTHOD, Bernard, et CHAVEN-BUSARO, Martine, *Les étoffes. Dictionnaire historique*, Paris, 1994, 416p.

FOUCAULT, Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, 688 p.

FOUCAULT, Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p.

MARION, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, éditions A. et J. Picard, 1979, 564p.

MAUSS, Marcel, et WEBER, Florence, *Essai sur le don, forme et raison de L'échange dans les sociétés archaïques*, 2e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 252p.

RAVEL, Agnès, « Construire un objet de recherche en histoire : le parti dévot au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Genèses*, 2004/2 (n°55), p. 107-125., [consulté le 27 mai 2021], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-geneses-2004-2-page-107.htm>

ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2003, 268p.

### **Histoire générale de la période**

ARIES, Philippe, *Histoire des Populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1979, 412p.

BIARD, Michel, DUPUY, Pascal, *La Révolution française. Dynamique et ruptures. 1787-1804*. Armand Colin, 2016, 360 p., [consulté le 12 octobre 2020], disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revolution-francaise-1787-1804--9782200248833.htm>

GAXOTTE, Pierre, *Le Siècle de Louis XV*, Paris, Fayard, 1933, 500 p.

KOUFINKANA, Marcel, « Les esclaves noirs en France et la Révolution (1700-1794) » dans *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire*, N°18-19, 1992, Les idéaux de la Révolution Française chez les Maghrébins, p. 144-161., [consulté le 07 janvier 2021], disponible à l'adresse : [www.persee.fr/doc/horma\\_0984-2616\\_1992\\_num\\_18\\_1\\_1129](http://www.persee.fr/doc/horma_0984-2616_1992_num_18_1_1129)

MARTIN, Henri, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, Paris, Furne, Jouvet et cie, 1883, 17 Vol.

MARZAGALLI, Silvia et BONIN, Hubert, *Négoce, ports et océans, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2000, 456p.

MEYER, Jean, *La France moderne*, Paris, Fayard, collection Histoire de France, 1985, 536 p.

FURET, François, *La Révolution I, 1770-1814*, Paris, Hachette, collection Histoire de France, 1988, 544 p.

### **Histoire de la noblesse et de la cour**

ANTOINE, Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989, 1049 p.

BATTAGGION Victor et SARMANT Thierry (dir), *Histoire mondiale des cours*, Paris, Perrin, 2019, 480 p.

BLANC, Olivier, *Les libertines, Plaisir et liberté au temps des Lumières*, Paris, Perrin, 1997, 279p.

BLANC, Olivier, *L'amour à Paris au temps de Louis XVI*, Paris, Perrin, 2002, 360p.

BLOCH, Marc, *Les rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre*, Paris, Gallimard, 1983, 608 p.

BLUCHE, François, *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle édition revue et Corrigée, Paris, Hachette, 1973, 270 p.

BOUCHER, Jacqueline, «L'Évolution de la maison du roi des derniers Valois aux premiers Bourbons», *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 137, oct-dec. 1982, p. 359-379.

BOUCHER, Jacqueline, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Honoré Champion, 2007, 1273 p.

- BURKE, Peter, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire* [1992], trad. fr., Paris, Seuil, 1995, 272 p.
- CONSTANT, Jean-Marie, *La Noblesse en liberté, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 295 p.
- CONTAMINE, Philippe (dir.), *L'Etat et les aristocraties (France, Angleterre, Ecosse) XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'ENS, 1989, 396 p.
- CHATENET, Monique, *La Cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002, 387 p.
- DA VINHA, Mathieu, *Le Versailles de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2009, 482 p.
- DA VINHA, Mathieu, «Faire vivre Versailles: “budget de fonctionnement” d’une résidence royale au XVII<sup>e</sup> siècle», dans MASSON, Raphaël (dir.), *Mélanges offerts à Pierre Arizzoli-Clémentel*, Paris, ArtLys, 2009, p. 106-111.
- ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 2008, Champs Essais, 330 p.
- FRANTZ, Pierre, et MARCHAND, Sophie, *Le Théâtre Français Du XVIII<sup>e</sup> Siècle Histoire, Textes Choisis, Mises En Scène*, Paris, Éditions L'Avant-scène Théâtre, 2009, 600p.
- HOROWSKI, Leonhard, *Au coeur du palais, Pouvoir et carrières à la cour de France, 1661-1789*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Centre de Recherches du Château de Versailles, 2019, 466p.
- HOURS Bernard, *La France de Louis XV*, Paris, Ellipses, 2011, Le monde, une histoire Mondes modernes, 240 p.
- HOURS, Bernard, *Louis XV et sa Cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, Le Noeud Gordien, 304 p.
- KANTOROWICZ, Ernst, *The King's Two Bodies: A Study in Mediaeval Political Theology*, Princeton (New Jersey), Princeton University Press, 1957, 584 p.
- LACRETELLE, Charles, *Histoire de France, pendant le dix-huitième siècle*, Paris, Delaunay, 1819, 5 Tomes.

LANDELLE, Marie, *La séparation de biens dans la haute société parisienne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1730-1761)*, position de thèse, [consulté le 20 juin 2020], disponible à l'adresse: <http://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/separation-biens-haute-societe-parisienne-au-milieu-du-xviii-siecle-1730-1761>

LE ROUX, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, 805 p.

LEROY LADURIE, Emmanuel, «Système de la Cour (Versailles vers 1709)», dans *Le Territoire de l'historien*, t. II, Paris, Gallimard, 1978, p. 275-299.

LEFERME FALGUIÈRES, Frédérique, *Les courtisans: une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, 316 p.

LEVER, Maurice, *Louis XV, libertin malgré lui*, Paris, Payot, 2001, 260 p.

MOINE, Marie-Christine, *Les Fêtes à la cour du Roi Soleil, 1653-1715*, Paris, Lanore, 1984, 256 p.

MORIN, Christophe, « Habitation et abri » dans *Au service du château : L'architecture des communs en Île-de-France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions de la Sorbonne, 2008, [consulté le 15 février 2020], disponible à l'adresse <<http://books.openedition.org/psorbonne/550>>

NEWTON, William Ritchey, *Derrière la façade: vivre au château de Versailles au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2008, 268 p.

PETITFILS, Jean-Christian, *Louis XVI*, éditions Perrin, 2015, 1120 p., [consulté le 08 mars 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/louis-xvi--9782262064044.htm>

PETITFRÈRE, Claude, *L'Œil du maître: maîtres et serviteurs de l'époque classique au romantisme*, Paris, Editions Complexe, 2006, 278 p.

PINAUD, Pierre-François, *Les receveurs généraux des finances: 1790-1865*. Librairie Droz, 1990, 268 p.

PINOTEAU, Henri, *Les chasses de Louis XVI. Splendeur et ruine des plaisirs de Sa Majesté (1774-1799)*, Rennes, Centre de Recherche du Château de Versailles / Presses Universitaires de Rennes, 2020, 285 p.

PLAGNOL-DIEVAL, Marie-Emmanuelle, et QUERO, *Les théâtres de société au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Éditions de L'Université de Bruxelles, 2005, 295p.

RUSSO, Elena, *La Cour et la ville de la littérature classique aux Lumières. L'invention de soi*, Paris, PUF, 2002, 240 p.

SAULE, Beatrix (ed), *Le soleil et l'Etoile du Nord, La France et la Suède au XVIII<sup>e</sup> siècle*, [exposition], Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 15 Mars-13 Juin 1994, Réunion des musées nationaux, 1994, 467 p.

SOLNON, Jean-François, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987, 650 p.

ZUM KOLK, Caroline, LEROUX, Nicolas, « L'historiographie de la cour en France » dans FANTONI, Marcello, *The Court in Europe*, Bulzoni Editore, 2011, p.89-106

### **Histoire de la consommation et du luxe**

BASTIEN, Vincent Charles, *La fabrique du luxe : les marchands merciers parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle* [exposition], Paris, Musée Cognac-Jay, du 29 septembre 2018 au 27 janvier 2019, Musée Cognac Jay, Paris Musée, 2018, 171 p.

CASTELLUCCIO, Stéphane, *Les collections royales d'objets d'art, de François 1<sup>er</sup> à la Révolution*, Paris, Editions de l'amateur, 2002, 271 p.

CAUDE, Élisabeth, KISLUK-GROSHEIDE, Daniëlle, et RONDOT, Bertrand, *Visiteurs de Versailles voyageurs, princes, ambassadeurs, 1682-1789* [exposition], Château de Versailles, 22 octobre 2017- 25 février 2018, New York, Metropolitan Museum of art, 9 avril- 29 juillet 2018, Paris, Gallimard, 2017, 336p.

CHATENET CALYSTE, Aurélie, *Une consommation aristocratique, fin de siècle: Marie-Fortunée d'Este, princesse de Conti 1731-1803*, Limoges, Pulim, 2013, 335 p.

COQUERY, Natacha, *L'hôtel aristocratique : le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 445p.

COQUERY, Natacha, *Tenir boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle: luxe et demi-luxe*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2011, 408 p.



COQUERY, Natacha, *L'espace du pouvoir : de la demeure privée à l'édifice public, Paris 1700-1790*, Paris, Seli Arslan, 2000, 224 p.

COQUERY, Natacha, *Mode, commerce, innovation : la boutique parisienne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aperçu sur les stratégies de séduction des marchands parisiens de luxe et de demi-luxe*, Hilaire-Pérez (L.), Garçon (A.-F.) (Dir.), *Les chemins de la nouveauté. Innover, inventer au regard de l'histoire*, Éditions du CTHS, p. 187-206, 2003.

DELVERT, Jean, « L'évolution économique de la plaine d'Alençon », *Annales de Normandie*, 1952, Vol. 2, no 3, p. 263-279. [consulté le 02 avril 2021], disponible à l'adresse : [www.persee.fr/doc/annor\\_0003-4134\\_1952\\_num\\_2\\_3\\_4231](http://www.persee.fr/doc/annor_0003-4134_1952_num_2_3_4231)

EVEN MEISS, Marjorie, *Les Guise et leur paraître*, Tours, Rennes, Presses Universitaires François Rabelais de Tours, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 348 p.

GAUCI, Perry, « Le grand commerce : les marchands londoniens 1660-1760 », *Histoire, économie & société*, 2007/1 (26<sup>e</sup> année), p. 47-66., disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2007-1-page-47.htm>

GRASSBY, Richard, *The Business Community of Seventeenth-Century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 646p.

HANCOCK, David, *Citizens of the World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, 504p.

HOROWITZ, Sarah, « Luxe, amour et transactions. La culture des bijoux sous l'Ancien Régime », *Sociétés & Représentations*, 2014/2 (N° 38), p. 123-142., [consulté le 16 février 2021], disponible à l'adresse: <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-societes-et-representations-2014-2-page-123.htm>

KYNASTON, David, *The City of London : A World of its Own*, Londres, Chatto, 1994, 528p.

LE BOUËDEC, Gérard et NICOLAS, Brigitte (dir), *Le goût de l'Inde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Musée de la Compagnie des Indes de Lorient, 2008, 183p.

MCKENDRICK , Neil, BREWER , John et PLUMB J.-H., *The Birth of a consumer society : the commercialization of eighteenth-century England*, London, Hutchinson, 1983, 345 p.

MEYZIE, Philippe, « Les cadeaux alimentaires dans le Sud-Ouest aquitain au XVIII<sup>e</sup> siècle: sociabilité, pouvoirs et gastronomie », *Histoire, économie & société*, 2006/1 (25<sup>e</sup> année), p. 33-50.,

[consulté le 22 janvier 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2006-1-page-33.htm>

OGBORN, Miles, *Spaces of Modernity : London's Geographies 1680-1780*, Londres, Guildford, 1998, 340p.

PARDAILHE-GALABRUN, Annie, *La naissance de l'intime*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, 528p.

PERROT Philippe, *Le luxe: une richesse entre faste et confort, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1995, 249 p.

POWIS, Jonathan, *Aristocracy*, Oxford, UK, New York, USA, Blackwell Publishers, 1984, 110 p.

SAULE, Béatrix, «Le premier goût du roi à Versailles: décoration et ameublement», *Gazette des beaux-arts*, octobre 1992, p. 137-147.

### **Histoire des apparences**

ARIZZOLI-CLÉMENTEL, Pierre et GORGUET-BALLESTEROS, Pascale, *Fastes de cour et cérémonies royales: le costume de cour en Europe, 1650-1800* [exposition], Château de Versailles, 31 mars-28 juin 2009, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2009, 279 p.

BARTHES, Roland, *Système de la mode*, Paris, Seuil, 1967, 384 p.

BIGER, Pierre-Henri, « Introduction à l'éventail européen aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Seventeenth-Century French Studies*. Juin 2014, Vol. 36, p. 84-92.

BIMBENET-PRIVAT, Michèle (dir), *Les atours de la reine. Art et commerce au service de Marie-Antoinette*, [exposition], Musée de l'Histoire de France, Archives nationales, Hotel de Soubise, 26 février-14 Mai 2001, Paris, Archives Nationales, 2001, 80 p.

BLANC, Odile, *Parades et parures: l'invention du corps de mode à la fin du Moyen âge*, Paris, Gallimard, 1997, Le temps des images, 236 p.

BLONDEL, Spire, *Histoire des éventails chez tous les peuples et à toutes les époques ; suivi de notices sur l'écaïlle, la nacre et l'ivoire / par S. Blondel*, 1875, 344 p., [Consulté le 12 juin 2020], disponible à l'adresse : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2038360>

BOUCHER, François, *Histoire du costume en occident de l'antiquité à nos jours*, Paris, Flammarion, 1965, 447 p.

BRUNA, Denis, et DUMAS, Pierre-Alexis, *Marche et démarche une histoire de la chaussure [exposition]*, Musée Des Arts Décoratifs, Paris, 7 Novembre 2019 - 22 Mars 2020, Paris, MAD, 2019, 248p.

CHIOZZOTTO, Marie, « Les apparences vestimentaires de Louis XV : la composition de la garde-robe du souverain pour l'année 1772 », *Apparence(s)*, IRHiS-Septentrion, Février 2012, n° 4. [Consulté le 21 mai 2020], disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/apparences/1179>

CHRISMAN CAMPBELL Kimberly, *Fashion victims: dress at the court of Louis XVI and Marie-Antoinette*, New Haven [Connecticut] London, Yale University Press, 2015, 352 p.

COQUERY, Natacha et PARESYS, Isabelle, *Se vêtir à la cour en Europe (1400-1815)*, Villeneuve-d'Ascq, Université Lille 3-Charles-de-Gaulle IRHIS, Institut de recherches historiques du Septentrion CEGES, Centre de gestion de l'édition scientifique etc, 2011, Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest 48, 347 p.

DA VINHA, Mathieu et ÖRMEN, Catherine, *Dans la garde-robe de Marie-Antoinette*, Paris, Réunion des musées nationaux - Grand Palais Château de Versailles, 2018, 127 p.

DE PERTHUIS, Françoise et MEYLAN, Vincent, *Eventails*, Paris, Hermé, 1989, 209 p.

DELPierre, Madeleine, *Se vêtir au XVIIIe siècle*, Paris, Abiro, 1996, 206 p.

DEZARROIS, A., « les portraits de Madame du Barry », *Revue d'art ancien et moderne*, Mars 1932, p149-152.

ECO, Umberto, *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2004, 440p.

FAU, Alexandra, *Histoire des tissus en France*, Tours, Editions Ouest-France, 2006, 127p.

FENNETAUX, Ariane et BURMAN, Barbara, *The Pocket: A Hidden History of Women's Lives, 1660-1900*, Nex Heaven, Yale University Press, 2019, 264 p.

GUORGUET-BALLESTEROS, Pascale, « Petite étude du grand habit à travers les mémoires quittancés de la comtesse d'Artois (1773-1780) », *Apparence(s)*, Août 2015, n° 6.

[Consulté le 12 décembre 2019], disponible à l'adresse :  
<http://journals.openedition.org/apparences/1325>

HYDE, Mélissa, « Beautés rivales, les portraits de Mme du Barry et de la reine Marie-Antoinette » dans LAURIOUX, Bruno, DA VINHA, Mathieu et LANOË, Catherine, *Cultures de cour, cultures du corps: XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUPS, 2011, p. 185-205.

LANOË, Catherine, *La poudre et le fard, une histoire des cosmétiques de la Renaissance aux Lumières*, Champ Vallon, 2008, Seyssel, 371 p.

LANOË, Catherine, "Images, masques et visages", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1/2008 (n° 55-1), p. 7-27.

LANOË, Catherine, « Le rouge des Lumières. Signature de produit et signature de soi dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Sociétés & Représentations*, 2008/1 (n° 25), p. 107-117., [consulté le 16 avril 2021], disponible à l'adresse: <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-societes-et-representations-2008-1-page-107.htm>

LAURIOUX, Bruno, DA VINHA, Mathieu et LANOË, Catherine, *Cultures de cour, cultures du corps XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> Siècle*, Paris, PUPS, 2011, Mythes, Critique et Histoire, 310 p.

LEBASCH, Sarah et dir. MARTIN Philippe et SESMAT Pierre, *Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1676-1744), une femme à la mode ?* Nancy, Université Nancy II, 2010.

LETOURMY-BORDIER Georgina et DE LOS LLANOS, José, *Le siècle d'or de l'éventail, de Louis XIV à Marie-Antoinette*, [exposition], Musée Cognacq-Jay, 14 novembre 2013 – 2 mars 2014 Paris, Faton Eds, 2013, 168p.

MANSEL, Philip, *Dressed to rule : royal and court costume from Louis XIV to Elizabeth II*, 2005, New Haven and London, Yale University Press, 256 p.

MUSEE DE LA MODE DE LA VILLE DE PARIS, *Le coton et la mode: 1000 ans d'aventures*, [exposition], Paris, Musée Galliera, 10 novembre 2000-11 mars 2001, Paris, Paris-Musées, Somogy, 2000, 205p.

NORDMANN, Claude, « Anglomanie et anglophobie en France au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, tome 66, n°261-262, Avril-septembre 1984, p. 787-803.

- PASTOUREAU, Michel, et SIMMONET, Dominique, *Le petit livre des couleurs*, Paris, Points, 2007, 121 p.
- PASTOUREAU, Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps*, Paris, Bonneton, 2007, 191p.
- PASTOUREAU, Michel, *Rouge, Histoire d'une couleur*, Paris, Points Histoire, 2019, 244 p.
- PASTOUREAU, Michel, *Bleu, Histoire d'une couleur*, Paris, Points Histoire, 2006, 220p.
- PASTOUREAU, Michel, *Vert, Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2013, 240p.
- PANOFSKY, Dora et Erwin, *Étude iconographique de la galerie François Ier à Fontainebleau* [1958], Brionne, Gérard Monfort, 1992, 96 p.
- PERROT, Philippe, *Les dessus et les dessous de la bourgeoisie, Une histoire du vêtement au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1985, 346 p.
- PERROT, Philippe, *Le Corps Féminin XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> Siècle*, [Nouvelle édition], Paris, Seuil, 1991, Points Histoire, 280 p.
- QUICHERAT, Jules, *Histoire du costume en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1875, 680 p.
- ROCHE, Daniel, *La culture des apparences : une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris Fayard, 1990, 576 p.
- RUPPERT, Jacques, *Le Costume époques Louis XIV et Louis XV*, Paris, Flammarion, La Grammaire Des Styles, 1990, 62 p.
- RUPPERT, Jacques, *Le Costume époques Louis XVI et Directoire*, Paris, Flammarion, La Grammaire Des Styles, 1990, 62 p.
- PONI, Carlo, « Mode et innovation: les stratégies des marchands en soie de Lyon au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* [en ligne], 1998, Vol. 45, n° 3, p. 589–625.
- SALMON, Xavier, *Elisabeth Louise Vigée Le Brun* [exposition], Paris, Réunion des musées nationaux, 2015, 338p.
- SAPORI, Michelle, *Rose Bertin : Ministre des modes de Marie-Antoinette*, Paris, Regard / Institut Français de la Mode, 2004, 416 p.

SAPORI, Michelle, *Rose Bertin: couturière de Marie-Antoinette*, Paris, Perrin, 2010, 176 p.

SCHNEIDER, Marlen, *Belle comme Vénus, Le portrait historié entre Grand Siècle et Lumières*, Paris, Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 2020, 370p.

SEMAL, Mathilde, « L'éventail au cœur des interactions sociales du XVIII<sup>e</sup> siècle . À travers la collection du Musée du Cinquantième », *Koregos, Revue et encyclopédie multimédia des arts*, 2018, [consulté le 12 mai 2021], disponible à l'adresse : <http://www.koregos.org/fr/mathilde-semal-eventail-coeur-interactions-sociales-du-xviiiie-siecle/13312/>

TAYLOR, Lou, *The study of dress history*, Manchester New York, Manchester University Press, 2002, Studies in design, 284 p.

TREY, Juliette, *La mode à la cour de Marie-Antoinette*, Paris, Gallimard, 2014, 125 p.

TREY, Juliette, « Un portrait de Madame du Barry pour Versailles », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, 2013, Vol. 16, n° 1, p. 187-196, [consulté le 09 octobre 2019], disponible à l'adresse : [https://www.persee.fr/doc/versa\\_1285-8412\\_2013\\_num\\_16\\_1\\_933](https://www.persee.fr/doc/versa_1285-8412_2013_num_16_1_933)

URBAIN, Élise, « Le goût pour le négligé dans le portrait français du 18<sup>e</sup> siècle », *Dix-huitième siècle*, 2016/1 (n° 48), p. 569-586, [consulté le 07 mars 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2016-1-page-569.htm>

VIGARELLO, Georges, *La robe: une histoire culturelle du Moyen Âge à aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2017, 214 p.

VIGARELLO, Georges, *La silhouette: naissance d'un défi du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, éditions Points, 2017, Points Histoire 534, 180 p.

WEBER, Caroline, *Queen of fashion: what Marie Antoinette wore to the Revolution*, 2007, Picador USA (Etats - Unis), Picador, 412 p.

## **Histoire des femmes et du genre**

### Histoire des femmes

BARNAVI, Elie, «Mythes et réalité historique. Le cas de la loi salique», *Histoire, économie et société*, n° 3, 1984, p. 323-337.

BAUDOIN-MATUSZEK, Marie-Noëlle, *Marie de Médicis et le Palais du Luxembourg*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1991, 285p.

BERLY, Cécile, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012, 208 p., [consulté le 20 mai 2021], disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/la-reine-scandaleuse--9782846703970.htm>

BERLY, Cécile, *Les femmes de Louis XV*, Paris, Perrin, 2018, 350 p.

BLANC, Olivier, *Portraits de femmes, Artistes et modèles à l'époque de Marie-Antoinette*, éditions Didier Carpentier, Paris, 2006, 348 p.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La noblesse au XVIII<sup>ème</sup> siècle, de la féodalité aux Lumières*, Paris, Hachette, 1976, 239p.

CHAUSSINAND-NOGARET, Guy, *La vie quotidienne des femmes du roi. D'Agnès Sorel à Marie-Antoinette*, Paris, Hachette, 1990, 263p.

CLARK, Alice, *Working Life of Women in the Seventeenth Century*, London, G. Routledge, 1919, 400 p.

COSANDEY, Fanny, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, Collection « Bibliothèque des histoires », 2000, 414 p.

CROUZET, Denis, *Le Haut Cœur de Catherine de Médicis. Une raison politique aux temps de la Saint-Barthélemy*, Paris, Albin Michel, 2005, 640 p.

DAUPHIN, Cécile, FARGE, Arlette (dir.), *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 1997, 207 p.

DAVIDOFF, Leonore et HALL, Catherine, *Family fortunes : men and women of the English middle class, 1780-1850*, London, Hutchinson, 1987, 576 p.

DUBOST, Jean-François, *Marie de Médicis. La reine dévoilée*, Paris, Payot, 2009, 1039 p.

DUBY, George et PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident* (5 Tomes, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle), Paris, Perrin.

FRAISSE, Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, folio histoire, 1998, 614 p.

GERMANN GRANT, Jennifer et STROBEL, Heidi Anne, *Materializing gender in eighteenth-century Europe*, Farnham Burlington, London New York, Ashgate, Routledge, 2016, The histories of material culture and collecting, 1700-1950, 217 p.

GERMANN GRANT, Jennifer, *Picturing Marie Leszczinska (1703–1768): Representing Queenship in Eighteenth-Century France*, Farnham, Ashgate, 2015, 248 p.

GRELL, Chantal (dir.), *Anne d'Autriche infante d'Espagne et reine de France*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2009, 445 p.

KEILHAUER, Annette, « Neutralisée ou inquiétante : représentations de la femme vieillissante dans la littérature française », *Gérontologie et société*, 2005/3 (vol. 28 / n° 114), p. 149-165.

PERROT, Michelle, « Histoire des femmes et féminisme », *Journal français de psychiatrie*, 2011/1 (n° 40), p. 6-9.

PERROT, Michelle, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 2020, 1543 p.

ZUM KOLK, Caroline, «The household of the Queen of France in the Sixteenth Century », *The Court Historian*, vol. 14, n° 1, 2009, p.3-22.

ZUM KOLK, Caroline et WILSON-CHEVALIER, Kathleen, *Femmes à la cour de France: charges et fonctions, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Villeneuve D'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, Histoire et civilisations, 404 p.

### Histoire des favorites

CRAVERI, Benedetta, *Reines et favorites : le pouvoir des femmes*, Paris, Gallimard, 2009, 484 p.

DENIS, Marie-Amynthe, *Madame du Barry : de Versailles à Louveciennes*, [exposition], Musée Promenade Marly-Le-Roy, 21 Mars-29 Juin 1992, Paris, flammarion, 1992, 191 p.



DOR, Juliette, HENNEAU, Marie-Elisabeth, MARCHANDISSE, Alain, *Maîtresses et favorites dans les coulisses du pouvoir du Moyen Âge à l'Époque moderne*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2019, L'école du genre Nouvelles recherches, n° 13, 360 p.

GALLET, Danielle, *Madame de Pompadour ou le pouvoir féminin*, Paris, 1985, 302 p.

GONCOURT, Jules et Edmond, *Les Maîtresses de Louis XV et Autres Portraits de femmes*, Paris, Laffont, 2003, 1110 p.

GONCOURT, Edmond de, *Madame de Pompadour*, Paris, France-Empire, 2012, 349 p.

GONCOURT, Edmond de, *La Du Barry*, Paris, Payot et Rivages, 2018, 467 p.

GOODMAN, Elise, *The Portraits of Madame De Pompadour. Celebrating the Femme Savante*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2000, 208 p.

HUAS, Jeanine, *Madame du Barry*, Paris, Taillandier, 2011, 340 p.

JONES Colin et SALMON Xavier (sous la dir. de), *Madame de Pompadour et les arts*, [exposition], Versailles, Musée national des châteaux de Versailles et du Trianon, 14 février-19 mai 2002, Munich, Kunsthalle der Hypo-Kulturstiftung, 14 juin-15 septembre 2002, Londres, National Gallery, 16 octobre 2002- 12 janvier 2003, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, 543 p.

KETTERING, Sharon, «The patronage power of early modern french noblewoman», *The Historical Journal*, vol. 32, n° 4, 1989, p. 817-84.

KETTERING Sharon, «Strategies of power : Favorites and Women Household Clients at LouisXIII's court», *French Historical Studies*, vol. 33, n° 2, 2010, p. 177-200.

LEROUX, Flavie, *Les maîtresses du roi, de Henri IV à Louis XIV*, Seyssel, Champ Vallon, 2020, 424 p.

LEROUX, Flavie, « Un uniforme de la faveur au service du pouvoir royal ? Usages politiques de la parure chez les maîtresses de Henri IV et Louis XIV », *Parlement(s)*, 2021/3 (N° 34), p. 27-46.

LEVER, Evelyn, *Madame de Pompadour*, Perrin, Paris, 2003, Tempus, 416 p.

SAINT VICTOR, Jacques de, *Madame du Barry*, Paris, Perrin, 2013, 424 p.

## TABLES

### Table des tableaux

Tableau 1 : Les domestiques de la comtesse du Barry.....	33
Tableau 2 : les grands habits de la comtesse du Barry.....	78
Tableau 3 : Nombre et prix des robes à la française de la comtesse du Barry.....	84
Tableau 4 : les déshabillés de la comtesse du Barry.....	90
Tableau 5 : les tenues d’amazone de la comtesse du Barry.....	97
Tableau 6 : Les accessoires de la comtesse du Barry.....	112
Tableau 7 : Les éventails de la comtesse du Barry.....	115
Tableau 8 : Les mantelets de la comtesse du Barry.....	116
Tableau 9 : Les habits offerts au roi.....	132
Tableau 10 : Les robes de chambre, cadeaux au roi.....	136

### Table des diagrammes

Diagramme 1 : Répartition des domestiques de la comtesse du Barry dans les différents secteurs de la maison.....	35
Diagramme 2 : Les dépenses de la comtesse du Barry.....	45
Diagramme 3 : Les dépenses pour la parure de la comtesse du Barry (1769-1774).....	49
Diagramme 4 : Les fournisseurs masculins de la comtesse du Barry.....	54
Diagramme 5 : Les fournisseurs féminins de la comtesse du Barry.....	56
Diagramme 6 : Les fournisseurs les plus fréquents de la comtesse du Barry.....	62
Diagramme 7 : Les tissus des grands habits de la comtesse du Barry.....	89
Diagramme 8 : Les couleurs des grands habits de la comtesse du Barry.....	80
Diagramme 9 : Les tissus des robes à la française de la comtesse du Barry.....	86
Diagramme 10 : Les couleurs des robes à la française de la comtesse du Barry.....	88
Diagramme 11 : Proportion des différentes tenues dans les comptes de la comtesse du Barry.....	95
Diagramme 12 : Proportion des accessoires dans les comptes de la comtesse du Barry.....	111
Diagramme 13 : Les tissus des souliers de la comtesse du Barry.....	118
Diagramme 14 : Les types de soieries présents dans les comptes de la comtesse du Barry.....	121
Diagramme 15 : Les présents vestimentaires.....	143
Diagramme 16 : Proportion des différentes tenues de la comtesse du Barry (1774-1793).....	161
Diagramme 17 : Les tissus de la comtesse du Barry après la mort de Louis XV.....	162
Diagramme 18 : Les dépenses de la comtesse du Barry chez Rose Bertin (1778-1792).....	164
Diagramme 19 : Les chapeaux de la comtesse du Barry.....	179
Diagramme 20 : Les tissus des robes exotiques de la comtesse du Barry.....	184
Diagramme 21 : Les tissus des robes à la lévite de la comtesse du Barry.....	185
Diagramme 22 : Les tissus des robe-chemises de la comtesse du Barry.....	188

## Table des images

Image 1 : VIGEE LEBRUN, Elisabeth, Suiveur, <i>Portrait présumé de la comtesse du Barry</i> .....	85
Image 2 : DROUAIS, François-Hubert, <i>Portrait de femme</i> .....	87
Image 3 : DAGOTY, Pierre-Edouard, d'après DROUAIS, François-Hubert, <i>Portrait de Madame du Barry prenant son café</i> .....	91
Image 4 : GREUZE, Jean-Baptiste, <i>Portrait de la comtesse du Barry</i> .....	92
Image 5 : BEAUVARLET, Jacques-Firmin, d'après DROUAIS, François-Hubert, <i>Portrait de Jeanne Bécu, comtesse du Barry</i> .....	98
Image 6 : DROUAIS, François-Hubert, <i>Portrait de Madame du Barry en Flore</i> .....	101
Image 7 : PAJOU, Augustin, <i>Buste de Madame du Barry</i> .....	108
Image 12 : PATAS, Charles Emmanuel, QUEVERDO, François Marie Isidore, <i>Portrait de Louis XV</i> .....	133
Image 9 : VIGEE LEBRUN, Elisabeth, <i>Portrait de Madame du Barry</i> .....	182
Image 10 : VIGEE LEBRUN, Elisabeth, <i>Portrait de Madame du Barry</i> .....	189
Image 11 : VIGEE LEBRUN, Elisabeth, <i>Portrait de la comtesse du Barry</i> .....	190

## Table des annexes

ANNEXES 1 : LES CARTES.....	199
ANNEXES 2 : LES IMAGES.....	201
ANNEXES 3 : GLOSSAIRE.....	203

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
<b>PREMIERE PARTIE : LES STRUCTURES DE LA CONSOMMATION.....</b>	<b>27</b>
<i>CHAPITRE 1 : LE POIDS DES DEPENSES.....</i>	<i>29</i>
I. LA MAISON D'UNE FAVORITE.....	29
A. Idéal et réalités de la maison aristocratique.....	30
B. La composition de la maison de la comtesse du Barry.....	32
II. ORGANISATION FINANCIERE.....	36
A. Les revenus.....	36
B. Des finances indépendantes mais sous la protection du roi.....	40
III. LE SYSTEME DES DEPENSES.....	44
A. Répartition des dépenses.....	44
B. Le coût de la parure.....	48
<i>CHAPITRE 2 : LES FOURNISSEURS.....</i>	<i>53</i>
I. PRESENTATION DES FOURNISSEURS DE LA PARURE DE MADAME DU BARRY, FAVORITE ROYALE.....	53
A. Une diversité des métiers ?.....	54
B. Répartition géographique et arguments publicitaires des fournisseurs.....	57
C. Les fournisseurs de prédilection et les plus fréquents de la favorite.....	62
II. LES FOURNISSEURS DE LA COMTESSE DU BARRY APRES LOUIS XV.....	65
A. Des fournisseurs moins prestigieux ?.....	65
B. Une répartition géographique différente.....	68
<b>DEUXIEME PARTIE : LA PARURE DE LA FAVORITE DE LOUIS XV.....</b>	<b>71</b>
<i>CHAPITRE 3 : LES ROBES ADAPTEES A LA VIE CURIALE.....</i>	<i>73</i>
I. LES ROBES DE CEREMONIES.....	74
A. Le grand habit, symbole de la vie curiale.....	74
B. La robe à la française.....	81
II. LA VARIETE DE LA GARDE-ROBE : UNE FAVORITE SUIVEUSE OU A L'ORIGINE DES MODES.....	88
A. Le déshabillé : reflet du statut de favorite ?.....	89
B. Le goût pour les modes inspirées de l'Orient.....	93
C. Les habits dédiés à des activités particulières.....	96
<i>CHAPITRE 4 : LA COMPLEXITE DE L'APPARENCE D'UNE FAVORITE.....</i>	<i>103</i>
I. LA PARURE DU VISAGE ET DES CHEVEUX.....	103
A. Apprêter le visage d'une favorite.....	104
B. La coiffure d'une favorite.....	107
II. LES ACCESSOIRES DE LA PARURE.....	110
A. Les accessoires de la parure : un nombre important et des usages diversifiés.....	111
B. Exemples d'accessoires de la parure indispensables à une dame de la noblesse.....	113
III. LE LUXE PAR LE CHOIX DES TISSUS ET DES COULEURS.....	119

A. De somptueux et délicats tissus.....	119
B. Des couleurs variées, symboles de haut statut social et reflets des modes.....	124
<b>CHAPITRE 5 : LE VETEMENT DANS L'ECONOMIE DU DON ET DE LA FAVEUR.....</b>	<b>130</b>
<b>I. LES PRESENTS AU ROI, REFLETS DU STATUT DE FAVORITE DE MADAME DU BARRY.....</b>	<b>130</b>
A. L'habit : un présent témoin d'un haut statut social.....	131
B. La robe de chambre, un cadeau symbole de l'intimité de la comtesse et du roi.....	134
<b>II. LES PRESENTS AUX DIFFERENTS CERCLES DE CONNAISSANCES DE LA FAVORITE.....</b>	<b>137</b>
A. Les présents à la famille de la comtesse du Barry.....	137
B. Les présents aux connaissances et amis de la comtesse du Barry.....	140
C. Les présents à des personnes de moindre condition : une forme de mécénat ?.....	144
<b>TROISIEME PARTIE : LA CONSOMMATION VESTIMENTAIRE DE MADAME DU BARRY APRES LOUIS XV ET LA COUR.....</b>	<b>149</b>
<b>CHAPITRE 6 : UN CHANGEMENT DE STATUT ET UN CHANGEMENT DE VIE.....</b>	<b>151</b>
<b>I. UNE VIE CENTREE SUR SES RESIDENCES.....</b>	<b>151</b>
A. De Versailles à Louveciennes : les différentes résidences de la comtesse du Barry.....	152
B. Une sociabilité encore importante.....	155
<b>II. LA GARDE-ROBE D'UNE ARISTOCRATE RETIREE SUR SES TERRES.....</b>	<b>160</b>
A. Des dépenses vestimentaires toujours luxueuses malgré la fin de la faveur.....	160
B. Des dépenses vestimentaires moins importantes.....	163
<b>III. LA COMTESSE DU BARRY : UNE CHATELAINE D'AGE MUR.....</b>	<b>166</b>
A. Madame du Barry, une femme vieillissante dans la seconde moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle.....	167
B. L'influence de l'âge sur la garde-robe d'une femme.....	170
<b>CHAPITRE 7 : LA COMTESSE DU BARRY APRES LA MORT DE LOUIS XV : UN CHANGEMENT DANS LA PARURE ?.....</b>	<b>174</b>
<b>I. UNE APPARENCE ADAPTEE AUX NOUVELLES MODES DU REGNE DE LOUIS XVI..</b>	<b>174</b>
A. Evolution du costume : le temps de la simplicité.....	174
B. L'anglomanie : une mode de plus en plus accentuée.....	177
<b>II. UNE GARDE-ROBE LUXUEUSE A LA POINTE DE LA MODE.....</b>	<b>181</b>
A. La mode de l'exotisme et du théâtre.....	182
B. La robe-chemise, symbole d'un idéal de simplicité.....	186
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>192</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>198</b>
<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>215</b>
<b>TABLES.....</b>	<b>241</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>243</b>

## **RESUME**

La comtesse du Barry est la dernière favorite du roi Louis XV, de 1769 à la mort du souverain en 1774. Elle vit ensuite en riche aristocrate exilée de la cour, jusqu'à sa mort en 1793. Ce mémoire a pour objectif d'étudier de quelle manière la consommation vestimentaire de la comtesse du Barry est conforme aux normes curiales, répond à ses goûts personnels et dit son statut particulier de maîtresse royale. Tous les aspects de la consommation vestimentaire de la comtesse sont étudiés, des sommes dépensées aux types de robes, couleurs ou tissus. Il convient d'étudier ces éléments en prenant en compte les spécificités de Madame du Barry : c'est une maîtresse royale, sa faveur dépend donc entièrement du roi et son statut fait d'elle un cas à part à la cour tout comme sa naissance très modeste fait d'elle un cas unique parmi les favorites royales. Même après la mort du roi, la comtesse reste à part. Elle ne fait plus partie de la cour mais elle a quitté son milieu d'origine. Sa consommation vestimentaire est donc toujours spécifique. Il ne faut pas non plus oublier que la société curiale dans laquelle s'inscrit la consommation vestimentaire de la comtesse est extrêmement codifiée. La comtesse du Barry doit montrer son statut et les apparences sont un moyen très important d'y parvenir.

Mots-clés : XVIII<sup>e</sup> siècle ; Louis XV ; cour ; Versailles ; femme ; favorite ; maîtresse royale ; apparences ; habits ; consommation

## **ABSTRACT**

The countess du Barry was king Louis XV's last mistress, from 1769 to the sovereign's death in 1774. She then lived as a wealthy aristocrat exiled from the court, until her death in 1793. The purpose of this essay is to study how the clothing consumption of the countess du Barry conforms to curial standards, meets her personal tastes and says her special status as king's mistress. All aspects of the countess's clothing consumption are studied, from the money spent on the types of dresses, colors or fabrics. It is necessary to study these elements taking into account the specificities of Madame du Barry: she is a king's mistress, her favor therefore depends entirely on the sovereign and her status makes her a special case at court just as her very modest birth makes her a unique case among the king's mistresses. Even after Louis XV's death, the countess remained different. She was no longer a member of the court but left her original social background. Her clothing consumption is therefore always specific. It should also not be forgotten that the curial society in which the countess's clothing consumption is part is extremely codified. The countess du Barry must show her status and appearances are a very important way to achieve it.

Keywords: XVIII<sup>th</sup> century; Louis XV; court; Versailles; woman; king's mistress; appearances; clothes; consumption